

# VINGT ANS EN ALGÉRIE

ou

## TRIBULATIONS D'UN COLON

RACONTÉES PAR LUI-MÊME

La Colonisation en 1874

Le régime militaire et l'administration civile  
Mœurs, Coutumes, Institutions des Indigènes,

Ce qui est fait. — Ce qui est à faire

PAR

**A. VILLACROSE**

PARIS

CHALLAMEL AINÉ

Libraire-éditeur COMMISSIONNAIRE

DÉPOSITAIRE DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE

30, rue des Boulangers et rue de Bellechasse, 27

1875

**Livre numérisé en mode texte par :**  
**Alain Spenatto.**  
**1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.**

**D'autres livres peuvent être consultés  
ou téléchargés sur le site :**

**<http://www.algerie-ancienne.com>**

**Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.  
Il propose des livres anciens,  
(du 14e au 20e siècle),  
à télécharger gratuitement ou à lire sur place.**

# PRÉFACE

J'offre ce petit livre au lecteur ou plutôt au colon algérien, pour deux raisons: là première, parce que je suis convaincu qu'il ne lui sera pas inutile en ce sens que, sans avoir la prétention de lui indiquer les voies et moyens pour réussir, je puis au moins lui montrer les écueils à éviter, les fautes, à ne pas commettre, s'il ne veut échouer et cela, plus ou moins promptement. La seconde raison qui, pour être vraie, devrait être placée la première, c'est que, comme Jérôme Paturot; l'auteur à la recherche d'une position sociale a, par le fait de son retour définitif en France, des loisirs qu'il se plaît à utiliser en jetant sur le passé un regard rétrospectif.

Passer en revue les phases d'une existence assez agitée, surtout pendant les vingt années de ma vie de

colon en Algérie et ne pas toucher aux questions primordiales qui intéressent la colonie était difficile chacun a dit son mot, pourquoi me serais-je abstenu ?

Aussi, j'ai saisi cette occasion de présenter à l'administration algérienne, avec le respect dû à toute administration, quelques observations dont, suivant l'usage, elle ne tiendra évidemment aucun compte, sur non pas ce qu'elle devrait faire, mais ce qu'elle devrait éviter de faire, dans le cas où son but. et surtout son intention serait d'attirer des colons et les attacher au sol, je ne dirai pas en leur facilitant leur tâche, ce serait trop simple, mais en leur épargnant ces petits tracasseries ces petites vexations, ces mille et un coups d'épingle qui finissent, le plus souvent, par tellement agacer celui qui en est l'objet que, de guerre lasse, il prend un beau matin le paquebot et, secouant la poussière de ses souliers sur ce sol inhospitalier, il dit adieu pour toujours à ce beau pays du soleil, que cependant il aime et qu'il regrette.

Que de pensées se présentent en foule à son esprit, alors que, debout à l'arrière du bateau, chaque tour d'hélice l'éloigne de cette terre où il laisse jeunesse, santé, fortune quelquefois, illusions toujours ! pensées bien amères ! mais-je m'arrête, j'écris une préface et je me réserve de raconter tout au long les impressions, je devrais dire les douleurs du départ.

C'est de moi que je vais parler, c'est mon histoire que je vais raconter, et cette histoire est celle de bien d'autres.

Mon récit ne servirait-il qu'à diminuer d'une unité la liste trop longue des partants pour, cause d'insuccès, que je m'estimerais heureux.

C'est au colon de l'Algérie que je m'adresse, c'est pour lui que j'écris ; instruire et amuser, tel est mon but; puisse-je l'atteindre.

Je prie le lecteur de pardonner à la forme en raison de l'intention ; je n'ai, je le déclare, aucune prétention, je ne vise point à l'effet, j'écris comme je sens.

A défaut d'autre mérite, mon livre aura celui d'être un livre de bonne foi.

Tout fait avancé, sera marqué au coin de la plus stricte vérité.

# PREMIÈRE PARTIE

## CHAPITRE PREMIER

Le 26 juin 1852. — Un gros péché : — De l'éducation du père comparée à l'éducation de la mère. — Mon tuteur. — La voix du sang. — Départ de mon père pour Alger. — L'école préparatoire. — Mon premier examen. — Mes vacances à Alger. — Le foyer paternel. — Une belle mère. — La Perle. — Deux ombres derrière un rideau. — Un premier amour. — Changement de vocation. — La répétition. — La maison aux Balcons. — Les adieux — Retour en France.

C'était en 1852 et le 26 juin, date qui restera gravée dans ma mémoire, date du jour où une volonté sans appel, la volonté paternelle, décida de moi, à la suite d'un de ces méfaits réputés crimes par les grands parents, dont la cause comme l'excuse se résume en ceci que l'on est jeune.

Oh ! oui, j'étais jeune : j'avais vingt ans; n'est-ce pas tout dire ou tout au moins dire beaucoup ? Qui n'a pas eu vingt ans ? Celui-là, je le plaindrais du plus profond de mon cœur ; je les ai eus et je les voudrais encore avoir.

Que de fois j'entends dire : Ah ! si j'avais vingt ans et que je sache ce que je sais ! on bien : Si jeunesse savait ! Mais alors vous n'auriez plus vingt ans. Avoir vingt ans, mais c'est précisément ne pas savoir, c'est vivre pour le seul plaisir de vivre, c'est voir, penser, sentir comme on voit, comme on pense, comme on sent à vingt ans.

Donc, j'avais commis un de ces crimes que l'on commet à cet âge heureux; il est vrai que ce crime venait s'ajouter à un certain nombre d'autres absolument pareils.

Mais déjà vous fronchez le sourcil, ami lecteur, et vous dites : Parbleu, s'il n'a pas réussi, c'est que c'était un de ces mauvais sujets à, qui l'inconduite ferme toutes les carrières honorables; et, satisfait de cette phrase qui explique tout, précisément parce qu'elle n'explique rien, vous vous apprêtez à fermer le livre, vous prenant à regretter le prix qu'il vous a coûté.

Eh bien ! non, mille fois non, halte-là ! vous dis-je, je n'étais pas un mauvais sujet, et la preuve, c'est qu'une larme de ma mère m'eût arrêté net, je le jure sur l'honneur.

Ma mère ! je ne l'ai pas; connue; j'avais un an quand elle est morte et j'avais vingt ans le 26 juin 1852. Vous commencez à comprendre mon ou mes crimes, n'est-ce pas ? Tout à l'heure vous les comprendrez mieux, et qui plus est, vous les excuserez.

Lorsque ma mère mourut, j'étais en nourrice; mon père, avocat à Paris, fort jeune encore et sans fortune, crut devoir, renonçant à la dot de sa femme, remettre dot et enfant à mon grand-père maternel, homme d'une grande bonté, mais d'une rigidité de principes presque exagérée.

Fils de ses œuvres, de rien il était devenu beaucoup par son seul mérite, par la continuité d'un labeur incessant, une application constante à ses devoirs ; sans fortune, sans protections, il sut s'élever dans l'administration des finances à une des premières positions, et se retirait après quarante-cinq ans de bons et loyaux services, commandeur de la Légion d'honneur.

Faire suivre à son petit-fils une carrière honorable, lui inculquer dès l'enfance des principes d'honneur et de loyauté, lui montrer en tout et toujours la ligne droite comme le plus sûr moyen d'arriver, telles furent ses constantes préoccupations.

Le but était parfait, les moyens employés pour l'atteindre l'étaient-ils ? Je ne me permettrai pas la moindre critique, je n'apprécie pas, je constate, voilà tout.

Je crois faire ici une règle de proportion juste, en disant que sur cent enfants amenés sous les yeux d'une mère à l'âge de quinze ans, époque où l'enfant disparaît pour faire place au jeune homme, vingt au plus tourneront mal, alors qu'élevés par le père, ce sera le double qui ne suivra pas la bonne voie, les uns et les autres supposés doués également par la nature.

Voici pourquoi: la mère s'adresse au cœur, le père à la raison; or, celle-ci s'acquiert et se développe progressivement, celui-là naît avec nous les soins maternels porteront leurs fruits dès le plus bas âge, alors que l'éducation du père n'aura d'effet qu'au fur et à mesure du développement de la raison. L'enfant sentira sa mère et ne comprendra, pas son père.

Si ce que je viens de dire est vrai, combien est heureux celui qui a le bonheur de voir enfance et jeunesse se passer entre un père et une mère; la raison du premier tempère ce que pourrait avoir de trop émollient, si je puis m'exprimer ainsi, l'éducation de la seconde, comme l'amour maternel réchauffe et arrondit ce qu'a si souvent de froid et d'anguleux l'affection paternelle ; l'équilibre s'établit:

Dieu avait donné l'intelligence, la mère donne le cœur, le père la raison, et l'enfant, comblé par cette bienheureuse trinité, devient homme.

Tout ce que je viens d'énoncer est pour arriver à ceci : que, lorsque je compris mon tuteur, il était trop tard, j'avais déjà sur la conscience les méfaits que je qualifiais crimes en commençant et qui consistaient à faire ce que tant d'autres ont fait, font et feront toujours, tant qu'ils n'auront pour les arrêter, à défaut de leur raison encore absente, que les remontrances et les sermons, remplis de sagesse je le reconnais, mais secs et arides, dont se montrent prodigues les parents trop sérieux et trop rigoureusement sévères.

J'aimais mon tuteur, mais je n'aurais jamais osé le lui dire. Je me rappelle que, lorsque j'étais en pension et que le dimanche il venait me voir, mon cœur battait à l'appel de mon nom, j'arrivais au parler bien joyeux, volontiers je me serais précipité dans ses bras.

— Bonjour, mon enfant, me disait-il en m'embrassant Oh ! il m'aimait bien, j'en suis sûr, mais il m'aimait à sa manière.

As-tu été sage ? as-tu bien travaillé ?

Je le vois encore, sa figure sévère, ses lunettes, son vêtement noir, sa rosette à sa boutonnière ; tout cela m'en imposait.

— Oui papa, répondais-je, sachant bien que le maître allait me démentir; et alors, si les notes n'étaient que passables, mais surtout si elles étaient mauvaises, l'heure entière que durait la visite se passait en longs raisonnements sur la nécessité du travail, les devoirs de l'homme, les sacrifices qu'il s'imposait pour mon éducation; le mot sacrifice sonnait mal

à mon oreille, il y avait dans cette expression, un je ne sais quoi qui me froissait presque, d'autant plus que c'était un des arguments le plus souvent employés pour venir à bout de ma paresse et de ma dissipation.

A l'âge où il fallut sérieusement penser au choix d'une carrière, mon père, comme cela devait être, fut consulté.

Ici, je dois entrer dans quelques détails, et je prie le lecteur de me pardonner si j'appuie sur mes débuts, je le crois nécessaire pour bien faire comprendre l'influence de la première éducation sur l'avenir d'un jeune homme.

Une fois que mon père se fut déchargé du soin de ma petite personne, il ne s'occupa plus guère de moi ; les soucis d'une position à se faire, d'une clientèle à acquérir et d'autres que je ne veux ni ne dois apprécier, l'absorbèrent au point que, depuis l'époque où je perdis ma mère, j'avais quatorze mois, jusqu'au jour où pour la première fois je touchai le sol de l'Algérie, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, je ne le vis que très-rarement, dix ou quinze fois peut-être, mais pas davantage.

Lorsque j'étais enfant, ma bonne me conduisait rue Saint-André-des-Arts, chez un monsieur qui, me disait-elle, était mon père; j'avoue que j'avais besoin de me l'entendre répéter pour le croire.

Je partais de chez mon tuteur, bourré de recommandations dans le genre de celles-ci : Tu seras bien sage, tu diras papa ; si on te questionne, réponds ; il paraît que je ne brillais pas par ma loquacité.

Je suivais ma bonne en rechignant et lui recommandant de venir me chercher bien vite.

La visite durait quelques heures.

Était-elle trop longue aux yeux du père, je ne l'affirmerais pas, mais ce que je sais bien, c'est que l'enfant voyait avec joie le moment du départ.

Je crois peu, pour ne pas dire pas du tout, à la voix du sang; je suis convaincu qu'un père aime celui à qui il a donné la vie, par les soins journaliers qu'il lui prodigue, le contact de tous les instants avec l'enfant qui, une fois qu'il fait partie de la famille, devient peu à peu indispensable; de même l'enfant aime ses père et mère, non point parce qu'ils sont, suivant la vieille expression, les auteurs de ses jours, mais d'abord, parce que faible, il s'appuie sur eux, ensuite parce que, plus grand, il comprend les

peines et les tracas qu'il leur a coûtés. Une preuve : Voici une femme qui vient de mettre au monde un gros garçon; immédiatement, séance tenante, sans qu'elle s'en doute, pour une raison quelconque, raison majeure, on substitue à celui qu'elle a porté un autre garçon non moins gros ; la voix du sang parlera-t-elle et lui fera-t-elle découvrir la supercherie ? Évidemment non. Bien plus, elle allaitera, chérira, soignera, élèvera l'étranger, et si plus tard on vient à lui présenter un beau jeune homme et qu'on lui dise: Voilà votre fils; elle ne le croira pas, et si on le lui prouve, elle dira : — Celui-ci est l'enfant de mes entrailles soit, mais celui-là est l'enfant de mon cœur.

Que devient alors la voix du sang dans l'acception qu'on lui donne ?

Donc, ce que je disais tout à l'heure, que mes visites étaient pesantes à mon père peut-être et certainement à moi, est chose naturelle. L'auteur de mon existence était mon père selon la nature, mais mon père selon mon cœur était mon tuteur.

Ces rares visites cessèrent complètement lorsque je fus mis en pension. Pas une fois, je dis pas une fois, mon père ne vint m'y voir.

Tout enfant que j'étais, j'en fis la remarque; est-il bien nécessaire de dire quelles réflexions suggérait à ma petite cervelle cette .... comment dirai-je ? cette indifférence ? Je ne trouve pas d'autre expression.

Un jour, c'était en 1844, le maître de pension me fait appeler au parloir; on venait me chercher pour aller dîner chez mon père, lui dire adieu. Il partait pour l'Algérie.

Je sautai, je gambadai, je ne me tenais pas de joie : de voir mon père s'en aller si loin ? pas le moins du monde, c'était une sortie extraordinaire, une récréation.

Ce dîner fut comme ceux que j'avais fait autrefois chez lui, et si la tristesse se montra sur mon visage lorsqu'il fallut le quitter, la pensée seule de rentrer à la pension en était la cause.

Depuis cette époque, je lui écrivis régulièrement une fois par an, à l'occasion du jour de l'an, et ce moment était toujours marqué par quelque reproche, car je ne savais vraiment quoi dire dans ma lettre, et qui m'eût vu me creuser la cervelle pour en faire sortir une phrase qui ne venait pas m'eût pris pour une oie.

Vint enfin, ainsi que je le disais plus haut, le moment où il fallut faire choix d'une carrière.

Mes goûts me portaient vers l'état militaire, du moins je le croyais, mon tuteur favorisait cette tendance, plusieurs de mes parents du côté de ma mère appartenant à l'armée ; mon père, au contraire, préférait pour moi l'étude du droit.

Les idées du premier prévalurent et je fus mis dans une sorte d'institution spécialement destinée à préparer aux examens les aspirants aux écoles de Saint-Cyr, polytechnique et à la marine. Je devais faire deux années de mathématiques et je fis malheureusement beaucoup de choses, mais fort peu d'algèbre ou de trigonométrie.

Ici, je me permettrai une critique, ou mieux un blâme, contre les instituteurs assez peu consciencieux pour, sciemment, induire en erreur les parents relativement à la conduite et au travail des élèves.

La pension où j'entrai ne coûtait pas moins de deux mille francs par an ; il est certain que, pas plus pour deux mille que pour dix mille francs, un jeune homme n'apprendra quoi que ce soit si, ainsi que cela arrivait pour moi, la semaine se passe, la première moitié à regretter les plaisirs du dimanche écoulé, la seconde à projeter ceux du dimanche à venir, et surtout si les cinquante-deux semaines de l'année sont toutes aussi utilement employées.

Mais si le maître de la pension avertissait sérieusement les parents de l'inutilité de la dépense au lieu de les bercer d'un espoir de réussite, qu'ils savent fort bien ne pas devoir arriver, petit-être serait-ce plus honnête ; il est vrai que ce serait moins profitable à leur bourse.

Sur trente élèves, nous étions bien vingt-cinq paresseux ; c'était cinquante mille francs dans la poche du maître.

Pourquoi aussi la jeunesse n'a-t-elle pas la raison de comprendre, qu'un jour viendra où elle se mordra les doigts jusqu'au sang, de n'avoir point profité de ce qu'ont fait les parents ? Le pain, le couteau, tout est là, et l'on refusa de manger.

Ainsi faisais-je, et cependant j'ai failli être reçu à l'école de Saint-Cyr ; j'avais bien passé les deux premiers degrés, j'étais déclaré admissible avec le numéro 220 ; malheureusement pour moi, l'État n'avait besoin cette année-là que de cent quatre-vingts sous-lieutenants.

Je me hâte d'ajouter que ce presque succès ne doit point m'être imputé à mérite ; j'avais fait tout ce qu'il fallait pour être refusé net à la première épreuve ; en fait d'examens, un peu d'intelligence, pas trop de timidité, et beaucoup de chance, c'est sinon tout, du moins beaucoup.

Pour ne pas trop m'appesantir sur mes débuts, je passerai sur les réflexions que me suggérait cette sorte d'antagonisme entre mon père et mon tuteur au sujet du choix de la carrière vers laquelle tous deux voulaient me pousser.

L'échec que je venais d'éprouver, après deux années d'études spécialement consacrées aux mathématiques, fit craindre à mon grand-père des non-réussites successives, conséquemment une perte de temps et d'argent.

J'allais atteindre ma vingtième année ; on sait que, passé cet âge, il faut, pour se présenter de nouveau aux examens pour l'école, avoir préalablement contracté un engagement, s'être fait soldat.

Pour chercher à atteindre l'épaulette d'or, je dus penser à porter d'abord les épaulettes de laine; ceci demandait de la réflexion ; aussi, pour ne pas prendre sous sa seule responsabilité une détermination aussi grave, mon tuteur m'envoya passer les deux mois de vacances près de mon père, à Alger.

Je partis muni d'un très-léger bagage, mais bourré de toutes sortes de recommandations sur la manière dont je devais me conduire près de l'auteur de mes jours, recommandations que, bien entendu, je me hâtai d'oublier dès la première étape.

Nous étions au mois d'août de l'année 1851 ; mon voyage ne fut marqué par aucun incident; il en devait être autrement de celui que je devais accomplir huit mois plus tard, mais n'anticipons pas.

Mon père me reçut fort bien ; je m'attendais à des reproches, à des récriminations, à des discours dans le genre de ceux que me faisait mon grand-père, il n'en fut rien ; autant ce dernier était prodigue de ces sortes d'allocutions, autant le premier en était avare.

Chaque fois que mon père avait ou croyait avoir à se plaindre de moi, sa physionomie seule l'indiquait, il gardait pendant des journées entières le mutisme le plus absolu; le méfait prenait-il une certaine proportion, je m'apercevais de son mécontentement à ceci qu'il me parlait à la troisième

personne, quand il avait à m'adresser la parole.

Quelques années après la mort de ma mère, mon père s'était remarié, et Je dois dire assez mal remarié ; j'avais donc une belle-mère, qui, comme toutes ou presque toutes les belles-mères, joignait à une humeur des plus acariâtres, une absence complète d'éducation et d'instruction. Une fois, débarrassée des soins du ménage, elle ne savait plus que faire pour employer le reste de sa journée, elle ne lisait pas, ses parents ayant négligé de lui apprendre l'*a b c d* ; elle ne s'occupait pas de travaux d'aiguille, faute de savoir par quel bout on tenait ce petit instrument ; elle était désœuvrée, oisive, ennuyée et par suite ennuyeuse, quinquiseuse, grincheuse.

Mon père, attaché au barreau d'Alger, passait ses matinées dans son cabinet et ses après-midi au tribunal.

La société de ma belle-mère, société habituelle, de tous les instants, se composait donc de sa bonne, et Dieu sait ce que vaut ce genre de bipède ! elle avait aussi sa coiffeuse, sorte de marchande à la toilette, figaro femelle, qui savait se faire payer à beaux deniers comptants les services en tous genres qu'elle rendait à ses pratiques.

Il y avait bien par-ci par-là quelques soi-disant dames qui venaient en visite, mais le nombre en était restreint ; l'Algérie en était encore à cette époque où l'on disait d'elle que ses hommes étaient sans honneur, ses fleurs sans odeur, ses fruits sans saveur et ses femmes sans pudeur ; le dicton était peut-être sévère, mais il n'était pas injuste.

Je me trouvais donc, pendant les deux mois que je passai à Alger, entre -non père présent aux heures des repas et ma belle-mère présente, hélas ! toute la journée.

Il arriva ce qui devait arriver : Je fis mon possible pour être partout excepté à la maison, ce qui me donna immédiatement la réputation de coureur.

Plus je sortais plus je trouvais au retour mine renfrognée, et plus je trouvais ce genre d'expression sur la physionomie de ma belle-mère plus je me bâtais de sortir, cercle vicieux des résultats duquel je m'inquiétais peu.

Cependant l'orage s'amoncelait, j'en suivais les signes précurseurs, et la marche ascendante de la tempête était jalonnée par ces mille tracasseries

dont se montrent prodigues les belles-mères envers les enfants d'un autre lit; mais je dois à la vérité d'ajouter que, si les belles-mères sont en général revêches, acariâtres, horripilantes, la mienne en ce genre d'agrément était passée maîtresse.

Heureusement pour moi, j'avais une sœur, nouvellement mariée, qui ne demeurait pas très loin, chez laquelle j'allais me distraire des innombrables ennuis éprouvés sous le toit paternel.

Le soir, il m'était permis de sortir jusqu'à dix heures seulement ; vainement avais-je, sous le prétexte de ne déranger personne, demandé qu'on voulût bien me confier une clef de l'appartement; je trouvais toujours en rentrant l'œil d'Argus de ma belle-mère; qui, le lendemain matin, faisait à son mari le rapport de mes entrées et sorties.

Une chose à laquelle je n'ai jamais rien compris, cette belle-mère qui, par tous les moyens possibles me rendait la vie désagréable, avait, par moment, pour moi, des élans de tendresse extraordinaire.

Ce qui avait surtout le talent de me faire bondir, c'est que plus elle me desservait auprès de mon père, plus elle était, désobligeante à mon égard et plus, devant le monde, elle affectait les sentiments affectueux, les marques d'amitié, de telle sorte que si je me fusse plaint des procédés dont j'étais l'objet de sa part, j'aurais infailliblement passé pour un monstre d'ingratitude, un effronté menteur.

Les jours succédaient aux jours uniformément ennuyeux et c'était avec une réelle satisfaction que je voyais approcher la fin du mois de septembre, époque de mon retour en France.

Je n'avais plus que huit jours à attendre, lorsqu'un soir le hasard voulut qu'avec le premier clerc de l'étude, jeune homme de mon âge à peu près, nous allassions dans une sorte de café-concert, le seul établissement de ce genre à . Alger.

Si je raconte cette soirée, c'est qu'elle eut une immense influence sur ma vie.

J'avais déjà fréquenté *la Perle*, tel est encore aujourd'hui le nom de cet établissement lyrique ; j'en connaissais, au moins de vue, toutes les coryphées ; mais, ce jour-là, j'y vis pour la première fois une femme que je n'avais encore rencontrée nulle part, voire même dans les endroits où l'on trouve ordinairement ces artistes de trentième ordre, c'est-à-dire dans

les bals publics, restaurants et cafés plus ou moins ombragés des environs de la capitale algérienne.

Pourquoi, dès que je l'aperçus, mes yeux ne s'en détachèrent-ils plus? Pourquoi, lorsque vint son tour de chanter et qu'elle s'avança vers la rampe, me sentis je pris d'une de ces émotions qui ne se peuvent décrire? Pourquoi lorsque, la romance terminée, je la vis descendre de l'estrade et commencer la quête traditionnelle, sentis-je les battements de mon cœur redoubler? Explique qui voudra ce phénomène psychologique.

Chose étrange! depuis cette époque, elle m'a bien des fois raconté qu'elle m'avait pour ainsi dire pressenti; cent autres m'avaient précédé, elle les avait vus sans les regarder, moi, elle m'avait regardé et vu.

Lorsque, son plateau à la main, elle s'approcha de la table où j'étais assis, en face de je ne sais quelle consommation, je me sentis si troublé, que déposant mon offrande, j'allais dire mon aumône, ma main trembla et je ne pus trouver une parole, je la fixai on plutôt je la dévorai des yeux, c'est à peine si j'entendis le « merci monsieur. »

Ce merci. elle l'avait répété pendant la quête autant de fois que s'était manifesté la générosité du public et cela avec le même sourire stéréotypé sur les lèvres, le même pour tous, à moi elle ne sourit pas, mais droite; sérieuse et ses yeux dans les miens, elle semblait attendre, tandis que moi, passant du rose à l'incarnat le plus vif, tremblant, gauche, stupide. j'attendais quoi? Je n'en sais rien.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce jour-là ou plutôt ce soir-là, je ne rentrai qu'à minuit; ma belle-mère pouvait m'attendre et me faire des reproches, il s'agissait bien d'elle en vérité.

La soirée terminée, je courus à la porte de sortie des artistes, le mot est flatteur; je la vis passer, elle était seule; je la suivis, oh! de bien loin; elle entra rue de la Marine dans la maison aux Balcons, ainsi nommée parce qu'à tous les étages se trouve un balcon, et cela tant sur la rue que sur la façade opposée qui donne sur la mer.

Je me plantai sur le trottoir d'en face et j'attendis, quoi encore? Ah cette fois je le savais bien; je voulais m'assurer à quel étage elle demeurerait et surtout si, les persiennes n'étant pas fermées, je verrais à travers les vitres se projeter une ou deux ombres.

Mon attente fut courte, les fenêtres du troisième étage s'éclairèrent,

au mouvement de va-et-vient je pouvais suivre les moindres mouvements ; elle ôta son chapeau, son mantelet; un moment je fus près de me trouver mal, tout mon sang afflua au cœur, je me sentis pâlir, j'avais vu distinctement deux ombres, je m'appuyai à un pilier des arcades, mes artères battaient, battaient à me faire croire qu'elles allaient éclater ; oh ! que j'ai souffert pendant trois minutes ! impossible de douter, il y avait deux personnes dans l'appartement.

Je regardais toujours, mon œil aurait voulu percer l'épaisseur du mince rideau qui m'empêchait de distinguer.

Fou, me disais-je, triple niais qui crois qu'une chanteuse de café n'est pas toujours deux ! Allons, ton roman est fini, va recevoir la semonce paternelle ; va, tu n'es qu'un sot. Mais je restais, j'étais cloué et j'y serais encore, quand tout à coup la fenêtre s'ouvrit et je vis... une affreuse vieille, qui, se penchant au dehors, ferma les persiennes; c'était, je l'ai su le lendemain, la madame Pipelet, le cerbère femelle de la maison.

Je repris le chemin de la rue Bab-az-Oun où j'habitais, ma belle-mère vint m'ouvrir. « Il est bien tard, » lui dis-je, en voulant l'embrasser pour me donner une contenance.

— Comment donc, il est au contraire de bonne heure, une heure du matin vient de sonner.

Elle avait presque eu de l'esprit ; c'était la colère.

Je m'excusai de mon mieux et j'allai dans le petit trou noir qui me servait de chambre à coucher, rêver à celle que, je le sentais bien, j'aimais comme je n'avais jamais aimé.

Le reste de la nuit j'y pensai ; je formais mille projets plus extravagants les uns que les autres. je n'avais plus que huit jours à passer à Alger, je voulais reculer mon départ. Comment faire ?

Une idée lumineuse ou que je croyais telle me traversa l'esprit; elle était absurde, aussi m'y arrêtai-je, la voici :

Éclairé par le Saint-Esprit, je me sentais un immense désir d'être avocat ; foin de l'état militaire, ce métier tout grossier où rien n'est laissé à l'intelligence, où on obéit à la manière des automates, où la moindre velléité d'indépendance est traitée d'insubordination et d'indiscipline ; vive la profession de défenseur de la veuve et de l'orphelin !

Mon père, enthousiasmé de me voir abonder dans son sens, me gardait

près de lui ; je faisais mon droit, tout en travaillant dans son étude ; la théorie et la pratique en même temps, c'était pour le mieux. J'allais tous les ans passer mes examens à la faculté d'Aix. J'étais licencié, puis docteur en droit, je débute au tribunal, je me posais ; puis, enfin, pour couronner l'édifice, je succédais à mon père dans son office de défenseur près la cour impériale d'Alger.

Perrette et son pot au lait en action.

En tous cas, ce n'était pas trop mal imaginé ; mon rêve se continuant, j'allais dès le lendemain trouver mon père, lui faisais part de cette conversion miraculeuse : alors j'évitais les remontrances pour ma fugue de la veille, ma belle-mère en était pour ses frais de rapport, mon père, au septième ciel, tuait le veau gras, moi je ne partais plus, et ... je coulais près de celle que je n'avais vue qu'une fois, à qui je n'avais pas même adressé la parole, des jours tissés d'or et de soie.

Hélas ! hélas ! qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ! Je proposai, mon père disposa.

J'avais compté sans l'immense désir de ce dernier de ne pas s'embarrasser de ma personne.

Je voulais faire mon droit, c'était parfait ; mais je le ferais à Paris. J'eus beau faire, beau dire, je n'obtins rien ; je fis valoir que j'apprendrais avec plus de fruit en travaillant comme clerc dans son étude, dirigé, guidé par lui, tandis qu'à Paris, les cours sont souvent délaissés pour la Chaumière ou Bullier ; j'allai jusqu'à insinuer, *horresco referens*, que je serais heureux de me rapprocher du toit paternel, après en avoir été vingt ans éloigné. Je tournai au sentiment, je devins vertueux, je trouvai presque une larme rien ne fit.

Ma belle-mère, qui assistait à l'entretien, ne cessait de me regarder ; je voyais à son regard scrutateur qu'elle n'était pas dupe de mes sentiments filiaux ; elle avait un petit air goguenard qui me déplaisait fort ; il est vrai que, si au lieu de jouer la comédie, j'avais été sincère, elle n'y eût pas cru davantage ; elle avait, entre autres qualités, celle de ne croire à rien de ce qui vient du cœur. C'est au point que, voyant un jour ma sœur embrasser mon père, elle demanda gravement si on aurait bientôt fini cette fricassée de museaux.

Quant à mon père, il fit un véritable plaidoyer, et me prouva, comme

deux et deux font six, qu'en retournant auprès de mon tuteur tout était pour le mieux.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si je ne fus pas absolument persuadé que retourner à Paris près de mon grand-père était ce qu'il y avait de plus convenable, il devint clair pour moi que je lui étais à charge et que, se reposer sur autrui du soin de m'élever et de veiller à mon éducation était chez lui une volonté bien arrêtée.

Et qu'on vienne me parler de la voix du sang. Allons donc !...

C'était bien convenu, je devais partir. Je partirais, mais j'avais une semaine tout entière devant moi.

Je savais que tous les jours, à midi, il y avait à *la Perle* répétition générale; aussi, dès que le déjeuner fut terminé, je m'esquivai sans rien dire et me dirigeai vers la galerie Duchassaing, où se tenait le café chantant. Celle qui, depuis la veille, occupait toutes mes pensées, s'y trouvait déjà, et, pendant qu'elle répétait une romance alors en vogue, j'appelai un garçon de l'établissement et me fis donner, grâce à un généreux pourboire, tous les renseignements à sa connaissance.

J'appris que Mme. P... n'était engagée que depuis quelques jours ; chanteuse de café n'était point son métier : modiste, au coin du passage de la Régence et de la rue Mahon, elle avait fait de mauvaises affaires et ne cherchait, en montant sur les planches, qu'à gagner assez pour remettre à flot sa barque en dérive ; quant à son passé ou à son présent, mon officieux en tablier blanc n'en connaissait absolument rien ; « mais, me disait-il, si monsieur veut en savoir davantage, les voisins s'empresseront de le satisfaire, surtout s'ils ont matière à médisance. »

Je goûtai ce conseil plein de sens et résolus d'en faire mon profit.

S'il est difficile de parler à une femme pendant la soirée, alors qu'une des conditions tacites de son engagement l'oblige à sauvegarder les apparences, être agaçante avec le public, attirer chacun, sourire à tous en général, à personne en particulier, par contre, à la répétition, où ne se trouvent, pour ainsi dire, que les initiés, les intimes, la chose est plus facile ; ces dames se mêlent au commun des mortels et laissent au vestiaire, pompeusement décoré du nom de foyer des artistes, avec leurs oripeaux, le décorum officiellement obligatoire de par la préfecture de police (bureau des mœurs).

C'est à la répétition que prima donna du tréteau et gandin, tous deux faisant la roue, offrent aux yeux de l'observateur ces types si bien décrits par Murger.

Pour moi, bien qu'arrivé avec des airs et des intentions donjuanesques, néologisme qui rend assez bien ma pensée, je ne fus pas plutôt en présence de celle que, décidément j'aimais, que toutes les belles phrases préparées, s'envolèrent et que, bêtement, je ne trouvai rien de mieux à lui dire que la complimenter sur sa voix.

Décidément, j'étais stupide, je le sentais, et plus je pressais ma cervelle pour en faire sortir autre chose qu'un lieu commun, moins je trouvais.

Les femme ont sur nous cet avantage qu'elles Conservent leur présence d'esprit; je ne dis pas leur sang-froid, car ce fut avec une émotion vraie qu'elle me répondit :

— Ce n'est pas cela que vous vouliez me dire.

— C'est vrai; mais ce que je veux vous dire, ce n'est point ici que je le dirai, ce sera, chez vous, si vous voulez bien me recevoir.

Et elle de sourire.

— Oh ! oh ! c'est aller bien vite.

— C'est que je suis pressé : je pars pour France dans huit jours.

Sa figure devint sérieuse, et me serrant la main

— Soit, dit-elle; une demi-heure après la répétition; venez rue de la Marine, Maison aux Balcons, au troisième, je vous attendrai.

Ma figure dut alors exprimer bien vivement tout le bonheur qui s'empara de moi, car :

— Pauvre enfant ! reprit-elle avec une expression que je ne saurais rendre, je ne puis être votre maîtresse, d'abord parce que je ne suis pas libre, puis, ne partez-vous pas dans huit jours ?

Que vous dirai-je maintenant ? A l'heure dite, j'allai chez Mme. P... ; toute la journée j'y restai, le lendemain j'y retournai, et de même les jours suivants, mais en tout bien tout honneur, je le jure.

Oh ! ne riez pas ; n'ai-je pas dit que j'aimais !

Non, elle n'était pas libre au moment où elle me le disait; mais trois heures après elle l'était.

Que faisais-je donc pendant les heures passées chez elle ? Rien, en

vérité; mais ce rien me suffisait. Par ce rien j'étais heureux; elle ; à moitié couchée sur son divan, moi à ses pieds, ma main dans sa main, mes yeux dans ses yeux, je lui disais. Je t'aime, je n'ai aimé que toi, tu es mon premier, tu seras mon seul amour; je reviendrai pour t'aimer, être à toi, à toi seule.

— J'attendrai, mais je ne te crois pas ; enfant, tu es de bonne foi. Oh ! tu m'aimes véritablement, je le sais, mais dans un mois tu penseras moins à ton Euphémie, dans trois mois tu auras oublié celle qui, je te le jure, t'aimerait bien cependant; enfin, tu le veux, essayons.

Et les heures s'écoulaient, et les jours se suivaient, et ... vint enfin le jour fatal, l'heure, que dis-je, la minute, la seconde où il fallut, dans un dernier baiser, se dire un dernier adieu.

Ma plume se refuse à décrire cette angoisse qui serre le cœur à la dernière pression de mains, ce déchirement qui accompagne la dernière étreinte ; extrême joie comme extrême douleur, je te ressens, mais je ne puis t'exprimer.

Je pleurais, je sanglotais, je ne pouvais m'arracher de ses bras, le temps s'écoulait, mon père m'attendait pour m'accompagner sur le bateau; il fallait partir.

— Adieu, non, au revoir, à bientôt, lui criai-je ; coûte que coûte, n'importe comment, je reviendrai. Et d'un bond je me trouvai dans la rue; cinq minutes après j'entrais chez mon père.

On était à table; fatiguée de m'attendre, ma belle-mère avait fait servir.

Midi sonna ; de la fenêtre du salon on voyait le panache de fumée qui s'élevait du bateau sur lequel j'allais m'embarquer ; nous partîmes.

Pour aller de la rue Bab-az-Oun au quai, il fallait passer par la rue de la Marine ; à cette époque le nouveau port n'existait pas.

Arrivé à la maison au Balcon, je levai la tête, elle était à sa fenêtre, guettant mon passage; elle pleurait ; trois fois je me retournai, trois fois je vis ses doigts se porter à ses lèvres, derniers baisers à l'ami qui s'éloigne.

Un batelet nous conduisit à bord, mon père m'adressa mille exhortations que je n'entendis pas, ma belle-mère me recommandait de bien veiller à mes bagages, la cloche, signal du départ, se fit entendre, j'embrassai

mes parents et vite je courus à l'arrière.

Elle était montée sur la terrasse de la maison, je la vois encore avec son ombrelle bleue, Ouaitte, sa petite épagneule, à côté d'elle; elle agitait son mouchoir, et moi, seul au milieu de ce tohu-bohu qui accompagne le départ, je la regardais.

Je ne pouvais distinguer ses traits chéris, peu importe, son image était gravée dans mon cœur.

Oh ! comme je souffrais à cette pensée que je la quittais pour si longtemps ; je ne voulais pas pleurer et les larmes m'étouffaient.

Non, me disais-je, ce n'est pas possible, ne, plus la voir, demain, ce soir, être loin, m'éloigner et pour des jours, des mois ; non, mille fois non, j'en mourrais ou je deviendrais fou, il est temps encore et déjà je me dirigeais vers l'échelle du bord, je voulais débarquer, courir à elle, lui dire : Me voilà, j'ai voulu partir, je n'ai pas pu, prends-moi, fais de moi ce que tu voudras, ton chien, ta chose, mais emmène-moi, je ne puis te quitter, j'ai essayé, c'est impossible, cache-moi ; viens, allons ailleurs, partons, loin, bien loin; je quitte tout, c'est toi que je veux, je t'appartiens.

Heureusement pour ma raison qui s'égarait, le bateau partait, l'échelle était levée, je tombai anéanti sur un banc, et la tête entre mes mains, je m'abîmai dans ma douleur.

Pendant plus de deux heures je fixai l'endroit où peu à peu s'était évaporée son image adorée.

J'étais seul, bien seul.

N'est-ce pas que j'ai bien, souffert ?

## CHAPITRE II

Je commence mon droit. — Un répétiteur peu consciencieux. — Escapades nocturnes. — Le bal de l'Opéra. — Souper chez Frascati. — Le gage. — Le vase déborde. — La dernière sermonce. — Départ définitif. — Les adieux de mon tuteur. — Cinq jours à Marseille. — Arrivée à Alger. — Une froide réception. — Le magasin de modes transformé en boutique d'apothicaire. — Me voilà soldat.

Aussitôt débarqué à Marseille, mon premier soin fut d'entrer dans un café et d'écrire à Mme. P... une longue lettre de huit pages; que de choses à lui dire depuis quarante heures que je l'avais quittée.

Insensible à tout ce qui n'était pas elle, mon esprit n'avait qu'une préoccupation, trouver un moyen pour me rapprocher d'elle.

Cela dura trois mois, et peu à peu, le temps, ce grand soporifique aidant, mes idées prirent un autre cours.

Dès mon arrivée à Paris, je fis part à mon grand-père du changement qui s'était opéré dans mes goûts; j'appuyai sur ce fait, que mon père serait heureux de me voir endosser la robe de l'avocat; je m'étendis complaisamment sur l'immense avantage de trouver à un moment donné, une étude toute faite et tout achalandée; j'allai jusqu'à citer le *Cedant arma togæ* de Cicéron; bref, il fut convenu que je prendrais ma première inscription.

Au début, tout alla bien; je travaillais d'arrache-pied, soutenu que j'étais par l'idée de passer avec succès mes examens de fin d'année, pour aller ensuite à Alger à l'époque des vacances.

Tous les matins, je partais de chez mon tuteur avec quarante sous dans ma poche, somme jugée suffisante pour subvenir à ma dépense.

En omnibus à l'aller, pedibus au retour, il me restait largement de quoi contenter mon estomac, et même, pourvu que l'extra ne se renouvelât pas trop souvent, consommer chez la mère Moreau, la prune traditionnelle, en compagnie de camarades aspirant, comme moi, de parler plus tard à tort et à travers, pour persuader à des juges, aux trois quarts endormis, que blanc est noir et *vice versa*.

J'avais à passer mes après-midi chez un sieur Châtel, sorte d'étudiant de dixième année, qui, sous le prétexte de travailler pour entrer dans le professorat, coulait des jours accidentés de haut et de bas, suivant que les répétitions donnaient ou ne donnaient pas.

Mon tuteur n'avait décidément pas la main heureuse dans le choix de ceux qui, moyennant salaire, et salaire élevé, acceptaient la lourde charge de m'apprendre grec, latin, mathématiques et pandectes.

Ce répétiteur ne me faisait rien répéter du tout ; les deux heures que je passais chez lui, à la sortie du cours, étaient employées à noircir, le plus artistement du monde, ce petit récipient en terre plus ou moins poreuse, bourré de feuilles hachées de la plante importée par l'ambassadeur Nicot, plante d'un revenu pour l'État de je ne sais trop combien de millions.

Mon grand-père, veuf depuis longtemps, avait, pour se créer un intérieur, épousé l'année précédente une femme d'une cinquantaine d'années ; il en avait soixante passées.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les motifs qui le poussèrent à cette tardive détermination étaient sérieux ; j'avais vingt ans, mon éducation touchait à sa fin ; il allait se trouver complètement seul, sa vue s'affaiblissait de plus en plus, et déjà il ressentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter.

Mme. L... avait encore sa mère. Notre intérieur, si froid et si triste, s'était quelque peu désassombri ; je dis quelque peu, car si la présence d'une femme anime, éclaire, vivifie, faut-il encore qu'elle soit jeune et jolie. Ma belle-grand-mère n'était ni l'un ni l'autre ; quant à ma belle bisaïeule, elle était ce que sont toutes les femmes qui ont atteint la nonantième année.

Mme. L..., femme d'un grand sens et du meilleur monde, avait amené avec elle ses amis, je veux dire ses vieux amis, de sorte que le salon de mon grand-père se composait uniquement de personnages compassés,

dont beaucoup avaient assisté aux horreurs de 93, et dont quelques-uns aimaient à raconter les anecdotes grivoises de la fin du règne de Louis XV.

Je laisse à penser la gaieté qui régnait au milieu de ce salon transformé en cabinet des antiques.

Nous occupions, rue de l'Arcade, un fort bel appartement. Ma chambre, vraie chambre de garçon, avait été prise sur les mansardes destinées aux domestiques ; elle était desservie par l'escalier de service, circonstance que je mis à profit pour mes expéditions nocturnes.

Tandis que mon tuteur me croyait plongé dans les steppes arides du Code, je galopais depuis longtemps aux accords entraînants de Musard.

Oh ! oui, je le regrette ce temps où, tremblant d'être surpris, je descendais en tapinois mes six étages ; quand je passais devant la porte de la cuisine, comme je me faisais léger, comme je retenais mon souffle ! Et puis il fallait traverser la cour, autre crainte ; des fenêtres de la salle à manger, je pouvais être vu, et le concierge, cet Argus aux cent yeux, que d'attention ne fallait-il pas pour éviter d'être aperçu par lui ! Aussi, que de bassesses, lorsque, supposant que j'étais découvert, je passais chapeau bas, me faisant bien petit devant ce maître du cordon, prenant ma voix la plus aimable pour lui crier : « Cordon, s'il vous plaît ! »

Mais, une fois dehors, quelle ivresse, quelle joie, quel délire ! J'étais libre ! Vite, le cigare aux lèvres, la tête haute, j'allais sur le boulevard des Italiens faire parade de mes vingt ans sonnés ; je faisais la roue, lorgnant, d'un air fat, les belles de nuit de la rue du Helder ; à tous je semblais dire : Mais admirez-moi donc ! Je vais prendre ma maîtresse, je vais au bal de l'Opéra, j'irai, souper !

Oh ! oui, je le regrette, ce temps, âge heureux des illusions !

On croit à la femme qui vous dit : « Je t'aime ! » On croit à l'ami qui vous dit : « Compte sur moi. »

L'avenir est là, devant vous ; mais à quoi bon y songer ? N'a-t-on pas le présent, et le présent est si beau !

Je n'avais qu'une seule préoccupation me procurer l'argent indispensable pour subvenir aux plaisirs pour lesquels j'éprouvais une soif inextinguible.

Mon grand-père, homme d'ordre s'il en fût, me remettait tous les

dimanches matin, une pièce de cinq francs, grosse somme à laquelle venait s'ajouter ce que j'économisais sur les deux francs quotidiens dont j'ai parlé plus haut.

Hélas ! tout en me contentant d'un déjeuner à treize sous, rue de la Harpe, tout en n'employant que mes jambes à l'aller comme au retour, dans le trajet de la rue de l'Arcade à l'École de droit, c'est tout au plus si le samedi, ma bourse contenait la modique somme de dix francs, juste le prix du billet d'entrée au bal de l'Opéra.

Il fallait un costume, des gants, de quoi subvenir aux quelques verres de punch, indispensables réparateurs des forces épuisées par ce violent exercice, qui consiste à se trémousser pendant cinq heures d'horloge, comme un diable dans un bénitier, en compagnie des dominos et débardeurs dont le gosier est toujours sec, le palais desséché, l'estomac vide comme le tonneau des Danaïdes.

Et Frascati, qui vous attire par sa brillante illumination et ces appétissantes et apéritives odeurs qui, des soupiraux des cuisines, viennent à la sortie du bal assaillir votre sens olfactif.

Le Pactole n'y suffirait pas, et cependant l'ange très déchu qui se penche à votre bras aiguise déjà ses petites dents de chien.

L'amour-propre, doublé d'un appétit féroce, vous fait une obligation, un devoir, d'offrir à votre adorable adorée le perdreau traditionnel, accompagné d'huîtres, le tout arrosé d'un sauternes douteux, d'un bordeaux problématique.

Hélas ! hélas ! le quart d'heure de Rabelais ne se fait pas attendre, et pour peu que sur la table de votre souper ait apparu ou plutôt disparu un échantillon de la veuve Clicquot suivi d'un bol à la flamme bleuâtre ; oh ! alors, combien vite tombe votre gaieté puisée au fond de la bouteille, alors que se dresse la tête de Méduse de l'addition, dont le total effroyable est si peu en rapport avec le contenu de votre bourse !

Horrible moment que celui, où, contraint de garder un visage riant, vous allez, la note à la main, faire à la dame de comptoir le fatal aveu de L'immense disproportion qui existe entre le doit et l'avoir et demander qu'il vous soit permis de laisser en gage une bague, une épingle, une montre, souvenir peut-être d'une mère qui n'est plus, présent d'une sœur le jour de votre fête.

Regardez-vous dans la glace, pendant votre humble supplique et descendez en vous-même, pierrot honteux, pantin aux abois, pailleuse près de pleurer ; n'est-ce pas que vous voudriez être à cent pieds sous terre et que vous jurez, quoique un peu tard, qu'on ne vous v prendra plus ?

Et demain, si l'on s'aperçoit du bijou absent, il faudra mentir, inventer un prétexte, et comment vous procurer les quelques louis qui vous manquent, car c'est demain qu'il faut vous exécuter ?

Heureux, bienheureux que vous êtes, vous qui avez encore votre mère, vous irez la trouver, vous avouerez votre faute ; entre deux larmes elle paiera vos folies, la sainte et digne femme, et ces deux larmes feront, pour vous ramener dans le droit chemin, cent fois plus que toutes les mercuriales, que toutes les sermons d'un tuteur.

Donc, j'avais à la suite d'une, de ces orgies où follement ou plutôt bêtement, j'enterrais santé, argent, dignité de moi-même, laissé en gage une montre qui ne m'appartenait même pas ; il s'agissait d'une trentaine de francs.

Les demander à mon tuteur, je ne l'aurais jamais osé, les emprunter à un ami était peine inutile, j'avais peu à peu épuisé leur obligeance ; vendre livres ou habits, il me restait le strict nécessaire.

Personne, heureusement, ne s'était aperçu de la disparition de ma montre ; nous étions en février, ma redingote pouvait donc être boutonnée sans attirer l'attention.

Rentré à six heures du matin, j'avais eu la mauvaise chance de rencontrer la bonne dans l'escalier, je craignais une indiscretion de sa part ; je me couchai sans pouvoir m'endormir, tant j'avais l'esprit préoccupé de savoir comment je me tirerais d'embarras.

A huit heures, je descendis pour faire, comme d'habitude, le premier repas en famille ; madame L... fit la remarque que j'avais l'air fatigué, sa mère appuyait le dire de sa fille, mon pauvre grand-père m'engagea à ne pas travailler aussi tard.

Confus, je me taisais, mais je me sentais passer par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, j'en étais à me demander si on ne se moquait pas de moi.

De la part de Madame L..., je suis certain qu'elle ne croyait pas à un excès de zèle pour l'étude, mais mon tuteur, comme toujours, était sérieux,

sa quiétude n'était pas simulée, il ne savait rien, n'avait pas le moindre soupçon.

J'étais tranquille d'un côté, mais ces maudits trente francs qu'à tout prix je devais me procurer le jour même ?

J'avais une tante, une sœur de ma mère, excellente femme qui ne se montrait pas intraitable et pardonnait volontiers les peccadilles de jeunesse, en tant qu'elles ne dépassaient pas une certaine mesure.

J'allai la trouver, lui exposai, avec mille circonlocutions, la fâcheuse position où je m'étais mis, et, faisant force promesses de ne plus recommencer, j'obtins ce qu'il me fallait pour dégager ma montre.

Cette leçon me profita-t-elle ? Oui pour le présent, non pour l'avenir.

Le temps s'écoulait et je n'étais guère plus avancé au bout de six mois que le jour où, pour la première fois, je franchissais le portail de l'École de droit.

Les dettes contractées restaient impayées, mes livres avaient quitté ma bibliothèque pour la boutique du bouquiniste, mes habits s'étaient étalés sur le dos de n'importe qui, après avoir passé par les mains du marchand ambulant ; un jour, c'était une épingle à cheveux trouvée sur mon oreiller par ma vieille bonne Joséphine, chargée de mon ménage, et le dieu du silence ne recevait guère ses hommages, ou bien c'était le cerbère de la maison qui, au mépris de mes salutations empressées, s'était plaint de ce que je ne rentrais pas toujours seul ; ma santé était l'objet des remarques aigres-douces des parents et amis.

La mesure était comble, le vase trop plein déborda, une goutte d'eau suffit ; voici la goutte d'eau.

Nous étions au mois de juin, aux plaisirs bruyants de l'hiver avaient succédé les paisibles et moins coûteuses distractions de l'été.

Parmi ces dernières, il en était une que j'affectionnais particulièrement : la promenade sur l'eau ; ce fut ma perte.

Un jour, j'étais parti comme d'habitude pour le quartier latin, le hasard voulut que je fisse la rencontre d'un mien ami, grand amateur du canotage, comme moi préférant la belle nature à l'enceinte enfumée de la salle de cours et le banc des rameurs à ceux de l'école.

Je me laissai facilement persuader que le temps était beau, la brise

fraîche et les flots de la Seine d'un bleu tout azuré.

Nos deux bourses réunies pouvaient subvenir et au delà à une friture pour quatre.

Une heure après la rencontre, nous étant dédoublés, nous montions en wagon à destination d'Asnières, délicieux village cher aux canotiers, dont le bal offrait; trois fois par semaine, ses plus ombreux bosquets aux amateurs de la chorégraphie transcendante.

Canoter, déjeuner, recanoter et dîner, puis clore une journée si bien employée par une présence des plus actives dans le temple de Terpsychore, ainsi se passa cette journée qui devait être la dernière de ma vie parisienne.

Le lendemain, en effet, mon tuteur m'attendait de grand matin et, du plus loin qu'il m'aperçut

— Monsieur, me dit-il; tout a des bornes, même la patience de votre grand-père, que vous n'avez pas craint de lasser; vous avez comblé la mesure : j'ai toujours été un bon père, je ne veux pas devenir un Géronte.

Ma résolution est irrévocablement prise : votre père désormais aura charge de vous, lourde charge ! puisse-t-il mieux réussir que moi !

J'ai la conscience tranquille, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour vous mener à bien, je l'ai fait; Dieu ne l'a pas voulu, sa volonté soit faite !

Embrassez votre grand-père, mon ami, nous allons nous séparer.

A ce langage si simple et si noble, je ne pus résister, je fondis en larmes et me jetai dans ses bras.

— Pleurez, ajouta-t-il, vos larmes effacent bien des choses, votre fond est bon, vous avez du cœur, je le sais, c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. Vous avez besoin, pour être contenu, d'une main plus ferme que la mienne. Faites vos préparatifs de départ; je viens d'écrire à votre père, ma lettre vous précédera. Demain, je vous accompagnerai au chemin de fer, d'ici là, vous irez faire vos adieux à vos tantes ; allez faire vos malles, je crains fort qu'elles ne soient bien légères.

Il savait tout. Je ne répliquai pas un mot. Pour la première fois peut-être je me pris à songer sérieusement.

Je dois à la vérité de dire qu'à mon honneur je ne pensai pas tout d'abord que ce voyage à Alger comblait tous les vœux que j'avais faits

huit mois auparavant.

L'idée de revoir cette femme, que j'avais tant aimée, ne me vint que plus tard ; et puis je sentais bien que l'arrêt prononcé était irrévocable. Mes malles ou plutôt ma malle fut bientôt faite ; je fis quelques visites d'adieu, le lendemain j'étais prêt.

Pendant ces deux jours, mon grand-père fut plus sérieux et plus sombre que d'habitude ; la train partait à neuf heures du soir ; de la rue de l'Arcade à la gare de Lyon, la distance est grande ; je m'attendais à un long discours sur mes fautes passées et la nécessité d'un changement dans ma conduite : rien, pas un mot ; nous arrivâmes à la gare, l'horloge sonnait les trois quarts de neuf heures, c'était quinze minutes encore.

Mon pauvre cœur était bien gros, j'avais le pressentiment que je ne reverrais plus mon grand-père ; je voyais avec effroi l'aiguille s'avancer lentement, nous nous taisions ; je regardai mon tuteur, son visage était contracté ; tout à coup, je vis deux grosses larmes descendre lentement de dessous ses lunettes.

C'en était trop

— Pardonne-moi, lui criai-je en l'embrassant, pardonne-moi, car je t'aime bien.

— Merci, mon enfant, je ne te répéterai pas ce que je t'ai dit tant de fois, je n'en ai ni la volonté ni le temps ; ma seule, ma dernière, ma suprême recommandation, la voici, grave-la dans ton cœur : Tâche, si tu le peux, de devenir un homme, mais surtout et par-dessus tout, que tes fautes ne soient jamais de celles qui font dire de celui qui les a commises : Il a forfait à l'honneur ! Reste honnête.

Neuf heures allaient sonner, il me serra à m'étouffer ; au moment d'entrer dans la salle d'attente, je me retournai pour le regarder encore une fois, une dernière fois, il me fit signe de la main et j'entendis son dernier mot dans un sanglot : Reste honnête !

Eh bien, j'éprouve une immense joie à le répéter ici, je n'ai jamais manqué à l'honneur et je n'y manquerai jamais.

Une fois parti, je compris tout ce que, je perdais en m'éloignant de celui qui, pendant vingt ans, avait pris soin de moi ; je m'abîmai dans une rêverie voisine du désespoir.

Je serais désormais seul, bien seul, car je savais à quoi m'en tenir sur

l'affection qui m'attendait à Alger.

Mon père était presque un inconnu pour moi, j'avais beau interroger mon cœur, je n'obtenais aucune réponse.

Le voyage se passa comme tous les voyages en chemin de fer, où, à moins que le train ne déraile ou que la machine ne saute, les distractions consistent à voir défiler, comme des ombres chinoises, les arbres, les champs; les villages.

Le lendemain soir j'étais à Marseille et je m'installais sur la Cannebière, à l'hôtel des Princes.

Je devais, d'après l'itinéraire tracé, prendre passage sur le premier bateau en partance.

A cette époque, le service entre la France et l'Algérie était fait par je ne sais plus quelle compagnie, dont le directeur à Marseille était un monsieur Alphandery, de qui j'avais plusieurs fois entendu parler chez mon père.

Les courriers avaient lieu tous les cinq jours, mais les départs alternaient entre le port de Cette et celui de Marseille, de sorte que, de chacun des deux points, il n'y avait départ que tous les dix jours ; or, mon grand-père, ignorant cette circonstance m'avait fait quitter Paris le 13, pensant que j'embarquerais le 15, et cette date était justement celle du départ de Cette.

Force me fut d'attendre cinq jours à Marseille. J'aurais pu, il est vrai, gagner immédiatement Cette par la voie ferrée, mais l'idée d'avoir à moi cinq grands jours de liberté complète me souriait et j'attendis.

L'oisiveté est la mère de tous les vices ; j'étais oisif. Marseille offre peu de curiosités au voyageur qui a vingt-quatre heures à dépenser par jour.

Je ne tardai pas à m'ennuyer et, par suite, à chercher à me distraire.

Au même hôtel que, moi se trouvait un individu que déjà j'avais rencontré au café ; il était seul, il s'ennuyait, naturellement nous nous rapprochâmes.

C'était une sorte de commis-voyageur; à cette époque on ne disait pas encore voyageur de commerce. Il pouvait avoir de vingt-huit à trente ans.

Au dîner, nous fîmes mettre notre couvert à la même table, et au

dessert nous étions les meilleurs amis du monde.

Évidemment, il ne valait pas mieux que moi.

Il y avait à peine trois jours que j'avais quitté la maison de mon tuteur, et déjà j'avais tout oublié ! Je sentais sonner dans ma poche une centaine de francs destinés au prix de mon passage, il ne me vint pas une minute l'idée que cette somme épuisée, je me trouverais entre Alger et Paris, à deux cent cinquante lieues de l'un comme de l'autre, sans personne à qui m'adresser.

Que vous dirai-je ? En deux jours ma bourse fut vide, et je devais à l'hôtel où j'étais descendu.

Cette fois la chose était grave et je me pris à réfléchir profondément. Il ne s'agissait plus de trente francs, qu'à la grande rigueur je devais toujours finir par trouver, mais du prix de mon passage, doublé de ma dépense à l'hôtel.

Je ne trouvai rien de mieux que de tirer à vue sur mon grand-père. Pauvre grand-père, toujours lui !...

Poste , pour poste, je reçus deux cents francs, qui, toutes dépenses payées, me faisaient riche de cinquante francs.

Le prix du passage état de quatre-vingt-douze francs en premières, soixante aux secondes et vingt aux troisièmes, c'est-à-dire sur le pont; rien ne m'empêchait de prendre ces dernières places. Oui, mais j'étais décidément fou, fou à lier.

J'allai trouver le Directeur de la Compagnie, M. Alphantery, lui racontai une histoire impossible, et j'obtins, en me recommandant de mon père, défenseur bien connu, de m'embarquer et ne payer le prix du passage qu'à l'arrivée à Alger, et là-dessus, fier comme Artaban, je pris place aux premières !!!...

C'était tout bonnement quatre-vingt-douze francs que mon père allait être tenu de payer.

Cette dernière escapade devait me coûter cher.

J'ai dit qu'une lettre de mon tuteur m'avait précédé ; aussi je ne fus pas plus tôt en présence de mon père, que prenant sur son bureau la lettre explicative de mon envoi inattendu et me la présentant :

— Voici, me dit-il, ce que j'ai reçu ; lisez et vous me direz vous-même quel parti à ma place vous prendriez. Nous verrons si nous sommes

du même avis.

Là-dessus, me tournant le dos, mon père se remit à compulser ses dossiers.

Eh bien ! oui, mon grand-père savait tout, racontait tout ; mes dettes, du moins celles qu'il connaissait étaient payées ; les autres, si autres il y avait, le seraient également ; ma conduite était telle, que renonçant à assumer plus longtemps la responsabilité d'une tutelle dont les résultats étaient si contraires à ceux qu'il avait espérés, il croyait devoir s'en décharger. La plus lourde tâche était terminée ; la position de mon père avait complètement changé et lui permettait, sous tous les rapports (le mot était souligné), de prendre en main la direction de son fils. C'était un devoir, disait-il en finissant, il ne doutait pas qu'il ne le remplît.

Cette lettre lue, voyant que mon père ne paraissait pas disposé à entrer dans aucune explication, j'allai au salon, où je trouvai ma belle-mère qui ne se fit pas faute de me reprocher la nécessité où j'avais mis mon père d'en user, sévèrement avec moi ; mais elle ne s'expliquait pas sur ce qu'elle entendait par : en user sévèrement. J'avoue que je ne m'en doutais pas et je n'eus garde de la questionner.

Son discours, assez filandreux, ne me toucha guère. Je n'avais qu'une préoccupation ; je tremblais de voir arriver l'agent de la Compagnie maritime, et je me demandais à quel degré d'intensité serait poussée la tempête par cet emprunt forcé à la bourse paternelle.

Je savais à quoi m'en tenir sur la générosité de l'auteur de mes jours, et, pour tout au monde, je n'aurais pas voulu assister au coup de tonnerre qui accompagnerait infailliblement la remise de ces malencontreux quatre-vingt-douze francs.

Il y avait déjà deux heures que nous étions débarqués, la venue de l'agent ne pouvait tarder ; ma belle-mère n'avait pas encore fini, je m'abstenais de lui donner la réplique, espérant que, faute d'aliments, le torrent s'arrêterait. Vain espoir, elle allait, elle allait toujours. J'étais sur les épines, je regardais la porte, prêt à m'élancer au premier coup de sonnette.

Enfin, après une grande heure, un siècle, je crus être libre, ma belle-mère s'était arrêtée ; ah bien ! oui, elle respirait voilà tout, elle reprenait haleine pour reprendre de plus belle. Je n'y tenais plus, à tout prix il fallait que je sortisse, le maudit agent allait arriver.

« Ma chère maman, lui dis-je, tu me sermonnerais encore deux heures que cela ne changerait absolument rien à ce qui est ; j'ai des torts, je le sais, je les reconnais, je les déplore, je m'en repens, j'ai la ferme intention de mieux me conduire à l'avenir. Le pardon est une vertu évangélique, témoin la parabole de l'enfant prodigue ; rends-moi l'immense service de faire que mon père pardonne ce qu'il sait de mes fautes et aussi ce qu'il ne sait pas, mais qu'il saura bientôt et je prends l'engagement formel de faire tout mon possible pour n'y plus retomber. »

Était-ce bien dit ? Et pour donner plus de force à mon petit discours et conclure d'une façon touchante, j'embrassai sur les deux joues ma belle-mère, fort étonnée de cette accolade inattendue, et prenant mon chapeau, je cours encore.

Je n'avais pas même pris le temps de changer de vêtement, j'étais en costume de voyage, c'est à-dire assez sale.

Où aller ? Je ne voulais pas rentrer avant deux ou trois heures; mon père était très-violent; je voulais laisser passer la première explosion de la colère.

J'allai d'abord rue de la Marine et m'informai, auprès du concierge, de ce qu'était devenue Mme. P...

C'était toujours la même vieille, qui m'avait si fort effrayé un soir ; elle m'apprit que Mme. P... avait fait de mauvaises affaires, qu'elle était partie depuis six mois pour Blidah ; c'était tout ce qu'elle savait.

Six mois, c'était juste depuis six mois que j'avais cessé de lui écrire; ses trois dernières lettres étaient restées sans réponse.

Cet amour platonique, à cinq cents lieues de distance, n'avait pas tardé à me lasser et depuis...

Cependant il n'était pas complètement sorti, sinon de ma mémoire, du moins de mon cœur, car ce ne fut pas sans une vive émotion que je revis les fenêtres à balcon du troisième étage ainsi que le magasin de la rue Mahon ; seulement, un apothicaire avait remplacé la modiste ; au lieu des élégants chapeaux et des coquettes coiffures qui ornaient autrefois l'étalage, on voyait les instruments de diverses grandeurs dont Argan est poursuivi dans le *Malade imaginaire* ; les pastilles purgatives remplaçaient les rubans et les dentelles, les pois à cautère s'empilaient à la place des plumes d'autruche, les bandages herniaires s'allongeaient derrière la

vitrine en guise de rubans et de légers marabouts.

Oh ! désillusion ! là où jacassaient naguère les sémillantes ouvrières, M. Purgon, ex-interne des hôpitaux, se livre, avec la majesté de tout apothicaire qui se respecte, à la manipulation des produits pharmaceutiques.

Mes deux visites faites aux lieux témoins de mon bonheur passé, je me dirigeai du côté de l'esplanade Bab-el-Oued et, tout en me promenant, je regardais ma montre et voyais avec effroi le moment approcher, où il me faudrait affronter la colère, paternelle.

J'avais beau me dire, qu'au bout du compte, je n'avais ni tué ni volé, qu'on ne me pendrait pas, que tout passe en ce monde, même les moments les plus désagréables, je ne parvenais pas à me donner du courage et j'étais dans un piteux état; vous le croirez sans peine, quand après mille tours et détours, je me décidai à monter l'escalier de la maison Catala où j'allais désormais habiter.

La porte d'entrée restait ouverte toute la journée, à cause des clients qui, à toute heure, avaient affaire à l'étude.

Il était trois heures de l'après-midi ; je me dis que, très-probablement, mon père était à l'audience ; cette idée me rendit des jambes; j'entrai sans faire de bruit, je questionnai la cuisinière. Mon père était absent, je me sentis soulagé d'un poids de cent kilos, j'allai directement à l'étude, et là j'appris du maître clerc, que mon père avait tout d'abord refusé de payer le prix de mon passage, en disant que bien évidemment je le ruinerais, et cela avant six mois, que j'étais un vaurien, un chenapan, un mauvais sujet, un fieffé scélérat...

Je sais tout cela, dis-je au clerc, après ?...

« Après, votre père s'exécuta, sur l'observation que fit sa femme, que vous n'étiez pas majeur et qu'il était responsable de vos actes; il ouvrit sa caisse, en tira quatre-vingt-douze francs qu'il remit, avec force soupirs et malédictions contre un fils dénaturé et jurant que vous ne passeriez pas quarante-huit heures sous son toit. »

Mon père ne s'était trompé que de la moitié; en effet, le 26 juin, c'est-à-dire quatre-vingt-seize heures après, j'étais soldat au 4<sup>me</sup>. peloton du 6<sup>me</sup>. escadron du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, en garnison à Mustapha, à une demi-heure d'Alger.

Et voilà comment, comme quoi et pourquoi, le 26 juin de l'année

1852, ainsi que je le disais au début de cette histoire très-véridique, est pour moi une date que je n'oublierai jamais.

### CHAPITRE III

Mes débuts dans la carrière militaire. — Mon camarade de lit. — Lettres d'un conscrit à ses parents. — La cuisine de l'escadron. — La visite du major. — Mes premiers galons. — Le brigadier d'ordinaire. — Légumes à bon marché. — Expédition de Dra-el-Mizan. — Le frichti. — Un mois à Aumale. — La fièvre. — Retour d'expédition. — La guerre est déclarée. — Ordre du jour. — Mes impressions. — La joie au quartier. — Préparatifs de départ.

Comment se fit mon engagement ? quels en furent les préliminaires ? Je n'en sus jamais rien ; mon père ne daigna pas m'en informer. Pour moi, je ne fis aucune observation ; au mutisme absolu que l'on gardait avec moi j'opposai un silence non moins significatif, et lorsque je fus invité à me rendre à l'intendance militaire, pour signer l'acte d'acquiescement à l'honneur de verser mon sang pour la patrie, je m'exécutai de la meilleure grâce, et le lendemain, à neuf heures, j'étais rendu, ainsi que j'en avais reçu l'ordre, à Mustapha, au quartier de cavalerie, où je fus présenté au colonel du régiment.

Ce colonel était frère du directeur de la banque de l'Algérie, de l'administration de laquelle mon père faisait partie, ce qui m'explique comment toute difficulté avait été aplanie et les formalités d'usage prestement accomplies.

Dire que, lorsque la présentation terminée, je fus conduit, par le capitaine de l'escadron dans lequel j'étais incorporé, au magasin d'habillement pour essayer pantalon de cheval doublé de cuir, veste, tunique et képy, mon cœur ne battait pas un peu, serait mentir.

Passer brusquement de la maison de mon tuteur à la chambrée, du dîner à deux services à la gamelle commune, des soins de la vieille Joséphine à l'astiquage salarié d'un vieux grison chevronné, c'était dur.

Mes débuts ne furent pas absolument couleur de rose, et je ne crois pas superflu de m'y arrêter un instant.

J'avais quelque argent de poche, et je dus, dès le jour de mon arrivée, payer ce que l'on appelle la bienvenue ; je remis, à cet effet, vingt francs à celui que le maréchal des logis du peloton m'avait désigné comme camarade de lit; il en dépensa dix, et garda le reste pour boire à ma santé probablement.

Tout le monde sait que la dénomination camarade de lit vient de ce qu'autrefois on n'avait qu'un lit ou plutôt qu'une galette pour deux, coutume assez désagréable, à laquelle je me serais difficilement habitué. Aujourd'hui, chacun a sa couchette ; elles sont rangées deux par deux, tout autour de l'immense pièce appelée chambrée; il faut être brigadier pour avoir un lit absolument seul.

Je me rappelle que la première fois qu'il fallut me coucher à côté de ce soldat, sans la moindre apparence d'uniforme, je fus pris d'un profond dégoût, et compris seulement alors combien serait rude la vie que, de par la volonté paternelle, j'allais mener désormais.

Je pris mon courage à deux mains, m'introduisis dans les draps en ayant bien soin de me tenir le plus possible près du bord opposé à celui qu'occupait mon camarade obligé ; je fermai les yeux, espérant échapper à cette torture du voisinage tiède et nauséabond d'un homme si près de moi.

A minuit, je ne dormais pas encore.

Oh ! mon grand-père, si tu avais vu combien ton petit-fils souffrait, tu l'aurais pris en pitié.

J'ai, depuis, enduré bien des maux. j'ai eu faim, j'ai eu soif, j'ai assisté à cinq batailles, j'ai eu la main presque gelée au plateau de Balacava, j'ai vu la mort sous sa forme la plus hideuse, lors de l'expédition de la Dombroucha; j'ai escorté à Varna des convois de cholériques, dont un tiers mourait en chemin; eh bien, je ne me rappelle rien d'aussi écœurant que le contact d'un homme nu, et quel homme ?

Mon camarade de lit, très-bon soldat du reste, s'enivrait chaque fois qu'il touchait son prêt, c'est-à-dire tous les cinq jours, sans compter les aubaines que lui procuraient en dehors, tantôt une garde d'écurie hors tour, tantôt une garde de police, tantôt une corvée faite à la place d'un

camarade empêché.

Brosseur d'un sous-officier, il trouva encore la temps d'entretenir mes effets d'armement et d'habillement, moyennant quarante sous par mois et l'abandon de non vin de distribution.

Cavalier de première classe et triplement chevronné, il jouissait de la haute-paie.

J'ai calculé que, par mois, il pouvait se faire à peu près vingt-cinq francs, dont profitait la cantinière, en échange du gros bleu qu'elle lui donnait, à raison de vingt-cinq centimes le litre ; c'était donc, pour trente jours, cent litres qu'il absorbait et payait ; si l'on ajoute à ce chiffre l'argent provenant des décomptes trimestriels, celui qu'il gagnait en employant ses heures de loisir à tirer le soufflet chez un forgeron de Mustapha et les nombreuses bouteilles qu'il savait se faire offrir par les uns ou par les autres, on arrivera à tripler la consommation, ce qui portera son avoir, en fait d'ingurgitation, à la minime quantité de trois cents litres de vin par mois, c'est-à-dire trois mille six cents litres par année, et mon homme avait vingt-six ans de service !...

Il ne fumait ni ne prisait, mais il chiquait et souvent j'ai trouvé cette horrible chose que je ne nommerai pas, tantôt près de mon traversin, tantôt sur la planche où je posais mes effets, et alors la sensation que j'éprouvais au contact de cet objet gluant et froid avait quelque chose de semblable à celle qui doit se produire en mettant la main sur un crapaud.

Jeunes gens qui, séduits par le clinquant de l'uniforme, ne voyez de l'état militaire que le sabre qui bat les mollets, l'éperon qui résonne, le panache ondoyant, le cheval qui piaffe, l'air martial du cavalier à la moustache en croc, à l'air conquérant, à la désinvolture martiale et sur cet extérieur d'argent, d'or et de broderies, pensez à vous faire soldat, allez visiter une caserne de cavalerie, assistez aux corvées, parcourez les chambrées, ne craignez pas de trinquer à la cantine avec le soudard en tenue d'écurie et encore, ceci n'est rien, ce qui est tout, c'est cette complète abnégation de soi-même, ce contact de tous les instants avec des hommes aux allures soldatesques, au langage de palefrenier, cette obéissance passive à des ordres parfois absurdes, grotesques, impossibles, ces mille et une tracasseries d'un bas officier à qui vous déplaitez, parce que, sot et ignorant, il prévoit; qu'avant peu, vous serez son supérieur.

Ah ! s'il ne s'agissait que de parader ou de se battre, je vous dirais : c'est bien, c'est beau, quoique, peut-être, pourrais je trouver quelques arguments en faveur de la vie civile, de la vie de famille.

Mais combien se sont engagés avec des idées de batailles, de victoires, de gloire, cette flamboyante chimère, et ont passé leur sept ans à étriller les chevaux du gouvernement, à user le cuir de leurs culottes sur les bancs des estaminets de garnison.

Les uniformes de la cavalerie surpassent en élégance ceux de tous les autres corps.

Riches pelisses, amples dolmans, légers czaspskas, élégants shakos, casques aux crinières ondoyantes lui ont été prodigués. Le bleu céleste, le gris argentin, le cramoisi, la garance, l'aurore, le jonquille, l'écarlate, le noir, le blanc, le vert s'unissent sur les uniformes.

La beauté du costume, la noble tournure du cavalier en selle, l'avantage de dominer la foule du haut d'un bucéphale normand, mecklembourgeois ou arabe, sont autant d'appâts qui attirent dans la cavalerie plus d'enrôlés volontaires que dans les troupes à pied.

Vous n'avez jamais été fort en thèmes et en version grecque, l'université sous a donné peu de science et beaucoup de pensums, vos professeurs vous ont prédit que vous finiriez sur l'échafaud, vous montrez un goût trop prononcé pour l'estaminet, le billard, le bal et la grisettes; que fait votre famille désolée au point de regretter les lettres de cachet ? Elle vous insinue que vous n'êtes bon qu'au métier des armes, ou bien, sans autre forme de procès, comme il fut fait pour moi, elle vous fait signer un engagement et vous optez pour la cavalerie.

Mais après quelques jours d'épreuves, quel cruel désappointement !

Vous espériez de nobles occupations et vous êtes soumis à une tâche de palefrenier Vous comptiez vous parer d'un superbe uniforme, et la plupart du temps, vêtu d'un grossier pantalon d'écurie, les pieds nus dans de durs sabots, vous piétinez sur le fumier !

Aussi, quand vous saisissez la plume, votre lettre est-elle le triste exposé de vos tribulations et d'elle on peut dire :

*Ab unâ disce omnes.*

Ce qui, pour ceux qui ne savent pas le latin, science dont on peut se dispenser et faire fortune, veut dire que toute se ressemblent et qu'à quelques variantes près, celle qui suit peut servir de cliché pour toutes les autres. Exemple :

« Mes chers parents,

« La présente a pour but de vous annoncer que je me porterais à merveille, si je n'étais courbaturé des pieds à, la tête. Cette circonstance ne vous paraîtra, pas surprenante quand vous aurez une idée de l'existence que je mène.

« Vous me plaindrez, je n'en doute pas, malgré vos griefs contre moi, et vous conviendrez qu'il vaut mieux être garçon coiffeur, saute-ruisseau ou même herboriste, que de servir dans la cavalerie.

« La trompette nous réveille à six heures du matin; si nous n'avions pas l'agrément d'être au mois de novembre, ce maudit instrument retentirait dès quatre heures, mais ses accords, pour être plus tardifs, n'en sont pas moins exigeants.

« Les sonneries sont les grandes régulatrices de notre journée ; le soldat sait bientôt reconnaître la signification de chacune d'elles et les interprète par des paroles correspondantes.

« On sonne le déjeuner des chevaux : la botte à coco, la botte à coco. On sonne la manœuvre, oh ! les maladroits, les maladroits. Cette langue musicale est encore de l'hébreu pour moi, et la vue du plus chétif des trompettes me fait tressaillir comme. celle d'un odieux persécuteur.

« Nous sommes réellement les domestiques, les esclaves de nos poulets dindes ; en nous levant, nos premiers soins sont pour eux. Ils prennent leur nourriture dès six heures, tandis que nous restons à jeun jusqu'à neuf. Leur domicile est récuré chaque matin et entretenu aussi proprement qu'une salle de danse. A sept heures, pansage ; à midi, dîner ; à trois heures, second pansage ; à six heures, souper.

« Les hommes semblent leur être totalement sacrifiés.

« Dieux ! que ne suis-je assis à l'ombre des forêts ! ou plutôt à la table paternelle que la cuisine du quartier n'est point de nature à me faire oublier. Je mange, moi sixième, à la gamelle. Chacun puise dans la terrine

sa quote-part d'un bouillon aveugle, et quiconque veut se servir avant son tour reçoit de rudes coups sur les doigts. Il y a de vieux pompons, qui courbent le manche de leur cuiller pour qu'elle puisse en contenir davantage : quelle petitesse !

« Comme digestifs, j'ai l'exercice, la leçon de paquetage, le maniement des armes et les classes. Ce mot renouvelle en moi de cuisants souvenirs ! Croiriez-vous qu'un barbare instructeur me fait trotter, pendant une demi-heure à cru, sans la moindre apparence d'étrier, et comme la selle n'a jamais passé pour un modèle d'élasticité, jugez ! J'y songe d'autant plus vivement, que je suis assis pour vous écrire. Et puis, je suis accablé de corvées de toutes sortes : corvée de pompe, corvée d'écurie, corvée de cour, corvée de fourrage, corvée de vivres ; il faut porter thomas, en le prenant délicatement par l'une des deux oreilles ; quel miracle d'équilibre pour ne pas répandre, tout le long du chemin, ce que vous savez bien !

« Me voyez-vous, tenant avec grâce un pinceau plus vulgairement appelé balai, nettoyer le sol de l'écurie et puis transporter le fumier sur une lourde civière ?

« Le maréchal des logis de semaine m'annonce pour demain une garde d'écurie. Après avoir veillé tout le jour à la propreté et à la bonne harmonie des chevaux, je passerai la nuit sans dormir auprès de ces heureux quadrupèdes, m'exposant à être mis à la salle de police si je me fabrique un lit de plume avec deux civières et une botte de paille.

« Je ne terminerai pas cette lettre sans vous annoncer que je suis devenu très-fort dans l'art culinaire : je viens de faire mon apprentissage dans la science de Brillat-Savarin ; le brigadier de semaine m'avait commandé pour être de cuisine.

« Être de cuisine signifie, que vous êtes appelé à éplucher les légumes, aller chercher l'eau destinée à devenir bouillon, laver la vaisselle, c'est-à-dire les gamelles :

« Dès quatre heures du matin, il faut être à son poste ; la soupe devant être prête à neuf heures, il faut bien ce laps de temps de cinq heures, pour cuire ces énormes morceaux de nerfs, de tirants, de tête, de foie, de mou, de tétine, d'os, que le brigadier d'ordinaire a été la veille, avec deux hommes de corvée, chercher chez le boucher je serais tenté de dire chez l'équarrisseur.

« Figurez-vous une immense marmite contenant une douzaine de seaux d'eau, dans laquelle, grâce à un demi-quintal de bois, dansent en bouillant à gros bouillons, tous les rogatons énumérés plus haut, accompagnés d'un nombre incommensurable de choux, de carottes, d'ognons, de navets et de pommes de terre.

« Si l'aide de cuisine est tenu d'aller nombre de fois à la pompe, chercher le liquide nécessaire à la confection de ce bouillon fantastique, en revanche, il n'y va que très peu quand il s'agit, le couvert enlevé, de laver les gamelles, gamelons et marmites, qui ont servi à ce repas pantagruélique.

« Laver la vaisselle est oiseux, la rincer superflu ; la manière de procéder est très simple : vous prenez chaque gamelle, vous la retournez sens dessus dessous, laissez égoutter jusqu'à quatre heures, moment où elles resserviront de nouveau, c'est on ne peut plus aisé,

« Grâce à un exercice continu, une vie réglée, un ordinaire plus que sobre, le soldat jouit généralement d'une santé robuste ; toutefois, il n'est pas exempt de ces maladies, de ces indispositions passagères que le repos seul guérit.

« Pour avoir le droit de se reposer, il faut une exemption de service signée du major, c'est-à-dire du médecin.

« Tous les matins, le brigadier de semaine passe dans les chambres et crie d'une voix de stentor : Personne de malade ?

« J'avais pour ma part, un de ces jours derniers, une légère indisposition, assez forte cependant pour enlever tout charme à une garde ou à une corvée, si agréable qu'elle soit ; je me fis porter malade, et à la sonnerie ad hoc je descendis à la salle de visite.

« Le major parut et examina les candidats à l'hôpital.

Je reconnais qu'il lui faut une certaine dose de perspicacité, pour distinguer les véritables malades de ceux qui, las du service, simulent une indisposition.

« L'un, en se meurtrissant le coude contre le mur, communique à son poulx des battements irréguliers ; l'autre se pique avec des épingles, se flagelle avec des orties pour se donner des pustules et des boutons; quelques-uns, émules de Gusman d'Alfarache, savent se fabriquer de faux ulcères et excellent en ce genre, comme s'ils eussent pris des leçons à la

cour des Miracles. Quand la fraude est reconnue, le major, furieux d'avoir été pris pour dupe, envoie le carottier méditer à la salle de police sur les inconvénients d'être assez osé pour essayer de tromper la docte faculté.» Voilà, cher lecteur, l'existence peu dorée que, pendant six mois, j'eus à mener, récompense méritée, pour les méfaits dont je m'étais rendu coupable.

Deux ou trois fois par semaine, je prenais un corricolo, sorte d'omnibus importé d'Italie, j'allais, avec une permission de dix heures, voir mon père et m'asseoir à une table un peu plus confortable que celle de l'escadron.

Pour le premier janvier, c'est-à-dire six mois après mon incorporation, je reçus les galons de brigadier, premier pas qui, sans nul doute, devait me conduire au bâton de maréchal de France. Je comptais, pour franchir les degrés intermédiaires, sur ma bonne étoile d'abord et aussi sur plusieurs actions d'éclat.

Je me voyais dans un rêve, chargeant l'ennemi, sabrant de tierce et de quarte, enlevant un drapeau, mis à l'ordre de l'armée pour mon brillant courage, décoré sur le champ de bataille et naturellement officier.

Une fois là, le plus difficile était fait, ma bonne étoile toujours me guidant, j'échangeais mon épaulette contre la graine d'épinard des gradés supérieurs, puis venaient les trois étoiles du général, et, ne m'arrêtant pas en chemin, il ne m'en coûtait pas davantage, je terminais ma carrière avec un gros et beau bâton bleu de ciel, constellé d'étoiles; j'étais maréchal !...

Quant aux décorations, ma poitrine était trop étroite pour les contenir toutes.

Toujours Perrette et son pot de lait.

Mais que serait la vie sans l'espérance et l'illusion ?

En attendant la réalisation de mes rêves d'avenir, je me contentai du présent ; j'étais bien fier avec mes deux morceaux de laine jaune sur les bras : je commandais.

On dit : quatre hommes et un caporal ; donc, je n'étais plus un homme, mais un caporal, que dis-je ? donc ! j'étais brigadier, s'il vous plaît; car, chose bizarre, le cavalier a le plus profond mépris pour le fantassin, qu'il traite de pousse-cailloux, sobriquet que lui rend son collègue piéton

en l'appelant crotin.

Une fois gradé, je passai au premier escadron et rejoignis à Blidah. Dès mon arrivée; je fus chargé de l'ordinaire.

Tous les cinq jours, je recevais des mains du maréchal des logis chef la somme nécessaire pour pourvoir, tant à la nourriture des hommes qu'à la distribution du prêt ou argent de poche. Alors commença une existence toute de sybarite, comparée à celle que j'avais menée comme chasseur de deuxième classe.

Outre les dix francs par semaine que me donnait mon père et que j'allais toucher le dimanche, chez un défenseur qui me servait de correspondant, j'avais le sou par franc chez les fournisseurs, boucher, boulanger, épicier. Je prenais gratis mes deux repas quotidiens chez la cantinière, moyennant quoi je faisais chez elle des bons aux hommes dont le gosier par trop desséché escomptait d'avance la solde trop longue à venir ; or, le larynx d'un chasseur d'Afrique est toujours sec et la pépie est la maladie que redoute le plus le soldat.

A ces profits venaient s'ajouter les bénéfices réalisés sur l'achat des légumes destinés à la soupe ; voici en quoi consistaient ces bénéfices. Je n'invente rien, je raconte et ceux qui, comme moi, ont eu l'honneur de servir à cette époque dans les régiments d'Afrique, chasseurs, zouaves, turcos ou zéphirs, savent que le maraude était la qualité dominante de ces soldats, insupportables en garnison, les premiers du monde devant l'ennemi.

Tous les deux jours, accompagné d'hommes de corvée, je devais aller au marché, faire les provisions nécessaires aux quatre repas; eh bien ! la veille du jour de la corvée aux légumes, un chasseur de l'escadron, quelquefois plusieurs, venaient à l'extinction des feux me demander combien il fallait de kilogrammes de légumes pour le lendemain matin; à l'aurore le cuisinier en pied introduisait clandestinement dans sa cuisine : choux, carottes, oignons et navets.

Avec trois francs, j'avais par ce moyen ce que j'eusse payé douze au marché ; chacun y trouvait son compte, sauf le maraîcher mahonnais, dont les carrés avaient été dévalisés pendant la nuit par ces effrontés maraudeurs.

Aujourd'hui un peu plus de moralité existe, je l'espère du moins,

dans les régiments d'Afrique et je prie le lecteur de remarquer que je parle d'une époque remarquable en faits de ce genre.

Il n'est pas encore aujourd'hui un colon qui ne préfère un passage de sauterelles à une grande halte de zouaves ou un campement de pénitenciers près de sa vigne ou de son verger.

Le soldat français, pris isolément, est un homme comme un autre, mais en corps, je ne sais quel sot amour-propre, quelle absurde gloriole le pousse à considérer le pékin comme gent taillable et corvéable et le fait traiter le champ du paysan en vrai pays conquis.

J'ai assisté en expédition à des scènes de vandalisme incroyables ; détruire pour détruire. Une fois déchaîné, le soldat d'Afrique devient un véritable démon.

Ma vie, couleur de rose, de brigadier d'ordinaire, ne dura pas longtemps. Vers le milieu de mars, nous reçûmes l'ordre de départ pour une expédition.

Il paraît que les tribus avoisinant le poste de Dra-el-Mizan se montraient récalcitrantes et que les impôts ne rentraient que peu ou point dans les caisses de l'État.

Une petite colonne, sous les ordres du général de Linières, forte de dix-huit cents hommes, eut pour mission d'aller faire au pied du Jurjura une promenade démonstrative. On sait que dans la plupart des cas dès que le Kabyle ou l'Arabe voit poindre les pantalons rouges, la Djemââ (assemblée de notables) s'assemble, et après l'échange de quelques coups de fusil, il faut toujours faire un peu parler la poudre, les cheiks se présentent devant le grand kébir (général) demandant l'aman (pardon), qui leur est toujours accordé, se soumettent et font force promesses d'être sages à l'avenir, c'est-à-dire de payer exactement les impôts, quitte à recommencer à la première occasion.

Notre sortie dura trois mois ; puisque l'on avait tant fait que de se mettre en route, il fallait utiliser le déplacement.

L'infanterie fut employée à faire une route reliant Bordj-Boghni au fort de Dra-el-Mizan, route de douze kilomètres de longueur.

J'eus l'honneur d'y passer le premier en voiture, grâce à l'obligeance d'un cantinier, qui voulut bien me prendre dans sa carriole, un jour ou plutôt un soir que je revenais du fort où j'avais été chercher le prêt du petit

détachement que je commandais à Bordj -Boghni, détachement composé de quatre cavaliers, dont, le service consistait à faire le métier d'estafette entre le quartier général et le 22<sup>e</sup> léger, campé près de la petite rivière appelée Oued-Boghni.

Un hardi colon, dont je ne me rappelle plus le nom, mais qui, je crois, est actuellement maire à Rouïba ou à la Regahïa, profitant de la présence des troupes françaises dans cet endroit reculé de la Kabylie, jetait les fondements d'un moulin à huile sur la rivière même, moulin qui fut brûlé, quatre ans plus tard, lors de l'insurrection, reconstruit et brûlé une seconde fois en 1871.

Rien de bien remarquable ne signala notre séjour au milieu des kabyles. Nous étions au printemps et cette vie des camps était pour moi pleine de charmes.

Le chasseur d'Afrique en campagne est dans son élément. Plus de corvées, plus de parades, plus de ces ennuis inhérents à la vie de garnison.

La nourriture fastidieuse et uniforme du bouillon gras maigre est remplacée par des mets succulents.

L'œuf, la poule, le mouton, empruntés au Kabyle, s'étalent sous la forme d'une omelette au lard, d'une poule au riz ou d'un rata aux pommes de terre et réjouissent par leur appétissante odeur le sens olfactif du soldat affamé.

Le café fume matin et soir devant la tente ; il n'est pas jusqu'aux chevaux, qui ne hennissent joyeusement à l'approche du sac d'herbe fraîche, fauchée dans le champ voisin.

Pour le soldat en campagne tout est matière à frichtis; on appelle ainsi toute espèce de ragoût fabriqué avec n'importe quoi, fût-ce de la tortue, du hérisson, du chat, du rat, du chacal, du mulet, du cheval, du chameau, de la panthère, voire même du serpent arrangé en manière de matelote d'anguille.

Quant aux légumes et au dessert, le jardin arabe fournit sans bourse délier l'oignon, la fève, le pois, la lentille, la figue, la poire, la figue de Barbarie, l'orange, le melon la pastèque, la courge, le raisin, etc., suivant que l'été, l'automne, le printemps ou l'hiver sont les témoins de la maraude pratiquée sur une grande échelle.

Tout alla bien d'abord, les nuits étaient fraîches, le soleil ne dardait pas encore de trop chauds rayons ; les rapports annonçaient l'état sanitaire comme satisfaisant; mais avec juillet la situation changea. L'air tiède et embaumé devint siroco, les tentes dégénérent en étuve pendant le jour, et le plomb fondu que versait à grands flots le soleil d'Afrique produisit bientôt les insulations et les fièvres. L'ambulance regorgeait, le bulletin avait beau reproduire invariablement dans l'*Officiel* sa phrase habituelle sur le moral des troupes qui se soutient ou l'état sanitaire qui ne laisse rien à désirer, les rangs des travailleurs s'éclaircissaient en raison directe de leur entassement dans les tentes d'ambulance.

L'ordre vint enfin de rentrer ; la cavalerie fit route sur Aumale.

Si Capoue amollit et énerva l'armée carthaginoise, Aumale obtint absolument le même résultat, mais par d'autres causes.

A moins d'habiter en plein Sahara, il est difficile de trouver point plus insalubre au mois d'août:

Pas un arbre, pas l'ombre de végétation, une terre blanche, crayeuse, aride et calcinée; quarante degrés de chaleur, un siroco permanent, une eau saumâtre, tiède et qui vous est mesurée, à raison d'un litre par jour et par homme. Du vermicelle en guise de pain dans la soupe et quel vermicelle ! parsemé, moucheté de petites boules noires qui, détremées, deviennent grosses comme des grains de café et qu'on dit être des crottes de rat ; voilà Aumale, où, trois mois de l'année, le gouvernement envoie trois escadrons de cavalerie tenir garnison, pour consommer le fourrage qui n'a pas d'autre moyen d'écoulement. Encore si on n'y envoyait que les chevaux.

Quant aux habitants , je parle de ceux que j'ai vus en 1853, ils étaient de ceux dont il vaut mieux ne rien dire.

Je me, hâte d'ajouter que, là comme partout en Algérie, une amélioration sensible, très-sensible même, s'est produite; bon nombre de villages ressemblent aujourd'hui à nos villages de France.

Je payai mon tribut à l'insalubrité du pays ; j'y gagnai la fièvre, cette maladie endémique en Algérie, qui, pendant longtemps, sera un obstacle à l'accroissement du chiffre de la population, conséquemment à la colonisation : car, il est un fait certain, une vérité brutale, c'est que sur cent immigrants, cent fiévreux dès la première année, un quart succombe, un quart

guérit; le reste, c'est-à-dire la moitié, traîne pendant plusieurs années une vie languissante, avec alternative de haut et de bas, de bon pendant l'hiver, de mauvais pendant l'été, blanchissant, à force de sulfate de quinine, cette horrible maladie qui ne quitte jamais complètement celui dont elle a fait sa victime, maladie qui ne cède qu'au changement de climat.

Nous attendions tous les jours l'ordre de notre départ: je ne voulus pas entrer à l'hôpital.

La fièvre me prenait tous les deux jours, à heure fixe, et durait quatre ou cinq heures.

J'étais jeune, robuste, et n'avais point encore épuisé ma constitution par un long séjour en Afrique et l'abus si commun, dans les pays chauds, des médicaments tels que le sulfate de quinine ou l'arsenic, l'ipéca stibié ou le sulfate de magnésie, poisons versés à flots par les médecins militaires et les officiers de santé, chargés du service médical dans les centres, appelés médecins de colonisation, jeunes gens pour la plupart, qui, de par un examen passé, se croient ou plutôt s'arrogent, diplôme en main, le droit de surcharger outre mesure la barque à Caron.

J'ai, assisté, il n'y a pas, longtemps, à diverses visites, ou, mieux, tournées de médecin dans les villages de nouvelle création, composée d'Alsaciens et de Lorrains. Oh ! la pitoyable chose !... Malgré tout le zèle, toute la bonne volonté du praticien, il lui est matériellement impossible de soigner les malheureux grelottant la fièvre, quand, sur un village de cent maisons, cent familles sont atteintes, quand le même fait existe pour tous les villages dépendant du canton où réside le médecin, et que ce dernier est-tenu pour sa tournée à une course de quarante kilomètres.

Cette digression n'a que trop duré; je reprends mon récit. Donc, j'avais la fièvre de deux jours l'un, ce qui veut dire que, ma journée faite, je faisais mon service, et, le jour néfaste, je trouvais à me faire remplacer par un collègue, moyennant quelques verres de cette excellente eau-de-vie appelée sacré-chien que la cantinière vous verse à pleins bords, pour la modique somme de dix centimes, ou cet autre poison, l'absinthe, essence de vert-de-gris, dont la principale propriété est de détruire l'estomac qu'il corrode, rendre fou souvent, abruti toujours.

Malheureusement, le soldat d'Afrique ne laisse échapper aucune occasion de siroter la liqueur verte, et ses complaisances s'obtiennent et se

graduent d'après, non la dualité, mais la quantité des tournées offertes. Cahin-caha, couci-couci, j'atteignis le jour du départ. et le boute-selle résonna agréablement à mon oreille,

Adieu, Aumale; puissé-je ne te revoir jamais ! tel fut. mon dernier souhait en franchissant la porte de la rue d'Alger. Mon vœu s'est réalisé, car je n'y ai jamais remis les pieds. Il se peut donc que le voyageur, après avoir lu la description peu flatteuse que j'en fais, me taxe d'exagération, en voyant aujourd'hui une ville à peu près semblable aux autres, là où je n'ai trouvé qu'un amas de bicoques, de cantines, ou plutôt de sentines où contenu et contenant se valaient.

Mais qu'elle me parut longue, la route d'Aumale à l'Arba, charmant village du Sahel, situé au pied de la montagne qui ferme la pleine de la Mitidja !

Nous marchions lentement, les étapes étaient courtes, la chaleur torride nous accablait et nous forçait de faire la grande halte dès huit heures du matin.

Bêtes et gens haletaient ; pas une goutte d'eau pendant le trajet, une terre embrasée, un air lourd et raréfié au point que, par instants, la respiration manquait; une poussière épaisse qui vous entraînait dans la bouche, dans les narines, dans les yeux; à ces tortures, venait pour moi s'ajouter une fièvre de cheval.

Je commençai à trouver bien amère l'existence que je menais, de par la volonté paternelle; les souffrances que j'endurais, conséquences de la sévérité de mon père, étaient peu propres à exalter dans mon cœur mon affection filiale : aussi, me rapprocher de ma famille n'éveillait en moi que des idées complètement en dehors de ce sentiment, et si je voyais avec joie le retour au foyer domestique, j'avoue, en toute humilité, que le plaisir de l'arrivée n'était causé, pour moi comme pour mes camarades, que par la certitude d'une vie moins misérable et la soif des jouissances de la vie de garnison.

A l'Arba, j'obtins la permission de troquer mon cheval contre une place dans la voiture publique et je partis pour Alger, muni d'un congé de huit jours octroyé par mon capitaine.

Étrange en vérité, l'influence du moral sur le physique, le pouvoir du moi sur la bête ! la lièvre que j'attendais à onze heures ne vint pas.

La vue d'Alger, la joie du retour avaient fait pour ma guérison ce que n'avaient pu faire toutes les drogues que j'avais avalées.

Il y avait quatre grands jours que je n'avais pris, pour toute nourriture, qu'un peu de mauvais café ; mon estomac criait famine. Point n'ai besoin de dire que je les honneur à la, table paternelle : je mangeai comme huit et, lorsqu'au dessert, je racontai les tribulations par lesquelles je venais de passer, les souffrances que j'avais endurées; lorsque, surtout, j'annonçai que, d'un moment à l'autre, j'attendais la fièvre et qu'elle ne vint pas, je passai pour le plus effronté menteur que la terre ait porté, et là où je croyais rencontrer un peu de pitié, ou, tout au moins, quelques mots d'encouragement, je ne trouvai qu'un sourire railleur, un ton de persiflage sceptique.

Évidemment, aux yeux de, mon père, privations, souffrances, maladies n'avaient jamais existé; le récit très pathétique que je venais d'en faire ne prouvait qu'en faveur de mon imagination.

Toute injustice a le talent de me révolter; aussi mon parti fut-il bientôt pris : je ne me plaindrais plus, je tâcherais d'oublier dans les loisirs de la vie au quartier les ennuis et les fatigues de la vie su camp. Pour ce faire, je me livrai à la culture en grand de ce crucifère que connaissent si bien tous les fils en général, et les fils militaires en particulier, et qui a nom la carotte.

Je ne sais trop qui a dit : — Un père est un banquier donné par la nature. — Eh bien, puisque je ne trouvais décidément pas un père, je tâcherais de trouver un coffre-fort. — Vain espoir !

Le nœud gordien eût été plus aisé à dénouer que les cordons de la bourse paternelle ; force me fut de me contenter du sou de poche, si généreusement octroyé par l'État et la pension hebdomadaire qui m'était allouée.

Je ne m'appesantirai pas sur les quelques mois qui suivirent mon retour d'expédition et précédèrent mon départ pour la Turquie, lorsque, au mois de mars 1854, éclata la guerre d'Orient. Mon existence fut celle de tous les engagés volontaires, partagée entre les ennuis du service intérieur et le plus grand nombre possible de permissions arrachées à l'officier de semaine.

Un jour, c'était en février, je ne me rappelle plus la date ; à l'appel de

trois heures, le maréchal des logis chef fit former le cercle et nous lut un ordre à l'armée, où notre colonel nous disait que la guerre entre la France et la Russie était déclarée, que Sa Majesté l'Empereur comptait sur le 1er régiment de chasseurs d'Afrique pour tenir haut et ferme, sur, les champs de bataille, le drapeau de la France.

A cette nouvelle, une impression étrange s'empara de moi. Il ne s'agissait, plus d'une expédition à quelques lieues de distance, dont le terme, au pis aller, ne pouvait dépasser quelques mois ; c'était une vraie guerre ; j'allais me battre contre des Russes, et déjà je repassais dans ma mémoire ce que j'avais lu des batailles du premier Empire.

Tout le temps que dura le passage, une sorte de fièvre semblait s'être emparée des hommes ; d'un bout à l'autre de l'écurie, c'était un feu roulant de plaisanteries sur la grande nouvelle.

La vie du soldat est d'une monotonie désespérante, tout ce qui vient y faire diversion est acclamé avec enthousiasme.

Les lazzis allaient leur train ; déjà le 1er régiment, musique en tête, entré à Moscou et naturellement, chacun, jusqu'au vieux grison chevronné, ne se faisait pas faute de savourer par avance les charmes de la conversation à huis clos avec les Croates, Circassiennes, Caucasiennes, Moscovites au jupon doublé de fourrures, à la toque polonaise coquettement posée sur l'oreille, aux longues nattes, aux yeux noirs démesurément fendus, telles enfin que nous les voyons à la vitrine des marchands d'images.

— Tu sais, nous partons demain, nous allons en Russie, dit un chasseur à son voisin, absent lors de la lecture de l'ordre.

— Ah! N. d. D. il n'est pas trop tôt.

Mot qui peint bien l'insouciance du soldat ; et comme il le dit, il le pense.

Il n'est pas trop tôt, c'est-à-dire : au diable les revues de linge et chaussure, la leçon de paquetage, les visites d'effets, les astiquages, polissages, nettoyages au cirage, au tripoli, au blanc d'Espagne, et vive la brosse grasse !

Plus de corvée de cour, de thomas à prendre par l'oreille, de manœuvres, de revues, de parades, plus de maigres soupes grasses ; vive le rata, le café, la maraude et ses profits, la vie au grand air où le lendemain ne

ressemble pas à la veille, oit un jour de bombance fait oublier un mois de privations.

Adieu l'épaulette, le cordon, le shako, la tunique et tout le bataclan de la grande tenue; le pantalon de toile et la blouse, à la bonne heure !

On peut bien, par-ci par-là, attraper quelque horion, une balle, un éclat d'obus, un coup de sabre ou de baïonnette, mais baste ! c'est le métier qui le veut; on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

L'ordre de départ est donné, c'est demain qu'il faut aller à Alger pour embarquer les chevaux, le, nuit se passe à paqueter les selles, préparer les musettes, garnir la besace; le peloton se fractionne, les tribus se forment; à chacun sa besogne : l'un fera la cuisine, l'autre ira au bois et à l'eau, un troisième s'occupera des armes, du harnachement, un quatrième des chevaux et tous, avec une permission de dix heures générale, se répandent au dehors, vidant les boutiques d'épicerie, les magasins de comestibles.

Le prêt franc y passe ; la bourse est d'autant plus allégée que les économies faites sur l'achat des victuailles sont employées à fêter, le verre en main, Bellone, Vénus et Bacchus, la très-sainte trinité du troupier; on boit aux succès futurs de l'escadron.

Le fourrier n'a pas un instant de repos ; les tentes, les piquets; les entraves, les bridons, les cordes à fourrage. les cordes pour attacher les chevaux, le campement, c'est-à-dire les bidons, les gamelles, les marmittes ; il veille à tout.

Enfin la trompette sonne l'extinction des feux, qui, ce jour-là, est retardée de deux heures : chacun se couche, personne ne dort.

Peut-on dormir la veille d'un départ pour la Russie ?

Au réveil, c'est à qui sera le premier debout ; la botte à coco, un bon pansage et en route.

Avec quelle impatience on attend la sonnerie à cheval !

Pour moi, dès la veille, j'avais été faire mes adieux à ma famille, et ma foi, ce fut le cœur bien gros que j'embrassai mon père, ma belle-mère, ma sœur. Les reverrai-je ? J'avais beau me monter la tête, vouloir faire ce qu'on appelle le crâne, j'étais obligé de m'essuyer les yeux ; je savais ce que je quittais, j'ignorais ce que j'allais trouver. C'était si loin !...

Je promis de venir le lendemain, avant l'embarquement, dire un dernier adieu, et je rentrai au quartier, où, grâce au tohu-bohu général, je

repris possession de moi-même.

On ne me croirait pas si je disais que la dive bouteille ne fut pour rien dans les moyens employés pour me consoler et me mettre au diapason de la gaieté et de l'entrain de mes camarades.

Et puis ne fallait-il pas payer aux hommes de ma tribu le verre du départ, trinquer à la santé de ceux qui restaient, à la bonne chance des partants ?

A huit heures tes trompettes sonnèrent à cheval; en un clin d'œil nous fûmes en selle et rangés en bataille dans la cour du quartier.

Le colonel passe, dans les rangs, le visage radieux,. Pour chaque vieille moustache il avait un mot.

— Eh bien ! vieux pompon, te voilà content ?

— Oui, mon colonel.

— Et vous jeune homme ?

— Oui, mon colonel.

Je crois qu'il nous aurait dit : Allez vous faire tous tuer, que tous auraient répondu

— Oui, mon colonel.

## CHAPITRE IV

Nous quittons Mustapha. — Embarquement des chevaux. — La brigollette Belle Nina. — Le capitaine marchand. — L'équipage. — L'appareillage. — Quarante et un jours en mer. — Arrivée à Gallipoli. — Nous traversons la Turquie. — Départ pour la Crimée. — Huit jours de traversée. — La plage d'Oldefort. — La bénédiction. — Débarquement. — Le sentiment religieux chez le soldat. — La prière du soir à la chapelle de Pers, à Constantinople. — Le baptême du feu. — Bataille de l'Alma. — L'ouragan du 14 novembre. — Chute dans la neige. — Mon camarade Faugères. — Reconnaissance à Simféropol. — Je suis blessé. — Le cacolet. — L'ambulance. — Évacuation des blessés sur Constantinople.

La fanfare sonna la marche, les trois escadrons s'ébranlèrent, gagnèrent Alger par pelotons et par quatre, le sabre au poing. C'était splendide ! Et comme je me redressais en passant rue Bab-az-Oun, sous les fenêtres de mon père !

Nous fîmes halte sur la place du Gouvernement. Le Gouverneur vint nous passer en revue : à droite les zouaves, à gauche les tirailleurs indigènes, au centre les chasseurs d'Afrique, partout une foule immense; bariolée. Français, Juifs, Arabes, Maltais, Espagnols, Italiens, Mahonnais, chacun avait voulu voir une dernière fois ces braves soldats d'Afrique.

La musique de chaque régiment jouait chacune un air différent, ce qui faisait un charivari épouvantable ; les tambours battaient, les clairons sonnaient.

Enfin la voix de stentor de notre colonel se fit entendre.

— Escadrons en avant, par quatre, au trot... marche !

Le commandement répété par escadron, puis par peloton, le mouvement s'exécuta, et nous nous trouvâmes descendre au quai par la rue de la Marine.

Une fois encore, je repassai devant la maison aux Balcons, à laquelle

je ne pus m'empêcher de jeter un long regard.

Où était-elle ? Que faisait-elle ? Quand la reverrais-je ?

Alors un travail des plus pénibles commença, l'embarquement des chevaux.

Notre peloton devait faire la traversée sur une petite brigolette de soixante tonneaux, commandée par un monsieur Laure, capitaine au long cours, à qui j'avais été recommandé tout spécialement.

Cette coquille de noix devait transporter jusqu'à Gallipoli vingt-deux hommes et vingt-quatre chevaux, sans compter l'équipage, fort restreint du reste, composé du capitaine, brave homme s'il en fût, qui bien évidemment avait vu le jour sur la Cannebière; du maître coq, espèce de voleur qui, volontiers, nous eût fait mourir de faim ; de deux matelots et du mousse, petit Cettois éveillé comme un pinson, malin comme un singe, adroit dans les cordages comme un écureuil, et qui, bien assurément, devait porter sur son livret, la mention que je lisais un jour sur la feuille de route d'un remplaçant :

*Fils de*.....père et mère inconnus.

*Profession*.....artiste disloqué.

*Dernier domicile*.....voyageant de ville en ville.

*Actions d'éclat*.....huit condamnations pour vagabondage.

*Citations*.....en police correctionnelle.

*Blessures*.....deux côtes enfoncées dans une rixe de cabaret.

A six heures du soir nous étions à bord ; l'ordre portait que l'appareillage aurait lieu dès que la brise se lèverait. Mon service terminé, j'étais à l'arrière du bateau, je ne puis dire du navire, car, en vérité, c'était un affreux caboteur servant habituellement au transport des vins entre Cette et Alger. Je causais avec mon maréchal des logis, qui, lui, ne rêvait que plaies et bosses pour échanger ses galons contre l'épaulette de sous-lieutenant.

Tout à coup un barque, conduite par un négro, accoste ; c'est ma sœur, ma sœur qui vient me donner un dernier baiser ; quant à mon père, il m'avait, le matin, donné non pas sa bénédiction, mais une centaine de

francs, et, me recommandant de bien me conduire, il m'avait embrassé sur les deux joues et tout était dit.

Ma belle-mère, j'ai dit plus haut qu'elle avait pour moi, bien qu'à sa manière, une certaine affection. Elle m'avait embrassé, non point par manière d'acquit, mais avec effusion, et me mettant quelques louis dans la main, elle me recommanda d'écrire le plus souvent possible. Elle avait les yeux humides, et ce fut avec de vraies larmes de douleur que je la serrai dans mes bras.

Mais ma sœur, que j'aimais d'autant plus que je n'avais qu'elle, combien sa visite au moment du départ me toucha ! Ce fut le cœur navré que, l'embrassant une dernière fois, je remontai à bord et suivis des yeux la barque qui l'emportait.

C'était fini ; défense de descendre à terre ; la séparation était complète. Je désirais presque l'appareillage, tant je souffrais de voir Alger si près, de n'en être séparé que par quelques mètres, de ne pouvoir y courir et me dire :

Je vais à l'inconnu, j'ai cinquante chances sur cent pour ne plus revenir : Qui sait ?

J'étais là, plongé dans mes réflexions, qui tournaient de plus en plus au noir, lorsque le maréchal des logis vint me tirer de ma mélancolie, en m'offrant de prendre le verre d'absinthe destiné à ouvrir l'appétit et nous préparer, grâce à l'apéritive liqueur, à faire honneur su dîner du maître coq.

J'avoue que je me suis toujours demandé si la réputation d'apéritive, dont jouit l'absinthe, n'était pas usurpée ? Pour moi, je constate que, chaque fois que j'ai pris un verre de la verte boisson, avant le repas, j'ai toujours dîné ou déjeuné moins copieusement, ce qui, bien entendu, ne m'empêchait pas de recommencer régulièrement, le matin et le soir.

Faire comme les autres, tel est le grand mobile de beaucoup de nos actions. On commence à fumer, quitte à être malade, pour faire comme les autres, et on devient fumeur ; on prend de l'absinthe pour faire comme les autres et on s'abîme la santé, on s'abrutit, toujours pour faire comme les autres.

La soirée se passa, pour les uns à faire des rêves d'avenir, des châteaux en Espagne; pour les autres, à boire outre mesure, et j'en sais plus

d'un qui, lorsqu'à dix heures, l'ancre fut levée, la brigolette sortie du port, eût été fort embarrassé de dire s'il était à cheval, en chemin de fer ou en pleine mer.

Raconterai-je la traversée ? Oh ! non, ce serait par trop monotone. Qu'il me suffise de dire que pendant quarante et un jours, tous de vingt-quatre heures, nous ne vîmes que le ciel et l'eau, dormant la nuit, dormant le jour.

Si La Fontaine a dit :

*Car, que faire en un gîte, à moins que l'on n'y songe ?*

Nous disions :

*Que faire hélas ! à bord, à moins que l'on n'y dorme ?*

Quelque soporifique que soit l'occupation, qui consiste à être bercé, à raison de sept nœuds à l'heure, c'est tout ce que, dans sa plus grande vitesse, pouvait courir cette guimbarde qui avait nom Belle-Nina, toujours dormir était impossible ; nous occupions nos loisirs à battre le stock-fish, espèce de morue fumée et trier les pois chiches dont se composait invariablement notre ordinaire.

Tout, ici-bas, a un terme, même un voyage de six cents lieues sur la *Belle-Nina*, ainsi appelée par antiphrase probablement, car ce sabot n'était rien moins que beau. Le quarante et unième jour, nous débarquions à Gallipoli, petite ville turque où, déjà, nous avaient précédés ceux, qui, plus heureux que nous, avaient fait le trajet sur les bâtiments à vapeur de l'État.

Nous étions au printemps, les quatre premiers mois de la campagne furent des plus agréables. Ce temps employé à la formation des différents corps d'armée, fut, pour notre régiment, une véritable promenade à travers la Turquie, que nous traversâmes en faisant des étapes de cinq à six lieues par jour, ce qui tenait les hommes et les chevaux en haleine, sans fatiguer ni les uns ni les autres.

Nous nous arrêtâmes successivement à Andrinople, Aïdos, Bourgas et enfin à Varna, où, malheureusement, nous eûmes à lutter contre une épouvantable épidémie.

Le choléra fit de nombreuses victimes ; le mois de juillet surtout fut des plus meurtriers.

Le 14 août, nous reçûmes l'ordre de nous tenir prêts à nous embarquer

de nouveau. Un seul escadron de cavalerie était désigné ; j'eus le bonheur d'en faire partie.

Quatre brigolettes, les sœurs assurément de la *Belle-Nina*, reçurent les quatre pelotons du Ier escadron du Ier régiment de cavalerie de marche, le nôtre par conséquent.

Toutes quatre furent amarrées au vapeur le Canada, qui les prit à la remorque.

L'infanterie, l'artillerie, le train des équipages, le matériel d'ambulance, ainsi que les troupes anglaises, furent comme nous embarqués sur des navires de toutes sortes et de toutes provenances, nolisés, à cet effet, par le gouvernement.

L'armée turque prit place sur les vaisseaux de guerre du sultan.

Chaque vapeur français ou anglais remorquait deux ou quatre bateaux, chargés de troupe, suivant leur tonnage. Nous marchions le jour et stoppions la nuit. Les remorqueurs seuls et les vaisseaux de ligne jetaient l'ancre ; pour nous, à la grâce de Dieu, manœuvre qui obligeait les hommes à être sur pieds une partie de la nuit, occupés à se garantir, à l'aide de gaffes, contre le bateau voisin, qui, poussé par la houle, venait aborder et aurait pu causer des avaries.

Une nuit entre autres, la mer était assez forte ; le Kabyle, notre compagnon de route, nous aborda malgré nos efforts et enfonça notre bastingage de tribord. Le Canada, hélé par notre officier de peloton, sur les lamentations du capitaine marin, ne trouva pas le danger bien grand, car il ne daigna même pas répondre. Nous en fûmes quittes pour une nuit sans sommeil et quelques planches vermoulues.

Le voyage dura huit jours, au bout desquels, la flotte se rangea, en ordre de bataille, devant Oldefort, plage on ne peut plus favorable pour un débarquement.

Un coup de canon retentit, les bâtiments de guerre hissent au grand mât le pavillon aux trois couleurs ; les matelots grimpent dans les vergues et quarante mille hommes, tous à genoux, reçoivent, dans un religieux silence, la bénédiction solennelle que, du vaisseau amiral, donne à l'armée l'aumônier en chef.

Sublime tableau que celui que présentait, en ce Moment, la flotte pavoisée comme en un jour de fête !

Combien le cœur s'élève, lorsqu'au moment suprême où commence le danger, où la mort est là, prête à se servir de sa grande faux, une armée tout entière, agenouillée devant Dieu, répète avec le prêtre les divines paroles : « Que la bénédiction soit sur vous, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

L'homme a beau faire, beau dire, il n'est pas, il ne peut pas être athée.

Dans les circonstances ordinaires de la vie, alors que tout semble lui sourire, il peut bien, ne fût-ce que par le sot amour-propre qui guide nos actions, faire l'esprit fort et lancer au ciel un regard de défi ; mais, vienne le danger, viennent ces grands spectacles de la nature, ces scènes imposantes où là majesté -divine apparaît; oh ! alors, le sourire du doute s'éteint, le masque tombe, l'homme redevient ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être, l'intelligence soumise et prosternée devant son Créateur.

Je puis affirmer, sans crainte de me tromper, qu'à ce moment solennel, où quarante mille soldats, le front baissé; à genoux, reçurent dans le plus profond recueillement, la bénédiction du prêtre, il ne s'en trouva pas un, je dis pas un, qui du plus profond de son cœur n'élevât son âme à Dieu.

Quelques mois plus tard, je me suis trouvé à même de constater combien est vif, chez le soldat, le sentiment religieux. C'était à Constantinople ; une blessure au genou avait nécessité mon entrée à ambulance et mon évacuation sur l'hôpital de Péra; nous étions en carême ; tous les soirs, l'aumônier de l'hôpital récitait la prière dans une salle transformée en chapelle.

Les sueurs de charité qui nous soignaient assistaient à l'office et chantaient des cantiques. Eh bien ! tous les soirs, la chapelle était pleine, les assistants répétaient en chœur les litanies et accompagnaient de leur voix mâle et sonore les chants sacrés.

Était-ce donc par ordre que ces soldats, ou plutôt ces invalides, les uns le bras en écharpe, les autres s'appuyant sur des béquilles, allaient ainsi, le soir, à huit heures, entendre les exhortations du prêtre et réciter avec lui la prière ? Non, certes : mais comment ne croirait-il pas, celui qui vient de verser mon sang sur un champ de bataille, qui, cent fois, a vu la mort frapper à ses côtés ses camarades ? Comment ne croirait-il pas, celui

qui a assisté à ces scènes de désolation qui suivent les combats, alors que les sœurs de charité, au milieu de la mitraille, relèvent les blessés, insouciantes du danger auquel elles s'exposent volontairement ?

Quelles pensées croyez-vous qui viennent assaillir cet homme qui tombe mortellement frappé ?

Oh ! n'en doutez pas, il pense au Dieu de son enfance devant lequel il va paraître, au Dieu que sa mère lui a appris à connaître, lorsque, bien petit, il bégayait sa première prière : « Notre père qui êtes aux cieux... »

Oui, je le dis et je le répète, parce que j'en suis sûr, parce que je l'ai vu, de mes propres yeux vu : le soldat a tous les défauts, tous les vices, si vous voulez, mais il croit, et Jésus-Christ a dit :

« Allez en paix, la foi vous a sauvé. »

La bénédiction donnée, un deuxième coup de canon annonça le débarquement ; en un clin d'œil, plus de cinq cents chalands furent mis à l'eau et jetèrent cinq mille hommes sur la plage.

Nous débarquâmes des premiers ; dès que nous fûmes à terre, on nous déploya en tirailleurs pour reconnaître le terrain.

Deux jours entiers furent consacrés au débarquement du matériel, et, chose étrange, l'ennemi ne se montra nulle part ; nous ne rencontrâmes que quelques paysans tatares, qui paraissaient fort peu effrayés.

Approchions-nous d'une habitation, les femmes en sortaient et présentaient à l'officier d'état-major, commandant la reconnaissance, une assiette où se trouvaient deux tranches de pain et un peu de sel, en signe de soumission.

Défense avait été faite, sous peine de punition sévère, de maltraiter les gens du pays et de toucher à quoi que ce soit. On obéit à la première prescription ; quant à la seconde, c'est autre chose.

Il serait plus aisé d'arrêter le cours des astres que d'empêcher le soldat d'Afrique d'aller à la maraude.

Nous atteignîmes le 20 août, jour où j'allais recevoir le baptême du feu. J'avais bien entendu, par-ci par-là, quelques coups de fusil, lors de ma première expédition de Dra-el-Mizan, mais c'était jeu d'enfant :

L'ennemi avait été signalé au village de l'Alma.

Une reconnaissance que nous fîmes dans la matinée nous le montra en force et décidé à défendre le passage.

L'Alma est une petite rivière peu profonde, qui coule au pied d'une colline assez élevée, mais dont la pente est douce ; avant de traverser la rivière, on rencontre un fort joli village, coquettement assis sur ses rives.

Au moment où nous en approchâmes, le village était en feu ; les Russes avaient incendié toutes les maisons, chose assez facile, du reste, les toitures étant en chaume.

Nous étions quarante mille hommes, les Russes comptaient soixante mille combattants, la position occupée par l'ennemi excellente ; coûte que coûte, il fallait passer, déloger les Russes, prendre position sur la hauteur, asseoir notre campement sur la rivière.

Depuis quatre jours, nous manquions d'eau, et ce n'était qu'en creusant dans le sable, sur le bord de la mer, que nous avons pu nous procurer une eau saumâtre, dont les chevaux avaient refusé de boire pendant les deux premiers jours.

A cette époque-là, quand le soldat français avait dit : « Je passerai, » il passait ; il paraît que les temps sont changés.

A midi, l'armée française tenant la droite, l'armée anglaise la gauche, l'armée turque le centre, vinrent se poster en arrière du village ; les vaisseaux de la flotte étaient venus s'emboîser à l'embouchure de la rivière de l'Alma.

Le maréchal de Saint-Arnaud, malade depuis deux jours, je devrais dire mourant, descendit de sa voiture et monta, à cheval. La bataille allait s'engager. Les Russes couronnaient les hauteurs, et l'on voyait reluire au soleil les casques en cuir bouilli.

Çà et là passaient au galop les cosaques à la lance d'une longueur démesurée, à la coiffure de peau d'astrakan.

Les colonnes s'ébranlèrent ; le deuxième régiment de zouaves de la deuxième division, commandée par le brave général Bosquet, s'élança au pas de course, et bientôt le canon tonna sur toute la ligne.

Pour nous, postés au pied de la colline, à l'abri des projectiles qui passaient en sifflant au-dessus de nos têtes, nous assistâmes, pied à terre, le sabre au fourreau, à l'assaut de la position que, tête baissée, donnèrent les premiers bataillons.

Il était une heure vingt minutes à la montre de notre fourrier, quand la première détonation se fit entendre. A partir de ce moment, ce fut un

vacarme épouvantable pendant deux heures ; puis le bruit de la bataille s'éloigna peu à peu ; les Russes pliaient.

A six heures, tout était terminé; nous étions maîtres du terrain: l'ennemi battait en retraite, mais en bon ordre et sans être inquiété, faute de cavalerie pour lui donner la chasse.

Cette journée nous coûta quatre mille hommes, mais la route de Sébastopol était libre.

Je n'entreprendrai pas le récit du siège, pas plus que celui des affaires

*Quarum pars parva fui,*

telles qu'Inkerman, Balaklava, Traktir.

Il a été fait tant de narrations, plus ou moins erronées, de cette mémorable guerre, que ce que j'en pourrais raconter paraîtrait bien pâle et peu digne d'intérêt à côté des contes fantastiques dont les journaux de l'époque ont surchargé les moindres épisodes.

J'ai remarqué qu'il en est bien souvent du récit d'une bataille comme de ces tableaux représentant une mêlée où le sol est jonché de cadavres, de débris, de canons, d'affûts renversés, le tout noyé dans un nuage de fumée, au bas desquels est écrit : *Bataille de Leipsick* ou *Bataille d'Iéna*, et qui, si ce n'était les costumes représenteraient aussi fidèlement la bataille des Pyramides, la bataille de Marathon ou n'importe quel fait d'armes.

Je me rappelle qu'un officier de notre escadron, lisant un journal où se trouvait relatée la bataille d'Inkermann, à laquelle il avait assisté et pris une part glorieuse, eut l'idée de tracer avec un crayon, sur une feuille de papier, les diverses évolutions, marches et contre-marches suivant les indications du journaliste ; il arriva à ce résultat, que, si les mouvements stratégiques avaient été exécutés tels que les indiquait le correspondant de la feuille publique, il en serait résulté le plus joli galimatias, le plus mirifique salmigondis qu'il soit possible d'imaginer. La première division eût écrasé la seconde, qui de son côté eût culbuté la troisième et le tout eût été foudroyé par l'artillerie, en sorte que l'ennemi n'eût eu qu'à se croiser les bras et assister au singulier spectacle des armées française et anglaise s'entre-détruisant à qui mieux mieux.

Je ne raconterai pas davantage les souffrances, inséparables compagnes d'un hiver rigoureux passé sous la tente; mais ce que je veux dire, car on ne saurait jamais assez le répéter, c'est la sollicitude dont le maréchal Canrobert a, pendant huit grands mois, entouré l'armée tout entière.

Tout ce qu'il a été humainement possible de faire a été fait par lui et je ne doute pas que si, sur une armée de cent mille hommes dont se composait le corps assiégeant, le froid, la misère, la maladie en ont emporté la moitié, nos pertes eussent été doublées sans les soins incessants qu'avait pour nous notre général en chef.

Distribution extraordinaire d'eau-de-vie, sucre, café, criméenne, houziaux en peau de moutons, sabots, gilets de laine, tout nous était donné par surcroît.

Je ne dirai pas que je coulais des jours couleur de rose, loin de là, bien loin de là; les lettres que j'écrivais à mon père se ressentaient des misères que j'éprouvais.

Ses réponses étaient ce qu'elles devaient être, vu la grande affection qu'il m'avait toujours témoignée, et je n'ai pas oublié, entre autres consolations et encouragements qu'il me prodiguait, cette phrase qu'il m'écrivait vers la fin du mois de novembre 1854.

Je lui avais raconté le fameux ouragan du 14, dont tout le monde a entendu parler.

De ma vie je n'ai vu et ne verrai; j'espère, pareille journée : le vent, et quel vent ! souffla depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, avec une telle violence, que pas une tente n'était restée debout ; les tambours, les marmites, les gamelles passaient avec la rapidité de l'éclair et roulaient dans le ravin de Sébastopol ; les vêtements, les armes, tout était pêle-mêle dans la boue; impossible de se tenir debout sans être aussitôt renversé ; les chevaux brisaient leurs entraves, arrachaient les piquets, erraient à l'aventure dans le camp ; les soldats n'écoutaient plus la voix de leurs officiers. Si l'effroyable tempête eût duré vingt-quatre heures encore, on comptait un désastre de plus dans l'histoire des armées détruites, vaincues par le climat.

Pour moi, j'avais passé toute la journée sans boire ni manger, accroupi derrière une haie, me demandant s'il ne vaudrait pas mieux en finir

tout de suite que de souffrir ainsi.

Un mois auparavant, étant de grand'garde pendant la nuit qui suivit la bataille de Balaklava, j'avais eu le dessus de la main gelée ; cette fois, c'était les pieds.

Le lendemain je fus obligé de faire couper mes bottes et je restai plusieurs jours sans pouvoir me tenir sur les jambes.

Je racontais à mon père ces tortures que je venais d'endurer, et voici sa réponse, je cite textuellement

« Vous êtes cent mille hommes, il y en a donc quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dans le même cas, de quoi te plains-tu ? »

Je crois qu'en vérité, après une réponse semblable et dans un pareil moment, on peut tirer l'échelle.

J'avais, par bonheur, dans ma tribu, un homme comme bien malheureusement on en rencontre peu : c'était un vieux soldat, trois fois chevronné, cavalier de première classe, décoré de la médaille militaire : Faugères, c'était son nom, m'avait pris en affection; ses soins avaient réellement quelque chose de touchant.

Que de fois, sans lui, je n'aurais pu sortir d'un mauvais pas.

Un soir, nous revenions d'une corvée de fourrages à Kamiesch et, pour rentrer au quartier général près duquel nous étions campés, nous avions deux grandes heures de marche. J'avais devant moi un filet rempli de foin, et le froid était tel que je ne sentais plus mes doigts qui, raides et glacés, restaient automatiquement cramponnés après les mailles du filet. La nuit nous prit en route, nuit noire s'il en fut ; une neige épaisse ne cessait de tomber.

Incapable de guider mon cheval, je suivais machinalement l'escadron et, sans m'en apercevoir, me laissai distancer de plusieurs centaines de mètres.

Tout à coup cheval et cavalier disparaissent; mon pauvre Joseph, c'est ainsi que s'appelait mon camarade de souffrances, — je parle du cheval, — venait de s'abattre et roulait dans un fossé, qui devait être bien profond, si j'en juge par les efforts qu'il fallut faire pour en sortir.

Vainement essayai-je de quitter ce trou, où je comprenais qu'en y restant trop longtemps enfoui dans la neige jusqu'à la ceinture, c'en était

fait de moi.

J'appelai, je criai, rien, absolument rien.

Deux fois je montai debout sur ma selle et m'élançai, espérant retomber sur la route, deux fois je ne pus franchir la distance qui m'en séparait, et chaque fois j'enfonçais plus avant dans la neige.

Je commençais à désespérer, j'embrassai mon cheval, et ma foi, vous rirez si vous voulez, je me mis à pleurer à chaudes larmes. Je croyais sérieusement ma dernière heure arrivée, quand, ô bonheur ! j'entends le galop d'un cheval, je crie au secours, et au bout d'un instant mon brave Faugères était sur le bord du fossé.

Grâce à la corde à fourrage, que porte toujours avec lui le cavalier en campagne, je fus bientôt dehors ; mais que de peine pour hisser mon cheval ! la pauvre bête faisait bien tout ce qu'elle pouvait, mais toujours elle retombait. Enfin, nous lui passâmes la corde sous les épaules et, pendant que Faugères s'arc-boutant tirait à lui, j'aidais de la bride en excitant l'animal, que nous pûmes hisser le long du talus jusqu'au bord du fossé. Dès que Joseph se vit presque dehors, il fit un bond prodigieux, les sabots de devant atteignirent le bord du trou : nous étions sauvés. J'avais embrassé mon cheval, croyant lui dire un éternel adieu, j'embrassai Faugères en le remerciant de mon mieux.

— Mais, brigadier, me répondit-il, vous en auriez fait tout autant; cela n'a rien de si extraordinaire.

Le brave garçon s'était aperçu de ma disparition, était revenu en arrière, suivant sur la, neige la trace du pas des chevaux.

Malheureusement, il fut blessé quelques jours après, dans une sortie; nous étions de garde au Clocheton, servant d'estafettes au général de la Motte-Rouge, de service j aux tranchées.

Nous nous séparâmes, moi pour rentrer au camp, lui, pour gagner l'ambulance, sur un cacolet où je l'avais installé, aussi douillettement que possible.

C'était le troisième, sur six dont se composait ma tribu, qui manquait à l'appel.

A Inkerman, un premier avait été tué ; un éclat d'obus lui ayant emporté la partie supérieure du crâne, il était mort sur le coup ; un second, à la même affaire, avait eu le bras gauche fracassé. Un mois plus tard, c'était

le tour de mon brave Faugères, qui reçut une balle dans la cuisse.

C'est un moment profondément triste quand, le soir, sous la tente, vient à manquer un camarade ; involontairement je me prenais à penser que bientôt, le lendemain peut-être, mon tour viendrait. Mes pressentiments ne devaient pas être en défaut.

Vers le milieu de février, je ne me rappelle plus au juste le jour, nous étions en reconnaissance du côté de Simphéropol, petite ville située à vingt-cinq kilomètres du camp ; nous avions avec nous quelques pièces d'artillerie et deux bataillons de zouaves ; mon escadron avait fourni les flanqueurs, et le quatrième peloton, dont je faisais partie, était déployé en tirailleurs à quelques cents mètres en avant. Nous allions au pas, rien ne faisait présager la présence de l'ennemi ; l'horizon était brumeux, une bise glaciale nous coupait le visage ; mes mains, raidies par le froid, pouvaient à peine tenir les rênes et contenir mon mousqueton appuyé sur la cuisse. Tout à coup nous aperçûmes, au pied d'un monticule dont nous venions d'atteindre le sommet, les huttes d'un campement de cosaques ; aussitôt, une vive fusillade éclata sur notre gauche ; nous avons été aperçus par les vedettes russes, qui, à la faveur d'un pli de terrain, nous avaient laissés approcher et nous fusillaient à bout portant.

Sur l'ordre de l'officier, le trompette sonna le ralliement ; nous fîmes demi-tour à gauche et, au galop, vînmes nous ranger sur deux rangs derrière notre lieutenant.

Les flanqueurs tiraillaient en avançant toujours, et bientôt se rallièrent comme nous. Le feu ennemi était bien nourri, cependant pas un de nous n'était atteint ; les zouaves, au pas de course, arrivèrent sans tirer un coup de fusil et se précipitèrent comme une avalanche sur le campement cosaque, dont chaque hutte abritait trois ou quatre hommes qui, bien en sûreté, tiraient à volonté.

Débusqués par les zouaves à coups de baïonnettes, ce fut bientôt un sauve qui peut général.

Notre capitaine nous lança, alors sur les fuyards, et, le mousqueton en bandoulière, le sabre au poing, je chargeais vigoureusement, je vous le jure, quand, tout à coup, mon cheval s'abattit comme une masse.

Au premier moment, je ne ressentis aucune douleur je n'étais qu'étourdi par la violence de la chute : je voulus me relever, mais j'avais

la jambe gauche prise sous le cheval et, dans les efforts qu'il fit pour se remettre sur ses jambes, je ressentis une horrible douleur au genou. Je croyais avoir la jambe cassée ; c'était un simple déboîtement.

Mon pauvre Joseph avait la cuisse gauche traversée et le sang coulait à flots d'une large ouverture au ventre ; j'ai su depuis qu'on fut obligé de l'abattre.

Vous dire ce que j'ai souffert pendant trois mortelles heures que je restai étendu, tant de mon genou que du froid, est impossible. Je ne me rendais pas compte de ce qui était arrivé.

Oh ! qu'elle fut longue l'attente après du secours ! J'avais vu bien des blessés implorer l'assistance de ceux qui passaient, et je savais qu'il était détendu aux hommes valides de s'arrêter pendant l'action, le transport des blessés étant du ressort des infirmiers et des soldats du train qui suivent l'armée.

Enfin, au bout de trois heures, ou plutôt de trois siècles, je vis approcher un cacolet où se trouvait une place, et je dus, malgré mes supplications pour obtenir une litière, me contenter de ce genre de fauteuil.

Ma blessure était, en somme, fort peu de chose, et si j'eusse été soigné tout d'abord, j'en aurais été quitte, pour ainsi dire, pour la peur.

J'avais le genou débotté, sans aucune fracture ; il ne s'agissait donc que de faire rentrer dans sa boîte l'os qui en était sorti ; mais il en fut tout autrement.

Il était nuit close quand nous arrivâmes à l'ambulance, et je dus attendre la visite du major.

Les premiers arrivés sont les premiers servis. Ma jambe ne fut remise dans son état normal que douze heures après l'accident. Au bout de trois jours, il se déclara une tumeur un peu au-dessous de la rotule, tumeur qui mit trois semaines à se frayer un passage par où s'établit une suppuration, à la suite de laquelle se déclara une sorte d'exostose qui n'a jamais disparu et qui, aujourd'hui encore, est très-protubérante et m'empêche de poser le genou à terre.

Après quinze jours passés à l'ambulance du quartier général, je fus compris dans un convoi de blessés et envoyé à Constantinople, à l'hôpital de l'École, ainsi nommé parce qu'il fut installé dans un bâtiment affecté à

l'École de Médecine turque.

Rien de triste comme un transport de blessés, rien d'affreux et de déchirant comme les cris que poussent les malheureux soldat, lors du chargement et du déchargement sur les mulet.

Nous fûmes embarqués sur un de ces anciens bâtiments à vapeur, à la large carcasse, au ventre rebondi, transformé en bateau-hôpital.

Les malades, couchés dans l'entrepont, sur des matelas rangés le long des bastingages, sur deux range, offrent un coup d'œil peu agréable ; l'atmosphère lourde, épaisse et imprégnée de senteurs nauséabondes ; les plaintes arrachées par la souffrance, le râle des mourant; la vue des cadavres que l'on emporte, cousus dans un sac de toile à voiles, pour les jeter à la mer avec un boulet aux pieds, font de ce séjour un spectacle horrible à celui qui, comme moi, n'a jamais assisté à de pareilles scènes.

Je me demande encore aujourd'hui comment, au milieu de toutes ces misères, les infirmiers peuvent se livrer à des accès de gaieté, à des saillies, peu spirituelles souvent, intempestives toujours.

Il se trouve cependant des soldat assez lâches pour choisir le métier d'infirmier auxiliaire, et demander à passer dans le corps si pittoresquement désigné sous le nom d'artilleurs de la pièce humide.

Aussi ai-je remarqué que dans ces sortes de gardes malades par occasion, les uns en uniforme de fantassin, les autres de chasseur à pied, d'artilleur et même de cavalier, mais jamais de zouave ou de chasseur d'Afrique, il s'en rencontre peu qui ne soient de parfait vauriens, et je ne puis m'expliquer le goût de ces mauvais soldats que par la peur d'aller au feu.

La corporation des infirmiers auxiliaires (je ne parle pas, bien entendu, des véritables infirmiers) ne se compose que du rebut des régiments ; la façon dont ils s'acquittent de leur métier d'emprunt le prouve surabondamment.

## CHAPITRE. V

Séjour à l'hôpital. — Le chasseur à pied et l'infirmier auxiliaire. — Un incendie à l'hôpital de l'École. — Le bon et le mauvais médecin. — J'obtiens un congé de convalescence. — Départ de Constantinople. — Arrivée et séjour à Marseille. — Le conteur ambulante ou l'art de se distraire à bon marché. — Arrivée à Alger. — Joies du retour. — Je cherche à rentrer dans la vie civile. — Je tâte le terrain. — Je trouve un remplaçant.

L'affluence des malades et des blessés était telle que, bien que les établissements publics de Constantinople eussent été convertis en hôpitaux, il fallut encore établir des baraques ; et ce fut dans une de ces salles improvisées que, le mardi gras de l'année 1855, je faisais mon entrée.

Cette date ne manqua pas de susciter à mon esprit un rapprochement entre le dernier jour du carnaval des années précédentes et celui où, pour la première fois, je mettais le pied dans un hôpital, tant est vrai le dicton « Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. »

Il y avait juste une année que je ne m'étais couché dans un lit, et, chose étrange, ou plutôt très-ordinaire, je passai une très-mauvaise nuit. J'étais tout bonnement trop bien.

L'homme est ainsi fait, que tout changement dans ses habitudes, fût-ce pour passer du mal au bien, l'étonne tout d'abord.

Ceci me rappelle l'histoire de ce caïd venu à Alger, à l'occasion des courses, et descendu à l'hôtel de la Régence ; le garçon chargé de faire sa chambre trouvait le matin son lit parfaitement intact, et s'étonnait de la précaution de ce singulier voyageur qui faisait lui-même son lit. Son

étonnement eût été plus grand, s'il eût su que ce chef arabe, trouvant son lit de l'hôtel trop doux et trop moelleux, préférerait passer la nuit étendu sur le tapis.

Aussitôt mon entrée à l'ambulance, j'avais écrit à mon père pour lui faire part de ce nouveau déboire dans mon existence, et le priais de vouloir bien m'envoyer un peu d'argent pour m'aider à tromper l'ennui qui allait évidemment s'emparer de moi et me permettre de m'offrir quelques douceurs. J'étais absolument dénué de toutes ressources et sans l'ombre d'un maravédis.

Sa réponse, je l'ai su depuis, ne s'était pas fait attendre, et la poste était chargée de me faire parvenir un billet de cent francs ; mais la malchance me poursuivait, la bienheureuse missive ne me parvint pas ; ce n'est que quelques mois plus tard que je la reçus ; elle avait successivement passé par tous les corps, et portait au dos, outre une quantité innombrable de timbres, la mention *disparu*. Ce ne fut qu'après avoir passé par le bureau des rebuts, qu'elle revint à son auteur.

Il va sans dire que mon père me donna le contenant, et remit dans son portefeuille le contenu, c'est-à-dire le billet.

La salle où je fus placé contenait une centaine de malades ; quatre infirmiers et deux sœurs de charité faisaient le service ; quand je dis quatre infirmiers, je me trompe, il n'y avait qu'un infirmier, les trois autres étaient des auxiliaires.

Celui qui était chargé de notre côté était un grand escogriffe de fantassin, et je me fais un véritable plaisir de livrer à la publicité une de ces monstruosité dont sont capables certains individus qui n'ont de l'homme que le nom.

Je regrette de ne plus me rappeler comment s'appelait ce coquin, je l'écrirais en lettres majuscules et le publierais à son de trompe. Voici le fait :

Mon voisin de droite, dont le lit touchait à l'extrémité d'un des deux côtés de la salle, avait une affreuse blessure à la gorge ; c'était un tout jeune chasseur à pied ; il lui était impossible d'articuler un son ; il avait reçu un coup de feu, la balle était entrée par la joue gauche et ressortie par le cou ; la langue était meurtrie à sa naissance. Mais si le malheureux ne parlait pas, il avait le regard tellement expressif qu'on devinait ce qu'il

demandait.

Le médecin ordonnait comme alimentation du bouillon en lavement et du riz au lait très-clair ; eh bien !

*Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,*

à toutes les distributions, l'infirmier, cet horrible personnage, indigne de porter l'uniforme, passait devant le lit du chasseur à pied, sans lui donner autre chose que son pot à tisane, rempli d'eau d'orge, boisson ordinaire des blessés, de telle sorte que ce manège durant depuis je ne sais combien de temps, le malheureux blessé mourait d'inanition quand je m'en aperçus.

Le pauvre diable avait maintes fois essayé de se plaindre, soit au docteur, soit à la sœur ; mais toujours en vain, personne ne comprenant les sons inarticulés qui sortaient de sa gorge.

J'informai la sœur de ce qui se passait, et le bourreau fut mis en prison, bien faible punition pour une semblable cruauté.

J'aurais appliqué, sans scrupule, la peine du talion à ce goinfre, que j'aurais puni par la privation, de nourriture ; c'était par goulafrerie qu'il faisait peu à peu mourir son camarade de faim.

A peine étais-je depuis quelques jours à l'hôpital de l'école, que nous fûmes évacués sur Péra.

Un dimanche, à dix heures du soir, nous fûmes réveillés par le cri : Au feu ! Un incendie venait de se déclarer dans le principal corps de bâtiment, là où se trouvaient les plus malades et principalement les amputés.

En un clin d'œil, tout ce qui pouvait marcher fut sur pied, et, tout perclus que j'étais, je fus un des premiers dehors.

Une épaisse fumée sortait des fenêtres du premier étage de l'hôpital et le sauvetage des malheureux blessés commençait. Tous les Turcs des environs furent sommés d'avoir à ouvrir leurs portes, et les malades trouvèrent un abri provisoire.

On sait combien sont dangereux les incendies à Constantinople, où toutes les maisons, sauf les établissements publics, sont en bois ; aussi, le plus souvent, quand le feu prend à une maison, tout le quartier flambe et la ville tout entière ne serait bientôt plus qu'un immense brasier, si d'énormes

terrains vagues, décorés du nom de places, ne séparaient les quartiers les uns des autres.

Les malades furent tous sauvés, grâce à la promptitude des secours. Tous les employés de l'hôpital, aidés des soldats turcs venus en toute hâte, rivalisèrent de zèle ; ceux, ou plutôt celles qui se firent le plus remarquer, furent sans contredit les bonnes sœurs, qui, avec des précautions infinies et dont la femme seule est capable, se mettaient à deux et, prenant le patient, l'une à la tête et l'autre aux pieds, le transportaient ainsi à l'abri du danger, puis repartaient en courant pour arracher aux flammes de nouveaux blessés.

Je ne m'étendrai pas sur le dévouement dont font preuve les sœurs de charité dans leur service d'infirmières. Ce sujet a été traité de main de maître. Je ne puis dire qu'une chose, c'est qu'elles sont admirables et véritablement sœurs, car il n'y a qu'une mère ou qu'une sœur pour prodiguer chaque jour, à toute heure, ces soins touchants, remplis d'abnégation et de courage, à des malheureux dont les plaies hideuses feraient bien souvent reculer de dégoût les hommes les mieux trempés.

Rien ne les rebute. Elles travaillent pour le ciel.

A l'hôpital de l'école, j'avais pour docteur un médecin militaire dans toute l'acception du mot, qui traitait ses malades comme un brigadier trompette traite ses élèves.

Sa visite ne durait pas une heure, et cependant il avait à examiner au moins cent malades. Je laisse à penser avec quel soin était établi le diagnostic et quelle prévoyance présidait à l'ordonnance des remèdes. Je ne sais pas si cette manière de soigner les malades est très réglementaire, mais ce que je sais bien, c'est qu'il inspirait à ses malades, ou mieux à ses victimes, une terreur peu salutaire.

Pour moi, c'était avec une véritable frayeur que je le voyais approcher de mon lit.

Il affectait une brusquerie frisant la brutalité qui n'était guère de mise, et je me demande si ce croquemitaine eût été aussi fanfaron sur le plateau d'Inkerman ? J'en doute.

Quand aux questions qu'il adressait le malade ne répondait pas assez vite, hésitait ou ne comprenait pas, les épithètes de mulet, de crétin, d'âne bête et autres *ejusdem farinae*, tombaient dru comme grêle, avec

accompagnement de jurons que n'aurait pas désavoués un garde d'écurie en goguette.

A Péra, ce fut tout l'opposé; autant le médecin que je quittais était grossier et malappris, autant celui qui nous soignait était doux et bien élevé. Quant aux sœurs, elles étaient ce qu'elles sont toutes, c'est-à-dire parfaites ; il peut y avoir quelques exceptions, mais je n'en ai pas rencontré.

Au bout de deux mois j'étais presque complètement guéri de ma blessure ; mon appétit était formidable et la demie suffisait à peine à m'empêcher de mourir d'inanition.

Je voulais sortir de l'hôpital, mais je désirais surtout obtenir un congé de convalescence et je n'osais pas le demander.

La sœur à qui je fis part de mon désir et de la peur que j'avais d'être refusé me promit d'en parler au médecin, et, dès le lendemain, elle me prévint que le docteur n'y voyait aucun inconvénient, que je n'avais qu'à lui parler moi-même.

A la visite, je m'armai de courage, et très humblement je présentai ma requête en disant que je serais heureux d'aller passer quelque temps dans ma famille pour me remettre des fatigues d'une année de campagne, et revenir plus dispos reprendre mon service.

Mais comme il est vrai que la, parole a été' donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, je me promettais, *in petto*, de faire tout mon possible, une fois parti, pour ne plus revenir et quitter même, si je le pouvais, l'état militaire, pour lequel je n'avais décidément pas une bien grande vocation.

Le congé tant désiré me fut accordé pour trois mois et je ne me sentis pas de joie, à l'idée que J'allais, pendant quatre-vingt-dix jours, quitter le harnais militaire.

Trois mois ! c'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour me faire remplacer ; le tout était d'obtenir le consentement paternel, heureusement que j'avais encore mon grand-père:

Je quittai Péra, chargé, de la part de la sœur infirmière, d'une foule de recommandations, que je laissai à la porte de l'hôpital, et d'une jolie petite provision de tabac, que j'emportai précieusement. J'étais entré à l'ambulance le gousset vide, et rien, hélas ! n'était venu le garnir. J'attendais

toujours en vain la réponse de mon père.

Je fus embarqué sur le *Sinai*, bateau à vapeur du commerce, nolisé par le gouvernement, et huit jours après, je mettais le pied sur la terre de France, je débarquais à Marseille. Enfin !...

Là, il me fallut attendre mon tour pour Alger. Les mouvements de troupes étaient tels, en arrivants, et partants, que les courriers étaient insuffisants à l'embarquement de tous et je restai dix jours en subsistance au dépôt des isolés.

Dix jours entiers à se promener sur la Cannebière ou le cours Belzunce, sans un sou dans sa poche, c'est un peu dur. Je voyais avec effroi le moment où ma petite provision de tabac viendrait à manquer; j'avais beau l'économiser, faire des cigarettes microscopiques, emprunter au voisin, le jour n'était pas éloigné où tous ces subterfuges, seraient insuffisants. Heureusement, je n'étais pas le seul dans le même cas et la nécessité rend ingénieux.

Nous nous livrâmes, quelques déshérités de la fortune et moi, à un genre de spéculation particulier.

Nos victimes furent ces bons Marseillais, grands amateurs, de récits de batailles, avec lesquels la vérité n'avait rien à faire. Nous racontions les hauts faits, les prouesses des zouaves, des turcos et des chasseurs d'Afrique; au plus fort de la narration, le brave moco enthousiasmé ne manquait pas de s'écrier :

— Troun de l'air, si j'avais été là !...

Et la fin de l'histoire se terminait invariablement au café voisin ou au cabaret du coin, suivant que l'auditeur bienveillant était plus ou moins huppé.

Grâce au métier de narrateur ambulant, création qui m'est personnelle et pour laquelle je ne prendrai cependant pas un brevet d'invention, je passai assez agréablement le temps et j'atteignis, sans trop de privations, le moment du départ.

Quand j'arrivai à Alger, j'avais plutôt l'air d'un échappé du bagne que d'un brigadier de chasseurs d'Afrique ; ma barbe, que le ciseau n'avait pas touchée depuis une année, était longue, sale, mal peignée ; mon pantalon de cheval, depuis longtemps veuf d'une basane, était, en revanche, bigarré de morceaux de couleurs peu assorties ; ma veste de cavalier,

tout à fait hors de service, avait été remplacée à ma sortie de l'hôpital par une veste de zouave et mon chef était couvert par une calotte ou chachia qui m'entraînait jusqu'aux oreilles ; mon manteau jadis blanc était devenu multicolore, percé à jour et digne de rivaliser avec celui de don César de Bazan ; quant à mes bottes, il n'en était plus question depuis le quatorze novembre de l'année précédente, jour de l'ouragan.

Ce fut dans cet équipage que je descendis sur le quai de la Pêche-rie.

Il y avait un an et deux mois que je m'étais embarqué au même point, mais que d'événements dans le cours de cette année, féconde pour moi en péripéties de toutes sortes !

Je pris, ainsi que je l'avais fait au départ, par la rue de la Marine, et m'arrêtant à considérer la maison aux Balcons, une larme vint mouiller ma paupière.

Que de choses dans cette simple goutte d'eau, qui s'échappa de mes yeux ! C'était tout un passé qui, comme dans un kaléidoscope, se présentait à ma pensée.

Comme un éclair, je me reportai à quatre ans en arrière, je me voyais frais, pimpant, heureux, fier comme on l'est à vingt ans, alors qu'on est aimé et que, d'un pied léger, on va à son premier rendez-vous, taudis qu'aujourd'hui, j'étais méconnaissable, ne marchant qu'avec des béquilles, vêtu comme le dernier des misérables, me demandant si je n'étais pas appelé à reprendre bientôt, la vie de misères et de peines dont je sortais.

Secouant ces pensées qui se pressaient en foule dans ma pauvre cervelle, je m'acheminai vers la rue Bab-az-Oun et ce ne fut pas sans une émotion bien vive, que je franchis le seuil de la maison paternelle.

Les premiers moments furent ce qu'ils devaient être ; j'embrassai mon père sans une grande effusion et je serrai ma belle-mère dans mes bras, l'embrassant et l'embrassant encore, étreinte qu'elle me rendit avec usure ; décidément elle m'aimait bien, à sa manière c'est vrai, mais enfin elle m'aimait, et c'est si bon d'être aimé !

Ma sœur, prévenue de mon retour, accourut et je me sentis alors complètement heureux ; j'oubliai, en un instant, toutes mes souffrances passées pour jouir complètement du présent.

Les premiers épanchements calmés, je m'aperçus de mon singulier accoutrement, qui jurait assez, avec le milieu dans lequel je me trouvais transporté.

Avec quelle volupté j'étendis dans un bain réparateur mes membres complètement déshabitués de cette hygiénique immersion ! quel bonheur de confier à l'artiste capillaire de la place du Gouvernement ma tête ébouriffée et de sentir le rasoir abattre ce buisson épineux qui me couvrait le visage ! quelle ivresse d'échanger mes sales guenilles, contre le froc noir du civil et ma chachia turque, contre le tuyau de poêle, qu'entre parenthèse, on devrait bien remplacer par une coiffure moins incommode et moins disgracieuse.

Mes premiers jours de liberté furent employés à faire les visites obligatoires et j'eus l'honneur, conduit par monsieur mon père, de me présenter chez le lieutenant-colonel commandant le dépôt, qui me fit raconter tout au long les exploits du premier régiment de chasseurs d'Afrique et voulut bien me promettre, dans un délai très rapproché, les galons de maréchal des logis. J'avais vraiment bien autre chose en tête, et il était loin le temps où mon cœur tressautait dans ma poitrine à l'annonce de mon premier grade.

A Dieu ne plaise que je maldise de l'état militaire et que je cherche à tourner en ridicule le juste orgueil de celui qui, pour un bout de galon ou de ruban, endure avec un courage bien près de l'héroïsme mille et mille souffrances, et tous les jours expose sa vie sur un champ de bataille ; mais il faut avoir le feu sacré, et je ne l'avais plus ; je crois même que je ne l'avais jamais eu.

Je ne tardai pas à m'ouvrir à ma belle-mère de l'immense désir que j'avais de renoncer à l'honneur de servir plus longtemps mon pays, et surtout en Crimée.

La campagne menaçait de s'éterniser; je trouvais qu'une année passée dans les camps était tout ce que l'on pouvait raisonnablement exiger de mon patriotisme, et, parodiant la phrase de la lettre de mon père, je disais que : l'armée française se composant de cinq cent mille hommes, et deux cent mille seulement ayant été successivement mis en ligne, il en restait encore deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf qui pouvaient bien faire comme moi.

Mon raisonnement était juste et réussit à convaincre ma belle-mère, qui me promit de faire tout son possible pour obtenir de mon père qu'il me fit remplacer.

Le chose ne fut pas aussi difficile que je l'avais supposé.

Il fut décidé, en principe, que l'on me chercherait un remplaçant, mais qui le payerait ? — *That is the question ?*

Mon tuteur, consulté, répondit qu'il ferait volontiers la moitié de la dépense, c'était beaucoup ; mon père se montra, dans cette circonstance, d'une générosité à mon égard tout à fait exceptionnelle : il consentit à faire l'avance de l'autre moitié, avance que je rembourserais plus tard, bien entendu.

Ce qui fut dit fut fait; trois mois après, à l'expiration de mon congé, je cédaï ma place à un pauvre diable qui, moyennant trois mille francs, consentit à aller se faire tuer pour moi.

Quelque temps après, j'appris que de malheureux avait mangé, ou plutôt avait bu l'argent de remplacement ; qu'étant ivre, il avait insulté et frappé un gendarme, cas prévu par le code militaire et puni de cinq ans de travaux publics.

Pour moi, j'étais libre désormais, c'était le principal.

## CHAPITRE VI

J'abandonne la carrière militaire. — Je crois mériter le prix Montyon. — Comme quoi je me trompais. — Mon entrée dans l'administration. — Me voilà postier. — Mes pérégrinations recommencent. — Oran. — Nemours. — Un souvenir cuisant. — Retour à Oran. — Je change de province. — Une aventure. — La négresse mâle. — Une rencontre inattendue. — Encore elle ! — Et l'on revient toujours à ses premières amours. — Je recommence mes folies. — La poursuite. — Un siège en règle. — Je fais le pied de grue. — Une citadelle facile à prendre. — Une course au clocher. — Un dénouement critique.

Qu'allais-je faire désormais ? Quelle carrière embrasser ? Il était trop tard pour reprendre les premiers projets, j'avais vingt-trois ans sonnés ; il fut convenu que j'entrerais comme commis auxiliaire dans l'administration de la trésorerie d'Afrique, à cette époque trésor et postes ; mon grand-père, encore en activité de service comme chef de division au ministère des finances, était on ne peut plus à même d'obtenir pour moi cet emploi dans un temps relativement peu éloigné.

Sur ces entrefaites, mes parents partirent pour France. Leur absence dura trois mois ; je restai seul à Alger.

Mon existence fut des plus agréables, comparée à celle dont je n'avais pas encore perdu le souvenir.

Je fus d'une sagesse véritablement exemplaire ; j'avais presque renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Je dis presque, parce qu'enfin je ne pouvais cependant pas vivre en anachorète.

En ce monde rien n'est absolu, tout est relatif, et je me prenais à m'admirer moi-même, ma vie étant des plus réglées, comparée à celle que j'avais menée jusqu'à ce jour.

Pendant ces trois mois, je n'eus qu'une maîtresse et mes dépenses ne

dépassèrent le budget qui m'avait été fixé que de la très-modique somme de cent francs.

Je m'applaudissais d'être entré dans une si bonne voie et je m'attendais, au retour de mon père, à des félicitations sans nombre. Pour avoir le premier prix de sagesse, il eût suffi de retrancher, dans ma conduite, deux faits : la maîtresse et les cinq louis dépensés, et encore le dernier cas seulement était répréhensible, bien que la conséquence du premier ; car, au risque de passer pour paradoxal, je prétends qu'un jeune homme qui, à vingt-quatre ans, n'a pas une maîtresse est un être incomplet, à qui il manque un sens et, n'en déplaît aux puritains et aux tartufes, je crois que, si faute il y a et que la pierre ne lui fût lancée que par ceux qui sont impeccables en cet ordre de faits, il serait certain de ne pas être lapidé.

Le bateau sur lequel ma famille avait pris passage pour son retour à Alger, une fois signalé, je m'empressai d'aller sur le quai, au devant de mes parents, et ce fut le cœur léger, la conscience tranquille et la tête haute, que je me présentai devant eux.

Ah ! bien oui, j'avais compté sans les rapports de la domestique, et dès le soir, je lus sur la physionomie de mon père un mécontentement monté à son plus haut diapason.

Jugez de mon étonnement, quand j'appris par ma belle-mère, mon père ne daignant jamais s'ouvrir à moi, que j'étais accusé d'une multitude de faits, tous plus faux les uns que les autres.

Je me défendis, donnai le démenti le plus formel aux imputations calomnieuses dont j'étais l'objet. On crut la cuisinière, et cette nouvelle injustice me révolta, au point que mes paroles s'en ressentirent et ne furent peut-être pas empreintes de tout le respect dû à la majesté paternelle.

C'était aussi par trop fort, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est de n'avoir pas tordu le cou à cette vipère en Jupou, qui se vengeait tout simplement de ce que, *proh pudor* ! j'avais dédaigné ses appas déjà rances.

Ce qui me toucha le plus ou plutôt m'indigna davantage, ce fut le rapport fait à mon grand-père sur des faits complètement faux, rapport qui me présentait comme un être incorrigible, une mauvaise nature qu'on ne saurait réduire.

La vérité était que mon père me voyait de nouveau à sa charge, et cette idée lui était insupportable.

Vers le mois d'octobre de la même année, c'est-à-dire en 1855, je reçus du ministère des finances ma commission de commis auxiliaire de deuxième classe dans l'administration du Trésor et des Postes, et je fus désigné pour la province d'Oran.

J'allais donc encore une fois quitter le toit paternel, et grande eût été la joie de mon père, s'il n'eût fallu parer aux frais d'un trousseau complet ; pantalon à bandes d'argent, tunique à collet brodé, épée à poignée de nacre, me furent achetés, ainsi que divers effets d'habillements civils.

Ma garde-robe fut remontée à neuf, et je commençais à sentir au fond de mon cœur poindre quelques velléités de sentiments de reconnaissance pour le confortable dont je me voyais nanti à mon départ. Hélas ! en fait de reconnaissance, je ne devais en avoir d'autre que celle dûment établie, des objets reçus, avec leur coût en regard, le tout totalisé, sans erreur ni omission, et formant une somme ronde de huit cents francs que je restituai plus tard, ainsi que beaucoup d'autres dépenses, lorsque, à la mort de mon aïeul, monsieur mon père m'adressa le compte de liquidation de la succession.

Mes débuts dans la carrière administrative furent assez insignifiants. A peine arrivé à Oran, je fus envoyé à Nemours, dernier point de nos possessions sur le littoral ; à vingt kilomètres de la frontière marocaine.

Mon traitement était de douze cents francs, somme à laquelle venait s'ajouter celle de huit cents, que me donna mon grand-père, à titre de pension, ce qui me faisait deux mille francs par an.

Pour un débutant, c'était suffisant; mais avec mes goûts, je ne tardai pas à m'apercevoir que c'était juste, trop juste même.

Mon séjour à Nemours dura huit mois, juste le temps de faire mon apprentissage d'employé des postes. Je n'ai gardé de ce trou qu'un souvenir cuisant et piquant dont voici la cause :

Près de notre bureau, habitait dans la famille de son frère, une jeune veuve de trente-six ans, mère d'une charmante demoiselle de quatorze ans; je dis trente-six ans, peut-être en avait-elle quarante-six, n'importe.

Elle passait et repassait souvent devant la fenêtre près de laquelle

j'écrivais, et chaque fois, je la regardais et me disais qu'elle était vraiment charmante. Elle ne l'était peut être plus, mais elle avait dû l'être du temps de son premier mari, mort on ne savait ni quand ni où.

A Nemours, toutes les femmes qui n'ont pas dépassé la soixantaine sont réputées charmantes ; cela tient à l'infime minorité du beau sexe, par rapport au vilain.

Mon cœur, on ne peut plus libre, était tout disposé à prendre chaîne, et ma foi, la jeune veuve n'avait pas l'air farouche du tout, bien au contraire.

Après une attaque de quelques jours, qui réellement eussent pu être réduits à quelques heures ; après quelques préliminaires sur lesquels j'aurais pu passer, ma très-facile conquête voulut bien me dire que, le soir, à minuit, quand toute la famille serait plongée dans le sommeil, je n'aurais, qu'à m'introduire dans la cour, en escaladant la barrière, et passer par une lucarne donnant de ladite cour dans un magasin à farine ; que là, elle m'attendrait.

— « Mais surtout, ajouta-t-elle, de la prudence, du silence, car vous avez affaire à une honnête femme que la moindre indiscretion perdrait sans retour. »

Une veuve de quarante-cinq ans qui, je crois, n'a jamais eu de mari ! diable...

A minuit, j'étais dans la cour, j'avais franchi la barrière avec la dextérité d'un cavaliero escaladant le balcon de la *senorita del corazon* ; à la force du poignet, je m'enlevai jusqu'à la lucarne, dans laquelle, non sans peine, j'engageai d'abord la tête, puis les épaules ; le reste allait suivre, quand, ô terreur ! une détonation, suivie de plusieurs piqûres très-doulooureuses dans la partie du corps sur laquelle je m'assieds ordinairement, me fait comprendre, et surtout sentir, que je venais de servir de cible à un mauvais plaisant.

— Je suis perdue exclama ma jeune veuve aux quarante-cinq automnes, en se laissant choir sur un sac de farine.

Je la crus blessée, tuée peut-être, et me laissant glisser, je fis mon entrée dans le magasin en tombant, non pas sur mes jambes, mais à plat-ventre, sur quelque chose de mou que, dans l'obscurité, je ne pus distinguer.

— Au nom du ciel ! qu'avez-vous ? Êtes-vous blessée ? Quel est ce coup de feu ? Je crois que je suis touché, mais légèrement, ce ne sera rien ; mais vous, parlez donc, répondez, où êtes-vous ?

Un soupir à ma droite me guida, je me dirigeai à tâtons vers ma dulcinée, qui, fort effrayée, était tombée demi-pâmée, mais n'avait aucune éclaboussure.

Je m'apprêtais à lui prodiguer toutes sortes de consolations, quand la porte du magasin s'ouvrit avec fracas et le frère de la belle apparut, armé d'une bougie.

Ce frère était un petit bonhomme tout à fait ridicule ; ventripotent, faisant l'important, enchanté de lui-même, posant pour l'homme aux bonnes manières, en réalité un piètre personnage sous tous les rapports. Sa femme était bien la plus éhontée coquine que j'ai jamais connue.

Le couple était bien assorti.

Sans réfléchir, je soufflai la bougie, envoyai le trouble-fête rouler à côté de sa sœur, et d'un bond, je gagnai la porte que je tirai fortement — je crois même que je donnai un tour de clef.

Cinq minutes après, j'étais dans ma chambre, occupé à bassiner ma blessure, peu douloureuse mais cuisante.

Le lendemain matin, un jeune médecin militaire, logé comme moi, au pavillon des officiers, eut l'obligeance d'extraire les projectiles. C'étaient quatre grains de plomb n° 8 — du plomb à caille !

J'en fus quitte pour me débarbouiller, broser mes habits couverts de farine, et m'asseoir pendant quelques jours sur le côté gauche.

Le plus curieux, c'est que le frère en question vint, le lendemain matin, me trouver à mon bureau, me demandant avec une gravité comique l'honneur d'un moment d'entretien. Je pris mon chapeau et le suivis.

Quelles sont, monsieur, vos intentions ? me dit-il dès que nous fûmes dehors.

— Mais, répondis-je, en faisant l'étonné, j'ai l'intention d'aller déjeuner tout à l'heure, après quoi, j'irai prendre mon café au cercle, puis j'irai .....

— Mòssieu, s'écria-t-il en redressant sa petite taille et devenant rouge comme une pivoine, je n'ai guère envie de plaisanter; je vous demande quelles sont vos intentions au sujet de ma sœur.

Cette fois je le regardai bien en face, croyant qu'il se moquait de moi ; pas le moins du monde, c'était très sérieusement, qu'il allait essayer de me mettre en demeure d'épouser sa vieille veuve de quarante-cinq ans, mère d'une demoiselle bientôt bonne à marier. Je me mordis les lèvres pour ne pas éclater de rire.

— Monsieur, lui dis-je alors, puisque vous parlez sérieusement, je vais vous imiter ; je n'ai pas l'honneur de connaître madame votre sœur et je ne sais pas ce que vous voulez dire. Est-ce clair ?

Chassez le naturel, il revient au galop. Mon gentleman redevint le voyou que je connaissais.

— Ah ! c'est comme ça je vous ai déjà f... du plomb dans le c..., eh bien, revenez-y, et cette fois ce ne sera plus du n° 8.

— Eh ! monsieur, prenez un canon si vous voulez, vous n'en serez que plus ridicule. Et je tournai les talons ; mais lui me retint en posant sa main sur mon bras. Ce geste était de trop.

— A bas les pattes ! fis-je en lui donnant une tape sur la main qui me tenait, et cette fois, je le quittai sans m'occuper des menaces que je l'entendais proférer.

C'était la cinquième fois que le bonhomme employait cette souricière pour attraper un mari à sa sœur trop mûre ; dont il eût été bien aise de se débarrasser.

Mon apprentissage terminé, je fus rappelé à Oran, où je passai deux mois pour compléter mon instruction de parfait employé des postés ; à cet effet, je remplis les fonctions de bouche-trou, qui consistent à remplacer les agents empêchés, à tenir successivement tous les guichets, pour la vente des timbres-poste, l'établissement et le paiement des mandats d'articles d'argent, les chargements, les valeurs cotées, etc. Je prenais part au dépouillement, lors de l'arrivée des courriers de terre et de mer, au tri des lettres, à la confection des paquets.

Ce métier tout manuel était fort peu de mon goût, et quand pendant huit heures d'horloge j'avais vendu des timbres-poste ou fait des chargements, je me demandais si, au bout de trente ans d'un pareil métier, on n'était pas complètement abruti.

Par l'entremise de mon tuteur, j'obtins de rentrer à Alger, le séjour de cette ville étant cent fois plus agréable que celui de n'importe quel autre

point de l'Algérie ; et du reste, je me rapprochais, non pas de mon père, il venait de partir pour France, sans esprit de retour, après avoir donné sa démission, mais de ma sœur et de sa petite famille, ainsi que des quelques personnes que je connaissais.

J'espérais, en changeant de province et conséquemment de chef de service, échanger mon métier de postier contre celui de commis de trésorerie ; vain espoir ! je recommençai de plus belle et sur une plus grande échelle, à me livrer à mon petit commerce de la vente au détail de ces figurines à vingt, quarante et quatre-vingts centimes, moyennant l'apposition desquelles, tout individu a le droit de faire transporter sur tout le territoire français les protestations d'amitié et d'attachement à un oncle à succession, les assurances d'un amour éternel à la dame de ses pensées.

Quant à mon genre de vie en dehors de mes heures de bureau, il était celui de tout employé, dont la bourse est peu garnie. Je flânais sous les arcades Bab-az-Oun et Bab-el-Oued, et j'arpentais invariablement la place du Gouvernement, les jours de musique.

Mon cœur était parfaitement inoccupé, non pas que j'eusse fait vœu de chasteté, mais je ne rencontrais rien qui fût de nature à augmenter d'une pulsation le nombre de ses battements.

J'étais logé chez ma sœur, où j'avais ma chambre sur la terrasse, et je prenais mes repas en famille ; somme toute, j'étais heureux, si le bonheur consiste à boire, manger, dormir, et passer le reste de son existence assis devant une table et répondre, toute la journée, au public, par une petite lucarne appelée guichet.

J'ai dit que mon cœur était inoccupé ; est-ce à dire que je ne cherchais pas à le faire sortir de son inaction ? bien au contraire ; mais il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir.

Cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. Je cherchais et ne trouvais pas, je frappais et l'on ne m'ouvrait pas. Un instant, je crus avoir dépisté un petit roman.

En prenant le frais, le soir, sur la terrasse, j'avais remarqué une fenêtre de la maison située en face, où, derrière deux rideaux d'assez mince apparence, je distinguais, grâce à l'obscurité du dehors et à, la lumière du dedans, une silhouette allant et venant, se baissant, se relevant, s'asseyant

et marchant, finalement se couchant.

Absent pendant le jour, je n'avais pu me rendre compte de ce qu'était ma voisine, mais, mon imagination aidant, je la supposais jeune, brune, jolie.

Ce devait être une piquante Espagnole, cigarière de son état, comme Alger en possède tant dans ses murs.

Dès que je rentrais dans ma chambre de garçon, vite, j'allumais une cigarette et prenais mon poste d'observation. Je suivais, avec une fiévreuse curiosité, les allées et venues de ma brune voisine ; j'assistais, un peu en réalité, beaucoup en imagination, à sa toilette de nuit ; ce que je ne pouvais voir, je me le figurais et j'arrivais insensiblement à un degré de surexcitation que je pris pour un violent amour qu'il fallait à tout prix satisfaire.

Quand je dis à tout prix, je n'entende pas parler d'argent, fi donc ! mais de pas et démarches, protestation d'une flamme à tout le moins inextinguible, d'un amour sans pareil, d'un feu, d'un brasier incandescent.

Comment faire connaître à la belle que, à deux pas ; de l'autre côté de la rue ; se mourait d'amour un jeune homme tellement épris, qu'un refus causerait infailliblement sa mort On sait que les tchiquettas et surtout les tchiquettas cigarières sont peu farouches et incapables de pousser au suicide, par excès de rigueurs, un amoureux hidalgo.

Déjà je formais les projets les plus impossibles pour arriver à toucher le cœur de ma voisine et, naturellement, je cherchais les moyens de me rapprocher d'elle ; car enfin, si courte que fut la distance qui m'en séparait, je ne pouvais cependant lui déclarer ma flamme à travers la rue ; quant à chercher à la rencontrer hors de chez elle, il eût fallu que je connusse son visage, et quelque transparente que fût la trame de ses rideaux, mes yeux, bien que braqués à la manière d'un télescope déployé à son maximum de grossissement, ne pouvaient distinguer autre chose qu'une tête, surmontée d'un de ces foulards à carreaux ; appelés madras.

Cette faction nocturne, si souvent répétée, menaçait de se prolonger outre mesure ; mon impatience était au comble ; je me décidai, faute de mieux, à aller, sous un prétexte quelconque, frapper à la porte de ma

voisine; mais une pensée m'arrêta : si au second étage se trouvait plusieurs portes, comment m'orienter ?

Si encore la maison, dans laquelle je brûlais de pénétrer, avait en un concierge ; mais la rue Charles-Quint ne possède pas, je crois, un seul piolet.

Bah ! *Audaces fortuna juvat* : ce qui veut dire que la fortune vient en aide aux audacieux, et sans calculer davantage, je brûlai mes vaisseaux.

Cherchant sur la terrasse un projectile quelconque, je ramassai quelques plâtras dans un coin et visant la fenêtre, j'envoyai, dans les carreaux, une poignée de détritrus.

L'ombre aussitôt s'approcha vivement, et moi penché au dehors, la bouche en cœur, tout prêt à débiter mon boniment ; la fenêtre s'ouvrit et .... la tête de Méduse ne m'eût pas plus stupéfié ; un Mahonnais pur sang, coiffé du madras traditionnel, apparut dans l'encadrement.

Illusion si chère ! tu t'évanouis pour faire place à une affreuse réalité; la tchiquetta de mes rêves était de mon sexe.

*Desniit in piscem mulier formosa superbum.*

Je n'en demandai pas davantage et rentrant précipitamment dans ma chambre, je jurai, quoique un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

Je venais de fournir une deuxième édition de l'histoire, Très-véridique, du militaire nouvellement débarqué, qui poursuivait de ses offres galantes une négresse dans la rue de la Casbah ; et près d'arriver à ses fins, lâcha prise incontinent, en reconnaissant que c'était une négresse mâle...

J'atteignis l'année 1857, nous étions au mois de mars ; un jour que, comme d'habitude, je traversais la place du Gouvernement pour me rendre à mon bureau, rue Bab-az-Oun, il était une heure de l'après-midi, j'aperçus devant moi une femme qui marchait fort vite.

A sa tournure, à sa taille, à ce je ne sais quoi qui fait que l'on reconnaît entre mille la femme qui, un instant, a pris possession de votre être tout entier, à l'émotion qui s'empara de moi, je la reconnus ; c'est elle, me dis-je, elle, que je retrouvais après six années d'éloignement, elle, que j'avais tant aimée, elle qui avait eu réellement mon premier, mon seul

amour ; car, avant comme après, ce que j'avais éprouvé près d'une femme n'avait rien de comparable à cette sensation, à ce charme, à cet enivrement, à ce-je ne sais quoi de délicieux et charmant, que la plume ne peut décrire et que l'on éprouve près de la femme véritablement aimée, aimée avec le cœur et non point avec les sens.

Je hâtai le pas, la dépassai, et, me retournant brusquement, je me trouvai avec elle, face à face.

Oh ! je ne m'étais pas trompé : c'était elle. Mais je n'avais plus dix-sept ans, et ma première pensée fut celle-ci : Cette fois, je la retrouve et ne la laisserai pas échapper.

Me reconnut-elle ? Un instant j'en doutai. Ses yeux se fixèrent sur les miens ; c'était bien la même expression, le même regard. Elle sembla hésiter, puis elle pâlit, et, tournant sur ses talons, elle rebroussa chemin, et, reprenant la rue Bab-el-Oued, elle marchait si vite que j'avais peine à la suivre.

Et moi, que faisais-je donc ? Pourquoi ne pas l'arrêter, lui crier bas à l'oreille : C'est moi, moi que tu as tant aimé ; viens, cette fois je suis libre, je ne pars plus ; viens, nous ne nous quitterons plus.

Mais non, je me contentai de la suivre, plus timide que l'adolescent à sa première aventure.

Si, dans ma course, je me rapprochais d'elle, je ralentissais pour lui. laisser reprendre l'avance.

Au coin de la rue Philippe, elle s'arrêta indécise, se tourna à demi, et m'apercevant, arrêté comme elle à quelques pas de distance :

« Ne me suivez pas, me dit-elle, je vous en supplie. Je vous écrirai pourquoi, je vous le promets. »

Puis elle disparut sous la voûte de la rue de la Révolution. J'obéis ; je revins lentement sur mes pas ; me creusant la tête pour trouver le mot de l'énigme, bien décidé à renouer avec elle les relations dont le souvenir seul me faisait encore tressaillir.

J'attendis une lettre toute l'après-midi. En ma qualité d'employé des postes, j'avais le droit de pénétrer dans l'intérieur du bureau du départ, où se trouve la boîte aux lettres, et je ne me fis pas faute de venir demander, à chaque levée de boîte, s'il y avait une lettre pour moi.

Vingt fois, pendant les quatre heures que j'avais à passer à mon gui-

chet, je me levai ; j'allais et venais sans but, je ne pouvais tenir en place. Enfin, comme j'allais sortir, un garçon de bureau m'apporta la missive si impatientement attendue.

A la suscription, je reconnus l'écriture; c'était d'elle. Je l'ouvris, la lus et la relus ; mais impossible d'y répondre : elle ne me donnait pas son adresse et m'annonçait son départ prochain.

Voici à peu près ce qu'elle m'écrivait :

A plusieurs reprises, elle m'avait rencontré dans les rues d'Alger; mais toujours elle m'avait évité, et, cette fois encore, elle eût réussi si, au lieu de venir derrière elle, je me fusse trouvé marchant en sens inverse. Depuis mon départ pour France, en 1851, elle avait bien souvent pensé au roman qu'elle n'avait fait qu'ébaucher avec moi. Elle avait cru en moi, et son erreur avait duré trois mois; c'était beaucoup. Elle me remerciait du bonheur que, lui avait procuré mon amour si pur et si vrai, quoique bien court ; l'abandon qui s'ensuivit n'était mis que sur le compte de mon extrême jeunesse ; elle me l'avait pardonné depuis longtemps, mais elle en avait bien souffert, et tellement souffert, qu'elle ne voulait pas s'exposer à tenter une nouvelle épreuve. Elle ne m'aimait plus, mais elle sentait qu'elle pourrait m'aimer encore. Quant à moi, je ne devais plus, je ne pouvais plus être celui qu'elle avait connu autrefois, aimant et aimant avec la naïveté, la candeur d'un premier amour.

Elle n'avait pas été ma maîtresse, et c'était cette, exquise délicatesse de ma part qui l'avait si fort attachée à moi, qu'elle m'eût attendu des années, s'il l'eût fallu.

Un instant, elle avait presque compté sur ma constance, tant mes lettres étaient affectueuses, tendres et vraies ; mais la désillusion était arrivée. Encore une fois, elle ne me faisait aucun reproche, ne m'en gardait pas l'ombre d'un ressentiment, mais elle me demandait une chose, une grâce : ne pas chercher à la revoir, et cela dans son intérêt comme dans le mien.

« Du reste, ajoutait-elle en terminant, je ne m'appartiens plus, et, ce que je n'oserais vous dire, j'ai le courage de vous l'écrire : je suis la maîtresse d'un autre. Vous voyez bien que je ne puis être à vous. Oubliez-moi, ce qui sera facile, puisque c'est déjà fait. Je vais, du reste, quitter Alger très-prochainement. »

Puis elle finissait sa lettre en m'assurant d'Un souvenir affectueux et me serrant une dernière fois la main.

Ma lettre lue et relue, je compris le « Ne me suivez pas. » Elle craignait d'être vue causant avec moi.

Mon premier mouvement fut celui de là, colère. Dans ma fatuité, je ne comprenais pas comment, m'ayant rencontré plusieurs fois, elle avait eu le courage de m'éviter; c'est qu'elle ne m'aimait plus. Elle avait un amant; elle en avait eu d'autres, et, me faisant plus mauvais que je ne suis, je cherchai à me persuader que je n'avais à faire qu'à une femme comme toutes les femmes, qui ne se couvrent le visage de leur main que pour regarder à travers les doigts, et ne reculent que pour mieux se faire poursuivre.

Et déjà, mon mauvais côté prenant le dessus, je la traitais intérieurement de coquette, et me promis de mener cette nouvelle conquête au galop de charge.

Il s'agissait tout d'abord de me procurer son adresse, et, pour ce faire, j'interrogeai les facteurs. J'appris qu'elle demeurait rue de la Taverne. Je m'y rendis immédiatement ; mâts toujours, faute de concierge, je ne sus à qui m'adresser.

Je montai au premier étage, sonnai à une; des deux portes donnant sur le palier, et demandai, de mon air le plus aimable : « Madame P..., s'il vous plaît. » On ne savait ce que je voulais dire ; ce nom était complètement inconnu. Je m'excusai pour le dérangement causé, et, me tournant vers l'autre porte, je sonnai, fis, la même demande, obtins la même réponse.

Je montai au second, commençai par la porte de droite toujours inconnue. Enfin, je sonnai à la porte de gauche. Cette fois, je devais être tombé juste. Une sorte de domestique à moustache vint m'ouvrir, et à ma demande, faite toujours de l'air le plus gracieux, me répondit avec l'aménité d'un boule-dogue : « Madame n'y est pas, mais Monsieur y est ; si c'est la même chose ?... » Son air m'avait déplu, sa réponse avait quelque chose d'ironique ; aussi, le prenant de haut, j'ajoutai :

— Qu'est-ce que c'est que ça, monsieur ?

— Mon capitaine, parbleu ! riposta-t-il en me fermant la porte au nez.

Oh ! oh ! me dis-je, je crois, Dieu me pardonne, que je viens de faire un pas de clerc.

Et ce n'était que trop vrai.

Je rentrai chez moi, lus et relus ma lettre, cherchant à bien en peser tous les mots, à bien en comprendre le sens, à lire, s'il se pouvait, dans les interlignes.

A force d'y penser, je me persuadai que Mme. P... brûlait d'envie de me revoir; que la crainte seule du capitaine, que j'envoyais *in petto* à tous les diables, la retenait ; que ce serait lui rendre un signalé service en substituant ma personne à celle de monsieur l'officier.

La chose demandait certaines précautions, car je ne pouvais décemment aller trouver, de but en blanc, ce rival et lui demander sa maîtresse ou sa vie.

J'avais déjà eu, à Nemours; une affaire de ce genre pour le compte d'un de mes amis. J'avais tiré les marrons du feu, lui les avait croqués, et tout le profit que j'avais retiré de ma belle équipée, avait été, outre un léger coup d'épée dans la poitrine, une très-mauvaise note, ce qui était plus grave. Je ne me souciais guère de recommencer, et cette fois je résolus, non pas de trancher la difficulté, mais de la tourner.

Je ne voulais pu m'exposer à me trouver en présence du capitaine, ni même de son mascarille en pantalon à bande rouge ; je me décidai à écrire.

Dès le lendemain, je pris ma meilleure plume et remplis quatre pages d'un style à faire monter de cent degrés le thermomètre le moins impressionnable. Je m'étendais avec complaisance sur le bonheur passé ; je faisais chatoyer l'avenir et, pour mieux établir l'échafaudage de la félicité sans bornes à laquelle je conviais Mme. P...., je terminais mon amoureuse épître en la suppliant de m'indiquer un moyen de la voir, ne fût-ce qu'une fois, n'importe quand; n'importe où, me faisant fort d'éliminer le tyran jaloux, la Barbe-Bleue, le capitaine Fracasse, dont elle semblait, d'après sa lettre, redouter le courroux.

Satisfait de ma missive, sachant, par expérience de métier, qu'une lettre chargée ne peut être remise qu'en mains propres, au destinataire lui-même et contre décharge, je n'hésitai pas à faire subir à ma lettre cette formalité et j'attendis.

Quelques jours se passèrent; je ne recevais pas de réponse ; je redoutais que Mme. P... ne voulut sérieusement donner suite à sa volonté, bien arrêtée, m'avait-elle dit, de chercher à me fuir ; j'allai même jusqu'à supposer que, m'ayant complètement oublié, elle avait pour le capitaine une réelle affection, et alors un sentiment de jalousie venait me mordre au cœur ; je sentais que, si je m'arrêtais plus longtemps à cette hypothèse, la colère s'emparerait de moi et me ferait faire quelque sottise.

Entre mes heures de bureau, je rôdais rue de la Taverne, levant le nez en l'air et cherchant à deviner quelles étaient les fenêtres de Mme. P...

Peut-être serais-je assez heureux pour l'apercevoir, peut-être rencontrerais-je monsieur le capitaine et, comme il ne me connaissait pas, puisqu'il ne m'avait jamais vu, je pourrais, à mon aise, le dévisager et, nouveau sectateur de Lavater, mettre à profit la science phrénologique en cherchant par la physionomie à connaître l'homme auquel je sentais que j'allais n'être pas étranger.

Les fenêtres ne s'ouvraient point, je ne rencontrais aucune espèce d'officier. La patience n'a jamais été une de mes vertus, si tant est que je possède des vertus ; ces factions, répétées deux et trois fois par jour et toujours sans succès, commençaient à la mettre à une rude épreuve.

En ma qualité d'ex-chasseur d'Afrique, j'étais assez au fait des habitudes et du service de messieurs les officiers: je savais que tous les jours, régulièrement, tout capitaine va à neuf heures, au rapport, chez le colonel de son régiment. J'en tirai cette conclusion, qu'à ce moment de la journée j'étais à peu près certain de ne pas me trouver, nez à nez, avec celui que je cherchais à éviter à l'égal de la peste.

Il ne s'agissait donc que d'obtenir de mon directeur l'autorisation de me faire remplacer à mon guichet, mais pour être sûr de ne pas être refusé, je ne demandai rien et, dès le matin, je commençai ma faction, ne perdant pas de vue la porte par laquelle j'espérais, à chaque instant, voir sortir le capitaine.

J'entendis sonner successivement neuf heures, puis le quart, la demie, les trois quarts et enfin dix heures ; rien, absolument rien: C'était à croire la maison inhabitée ; je ne savais plus que faire. Attendre davantage était inutile, l'heure du rapport était depuis longtemps passée ; j'avais

perdu mon temps, mais, en revanche, j'avais inévitablement gagné une semonce de mon chef.

Je commençais à ne plus comprendre du tout, mais loin de me décourager, tous ces déboires ne faisaient qu'exciter l'immense désir que j'avais d'avoir le dernier mot de cet imbroglio.

J'écrivis de nouveau et, comme la première fois, je fis charger ma lettre. Celle-ci était brève, concise ; je voulais, j'exigeais une réponse, quelle qu'elle fût; je posais, comme ultimatum, un délai de quarante-huit heures, passé lequel j'irais la chercher moi-même, sans m'inquiéter des conséquences.

La lettre remise par moi-même au facteur, j'attendis la fin de la distribution avec une impatience fébrile, et deux heures après, j'ouvrais précipitamment le carnet des chargements où doit figurer la signature du destinataire, formalité dont le but est de prouver la remise de l'objet et décharger l'employé de toute responsabilité.

Ô surprise ! ô déception nouvelle ! ma lettre était retournée avec la mention : *Refusée*.

C'en était trop, en vérité. Ce que j'éprouvai ne fut pas du désappointement, mais de la fureur, et sans me donner le temps de réfléchir à ce que ma manière d'agir avait d'étrange, d'insolite, sans m'arrêter à la folie ou plutôt à la grossièreté du procédé, je pris mon chapeau, sortis, bien décidé à avoir une explication avec Mme. P..., et si le capitaine était présent, à le provoquer au moindre mot.

Je ne marchai pas, je courus ; quatre à quatre je grimpai les deux étages et je sonnai.

Mon cœur battait à fendre ma poitrine, je sentais mon sang se précipiter et envahir mon cerveau ; je devenais fou, fou de colère et de jalousie, à l'idée que celui qui, peut-être, allait m'ouvrir, était chez lui, avait le droit de me faire jeter à la porte, au besoin même me faire arrêter.

Eh ! que m'importait le droit ? J'avais la force, et puis je ne raisonnais plus ; j'allais, j'allais quand même, j'étais arrivé à ce paroxysme de surexcitation où l'homme devient fou ou criminel.

A mon coup de sonnette, personne ne répondit; je sonnai une deuxième, une troisième fois ; le silence le plus complet, rien ne bougeait.

Une quatrième fois, je tirai le cordon avec une telle force qu'il me resta, dans la main, même silence. C'en était trop, j'étouffais; j'ouvris la fenêtre qui donnait sur le carré, je respirai à pleins poumons. Qui m'eût vit ainsi, dans l'escalier, m'eût assurément pris pour un fou ou pour un malfaiteur, méditant un mauvais coup.

Je voulais à, tout prix faire cesser l'indécision, pire cent fois que la certitude, et, sonnait à la porte d'en face, je priai la personne qui vint m'ouvrir, m'excusant sur la liberté grande, de vouloir bien me dire si, dans l'appartement à la porte duquel je venais de carillonner quatre fois, tout le monde était sourd ou absent.

— Mais, monsieur, me fût-il répondu, voilà quelques jours que le locataire a déménagé.

— Ah bah ! et seriez-vous assez bonne, Madame, pour me dire où monsieur le capitaine a transporté ses pénates ? C'était à une femme que je m'adressais et une femme que je reconnus aussitôt pour ne point appartenir au meilleur monde.

— Est-ce que vous le connaissez ? reprit-elle.

— Pas précisément, mais je brûle de faire sa connaissance et si je ne craignais d'être indiscret, je vous demanderais quelques détails sur lui.

— Comment donc, Monsieur, mais je serai enchantée de vous être agréable ; seulement nous ne pouvons causer ainsi sur le palier; donnez-vous donc la peine d'entrer.

Elle était charmante en vérité, il est vrai qu'à cette époque j'avais la mauvaise habitude de trouver toutes les femmes charmantes. J'acceptai son offre si coquettement présentée, et la suivis dans une sorte de salon, moitié boudoir, moitié chambre à coucher, dont tous les meubles étaient occupés par des jupons, châles, chapeaux, etc. J'étais chez une de ces dames, que j'ai toujours désignées sous le nom de belles de nuit.

Cette découverte n'était pas de nature à me faire reculer.

J'appris que Mme P... habitait depuis six mois l'appartement qu'elle venait de quitter, avec un capitaine d'artillerie son amant ; que ce dernier était jaloux comme un tigre, que, tout dernièrement, une scène des plus violentes avait eu lieu, à la suite de laquelle ils avaient incontinent déménagé, malheureusement on ne savait où ils étaient allés.

Le capitaine s'appelait X... et je pourrais, ajouta ma trop complai-

sante hôtesse, en m'adressant à la caserne d'artillerie, savoir l'adresse de l'officier ; mais, ajouta-t-elle malicieusement, vous perdrez votre temps ; à votre place, au lieu de courir sus à une citadelle presque imprenable, je chercherais et trouverais au moins aussi bien et sans tant de peines, et là-dessus, la belle me lance, une oeillette assassine et découvrit un bas de jambe irréprochable, par un mouvement de chatte qui s'étire après un long sommeil.

Dans toute autre circonstance, j'eusse suivi le conseil ; je n'avais évidemment pas à aller bien loin peut trouver la citadelle au pont-levis baissé, mais je ne cherchais pas aventure ; j'avais un bût bien déterminé à atteindre ; aussi, me levant pour prendre congé de ma forteresse ouverte à tous les vents, je remerciai le plus gracieusement du monde, et pour le renseignement et pour le conseil, bien décidé à profiter de l'un sans m'arrêter à l'autre.

Nul doute ; mes deux lettres avaient été vues et lues par le farouche Othello ; de là, scène, et pour me dépister, déménagement.

En quittant la rue de la Taverne, je me dirigeai vers le parc d'artillerie, place Bab-el-Oued, et m'adressant au maréchal des logis de garde à la porte du quartier, je demandai l'adresse de M. le capitaine X...

Rue de la Taverne, n° 11, me répondit le sous-Officier, je jouais de malheur, on ignorait son changement de domicile, et j'étais aussi avancé qu'auparavant.

Heureusement que j'avais la ressource du facteur qui avait remis ma dernière lettre et aussitôt, je repris le chemin du bureau.

C'était rue de la Lyre, n° 1, que devaient dorénavant se porter mes recherches.

J'en étais là de mes démarches, quand en rentrant chez ma sœur pour déjeuner, je trouvai la rue Bab-el-Oued en émoi ; on causait, on se montrait les fenêtres d'une maison garnie, qui fait l'angle de la rue Charles-Quint. Je m'approchai d'un groupe et par les bribes de conversation, je crus comprendre qu'un suicide venait d'avoir lieu. Cela m'était bien égal, je continuai mon chemin; mais une fois arrivé, j'appris qu'en effet quelqu'un venait de se brûler la cervelle, que ce quelqu'un était un capitaine d'artillerie, qu'une femme était accourue à la première nouvelle du fatal événement, mais que des sous-officiers, préposés à la garde du corps,

l'avaient empêchée de pénétrer dans la chambre ; que cette femme était modeste et de plus la maîtresse du suicidé, qu'on se perdait en conjectures sur le motif qui avait pu pousser cet officier à attenter à ses jours, qu'on parlait vaguement de femme, de désespoir d'amour, de projets de vengeance avortés, bref, d'un moment de folie.

J'étais consterné, nul doute: un capitaine d'artillerie, une modeste, un amour contrarié, c'était bien cela:

Je me gardai d'ouvrir la bouche, me mis à table, mais je ne pus manger et je comptais les minutes, impatient de sortir sans attirer l'attention et d'aller aux renseignements.

Le déjeuner terminé, je me rendis dans la maison où venait de s'accomplir le drame et j'entrai, sous le prétexte de me faire rager, chez le coiffeur qui tenait boutique au rez-de-chaussée.

On s'entretenait de l'événement, j'écoutai de toutes mes oreilles, les détails plus ou moins vrais, que chacun donnait sur l'histoire du suicide et les commentaires échangés entre les garçons coiffeurs et les pratiques.

Au bruit causé par le coup de pistolet, on était entré dans la chambre où, deux jours auparavant, était venu habiter le capitaine X...; on avait trouvé cet officier, étendu sur le parquet, baignant dans son sang, le pistolet à côté de lui et, sur la table, une lettre ouverte, où il disait : que follement épris d'une femme qui ne l'aimait pas et qu'il rendait malheureuse par ses emportements jaloux, il ne pouvait surmonter sa fatale passion, que sur le point de devenir assassin, il préférait quitter une vie, à charge à lui et aux autres. Il demandait pardon à sa maîtresse, qu'il ne désignait pas, pour tout ce qu'il lui avait fait souffrir, lui souhaitant de rencontrer pour l'aimer, comme elle le méritait, un cœur comme le sien.

Qui comprendra le cœur de l'homme et ses inconséquences ?

Le matin du fatal événement, je me serais battu avec ce malheureux officier et l'aurais tué sans remords, et, maintenant que je le savais là, étendu, sans vie, je me faisais horreur : je m'accusais, et, cependant, Dieu m'est témoin que, si j'eusse pu prévoir une aussi funeste issue, j'aurais renoncé pour jamais à mes projets.

Au bureau, comme partout, on s'entretenait du suicide de M. X..., et chacun disait son mot sur les causes de cet acte de désespoir ; moi seul

savais à quoi m'en tenir et, naturellement, je me gardais bien d'ouvrir la bouche.

Le soir, en me promenant sur la place du Gouvernement, je rencontrai un médecin militaire que je connaissais ; après les salutations d'usage, la conversation tomba naturellement sur l'événement du jour.

Ce médecin connaissait parfaitement le capitaine X..., et, comme je m'informais quels pouvaient être les motifs qui avaient pu déterminer ce malheureux à se donner la mort.

Il s'agissait, me répondit le docteur, d'une affaire d'amour. X..., que j'ai vu avant-hier, me parut plus sombre qu'à l'ordinaire ; comme j'étais habitué à le voir concentré, aimant peu à causer et à s'épancher, je n'eus pas l'air de remarquer ce redoublement d'humeur morose ; mais j'étais loin de me douter que déjà il méditait sur les moyens d'en finir avec la vie. Du reste, ajouta le docteur, il devait en arriver là ; c'était un de ces caractères sombres et farouches qui se croient malheureux et se rendent tels par leur propre faute ; je crois même qu'il était atteint de cette maladie que nous appelons l'hypocondrie.

Cette dernière phrase : « Il devait en arriver là, » me fit un bien extrême ; je me sentis soulagé d'un grand poids. Je n'étais donc pas la seule cause, bien involontaire du reste, de sa mort ; je n'avais été que la goutte d'eau qui fait déborder le vase déjà trop plein.

Nous causâmes longtemps encore, le docteur et moi, et je le quittai presque complètement réconcilié avec moi-même.

Le malheur était grand, sans doute ; mais, en somme, je n'en acceptais plus la complète responsabilité.

Il devait un jour ou l'autre finir ainsi, il était hypocondriaque. Ce fut avec la conscience presque calme que je rentrai chez moi. Plus je m'éloignais du moment du fatal accident, plus j'envisageais froidement la chose, et plus j'arrivai à être tranquille sur ma part de responsabilité, et j'en vins à me persuader que, tout bien pesé, j'étais complètement à l'abri du reproche d'avoir, même involontairement, causé la mort de Mon prochain.

L'enterrement eut lieu sans bruit et, deux jours après, Alger s'occupait d'autre chose.

## CHAPITRE VII

Une visite chez madame P .... — Ce qu'il en advint. — Un conseil à donner et un service à rendre. — Le délai d'un mois. — Enfin !... — L'expédition de Kabylie en 1857. — Je fais partie du cors expéditionnaire en qualité de payeur adjoint. — Mes préparatifs de départ. — Les adieux. — Le convoi de fonds. — Je me retrouve en pays de connaissance. — Mon ancien maréchal des logis. — Cinq étapes. — Tizi-Ouzou. — Je reprends mon métier de postier. — Les vagemestres. — Retour d'expédition. — Un mariage de la main gauche. — Conseil aux jeunes gens.

Pendant les quelques jours qui suivirent la mort du capitaine X..., je m'abstins de chercher à voir Mme P .... J'attendais qu'un hasard me mit de nouveau en sa présence, lorsqu'un matin je reçus d'elle un billet ainsi conçu :

« Monsieur, j'ai un service et un conseil à vous demander ; j'ai compté sur vous pour me rendre l'un et me donner l'autre. Je pars pour France par le premier courrier ; si vous pouvez me consacrer quelques minutes, je vous attendrai ce soir.

Signé : E: P.»

Je ne fis qu'un bond de la rue Bab-az-Oun à la rue de la Lyre et, m'adressant à la concierge, cette fois il y en avait une : Madame P..., s'il vous plait ?

— Au premier, la porte en face.

— Merci. — Cinq secondes après je sonnais.

Ce fut Mme P... elle-même qui vint m'ouvrir; elle me tendit la main et me précédant, sans dite un seul mot, me fit entrer dans un petit salon encombré d'objets de toutes sortes, qu'elle était en train d'emballer dans deux grandes malles ouvertes.

Je ne savais que lui dire ; j'étais, je l'avoue, ou ne peut plus embarrassé.

Elle s'assit dans un fauteuil et je pris place en face d'elle, arrangeant les pans de ma redingote, tournant et retournant mon chapeau, tortillant ma moustache, croisant les jambes, cherchant, par tous les moyens possibles, à me donner une contenance.

Mme P... prit enfin pitié de ma sotte figure et voulut bien m'éviter l'embarras d'entamer l'entretien.

— Vous avez reçu, me dit-elle, ma petite lettre, et vous n'avez pas attendu à ce soir pour répondre à mon appel ; je vous en remercie. Je vous disais que j'attendais de vous deux choses : un conseil et un service. Je commence par le plus difficile, le service. — Je pars demain, je quitte l'Algérie ; après ce qui vient de se passer et dont vous n'êtes pas, sans avoir entendu parler, je ne veux plus rester ici. Que vais-je faire en France ? c'est le conseil que vous me donnerez tout à l'heure.

J'ouvrais la bouche pour lui dire que je n'en avais qu'un seul à lui donner : oublier le fatal événement, se rappeler qu'elle n'avait aucun reproche à se faire, que le malheur était irréparable, que s'il était juste de payer au défunt une larme de regret, il ne l'était pas moins de se rappeler que lui seul était cause de tout par son malheureux caractère et sa jalousie sans motif, qu'enfin, à des jours de tristesse et de douleur; pouvait succéder un avenir moins sombre.

Mais je n'avais pas commencé que, me fermant la bouche :

— Je devine, me dit-elle. ce que vous allez dire ; je me le suis dit. Mais il serait mal, sur une tombe à peine fermée, de parler de certaines choses. N'insistez donc pas.

Et comme je faisais un geste de dénégation

— N'insistez pas, vous dis-je, ou vous me foriez croire que je vous connaissais mal.

Je ne répliquai plus, j'attendis.

— Je reviens au service que vous pouvez me rendre : pour voyager, il faut de l'argent, je n'en ai plus.

Le lendemain: de la mort du capitaine, le curateur aux successions vacantes est venu; tout ce qui se trouvait ici a été inventorié et mis sous scellés ; les meubles seuls, ainsi que mes vêtements et mon linge de corps m'ont été laissés ; ils m'appartenaient, du reste, et je l'ai prouvé. Quant à l'argent, on ne m'a laissé que ce que contenait mon porte-monnaie, c'est-

à-dire une vingtaine de francs.

Pour mon passage, comme pour faire face aux plus strictes exigences de la vie matérielle, il me faut deux cents francs, voilà pour le moment ; après, je verrai.

Maintenant, voici le conseil que j'ai à vous demander.

L'existence que je mène me pèse, vous ne me ferez pas l'injure d'en douter, et me pèse d'autant plus que je n'ai trouvé jusqu'ici que déboires et désillusions.

J'ai presque envie de retourner auprès de mon mari. Je n'y serai pas heureuse, je le sais ; je ne trouverai pas plus auprès de celui dont je porte le nom que je n'ai trouvé auprès d'autres ce que je cherche en vain, une affection vraie, un cœur honnête et loyal sur lequel je puisse m'appuyer, d'autant plus que nous vivrons étrangers l'un à l'autre ; mais je passerai pour une honnête femme, les apparences seront sauvées. J'avais cru qu'en dehors de la ligne droite, me mettant au-dessus du préjugé, je trouverais le bonheur ; je me suis trompée.

Si j'étais homme, je n'hésiterais pas, je vivrais seul et je travaillerais ; mais je suis femme, la position est plus difficile.

Et maintenant je vous écoute

— Ma réponse, lui dis-je, sera courte. Pour ce qui est du service que vous me demandez, c'est trop peu de chose pour s'y arrêter un instant ; dès demain, j'aurai trouvé les deux cents francs ; si je les avais, ce serait déjà fait ; malheureusement je n'ai de commun avec le lieutenant de la *Dame Blanche* que les douze cents francs d'appointements, et pas la plus petite économie.

J'arrive vite au conseil ; le voici dans toute la sincérité de mon cœur :

Si je ne voyais que moi, je vous dirais : Ne partez pas, et je vous jure que ce que vous n'avez pu trouver, ce cœur sur lequel vous seriez si heureuse de vous appuyer, me disiez-vous tout à l'heure, vous n'avez qu'à le vouloir, prenez-le, il est à vous. et ne vous fera pas défaut ; vous aurez comblé le plus, cher de mes vœux. Mais il s'agit de vous, et je n'hésite pas à vous dire encore : Ne partez pas, vous serez malheureuse ; restez et des jours de bonheur luiiront encore pour vous.

Comme elle ouvrait la bouche :

— A mon tour, je vous dirai : Ne m'interrompez pas. Vous voyez que, pour moi comme pour vous, j'arrive au même but et je vous dis : Restez.

Voilà le conseil que je vous donne, le suivrez-vous ? Oui, et voici pourquoi :

Je prends l'engagement formel, vous remarquerez avec quel calme je m'exprime; j'ai vraiment l'air de traiter une question de commerce, de conclure un marché. Je dis donc que je prends l'engagement formel de ne m'opposer, en aucune manière, à votre départ, si, d'aujourd'hui en un mois, quinze jours même si vous voulez, vous êtes toujours décidée à partir. Ce ne sera pas bien long, n'est-ce pas ? Je ne vous demande qu'un répit, un délai.

Vous êtes maintenant sous le coup d'un déplorable événement, donc vous n'avez pas la libre possession de votre jugement.

Donnez-vous à vous-même, la raison le veut, le temps de vous reconnaître, et je le répète, si dans un mois vous êtes toujours dans la même intention, alors, quoi qu'il doive m'en coûter, quelque souffrance que cette seconde séparation doive me causer, j'aurai le courage de vous accompagner moi-même au bateau, et jusque-là je ne vous demande qu'une faveur, celle, de venir vous voir, je n'ai pas besoin d'ajouter, en ami.

Je suis ce que j'étais il y a six ans, votre respectueux adorateur. Pas plus qu'alors, je ne vous demande rien du passé, je, n'en veux rien savoir. Acceptez-vous ?

Elle réfléchit longuement; ses yeux dans mes yeux, elle cherchait à lire au fond de mon cœur, elle doutait.

— N'importe, dit-elle enfin, j'essaierai encore.

Et me tendant la main

— Soyons amis, me dit-elle ; je veux vous croire, et ses yeux se mouillèrent.

Pour moi, je n'y tins plus, et serrant fortement entre les miennes la main qu'elle me tendait

— Je ne vous donnerai pas ma parole d'honneur d'être un ami dans toute l'acception du mot, mais, je vous le promets, cela vaut mieux.

Et, me levant radieux, je retournai à mon bureau où mon absence avait dû être remarquée.

Je tins parole; tous les jours j'allais chez Mme P... ; je restais près d'elle jusqu'à dix heures du soir et je rentrais chez moi.

Je ne dirai pas que, comme six ans auparavant, je me trouvais parfaitement heureux, et que la voir, l'entendre, suffisait à mon bonheur ; non, ce serait mentir; mais j'avais promis et je tenais ma promesse. C'était bête on tout au moins naïf, pourront dire quelques esprits étroits ; moi je trouvais cela bien et, la preuve, c'est que j'étais content de moi-même.

Un mois se passa et je n'avais pas manqué un seul jour d'aller rue de la Lyre.

Mme P... avait repris son état et travaillait chez elle, pour une marchande de modes en renom : elle gagnait de quoi subvenir à sa dépense journalière et trouvait encore le moyen de servir le soir, quelques gâteaux et un verre de chartreuse, ma liqueur préférée, sur la petite table où elle posait les fleurs, rubans et dentelles dont elle ornait les bonnets et les chapeaux qu'elle savait si bien accommoder.

Il arriva ce qui devait arriver : le mois d'épreuve écoulé, Mme P... ne parlait pas de départ, et je me crus en droit de considérer son silence comme un encouragement tacite.

Elle avait repris sur moi cet empire que, six années auparavant, elle avait exercé; elle m'avait véritablement aimé, elle m'aimait encore, je le sentais.

Une telle situation ne pouvait durer plus longtemps, et, sans entrer, dans de plus amples détails, je dirai qu'au bout de six semaines je devins le plus heureux des hommes:

Et ce bonheur a duré quinze années ; la mort seule est venue nous séparer.

Ce fut en 1857, au mois de mars, que fut décidée la campagne qui devait, en trois mois, nous rendre maîtres de la grande Kabylie.

Je fus désigné par le trésorier payeur pour faire partie du corps expéditionnaire, en qualité d'adjoint au payeur de la colonne: Le jour du départ n'était pas fixé, mais j'avais ordre de me tenir prêt:

J'achetai cheval, harnachement complet, objets de campement, tels que cantines, lit de camp, batterie de cuisine; en un mot, tous les objets indispensables en expédition, et, pour parer à cette dépense assez forte,

j'eus recours à la bourse paternelle, qui s'ouvrit, toujours, bien entendu, la somme fournie portée en compte sur la note à payer.

Je reçus la nouvelle de l'avantageux honneur dont j'étais l'objet avec une joie mêlée de tristesse, à l'idée que, pendant trois mois, j'allais encore une fois être séparé de celle que j'aimais par-dessus tout.

Je ne savais combien de jours j'avais à rester encore auprès d'elle ; aussi, je ne voulus pas perdre une minute, et tous les instants de liberté que me laissait mon service lui étaient consacrés.

Je délaissais ma pauvre sœur, qui voyait avec peine que je semblais prendre sa maison pour une hôtellerie, puisqu'on ne me voyait qu'aux heures des repas. A peine avais-je achevé de dîner que je partais pour ne reparaître que le lendemain, à l'heure du déjeuner.

L'ordre du départ fut fixé au quinze avril. A quatre heures du matin, le peloton d'escorte devait nous attendre à la porte de l'hôtel du Trésor et Postes. Le payeur m'avait donné ses dernières instructions à la sortie du bureau. Je devais le lendemain, au petit jour, être prêt à monter à cheval, après avoir veillé au chargement, sur les mulets du train, des vingt-quatre caisses contenant les fonds que nous emportions avec nous.

J'allais donc reprendre cette vie des camps à laquelle j'avais dû tant de souffrances et de misères ; mais, cette fois, je n'en devais avoir que le côté agréable.

On sait qu'en campagne les agents du Trésor sont assimilés, suivant leur grade, aux officiers de l'armée. Le payeur reçoit les honneurs et profite des avantages attachés au grade d'officier supérieur, et le commis de trésorerie marche de pair avec le lieutenant, voire même le capitaine.

J'avais acheté, au prix de quatre cents francs, un fort joli cheval barbe, plein de feu ; je portais assez galamment mon uniforme vert brodé d'argent, et j'éprouvais un véritable sentiment de fierté à sentir mon épée à fourreau de tôle battre contre ma botte à l'écuyère, aux éperons fins et polis.

A trois heures du matin, j'étais prêt. J'avais dit adieu, ou plutôt au revoir, à mon excellente amie ; nous devons nous écrire le plus souvent passible, ce qui signifiait tous les jours régulièrement, ce à quoi je n'ai jamais manqué ; elle devait, si la chose était possible ce dont je doutais,

venir me rejoindre.

Dans tous les cas, la séparation serait de courte durée ; il ne fallait qu'un peu de courage pour accepter patiemment cette absence de quelques mois, après lesquels il était bien convenu que nous ne nous quitterions plus.

Mon rêve d'autrefois devenait réalité ; ce bonheur, après lequel j'avais tant couru, je l'atteignais enfin ! Jusque-là, je vivrais avec elle par le souvenir des jours d'ivresse que nous venions de passer et la certitude de voir revenir, dans un avenir peu éloigné, ce bonheur sans mélange.

Tel était le riant horizon dont nous évoquions tous deux les charmantes promesses, pour nous donner mutuellement le courage de nous arracher des bras l'un de l'autre.

Il fallut enfin se séparer ; mon cheval, tenu par mon ordonnance, piaffait et semblait me dire que l'heure du départ était sonnée, qu'on n'attendait plus que moi.

— A bientôt, lui dis-je, dans un dernier baiser ; à bientôt, pour ne plus nous quitter, et, m'arrachant de ses bras sans vouloir regarder en arrière, je sautai en selle et partis au galop.

Le peloton d'escorte était à cheval, les hommes du train à la tête de leurs mulets, et le payeur mettait le pied à l'étrier quand j'arrivai rue Bab-az-Oun.

Le trompette sonna la marché et le convoi s'ébranla. Je connaissais plusieurs chasseurs de l'escorte; il y avait dix-huit mois à peine que j'avais quitté le régiment; aussi fût-ce avec un véritable plaisir que je serrai la main de mes anciens camarades ; le sous-officier commandant le peloton était justement celui sous les ordres duquel j'avais fait la campagne de Crimée ; c'était un excellent jeune homme, des procédés duquel je n'avais eu qu'à me louer; aussi nous embrassâmes-nous le plus cordialement du monde.

Il fut convenu que, tout le temps qu'il resterait avec nous, il n'aurait point d'autre table que la nôtre. Lorsque je n'étais que brigadier, il m'avait invité souvent, et maintenant que les rôles étaient changés, j'étais heureux de lui prouver que j'étais reconnaissant de ce qu'il avait fait pour moi. Mon payeur, à qui je fis part de ce désir, trouva cela tout naturel et acquiesça immédiatement à mon intention de prendre nos repas en commun.

Je fus chargé de ce qu'on appelle la popote, c'est-à-dire de tout ce qui a trait aux victuailles.

A la grand'halte, je fis distribuer aux hommes du peloton deux litres d'eau-de-vie pour mettre dans le café, autant aux soldats du train, et cette petite libéralité mit tout le monde en joyeuse humeur, aussi nous n'eûmes qu'à nous louer de la conduite de nos hommes tout le temps que dura le voyage.

Tous les soirs, une garde était commandée pour veiller aux caisses d'argent que je faisais déposer dans ma tente.

Nous mîmes cinq jours pour faire la route d'Alger à Tizi-Ouzou, point de ralliement pour tous les corps et convois qui devaient faire partie de l'expédition:

Le général Randon, commandant en chef, était attendu tous les jours.

Les régiments prirent position au camp établi dans les plaines de Sikou-Medour, située à quatre kilomètres de Tizi-Ouzou, au pied de la montagne des Beni-Raten.

Dès notre arrivée, le sous-intendant, accompagné du commandant de la place, vint à notre rencontre et, nous installa dans l'intérieur du fort ; trois chambres, situées en face de l'hôpital, nous furent désignées : une pour le bureau, une pour le payeur, une pour moi. Les ordonnances logèrent avec nos chevaux dans une écurie et nous procédâmes à notre installation.

Notre service consistait à payer toutes les sommes ordonnancées par l'intendant, tenir une comptabilité sommaire, les paiements s'effectuant pour le compte du trésorier-payeur d'Alger; à desservir tous les corps composant la colonne, pour les correspondances, lettres, mandats à payer ou à recevoir ; chargements, valeurs côtées, expéditions et réceptions de courriers.

Le payeur prit pour lui tout ce qui était du ressort de la trésorerie, et je fus chargé du service de la poste, que j'eus assez de peine à organiser au début.

J'avais vingt-quatre mille hommes à contenter tous les jours, et la chose, je vous prie de le croire, était assez difficile.

Le corps d'armée comportait quatre divisions; je commençai par

faire désigner un vaguemestre général par division, avec lequel je me mis immédiatement en relation.

Chaque vaguemestre général dut centraliser les opérations des vaguemestres de chaque corps ; je n'avais donc, par ce moyen, que quatre correspondants.

Chaque soldat qui voulait envoyer une lettre, faire établir un mandat, qui, en un mot, avait affaire à la poste, allait trouver le vaguemestre de son corps ; s'agissait-il d'une lettre à envoyer, il la lui remettait, affranchie ou non ; d'un mandat à établir, il lui en confiait le montant contre un reçu ; d'un mandat à toucher, il lui remettait ledit mandat contre reçu également.

Le vaguemestre particulier répétait en bloc la même opération vis-à-vis du vaguemestre général de la division, qui, par le moyen de cavaliers, me transmettait le tout.

La même opération avait lieu en sens inverse pour le retour ; et, grâce à ce mécanisme fort simple, je pus, malgré tous les mouvements de l'armée, faire tenir à chacun ce qui lui revenait, sans trop d'erreurs ni de difficultés.

Les vaguemestres des corps étaient des sous-officiers choisis par les colonels de régiments, et les vaguemestres généraux des officiers désignés par le chef d'état-major général.

J'avais, par jour, deux courriers à recevoir ; autant à expédier. Je recevais d'Alger deux ou trois mille lettres que je classais par régiments ; cela fait, je faisais quatre paquets : un pour chaque division, contenant autant de petits paquets ficelés et cachetés que la division comportait de corps. A chacun des paquets, je joignais une lettre d'avis portant le montant des taxes à percevoir, le nombre des lettres chargées, avec une colonne destinée à recevoir la signature du destinataire comme décharge.

Au retour, je recevais également de chaque division un paquet que j'ouvrais, reconnaissais, et, le tri fait, j'envoyais à Alger avec qui j'avais un compte-courant.

Quant aux mandats, un jour par semaine était consacré à leur paiement comme à leur établissement.

Dans les commencements, j'éprouvai quelques difficultés : les vaguemestres, très-bons soldats, étaient d'assez mauvais postiers. Je reconnais

toutefois que tous montrèrent du zèle et beaucoup de bonne volonté.

Les premiers jours, mon bureau était assez mal installé, ou, pour mieux dire, n'était pas installé du tout.

Je n'avais ni table ni casier, et je dus remplacer les cases par autant de morceaux de papier collés au mur sur lesquels figuraient les noms des différents corps de troupe.

Quant à la séparation entre chaque étiquette, j'employais ce qui me tombait sous la main.

Je ne raconterai pas les péripéties de la campagne, les faits sont trop récents, et beaucoup de ceux pour qui j'écris ont été témoins ou ont encore trop présentes à la mémoire les narrations qui en ont été faites, pour que je vienne, une fois de plus, entreprendre l'historique d'un fait d'armes dont les résultats furent immenses pour notre colonie algérienne.

Pendant les trois mois que je passai à Tizi-Ouzou, j'eus occasion de faire plusieurs fois le voyage de Dellys, petit port de mer qui donne son nom à la subdivision dont il est le chef-lieu ; charmant endroit où je devais plus tard me fixer comme colon et résider, en cette qualité, pendant quinze années.

Certes, si au moment où j'allais, pour mon service, chercher à Dellys les fonds qui nous étaient envoyés par voie de mer, on m'eût dit qu'un jour viendrait, et que ce jour était proche, où j'achèterais, à quatorze kilomètres sur la route d'Azib-Zamoum, dans la fertile vallée dit Sebaou, une propriété où iraient engloutir ma santé, mon avenir et le plus clair de mon patrimoine futur, je ne l'aurais pas cru, et j'aurais traité de fou ou de visionnaire celui qui m'eût fait une pareille prédiction; et cependant il en devait être ainsi, tant il est vrai que :

« L'homme s'agite et Dieu le mène. »

Tout le temps que me laissait de libre mon service de poste était employé à monter à cheval, exercice que j'ai toujours beaucoup aimé.

Le soir nous nous réunissions, quelques officiers et moi, dans le seul et unique café un peu propre de la localité.

Tizi-Ouzou, à cette époque, ne se composait que du fort et des établissements militaires qu'il comportait. Quant à la population civile, elle

consistait en épiciers, bouchers, boulangers, marchands de comestibles, et surtout débitants de boissons.

En Algérie, le nombre de ces industriels dépasse malheureusement de beaucoup ce qu'il devrait être, et je ne comprends pas pourquoi l'administration, qui sait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'influence pernicieuse du débit, moralement et hygiéniquement parlant, en tolère une aussi énorme quantité.

Le nombre des cafés, restaurants et cabarets est dans les villes, et surtout dans les campagnes, tout à fait hors de proportion avec le chiffre de la population.

J'ai vu des points où, sur trois maisons, on comptait, il n'y a pas longtemps encore, trois débits ; Azib-Zamoum, par exemple.

La population de Dellys, aujourd'hui sous-préfecture, est de cinq à six cents Européens tout au plus, trois à quatre cents Juifs indigènes, autant d'Arabes. Je ne crois pas me tromper en portant à vingt le nombre des établissements dont je parle. Or, comme les Israélites, pas plus que les indigènes, ne s'en servent pas encore, Dieu merci ! il résulte qu'on compte un cabaret par vingt-cinq habitants, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ce genre de commerce prospère toujours.

Un curé d'un petit village de je ne sais plus quel département en France se lamentait de voir commencer un chemin carrossable qui devait relier son hameau au chef-lieu du canton; et comme on cherchait à lui démontrer combien les paysans y gagneraient pour l'écoulement de leurs produits et la plus-value de leurs denrées

— C'est vrai, dit-il, mais un cabaret s'ensuivra indubitablement, peut-être deux, et sa pernicieuse influence détruira moralement le bien-être matériel apporté par l'ouverture du chemin.

Le digne prêtre avait raison. Le chemin terminé, deux auberges s'établirent, puis trois, puis quatre, et les paysans, sobres et laborieux faute d'occasion, devinrent peu à peu paresseux et adorateurs trop fervents de la dive bouteille.

Le 12 août je reçus l'ordre de rentrer à Alger; je devais emporter avec moi les cantines à argent, ainsi que les registres de comptabilité.

J'ai calculé que l'expédition de Kabylie a dû coûter à l'État environ deux millions, si j'en juge par le nombre de convois de fonds que j'ai

faits, tant à Dellys qu'aux Issers, et les sommes que chaque fois j'ai rapportées.

Tout le bénéfice que je retirai de la campagne fut une augmentation de traitement de trois cents francs ; il est juste de dire que je touchai une indemnité d'entrée en campagne de six cents francs et que, tout le temps que duraient les convois de fonds, je recevais, en sus de ma solde, une allocation de quatorze francs par jour pour frais de route.

Malgré ces avantages faits par l'administration aux employés, il est rare, vu la cherté des vivres sur ces points éloignés, qu'un agent à traitement minime puisse, je ne dirai pas réaliser des économies, mais ne pas faire de dettes, s'il veut aller de pair avec les fonctionnaires de l'armée, avec lesquels il est forcément en relations, ces messieurs étant beaucoup mieux partagés sous tous les rapports.

On ne saurait croire, à moins de l'avoir constaté par soi-même, à quel taux fabuleux s'élèvent certaines denrées de première nécessité ; telles que les légumes frais et secs et l'épicerie.

Les Juifs ont le monopole du commerce. Ils éprouvent, il est vrai, de grandes difficultés pour arriver à approvisionner tant bien que mal une armée de vingt-quatre mille hommes.

Faute de routes, les mulets de bât sont seuls employés comme moyen de transport, et les sentiers arabes en Kabylie, taillés sur le flanc des montagnes, effondrés pour la plupart, rocailleux, à pente peu réglementaire, font d'une marche de cinquante kilomètres un véritable voyage, avec toutes ses péripéties et quelquefois ses accidents.

Ajoutez à cela le peu de sécurité des chemins ; car si l'Arabe craint, jusqu'à un certain point, de s'attaquer à l'Européen, il redoute très peu le Juif, qu'il traite de chien, et que dévaliser est action méritoire.

Toutes ces difficultés font qu'un chou, que le maraîcher vendra sur place pour la modique somme de cinq ou dix centimes, vous sera donné, je me trompe, vous sera vendu à Tizi-Ouzou et à Souk-el-Arba au prix fabuleux de un franc cinquante et deux francs.

Ce chiffre étonnera moins le lecteur quand il saura que le marchand juif, doublement juif, ce qui en arabe est synonyme de voleur, a l'habitude de surfaire sa marchandise d'une façon tout à fait en dehors du sens commun ; c'est ainsi que j'ai vu un estimable Ioudi me demander cinq

francs d'un objet qui valait bien dix sous; et finir par me le laisser pour soixante centimes ; et je suis sûr qu'il me volait encore.

Je me trouvai donc, pour toutes les raisons énoncées ci-dessus, en arrière de quelques cents francs, et cela d'autant plus obligatoirement, si je puis m'exprimer ainsi, que tous les objets achetés lors de mon entrée en campagne furent, celle-ci terminée, revendus à vil prix ; aussi fût-ce la bourse légère que j'arrivai à Alger, où je fus fort heureux, ne voulant pas m'adresser à mon père, de trouver ma sœur, qui obtint de son mari de me venir en aide en payant pour moi l'arriéré et me permettant ainsi de pouvoir me liquider par fraction et par mois.

Je n'ai pas besoin de dire tout le bonheur que j'éprouvai lorsque, ma visite faite à mon chef de service, mes caisses et registres déposés au bureau, je pris le chemin de la rue de la Lyre et revis Mme P..., cette fois pour ne plus la quitter.

Nous étions au mois d'août, ma sœur habitait la campagne; j'étais donc entièrement maître de moi-même, et à partir de ce jour, je m'installai complètement chez ma maîtresse, faute énorme et dont, à cette époque, j'étais loin de prévoir les funestes conséquences.

Si au moment où un jeune homme est sur le point de se mettre, ce que l'on appelle, en ménage, un ami pouvait ou voulait lui rendre l'immense service de lui faire toucher au doigt les désagréments de toute espèce qu'il aura tous les jours à supporter, s'il lui mettait sous les yeux le tableau des vexations de tous genres dont aura à souffrir son amour-propre, des mille positions fausses où il se trouvera forcément et qui blesseront sa dignité, alors peut-être reculerait-il.

Un jeune homme peut, je serais tenté de dire doit avoir une maîtresse, humainement parlant; au point de vue orthodoxe, s'abstenir serait mieux, la continence étant la plus belle des vertus ; mais ce serait le cas de dire avec le proverbe que :

« Le mieux est l'ennemi du bien. »

Si le vieillard décrépît est un monstre d'immoralité quand il fait partager sa couche de vieux garçon à une fraîche jeune fille dont il paie le déshonneur à beaux deniers comptants ; si la femme qui parvient, à force

d'argent, à surmonter les dégoûts que lui causent les embrassements d'un vieux céladon, est digne de tous les mépris, il n'en est pas de même du jeune homme, à la sève bouillante, au cœur qui ne demande qu'à épancher le trop plein de ses aspirations d'amour dans les bras d'une maîtresse adorée, dont les caresses sont désintéressées de tout ignoble calcul.

Jésus a pardonné à Magdeleine parce qu'elle avait beaucoup aimé ; il eût été moins indulgent pour la Messaline à prix fixe.

Jeunes gens qui me lisez, croyez-moi et suivez mes conseils.

Conservez votre liberté, ne rompez pas avec les usages sociaux, ne heurtez pas les habitudes, les préjugés du monde si vous voulez, n'importe le mot ; vous lutteriez un instant, mais vous ne seriez pas le plus fort, et si vous persistiez, ce ne serait qu'au détriment de votre dignité, peut-être de votre honneur.

Oh ! les premiers moments, les premiers mois, les premières années, tout est bonheur, joie suprême, félicité sans pareille dans cette intimité de deux êtres qui s'aiment. Le monde commence aux deux amants et finit avec eux. Que leur importe le qu'en dira-t-on ? Ne sont-ils pas parfaitement heureux ? Être ensemble suffit, que désirer de plus ?

La femme vit dans son amant, l'amant dans sa maîtresse ; la famille elle-même n'existe plus.

Hélas ! ce bonheur éternel, cette félicité sans fin, que, de bonne foi, tous deux croyaient devoir durer toujours, ils s'aperçoivent un jour qu'ils pourraient bien avoir un terme.

Le plus léger nuage, amené par une cause du dehors suffit pour dissiller les yeux.

C'est une observation de la part d'un chef qui a le droit de la faire ; c'est la rencontre d'un membre de la famille qu'il faut éviter, c'est l'impossibilité où on est de recevoir d'autres personnes que des jeunes gens ; c'est une invitation qui vous est faite et laisse dans l'ombre celle que vous aimez ; c'est ou plutôt ce sont ces mille riens qui vous froissent, et à la longue amènent un refroidissement entre vous et la pauvre femme qui n'en peut mais.

Pour elle, elle souffrira d'autant plus des tortures infligées à son amant par cet être impitoyable que l'on appelle le monde, qu'elle se sent impuissante à les lui éviter.

En vain elle redoublera de tendresse, en vain elle entourera son bien-aimé des soins les plus touchants, des attentions les plus délicates, de l'amour le plus vrai ; efforts superflus ! L'amour-propre tuera l'amour.

L'amant fera bien tous ses efforts pour que sa maîtresse ne s'aperçoive pas de ce qui se passe dans son âme ; celle-ci assistera, jour par jour, heure par heure, à l'effondrement de ses chères espérances.

On croyait être heureux toujours, on l'est déjà moins, bientôt on ne le sera plus. L'habitude cependant sera telle que, de part et d'autre, on n'aura pas la force de briser une chaîne trop lourde.

Vient alors dans l'existence du jeune homme un moment où, fatigué de cette lutte entre le devoir, la famille, la société et ce qu'il croit être encore son amour et qui n'est plus qu'une habitude, il fait un dernier effort pour rompre sa chaîne, effort impuissant qui ne sert qu'à lui montrer sa faiblesse ; il retombe plus que jamais sous le joug.

Vaincu, fatigué, il acceptera cette position, fautive d'abord, honteuse plus tard ; car ce qui pour le jeune homme n'était qu'étourderie et folie de jeunesse devient pour l'homme mûr mauvaise action et pour le vieillard honte et infamie.

Dans le tableau que je viens d'esquisser de la vie en commun, de ceux qui, sans être mariés, vivent maritalement, je n'ai, bien entendu, voulu parler que de ceux qu'un amour vrai et dénué de tout calcul a unis, et non de ces ménages interlopes où l'intérêt et le libertinage sont en jeu. De ces derniers, je ne daignerai même pas en parler, tant est méprisable et, hideux à tout âge ; pour celui qui achète, comme pour celle qui vend, ce commerce de soi-même, trafic honteux qui ravale l'homme au dessous de la bête, puisqu'à l'accouplement sans amour de celle-ci il ajoute la vénalité.

## CHAPITRE VIII

Je pars pour Dellys. — Le village de Ben-Choud. — La haute société de l'endroit. — Les tracasseries commencent. — Mon duel avec l'opinion public. — Je suis vainqueur. — Mon chef direct. Je perds mon tuteur. — Un héritage inattendu. — Un mois de congé. — Paris après six ans d'absence. — Une grande faute cause première de plusieurs autres. — Crésus revenu sur la terre. — Une maison montée. — Spéculations et placements de fonds en Algérie. — Je donne ma démission. — Deuxième faute suivie d'une troisième. — Je suis fou, archifou. — J'achète une concession. — Me voilà colon.

A peine étais-je depuis quelques jours à Alger, que je reçus l'ordre de partir pour Dellys ; le service de cette place étant surchargé par suite des troupes restées à Tizi-Ouzou et à Fort-National, le concours d'un troisième agent était devenu nécessaire.

Je connaissais Dedys pour y être allé plusieurs fois chercher des fonds pendant l'expédition, et l'annonce de ce nouveau poste, pour lequel j'étais désigné, fut loin de me combler de joie.

Il fallait obéir, je fis mes préparatifs de départ. L'idée de ne pas partir seul me consola vite de ce changement de résidence.

Je devais m'embarquer par le premier courrier; à cette époque, le service de la correspondance entre Alger et les ports de la côte était fait par les bâtiments de l'État.

Quatre départs seulement avaient lieu par mois, et les points du littoral, tels que : Dellys, Bougie, Djidjelly, Philippeville, Bône et La Calle, ne correspondaient point avec Alger par d'autres moyens que ceux de la voie de mer, quand le temps permettait aux bateaux de faire escale.

J'avais six jours devant moi ; le trésorier-payeur fut assez aimable pour me dispenser du bureau pendant ce laps de temps; j'eus donc tout loisir pour mettre ordre à mes petites affaires et veiller à l'embarquement de mon mobilier de garçon, augmenté de celui de madame P...

Le vingt-trois août, à midi, nous montions à bord, et cinq heures après nous prenions terre sur la petite jetée qui sert de port à Dellys.

J'avais eu le soin d'envoyer une dépêche pour me faire retenir un logement, précaution qui n'était pas superflue, car à ce moment l'encombrement était tel, que bien des officiers, faute de trouver à se caser, avaient dû s'installer sous leurs tentes et camper sur le quai.

Dellys en 1857. était loin de ressembler à Dellys en 1874. Ce n'était encore qu'un point essentiellement militaire ; la colonisation y était inconnue et représentée par un hameau, appelé Ben-Choud, composé de transportés de 1852 qui, leur peine terminée, s'étaient figés dans le pays.

Cet embryon de colonie se composait de huit familles de gens qui n'avaient de colons que le nom ; le département de l'Hérault les avait vus naître ; c'étaient des menuisiers, boulangers, ouvriers de fabrique, etc., deux seulement, dans leur pays, s'étaient occupés de culture ; aussi ces artisans transformés en laboureurs ne savaient-ils comment s'y prendre pour cultiver les dix hectares que leur avait concédés l'État, et le soin de mettre leurs terres en rapport était-il laissé aux indigènes, anciens possesseurs du sol, qui de fellahs (propriétaires) étaient devenus khemmés (travailleurs au cinquième).

J'aurai à revenir sur ce mode de colonisation par toutes sortes de gens, excepté par de vrais paysans, cause première d'insuccès.

A cette époque, je ne songeais pas encore à augmenter d'une unité le chiffre déjà trop élevé des colons citadins, dont les déboires, en exploitation rurale, mis sur le compte de l'administration qui, en Algérie plus qu'ailleurs, est accusée de tout, et qui, racontés au retour, sont peu encourageants pour ceux qui seraient tentés de chercher fortune dans notre colonie. J'étais encore ce que les Arabes désignent sous le nom de khasnadji (trésorier), et c'est en cette qualité que, tous les mois, j'allais à Tizi-Ouzou et à Fort-National, à cette époque Souk-el-Arba (marché du quatrième jour), faire la solde des troupes campées ou casernées sur ces

deux points.

Dès mon arrivée à Dellys, j'avais adopté un genre de vie qui aurait dit m'éviter tous les ennuis que me suscita, cependant, le nouveau genre d'existence que j'avais adopté.

J'évitais d'être rencontré avec madame P... et pour ce faire, je ne sortais avec elle que le soir, nos promenades ayant toujours lieu hors de la ville.

Les dimanches étaient consacrés aux excursions dans la campagne et ma société ne se composait que de quelques jeunes gens, employés comme moi.

J'avais, ainsi qu'il est d'usage, fait mes visites officielles aux autorités de l'endroit ; ce devoir rempli, j'avais espéré que, vivant à l'écart et me dissimulant le plus possible, je serais oublié et conséquemment tranquille.

J'avais compté sans les habitudes cancanières et tracassières de la petite ville; où chacun scrute les faits et gestes de son voisin, invente quelque jolie calomnie quand il ne découvre rien à se mettre sous la dent et crie haro dès que, par malheur, on laisse voir le défaut. de la cuirasse.

J'étais, sans ni en douter, le sujet des conversations de mesdames les fonctionnaires, qui ne comprenaient pas qu'un jeune homme soit assez malappris pour vivre chez lui et protester, par son absence, contre ces charmants usages, qui consistent à se réunir, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, pour médire à qui mieux mieux chez madame L. de madame H. et chez madame H. de madame L.

— Mais c'est la vie, me disait un jour une de ces dames; que ferait-on, grand Dieu ! dans un trou comme celui-ci, si nous ne médisions un tantinet les unes des autres.

Elle venait de me raconter les amours de madame trois étoiles avec un officier de la garnison, un sergent du génie et un juif, que franchement je n'aurais pas touché avec des pincettes. L'anecdote était un tissu de mensonges ou plutôt de calomnies; madame trois étoiles était précisément la seule, peut-être, sur le compte de laquelle il n'y avait rien à dire.

C'était probablement parce qu'elle ne trouvait pas un amant à donner

à son amie, qu'elle la, gratifiait charitablement de trois ; et elle appelait cela médire un tantinet !

Le besoin de parler, de s'occuper du voisin, de cancaner, de caqueter, est poussé, chez certaines de ces dames, à un point tel, que très-naturellement et de l'air le plus candide elles sont quelquefois, pour une amie qu'elles jalourent, d'une férocité inouïe.

Le bruit se répandit bien vite que le nouvel employé du Trésor vivait maritalement ; ce fut alors un concert de haros à faire frémir. Pendu, écartelé, eut été châtement trop doux. J'étais un être profondément immoral, et mon payeur, excellent homme du reste, fut tellement circonvenu, qu'il se crut obligé de me faire part du tollé général que soulevait ma conduite.

— Je sais fort bien, me dit-il un jour, que vous évitez de paraître en public, que vous ne vous affichez pas, et dans une grande ville, comme à Alger par exemple, vous passeriez inaperçu ; mais à Dellys, où chacun, en fait de distraction, n'a que celle de s'occuper de ce qui ne le regarde pas, vous êtes au ban de l'opinion publique et je crains fort que, si vous persistez à vivre en concubinage, passez-moi l'expression, c'est la vraie, cet état de choses n'arrive aux oreilles du trésorier-payeur qui, certainement, vous mettra en demeure de changer votre manière de vivre.

Vous serez-obligé d'obtempérer à une invitation équivalente à un ordre et vous y aurez gagné d'être mal noté. Dans votre intérêt, je vous engage à prévenir un pareil résultat, et comme vous paraissez tenir à la personne avec qui vous êtes, je crois qu'il serait très-facile de contenter tout le monde : il suffirait de vivre séparés.

Vous m'avez compris, ajouta-t-il, et vous ne m'en voudrez pas d'un conseil que je vous donne, non point en chef, mais en ami.

Je remerciai mon payeur, lui affirmant que, si mes ressources pécuniaires me le permettaient, je m'empresserais de suivre ses conseils ; j'ajoutai que j'avais été, par suite de l'expédition de Kabylie, à laquelle je venais de prendre part, entraîné à des dépenses qu'il me fallait aujourd'hui payer, que mon traitement, joint à la pension qui m'était faite, ne constituait qu'une somme relativement peu élevée, sur laquelle je prélevais mensuellement cinquante francs pour couvrir l'arriéré ; que ce n'était que

par la plus stricte économie que j'arrivais à vivre, que cette économie n'était pas mon fait, j'en étais absolument incapable, mais bien celui de la personne avec qui je vivais. Dans de semblables conditions, ajoutais-je, deux ménages sont impossibles.

J'avais jusqu'alors évité de me trouver en public autrement que seul, et je croyais, par ce sacrifice, avoir assez fait pour la population de Dellys, dont je me souciais du reste fort peu ; que ceux, ou plutôt celles qui criaient le plus fort étaient loin, très-loin d'être irréprochables ; qu'en tous cas, je m'engageais à continuer, comme je l'avais fait jusqu'à ce jour, à vivre retiré, caché même, et pour cela je chercherais, dès ce jour même, un logement en dehors de la ville, mais que cette concession était la seule que je consentisse à aire à très-haute et très-puissante dame l'opinion publique.

Et là-dessus je repris mon train ordinaire.

Pendant plus d'un mois je n'entendis parler de rien, je commençais à croire que la haute société de l'endroit me faisait l'honneur de ne plus s'occuper de moi, lorsque le payeur reçut une lettre d'Alger, lettre qu'il me communiqua aussitôt.

Je regrette de n'en avoir pas pris copie ; je me serais fait un vrai plaisir de la livrer à la publicité ; elle eût pu servir de cliché pour toutes celles qui, depuis cette époque, ont été, sont et seront écrites sur le même sujet.

Elle concluait naturellement à me faire inviter, par mon chef direct, à abandonner une ligne de conduite si contraire à celle que l'administration est en droit d'exiger des agents qu'elle emploie.

C'était bien, quoique sévère; mais ce qui était moine bien, c'étaient les considérant et les attendu qui précédaient.

Le trésorier-payeur avait été odieusement trompé ; je le connaissais assez pour le savoir incapable d'écrire un réquisitoire aussi foudroyant et aussi injuste. Le coup partait de moins haut. Mon chef avait signé, sans la lire, cette lettre où j'étais représenté, d'après les rapports faits, comme m'affichant en public avec une femme de mauvaise vie et menant la vie la plus scandaleuse et la plus éhontée.

Indigné d'une pareille injustice, je demandai à répondre moi-même. Mon payeur me dit qu'il transmettrait ma lettre, se réservant de fournir,

de son côté, les renseignements qu'il croirait juste et que, du reste, il me communiquerait.

Il était impossible d'être plus loyal et plus bienveillant à la fois.

Je fis taire la colère qui bouillonnait en moi, et ce fut à tête reposée que j'écrivis ma défense.

Le courrier suivant emportait à Alger un rapport très-détaillé, présentant les faits sous leur vrai jour et réduisant à néant toutes les imputations calomnieuses dont j'étais l'objet.

A partir de ce moment, je fus tranquille.

Je ne me suis complaisamment étendu sur cet incident que pour bien établir que, si dans la vie administrative on rencontre parfois des chefs injustes, acariâtres, impossibles à contenter, quoi qu'on fasse, il s'en trouve qui se font un devoir d'être, envers leurs subordonnés, justes, humains et même bienveillants, et j'ajoute, qu'heureusement, ces derniers sont en majorité.

J'étais depuis quatre mois à Dellys et je menais une existence assez monotone. Mon temps se passait soit au bureau soit chez moi. Comme distractions, je n'avais que les voyages que tous les mois je faisais à Souk-el-Arba, pour la solde des troupes, voyages qui duraient huit jours.

Je commençais à soupirer après un changement de résidence, quand arriva pour moi un événement aussi douloureux qu'inattendu.

Mon grand-père venait de tomber gravement malade et devait subir une opération difficile qui, si elle ne réussissait pas, pouvait le tuer.

J'avais toujours conservé pour celui qui avait pris soin de mon enfance le meilleur souvenir; j'entretenais avec lui les rapports les plus affectueux; ses lettres étaient marquées, au coin d'une affection vraie, et ses conseils pleins de sagesse ne m'avaient jamais manqué.

Mon tuteur avait pris sa retraite après quarante-cinq ans de bons et loyaux services; il venait d'acquérir à Fontainebleau une petite propriété où il se disposait à finir tranquillement une vie toute de travail et d'abnégation, quand la maladie vint frapper à sa porte.

Je reçus de mon père une lettre m'annonçant que l'opération jugée indispensable par les médecins avait été faite et manquée, qu'une deuxième n'avait pas eu plus de succès, que mon pauvre grand-père était au

plus mal et que, si je voulais l'embrasser une dernière fois, je devais me hâter.

Immédiatement j'écrivis au trésorier-payeur pour demander d'urgence un congé d'un mois, qui me fut accordé sans difficulté; mais, hélas ! quelle que fut ma diligence à hâter mon départ, la mort n'avait pas attendu. Lorsque je pus m'embarquer, il était trop tard, je venais de recevoir la fatale nouvelle. Mon grand-père était mort. C'était fini, je ne devais plus le revoir, ma triste prévision de 1852 s'était réalisée.

Ce malheur m'affecta vivement, mais ce n'était que plus tard que je devais comprendre toute l'étendue de la perte que je venais de faire.

Je m'embarquai pour France vers la fin du mois de décembre ; à mon arrivée à Paris, je descendis chez mon père, qui me reçut on ne peut mieux et me confirma tout d'abord ce qu'il m'avait écrit déjà, que l'héritage de mon tuteur se montait à deux cent mille francs, que la sœur de ma mère et moi étions appelés à partager; que j'allais donc me trouver à la tête d'un capital d'une centaine de mille francs, fortune pour moi qui n'avais rien. Je répondis en prenant immédiatement le chemin de fer de Lyon et me rendis à Fontainebleau, où je passai deux jours.

La tombe de mon tuteur était encore fraîchement remuée, une croix de bois, voilà tout ce que je retrouvai.

Pauvre grand-père ! sa dernière pensée avait été pour moi, et je trouvai, en arrivant, quatre lignes qu'à son lit de mort, deux heures avant de rendre le dernier soupir, il avait eu la force on plutôt le courage de m'écrire pour m'embrasser une fois encore et me recommander de rester honnête homme, dernière et suprême recommandation, qu'il m'avait adressée en me quittant six ans auparavant, et qu'il me renouvelait en mourant.

Cette lettre, pieusement conservée avec sa croix de commandeur et une tresse de cheveux de ma mère, me servira de talisman, et si jamais une pensée mauvaise et contraire à l'honneur venait à me tenter, la présence seule de mes précieuses reliques suffirait à me préserver.

Mon congé d'un mois courait du jour de mon arrivée à Marseille, c'était donc plus de trois semaines que j'avais à moi, et ce temps passa vite.

Je retrouvai mon Paris bien changé ; on commençait à percer ces grandes artères qui, à défaut d'autre gloire, feront passer à la postérité le nom du préfet Haussmann.

Bien des changements avaient eu lieu dans mon existence, depuis six années que j'avais quitté ma famille, et ce ne fut pas sans une vive émotion que je retrouvai parents et amis, les uns à peu près tels que je les avais laissés, les autres grandis, d'autres vieilliss, quelques-uns absents et pour toujours.

Le temps se passa en visites, dîners promenades et conférences avec le notaire chargé de la liquidation de la succession de mon aïeul.

A peine étais-je arrivé, que déjà il fallait songer au retour.

Mon père eût bien voulu, non pas me garder, mais me rapprocher de lui; ma sœur, qui habitait encore l'Algérie, pensait déjà à rentrer définitivement en France, et j'allais me trouver seul, à cinq cents lieues des miens.

Il eût été facile à ce moment d'obtenir du ministre des finances l'autorisation de rentrer à Paris, soit par permutation, soit autrement. J'allais me trouver à la tête de quelques mille livres de rente qui, ajoutés à mon traitement, pouvaient me permettre de me fixer définitivement, en épousant une dot au moins égale à ce que je possédais.

Je viens de dire « en épousant une dot », et cette expression n'est point, sous ma plume, un lapsus : en général, à l'époque où nous vivons, on n'épouse pas une femme, mais un sac d'écus ; aussi, dans les jeunes filles à marier que ma famille passait en revue, le chiffre de ce qu'elles avaient et auraient en espérance était-il tout d'abord examiné, les qualités ou vertus reléguées à l'arrière-plan.

J'écoutais les conseils de chacun, mais j'étais parfaitement décidé à n'en suivre aucun et moins que jamais je pensai à quitter l'Algérie.

A tous ceux qui me parlaient de retour, je répondais invariablement que je serais on ne peut plus heureux de me rapprocher de ma famille, mais qu'une pareille détermination serait, pour le moment, prématurée, la carrière que j'avais embrassée offrant beaucoup plus de chances d'avancement en Afrique qu'en France.

La vérité était, comme bien on pense, que je ne voulais à aucun prix quitter Mme P .... Première faute ; j'avais à ce moment un fort bel avenir

devant moi. Par ma petite fortune, j'étais indépendant, j'appartenais à une administration dans laquelle je trouvais à faire mon chemin et pouvais arriver à une belle position. Je devais me marier et, sans laisser absolument de côté les qualités morales, faire un choix avantageux sous le rapport de la fortune.

Deux routes s'ouvraient devant moi : l'une, honorable, avantageuse sous tous les rapports, l'autre, fausse et sans issue. J'avais le choix, j'étais aveugle. Je pris l'impasse et m'y acculai de plus en plus, comme on le verra par la suite.

Dans la préface de ce petit ouvrage, j'ai prévenu le lecteur que mon but était, non de montrer la route à suivre pour réussir dans la vie de colon, ce qui, de ma part, eût pu passer pour une prétention, mais d'indiquer quelques écueils et, par suite, mettre à même de les éviter.

Je suis fidèle à mon programme en montrant à nu les fautes commises qui me menèrent à embrasser la vie de colon, et je prie le lecteur de croire qu'il me faut un certain courage et une envie réelle d'être utile, pour faire ainsi ma confession.

Jusqu'à l'époque où je suis arrivé, c'est à dire au mois de janvier 1858, j'avais assurément une conduite peu exemplaire, mais les fautes commises n'étaient point de celles auxquelles il n'est point de remède ; ce n'était, après tout, que folies du jeune âge, enfantillages presque, qui, pour l'avenir, n'avaient encore aucune influence fâcheuse.

J'avais pour excuses la trop grande jeunesse, une exubérance de sève qui devait se répandre, une éducation incomplète, de laquelle la femme avait été exclue, ce qui, n'en déplaise à Jean-Jacques, est d'une importance capitale.

Il devait en être tout autrement des sottises que je commis à partir de cette époque, sottises qui eurent de funestes conséquences, dont aujourd'hui je me repens, trop tard, hélas ! Conséquences dont je m'efforce maintenant d'atténuer les déplorables effets.

La première, d'où découlèrent toutes les autres, fut de ne pas rentrer en France aussitôt après la mort de mon grand-père et rompre une liaison qui n'était pas encore passée à l'état d'habitude ; la chose était facile alors.

Par les tracasseries, les ennuis que j'avais déjà éprouvés pendant les

quelques mois que j'avais passés en vivant maritalement, il m'était aisé de me rendre compte des déboires qui m'attendaient par la suite.

Mme P... était, je le dis hautement, parfaite à tous égards ; mais j'avais vingt-sept ans, je n'étais plus l'enfant naïf de 1851, enthousiaste et qui, de bonne foi, croyait à l'éternité de ce sentiment appelé amour, dont la durée est d'autant plus courte que ses élans sont plus fougueux.

A Dieu ne plaise, que fouillant dans les replis de mon âme et faisant aujourd'hui un retour en arrière, je cherche à atténuer et à exagérer les faits et gestes de mon passé pour me montrer plus ou moins coupable.

Ce que je raconte est l'expression exacte de mes sentiments comme de mes actes, et je répète ce que; comme Montaigne, je disais au début :

Ce, livre est un livre de bonne foi.

J'aimais Madame P... au mois de janvier 1858, mais je ne l'aimais plus comme autrefois ; ce que j'éprouvais alors tenait du délire, c'était la passion qui frise la folie. Lorsque six ans plus tard je la revis, le feu mal éteint de mes premiers transports se raviva, et je la désirai d'autant plus vivement, que les obstacles se dressaient plus nombreux devant moi.

Elle n'était plus libre, il fallait la conquérir; il y avait lutte, et l'amour-propre joua un rôle presque égal à l'amour dans la tâche que je m'étais imposée d'arriver à elle.

Le suicide du capitaine X... vint encore entourer cette femme, que j'avais adorée, que j'aimais encore, que surtout je désirais, d'une auréole poétique.

Quand enfin, libre de pénétrer chez elle, je pouvais la voir, l'entendre à toute heure et sans contrainte, je dus, fidèle à ma promesse, subir pendant un grand mois, le supplice de Tantale.

Ami lecteur, vous comprendrez à demi-mot, n'est-ce pas ? -Vous me pardonneriez si j'entre un peu avant dans mon sujet et si j'insiste et m'étends sur certains détails ; mais j'y suis obligé pour bien faire comprendre par quelles situations irritantes et apéritives, si je puis m'exprimer ainsi, j'ai passé.

Amant heureux, pouvais-je épuiser d'un coup la coupe où je buvais

à longs traits ? Non vraiment, car je n'y eus pas plutôt trempé mes lèvres desséchées par l'attente, embrasées par le désir, qu'il fallut m'absenter pendant les trois mois que durèrent l'expédition.

A peine avais-je repris ma place su banquet amoureux, qu'une cause involontaire, majeure, forcée, m'en éloignait encore. Je partais pour France, et c'est ce moment que j'aurais choisi pour rompre à tout jamais, renoncer à épuiser jusqu'au fond la délirante ivresse que je n'avais encore fait qu'entrevoir ! Il eût fallu pour cela plus que du courage et de la raison, et je n'avais ni l'un ni l'autre.

Telles sont les causes qui me firent retourner en Algérie ; tel est le premier pas que je fis sur cette route fatale qui, par une pente douce et fleurie, devait me mener tout droit au précipice, si Dieu ne fût venu mettre un terme à la vie honteuse que je menais, si la mort ne fût venue rompre, non le lien, mais la chaîne qui m'unissait à madame P..., chaîne dorée toujours, dont la dorure m'empêchait de compter les mailles, de sentir la solidité.

Est-ce à dire que je sois excusable ? Non pas, bien au contraire. J'ai péché par manque de courage, par pusillanimité, et l'homme à qui manquent la raison et la force de caractère, est un être incomplet.

Le mot impossible, a dit un grand homme, n'est pas français ; vouloir c'est pouvoir ; mais je ne voulais pas même essayer de vouloir.

Mon congé expiré, je quittai Paris et m'embarquai de nouveau pour retourner à Dellys, où je recommençai à mener une existence monotone et ennuyée.

Le bruit s'était vite répandu que je venais de faire un héritage et, comme il arrive toujours en pareil cas, ce n'était pas cent mille francs, mais deux cents, puis trois cent mille, dont j'étais l'heureux possesseur. Un peu plus je passais pour millionnaire.

O puissance de l'argent ! Tous ceux qui, deux mois auparavant, s'étaient ligués pour me perdre venaient à moi, le visage riant, les deux mains tendues. C'était à qui briguerait l'honneur de mon amitié.

Revirement complet ! Ce pelé, ce tondu, ce galeux animal, devenait, par la magie de l'or, l'homme à la mode, recherché de tous.

Combien est vraie cette boutade de Boileau :

*L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile,  
La vertu sans argent n'est qu'un meuble inutile ;  
L'argent en un héros érige un scélérat ;  
L'argent seul su palais peut faire un magistrat.*

Et non moins vraie cette autre :

*Ici-bas sans argent, bien maussade est la vie ;  
A beaux deniers comptant, tout se vend et s'achète,  
Honneur, amour et gloire. N'est-ce pas, je vont prie,  
Au pauvre que l'on donne, su: riches que l'on prête?*

L'épuration des comptes de la succession prit un temps assez long et mon père consentit à m'avancer diverses sommes, dont je lui avais fait la demande ; il s'était gracieusement offert pour me remplacer et je lui avais laissé, à cet effet, une procuration générale.

Il était convenu que les valeurs, telles que : actions, obligations, prêts hypothécaires, resteraient placées, et que, régulièrement, les revenus m'en seraient envoyés au fur et à mesure des échéances, mesure très-sage qui, tout en me permettant de vivre sur un certain pied, puisque j'avais, en y comprenant mes appointements, sept mille livres de rente, laissait intact le capital.

Je me contentai d'abord de cinq cents francs par mois et me trouvais assez riche. J'étais habitué à vivre avec beaucoup moins, surtout dans les derniers temps ; mais bientôt ce qui me paraissait le Pactole au début, ce qui eût été confortable, si j'eusse continué à mener la vie simple et modeste des premiers jours, ne tarda pas à me paraître exigu et mesquin.

Enivré par les flatteries et les flagorneries dont j'étais entouré, je crus bien faire en abandonnant mes habitudes de retraite; et quittant le modeste logis où j'avais été si heureux, je pris une maison entière avec jardin et écurie, ce qui nécessita un cheval et le domestique pour le soigner.

Une fois sur ce pied, je ne m'arrêtai pas en si beau chemin, je me procurai deux chiens, et la chasse, jointe à l'équitation, devinrent mes

deux nouvelles passions.

Ce genre de vie m'attira un redoublement de popularité. J'étais bien décidément Crésus revenu sur la terre, d'autant plus que je venais d'adjoindre à mon domestique mâle son homonyme femelle, que m'expédia, sur ma demande, un bureau de placement d'Alger.

Les talents culinaires de mon cordon bleu étaient quelque peu frelatés, mais, en revanche, je les payais plus cher que s'ils eussent été de bon aloi.

Dès lors, avec une maison aussi bien montée, j'eus bientôt de nombreux amis qui payèrent les dîners auxquels je les conviais en vantant à tous les échos d'alentour les munificences de votre serviteur.

Pauvre sot que j'étais ! triple niais, qui prenais pour argent comptant, les protestations ampoulées de tous ces parasites.

*Donec eris felix, multos numerabis amicos.*

« Tant que durera la félicité, tu compteras beaucoup d'amis. »

J'en étais à l'application du premier vers du poète, je ne devais pas tarder à m'apercevoir de la profonde vérité du second :

*Tempora si fuerint nubila, solus eris.*

« Si l'es temps deviennent nébuleux, tu seras seul. »

Ce n'était pas avec cinq cents francs par mois que je pouvais soutenir un pareil train de maison, et pour augmenter mon revenu, sans toucher au capital, j'avais, on le voit, encore une lueur de sens commun, je résolus de retirer mes fonds de France et de les placer en Algérie, où le taux d'intérêt, sans être usuraire, est de dix pour cent.

Par cette opération, je doublais mes revenus, et sans m'appauvrir; je donnais carrière à mes goûts dispendieux.

J'écrivis dans ce sens à mon père, le priant de vendre quelques valeurs, ce qu'il fit non sans m'avoir préalablement montré le danger de placements, avantageux en apparence, détestables en réalité, par le peu de solidité de la garantie.

Le conseil était excellent, c'était une raison pour ne pas le suivre.

J'avais une trop haute idée de moi-même pour prendre avis de quelqu'un, et je commençai, sur une petite échelle, à me livrer à des spéculations où je perdis intérêt et capital.

J'avais, à cette époque, la bonhomie ou plutôt la sottise de croire à la bonne foi, à l'honnêteté de l'espèce humaine ; j'étais incapable de tromper, j'avais confiance dans les autres, mais depuis une réaction salutaire, bien que tardive, s'est opérée ; j'ai été tellement pris pour dupe, qu'aujourd'hui mon premier mouvement est toujours au moins le doute. Je n'ai plus la foi, apanage de la jeunesse et de l'inexpérience.

Est-ce à dire qu'à l'exemple du misanthrope, je ne vois dans la société qu'une agglomération de filous, toujours en quête du bien du voisin ; loin de là, je ne suis jamais si heureux que quand je rencontre un sentiment vrai, et j'estime que la bonne foi n'est pas complètement bannie de cette terre ; le tout est de la découvrir, et pour ce faire, ne pas donner tête baissée dans toutes les intrigues, savoir, en un mot, découvrir le diamant du strass, science qui ne s'acquiert qu'au détriment des illusions et de la bourse.

J'aurai dans le cours du récit des tribulations qui m'attendaient ; quelques faits entre mille, qui prouveront combien j'aurais eu raison de douter d'abord, étudier ensuite, pour n'agir qu'à bon escient.

J'ai dit que j'avais cheval, chiens, maison ouverte ; mais ce qui me manquait, c'était le temps d'utiliser ces jouissances.

Mes heures de bureau s'accommodaient mal avec une partie de chasse ; je n'avais guère que le dimanche, et encore, pour me livrer aux promenades à cheval.

Le service de Dellys était surchargé par suite de la présence de nombreux corps de troupe dans les localités, forts et camps, dépendant de la subdivision, tels que : Tizi-Ouzou, Souk el-Arba, Dra-el-Mizan.

Le service du génie avait passé de nombreux marchés et adjudications, pour les travaux de construction d'un fort au centre de la tribu des Beni-Raten, fort qui devait tenir la Kabylie en respect, et l'établissement de routes et travaux d'art, ce qui nécessita un mouvement de fonds considérable, et par suite, des écritures venant s'ajouter à la comptabilité déjà si compliquée, en matière d'opérations de Trésorerie.

Toutes les fins de mois et même toutes les quinzaines, les pièces de

comptabilité étaient envoyées à Alger, et les heures de bureau ne suffisant pas, une partie de la nuit était consacrée à leur expédition.

J'avais peu ou point de liberté, je n'entrevois pas de longtemps un terme à cette existence d'agent en sous-ordre ; elle était passée l'époque où, en quelques années on arrivait au grade de payeur particulier.

L'avancement était lent, je me dégotai promptement de ce que j'appelais mon esclavage ; bref, un beau jour, je donnai ma démission. Deuxième faute.

Ceux qui comme moi étaient, en 1858, commis de trésorerie, aux appointements de quinze cents francs, sont aujourd'hui payeurs, percepteurs en France, quelques-uns même receveurs particuliers; tous se sont fait une position, sinon très-lucrative, au moins fort honorable, tandis que, de gaieté de cœur, je trouvai charmant de me faire colon.

En vérité, je crois que l'on met aux petites maisons des gens moins fous que je ne l'étais alors.

Le payeur à qui je fis part de cette absurde détermination de quitter l'administration faillit tomber à la renverse, à l'annonce d'une pareille énormité : il ne pouvait réellement croire au sérieux d'un semblable projet, et ce fut avec le plus grand sang-froid, que, me regardant entre les deux yeux, pendant que je lui tendais la lettre que j'écrivais au trésorier-payeur, lettre dans laquelle j'envoyais ma démission, il me demanda si je jouissais de toutes mes facultés mentales.

— Comment, me dit-il, sans réfléchir, sans motif, sans consulter votre père, vous allez, de gaieté de cœur, renoncer à une position que tant d'autres seraient heureux d'avoir, et qui est pour vous, qui avez une fortune personnelle, doublement avantageuse.

Mais réfléchissez au moins jusqu'à demain. Écrivez à votre famille, ne faites pas ainsi un coup de tête dont tous vous repentiriez aussitôt. La chose est grave.

Tenez, me dit-il, je garde votre lettre et ne l'enverrai que dans quelques jours ; d'ici-là, vous aurez tout le temps de peser les conséquences de l'acte de folie que vous êtes en train d'accomplir, poussé par je ne sais quel mauvais génie. Je vous crois encore assez de raison pour espérer que vous retirerez votre lettre et me remercirez de ne l'avoir point fait partir.

J'eus beau lui dire que ma détermination était irrévocablement prise, que ce ne serait qu'un retard ; il fallut en passer par là ; ma lettre, datée du douze octobre, ne partit que le vingt.

J'avais donc eu huit jours pour réfléchir, mais il était dit que je pousserais la folie jusqu'à la stupidité.

Je n'informai mon père de mon coup de tête que lorsque tout fut terminé, c'est-à-dire lorsque j'eus reçu officiellement avis, qu'à partir du douze octobre, je ne faisais plus partie de l'administration ; qu'en conséquence mon traitement cessait à partir du onze inclus ; or, comme j'avais continué mon service jusqu'au vingt-cinq, c'était donc quatorze journées de solde que je perdais ; je me gardai de réclamer.

Quand je reçus la réponse de mon père, je savais, avant de la dé-cacheter, ce qu'elle contenait : c'était une véritable semonce en quatre pages, de l'écriture la plus fine, me répétant, pour la centième fois, que je ne serais jamais bon à rien, et véritablement, je commence à croire que la prophétie devait se réaliser, en partie du moins.

Me voici donc libre, et le premier usage que je fis de cette liberté, si chèrement achetée, est une troisième faute, au moins aussi grossière que les deux précédentes.

Je ne pouvais, ne voulant pas quitter madame P..., songer à rentrer en France, ou plutôt à Paris, où se trouvait ma famille ; j'eus été plus que gêné et j'avais conservé assez de sens pour comprendre que, réduit à mes revenus qui ne dépassaient déjà plus quatre mille francs, je ne pouvais vivre comme je l'entendais, c'est-à-dire, en me privant le moins possible, qu'à la condition d'habiter la campagne.

Je me mis donc en quête d'une propriété, et sans plus de réflexions, sans même débattre le prix de celle sur laquelle j'avais jeté mon dévolu, je payai comptant et devins propriétaire d'une vingtaine d'hectares, au lieu dit Azib-ben-Ameur, à environ quatorze kilomètres sur la route de Dellys à Alger.

# DEUXIÈME PARTIE

## CHAPITRE IX

Mes débuts dans ma nouvelle profession. — Un domestique omnibus Je prends un interprète. — Opinion erronée au sujet des Arabes due à certains auteurs. — Le Kabyle on Berbère. — Le colon algérien et le paysan français. — Différence entre les propriétés de l'un et de l'autre côté de la Méditerranée. — Ce qu'était autrefois la plaine de la Mitidja. — Je demande une concession. — Je vends la pesa de l'ours avant de l'avoir tué. — Deuxième édition de la fable Perrette et le pot au lait. — Les chefs arabes, mes voisins. — Saïd ben el Ounis, Caïd des Beni-Thour. — La femme arabe. — Promiscuité de la tente. — Le gourbi.

Moyennant six mille francs, j'achetai quinze hectares de montagnes de médiocre qualité, cinq hectares de plaine, alluvion riche et profonde, formée des couches entraînées des hauteurs par les pluies torrentielles de l'hiver ; une maisonnette, composée de deux pièces sur rez-de-chaussée, deux appendices formant écuries, un matériel d'exploitation composé de quatre bœufs de labour, deux juments, une charrette, les ustensiles aratoires et la semence pour l'année agricole qui s'ouvrait.

Nous étions au mois d'octobre, les pluies étaient déjà tombées avec abondance, le sol était suffisamment détrempe, je dus faire commencer immédiatement les labours.

J'avais deux Arabes, engagés par mon prédécesseur pour les travaux d'hiver, et comme je n'entendais absolument rien à la culture, je m'en rapportai complètement à eux du soin de labourer, ensemençer, sarcler et

récolter, me réservant de bien remarquer la manière dont s'y prendraient mes Arabes et de profiter de tout ce que je verrais faire par les colons mes voisins.

Malheureusement, les Arabes en sont encore à la charrue Triptolème et aux procédés agricoles. d'Abraham : quant aux colons mes voisins, ils en étaient, comme moi, à l'a b c de la science agricole ; c'étaient, comme je l'ai dit plus haut, des ouvriers de fabrique pour la plupart, transportés en Afrique contre leur gré, qui, faute de mieux, s'étaient fixés là où le gouvernement les avait internés, avaient reçu des concessions, touché leurs vivres et le sou de poche pendant longtemps, à qui, comme aux colons de 1848, tout fut donné par surcroît, charrues, bœufs, semences, instruments, de telle sorte que, n'ayant point à s'occuper de gagner le pain de leurs familles, ils avaient pris des Arabes pour cultiver leurs terres, ne se réservant que l'entretien d'un peu de vigne et de quelque légumes et passant leur temps dans les cantines.

Le même fait est en train de se reproduire avec les Alsaciens et Lorrains, chassés de leur pays par la guerre de 1870. J'aurai à ce sujet quelques observations à faire, mais n'anticipons pas.

L'existence que je menai pendant les premiers mois de mon installation fut vraiment des plus agréables.

Ce genre de vie avait le charme de la nouveauté. La chasse, la pêche, les promenades à cheval et en voiture, la lecture, la surveillance de mes khemmès et de journaliers m'occupaient constamment ; de sorte que je n'avais littéralement pas le temps de réfléchir ; je me laissais vivre, j'étais complètement heureux, et les lettres que j'écrivais à mon père se ressentaient de cette exubérance de santé, de cette plénitude de bonheur que me procurait la vie des champs. Je récitais avec transport les vers de Virgile.

*O fortunatas nimium sua si bona norint agricolæ.*

« O trop heureux les hommes des champs s'ils comprenaient leur bonheur ! »

Je le comprenais, je le sentais, j'en jouissais et mon père, croyant qu'enfin j'avais rencontré le genre de vie qui me convenait et que, cette

fois, j'étais fixé, sinon pour toujours, au moins pour longtemps, m'écrivait :

« Tous les goûts sont dans la nature; les tiens sont au moins singuliers, mais enfin, sois heureux à ta manière ; mais avoue que tu as des idées bizarres. Véritablement cette vocation de vivre seul et loin des tiens aurait dû te venir plus tôt, cela nous eût épargné bien des déboires et bien des dépenses. »

Madame P... avait pris au sérieux sa nouvelle existence; dès le commencement, elle se mit au courant de tous les détails d'une ferme. C'était plaisir de la voir, caressant la vache, qui, à elle seule, formait notre troupeau, donnant à manger à sa volaille, soignant ses lapins, faisant tous les jours un petit pain de beurre et deux ou trois fromages avec le caillé égoutté et écrémé, qu'on appelle en France fromages à la pie.

J'avais pris pour domestique un ancien militaire, ordonnance de colonel du 60<sup>e</sup> de ligne, excellent homme, travailleur et bon à tout.

Les brosseurs d'officier ont cela de commode, qu'ils sont tout à la fois et suivant la nécessité, palefreniers, cuisiniers, valets de chambre, voire même bonnes d'enfant, quand madame la supérieure a jugé à propos de mettre au monde un bébé, héros futur comme monsieur son père.

Celui qui me servait, réunissait toutes les qualités de l'emploi, il était même quelque peu jardinier.

Arrivait-il quelque ami de passage, quelque connaissance à qui la ferme servait de but de promenade; nous ne pouvions nous dispenser d'inviter l'importun à partager la fortune du pot, à la campagne l'hospitalité est de rigueur; vite, j'appelais Poisson, c'est le nom de mon factotum, il quittait la pioche, et mettait devant lui un tablier blanc, le voilà plumant et troussant la poule, vidant le lapin, battant les œufs, tournant la sauce, et c'était ma foi fort bon.

Le repas terminé, j'accompagnais mon hôte en le reconduisant ; le jardinier-cuisinier devenait cocher, et c'était d'un fort bon air qu'il menait au grand trot mon alezan attelé au phaéton.

A l'exemple du valet de chambre de monsieur Jourdain, il savait, avec le costume, prendre le genre de l'emploi et si ce n'eût été sa grosse face rubiconde qu'il ne pouvait changer, on eût cru mon personnel double

et triple de ce qu'il était en réalité.

Ce qui, dans le commencement, me gêna le plus, c'était de ne pouvoir me faire comprendre des Arabes que j'employais, autrement que par signes ou en employant le charabia, appelé langue sabir, qui consiste à défigurer certains mots français et dire : mettir, portar, chapar, andar pour mettre, porter, prendre, aller.

J'avais été obligé de prendre à mon service une sorte d'interprète ; c'était un indigène de Dellys, qui baragouinait à peu près le français et, s'imaginant posséder à fond et dans sa plus grande pureté la langue de Bossuet, n'admettait pas la moindre observation, se formalisait quand je semblais douter qu'il eût compris ce que je le chargeais de transmettre à ses coreligionnaires.

Ce maudit Arbico abusait vraiment de la position que j'étais obligé de lui faire, par suite de mon ignorance de la langue arabe ; il en profitait pour me faire voir blanc ce qui était noir, transmettre mes ordres au rebours du sens que je leur donnais et, faisant chorus avec mes ouvriers, me volait de la plus éhontée façon.

Tout le monde sait que l'Arabe est, par nature, voleur, menteur, hypocrite, profondément immoral ; bref, vicieux jusqu'à la moelle des os, et cela dès sa plus tendre enfance.

J'ai la prétention de connaître à peu près à fond les us et coutumes des indigènes avec lesquels, pendant seize années, j'ai été journellement en relation ; aussi, lorsque j'aurai occasion de parler d'eux, de raconter à leur sujet quelque fait à ma connaissance ou dont j'aurai été témoin, je prie le lecteur de vouloir bien me faire l'honneur de croire que mes récits seront parfaitement vrais et de la plus scrupuleuse exactitude.

J'ai lu beaucoup d'ouvrages, signés cependant de noms connus, au moins en Algérie, sur les mœurs des indigènes et j'ai reconnu que, bien souvent, le tableau qu'en présentait l'auteur était erroné et fantaisiste ; ainsi, par exemple, l'Arabe est presque toujours cité comme un peuple belliqueux et fier ; sur ces deux épithètes, une est fautive : loin d'être fier, il est au contraire d'une bassesse révoltante dès qu'il se trouve en face d'un supérieur quel qu'il soit ; il est, par contre, d'une arrogance extrême avec ce qui lui est inférieur. Tel grand chef, caïd, agha ou bach-aga, qui,

sans pitié, viendra de bâtonner un de ses administrés pour la cause la plus futile, rampera devant un sous-lieutenant de bureau arabe.

Tout le monde a lu une petite brochure, sans nom d'auteur, intitulée : *Immigrants et Indigènes*, opuscule attribué, à tort ou à raison, à un des premiers fonctionnaires de l'Algérie, bien connu des colons, par la haine qu'il a vouée à tout ce qui ne porte pas le burnous et le mal qu'il a constamment cherché à faire à ces malheureux pays, surtout lors du dernier voyage de l'empereur, qu'il accompagnait et circonvenait.

L'Arabe y est représenté comme le pivot sur lequel doit s'appuyer l'administration, dans la tâche si ardue qu'elle s'est donnée de coloniser le pays ; le colon est, de par M. Urb..., relégué au deuxième plan, comme paresseux, ivrogne, incapable, et l'Arabe, qualifié de laborieux, brille au premier. Encore une erreur, volontaire cette fois, de la part de son auteur.

Le colon n'est peut-être pas un travailleur hors ligne, mais l'Arabe est assurément l'être le plus paresseux de la création ; le Kabyle fait exception à la règle. Mais on ne doit jamais oublier que ce dernier n'est et n'a jamais été Arabe.

Le Kabyle ou Berbère est le seul autochtone, dans le sens réel du mot. De tout temps il a habité l'Afrique. Les Arabes l'ont trouvé lors de leur invasion au huitième siècle, comme les Romains l'avaient trouvé lors de la première guerre Punique, comme Didon le trouva en abordant sur les côtes de la Tunisie, huit cents ans avant Jésus-Christ.

Le Kabyle n'est pas et ne veut pas être Arabe, il se fâcherait au besoin si vous insistiez. Ses mœurs, ses habitudes, ses goûts sont tout différents ; il n'est mahométan que de nom et ne pratique pas, il est monogame ; chez lui la femme est quelqu'un et non point quelque chose, comme chez l'Arabe.

Je ne m'étendrai pas davantage, mais je tenais à bien établir que, quand j'avance ce fait vrai que l'Arabe a tous les vices et peu ou point de vertu, je n'entends en aucune façon parler du Kabyle, qui a, au contraire, beaucoup de vertus pour quelques vices.

Je ne saurais mieux faire que d'engager ceux qui voudraient connaître à fond la Kabylie et ses habitants, à lire les ouvrages, si remarquables à tous égards, qui ont été faits, sur ce sujet, par M. le général Ranoteau et

le baron Aucapitaine, officier de tirailleurs prématurément enlevé il y a quelques années.

Il y avait à peine quelques mois que j'étais installé à Ben-Ameur, que, déjà, je commençai à comprendre que si, en France, un paysan vit et, qui plus est, se trouve à son aise avec dix hectares de terre, il, en est tout autrement en Algérie, où, à moins de vingt et trente hectares, le colon peut à peine végéter, bien que les terres soient au moins égales en qualité à celle de la mère patrie.

Cette allégation paraît fausse au premier abord, deux mots d'explication sont ici nécessaires.

Le paysan, à qui, par héritage ou autrement, vient à échoir une métairie composée de quelques hectares, trouve son petit domaine tout prêt et récolte dès la première année. Telle parcelle parfaitement nette des plantes parasites, de pierres, ronces et autres impedimenta, ayant déjà reçu d'abondantes fumures, parfaitement meuble quant au sol, mènera à bien la semence qui lui sera, confiée ; telle autre en nature de prairies, convenablement aménagée, reçoit les eaux du ruisseau voisin ; les rigoles, les canaux sont prêts, il ne s'agit plus que d'ouvrir l'écluse ; celle-ci, convertie en verger et potager depuis longues années, donnera à son heureux propriétaire des fruits et des légumes à profusion ; celle-là, splendide par sa plantation de vignes en parfait état d'entretien, lui fournira, à l'automne, sa provision de vin ; la maison d'habitation est depuis longtemps bâtie et appropriée aux besoins de l'exploitation ; en un mot, la propriété en France est achevée, si je puis m'exprimer ainsi, et le paysan jouit dès le premier jour de sa prise de possession.

En Algérie, c'est le contraire qui a lieu. Il faut des années et des années pour arriver, à force de travail et d'argent, à créer une ferme ; tout est à faire. Les terres que vous donne l'administration, à titre de concession, sont ou couvertes de palmier nain et de broussailles ou épuisées par une culture sans fumure et sans assolement régulier. La charrue arabe, qui ne fait absolument que gratter le sol sans l'entamer, passe au milieu des pierres, des rochers, va, vient, tourne en tout sens, enfouissant la graine des chardons, buttant le chiendent, faisant un travail détestable pour le bon grain, excellent pour l'entretien du mauvais ; aussi les champs sont-ils sales, infestés de plantes parasites, la terre est-elle compacte, faute d'avoir

été fumée et défoncée, boueuse à la moindre pluie, fendue à un mètre de profondeur après quelques jours de soleil. En Algérie, vous devez bâtir, planter, faire les haies, creuser les puits, tracer les chemins, tout faire en un mot.

Lorsque l'administration a donné à l'immigrant dix ou quinze hectares dans les conditions indiquées plus haut, alors qu'il n'y a dans le pays ni route ni ponts, elle croit avoir fait un brillant cadeau et fait sonner bien haut le mot, gratuitement ; la vérité est qu'elle vous donne gratis l'occasion de dépenser vos forces, ruiner votre santé et votre bourse, pour mener à bien quelquefois, à mal plus souvent, la petite exploitation commencée.

Il est de notoriété que celui qui crée en Algérie ne jouit pas. Quelquefois les enfants, presque toujours les créanciers profitent de la dépense et du travail faits.

Rien de plus commun que de voir sur les affiches ou dans les journaux, des expropriations ou des licitations, à la suite desquelles, une ferme qui a coûté au concessionnaire, soixante, quatre-vingt, même cent mille francs soit adjudgée pour quelques mille écus.

Le touriste qui parcourt aujourd'hui la plaine de la Mitidja reste émerveillé devant la splendide végétation, les luxuriantes récoltes, l'air coquet et heureux des villages de Bouffarik, de Marengo et tant d'autres; son étonnement n'a plus de bornes, quand il apprend que cette immense étendue de prairies, de vergers, de bois; de champs de tabac, de blé, d'orge, d'avoine, que ces jardins d'orangers, de citronniers, de poiriers, de pommiers, d'abricotiers, d'amandiers, que ces vignes n'étaient, il y a trente ans, qu'une plaine marécageuse, pestilentielle, couverte de broussailles et de palmiers nains hantée par les bêtes fauves.

Pour lui, l'Algérie est une véritable terre promise, un séjour enchanteur, un pays de cocagne ; il ne voit que le résultat, mais les moyens, il ne s'en doute pas.

Il ne sait pas ce qu'il a fallu d'argent et d'existences d'hommes; il ne compte pas les tombes qui, par milliers, recouvrent les corps des travailleurs morts à la peine, tués par le climat ; il n'a pas fouillé dans les archives des huissiers pour savoir combien ont été ruinés.

Vie, argent, tout a été donné pour arriver à ce miracle d'une plaine

empestée, transformée, comme touchée par la baguette d'une fée, en un immense jardin dont se montrerait fier le plus privilégié de nos départements.

Je me trouvais beaucoup trop à l'étroit avec mes vingt hectares. Mes deux khemmès avec leur deux charrues avaient, en deux mois, trouvé le moyen de gratter la moitié de la propriété.

Il fallait, me disaient-ils, conserver cinq hectares pour la culture du bechena (sorgho kabyle), des gilben, pois dont les Arabes font une grande consommation, des pois chiches, des lentilles, des haricots du pays, des pastèques et des melons, culture qui ne se fait qu'au printemps.

C'était donc, tout au plus, deux ou trois hectares qui allaient me rester pour faire un peu de fourrage sec pour la nourriture de mes chevaux et servir de parcours à mes bœufs et à ma vache, le reste du terrain étant tout à fait impropre à la culture ou occupé par les bâtiments, le potager, la vigne et les chemins indispensables.

Dans de pareilles conditions, je ne pouvais avoir de troupeaux. Or, pas de troupeaux, pas de fumier, pas de fumier pas de récoltes.

Je résolus de m'adresser à l'administration pour obtenir une concession, et mettant mon projet à exécution, je rédigeai de ma plus belle écriture, sur papier ministre, une demande à M. le général commandant la division, tendant à obtenir de ce tout-puissant détenteur et distributeur du sol, la charité d'un lopin de terre à prendre sur les immenses espaces occupés, mais non cultivés, par messieurs les Arabes.

Je croyais la chose des plus aisées, et dans ma naïve ignorance des choses de la bureaucratie, je supposais, qu'un individu qui venait d'acheter une propriété, qui s'engageait à habiter et faire valoir, qui s'offrait à dépenser une somme qu'il tenait prête, en constructions, plantations, aménagements de toute sorte, était le bien venu dans un pays où tout est à faire en fait de colonisation : qu'on serait trop heureux de l'attacher au sol et l'y fixer, en lui donnant immédiatement de quoi mettre à profit ses moyens d'action, en lui concédant une quantité de terres suffisante pour lui permettre de créer, grâce à son intelligence et à ses capitaux, une ferme dont la bonne réussite pourrait servir d'exemple et attirer d'autres colons.

Cette façon de penser n'était pas absolument contraire au sens com-

mun, du moins je le croyais. Eh bien, j'étais dans l'erreur la, plus profonde.

Je n'entendais absolument rien, je ne dirai pas à l'administration, mais au commandement du pays.

Tout individu, apportant en pays arabe son intelligence, son courage, sa ferme volonté de faire, son argent était un intrus ; tous les moyens pour le dégoûter de son entreprise étaient mis en jeux, lorsque, comme moi, il s'était implanté de lui-même; quant à lui donner de la terre, il n'y fallait pas songer.

Oh ! il était encore bien éloigné le temps où le mot colonisation devait être inscrit sur le drapeau et servir de mot d'ordre ; où, coûte que coûte, n'importe comment, n'importe par qui, le chef de la colonie voudrait du peuplement.

Ce temps ne devait venir que quinze ans plus tard ; à l'amiral de Gueydon était réservé l'honneur d'inaugurer l'ère de la prépondérance de l'Européen sur l'Indigène, prépondérance imposée par la dernière insurrection, celle de 1871, la plus formidable de toutes, par la chute de l'empire, qui entraîna avec lui les anciens errements de l'arabomanie et aussi par la nécessité de donner asile aux Alsaciens et Lorrains, chassés de leur pays, par suite de l'annexion à la Prusse de deux de nos plus belles provinces.

Le général Thomas commandait alors la subdivision de Dellys. C'est à cet officier supérieur, que je connaissais du reste pour avoir été en relation de service avec lui quelques mois auparavant, quand j'étais encore employé du gouvernement, que je m'adressai tout d'abord, le priant de vouloir bien transmettre, en l'apostillant, ma demande de concession, ce qu'il me promit de faire, avec force protestations d'intérêt pour la colonie en général et les, colons en particulier.

Le cœur léger. et satisfait, je remerciai le général, convaincu que j'avais en lui un puissant protecteur, et dans l'idée que, d'un moment à l'autre, j'allais recevoir le titre. d'une concession importante, je me hâtai de réunir les matériaux destinés à la construction des étables, hangars, écuries, greniers que nécessiteraient les innombrables quantités de blé produit par la terre si généreusement octroyée par l'État et les nombreux troupeaux que, dans mon espoir, je voyais déjà pâture à qui mieux

mieux.

La fable de Perrette et son pot au lait sera éternellement vraie.

Dès les premiers beaux jours, je fis un voyage à Alger pour faire l'acquisition de tout ce qu'il me fallait pour mes constructions. J'arrêtai des ouvriers, maçons et menuisiers, bien décidé à commencer mes travaux d'installation au mois de mai et profiter de la belle saison.

Mes marchandises, telles que chaux, plâtre, ciment, madriers, planches, etc., embarquées, mes ouvriers embauchés, je profitai du temps qui me restait, en attendant le départ du courrier, pour aller à Blidah, siège de la division, voir par moi-même où en était ma demande de concession, activer, s'il se pouvait, la solution tant désirée.

Quel ne fut pas mon étonnement quand, aux premières questions que j'adressai à messieurs les employés, il me fut répondu qu'on ne savait ce que je voulais dire, que pas la moindre demande, pas la moindre lettre n'était arrivée de Dellys.

Je n'y comprenais rien, je croyais à un malentendu; j'expliquai au chef de bureau, à qui l'on m'avait adressé, que, depuis deux mois, j'avais remis à monsieur le général Thomas, commandant la subdivision, une demande destinée à être transmise à monsieur le général commandant la division, pour obtenir une concession ; que le général Thomas m'avait promis de l'apostiller et l'expédier par le premier courrier. J'insistai pour que de nouvelles recherches fussent faites.

Le chef de bureau poussa la complaisance jusqu'à refeuilleter l'immense dossier, rempli d'un nombre incommensurable de demandes de terre, dont plusieurs remontaient à l'an de grâce 1840 et attendaient depuis dix-huit ans une solution.

Je remarquai que le volumineux dossier était couvert d'une poussière épaisse, j'en conclus que rarement il voyait le jour.

A cette révélation, un sentiment d'effroi se peignit probablement sur ma figure, et ma physionomie dût prendre une expression de désappointement vraiment pitoyable, car le chef de bureau voulut bien soulever, à mon profit, un coin du voile qui cache aux profanes les ténébreuses profondeurs de la politique de l'administration militaire, et, d'un air mystérieux, avec une foule de réticences, me donner l'explication du mot « eau bénite de cour ».

Je commençai à comprendre que je m'étais trop hâté de commander mes ouvriers et d'embarquer mes matériaux.

J'allais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Le mal était fait; j'avais moins d'illusions, mais autant de courage et d'espérance, et je me dis que, tôt ou tard, j'obtiendrais toujours quelque chose et, qu'en attendant, j'avais la ressource de louer, soit au domaine, soit aux Arabes, un espace de terres suffisant pour utiliser les bâtiments que j'allais édifier.

Quatrième faute, qui, cette fois, ne doit pas m'être imputée, car, dans toutes les circulaires du gouverneur général aux commandants de division et chefs de cercles, comme dans tous les journaux, on ne cessait de répéter que le meilleur moyen d'obtenir des concessions était de planter, construire, mettre en rapport ce que l'on possédait déjà, et j'espérais qu'ayant rempli les conditions imposées, je serais en droit d'obtenir un accroissement de terrain.

Une autre raison militait en faveur du désir que j'avais de m'installer définitivement et convenablement; j'aurais toujours, en désespoir de cause, la ressource d'acheter au domaine les terres dont j'aurais besoin à un prix relativement très-bas, la propriété aux environs de Dellys ayant, à cette époque, très-peu de valeur.

La moyenne des terrains propres à la grande culture était alors de cent francs l'hectare.

Cet espoir devait, comme tant d'autres, être déçu, et je ne sus que trop tard que l'administration entendait ne donner ni ne vendre la moindre parcelle de terre.

Le bruit de l'arrivée à Ben-Ameur, comme colon, de l'ex-khasnadj de Dellys s'était vite répandu parmi les indigènes des tribus environnantes; et, en ma qualité d'ex-agent du beylik (gouvernement), les Arabes me traitèrent avec une considération dont ils étaient loin d'entourer mes collègues en culture, qu'ils avaient vus arriver escortés par les gendarmes. Je reçus parmi eux le surnom de Mercanti-Kebir, ce qui représente assez bien le mot : not môsieu, du paysan français.

Ce qui surtout m'attira le respect de mes voisins, fut la manière dont je maniais mon cheval de selle, lorsqu'au milieu du marché hebdomadaire, qui avait lieu le lundi, je faisais mon entrée en l'enlevant des quatre

pieds et lui faisais faire des courbettes, genre d'exercice dans lequel excellait ma monture.

Mon phaéton, attelé d'un excellent trotteur, excitait aussi l'admiration de ces naïfs fellahs ou khemmès, qui, en fait de voitures, n'avaient jamais vu que les charrettes des colons ou les lourds véhicules du train des équipages militaires.

Les caïds des Beni-Thour, Taourga, Issers-Droh, Issers-Djedian, Oulad-Smir, vinrent, tour à tour, me faire une visite que je leur rendis avec une politesse toute française, ce qui toucha infiniment ces chefs, dont je ne sentais que trop qu'il était de mon intérêt de cultiver la connaissance et m'attirer les bonnes grâces.

J'ai depuis conservé les meilleures relations d'amitié avec le caïd des Beni-Thour, Saïd ben El Ounis, et celui des Taourga, El Ounès ben Mahiddin, que j'ai eue souvent à ma table, gracieusement qu'ils reconnaissaient en m'invitant à leur tour et me traitant avec une abondance pantagruélique.

Saïd ben El Ounis surtout, qui pouvait, à cette époque, avoir trente ans, j'en avais vingt-sept, me plaisait particulièrement. C'était un beau jeune homme, d'une grande intelligence, d'une distinction que l'on trouve rarement chez l'Arabe de grande tente.

Il avait sous son commandement tous les villages composant la tribu des Beni-Thour, au centre de laquelle se trouvaient les quelques propriétés Européennes, disséminées le long de la route d'Alger qui longe la rivière du Sebaou, sur une longueur de quelques kilomètres.

C'était à lui que je m'adressais chaque fois que j'avais, soit à engager des khemmès, bergers ou journaliers ; c'était encore à lui que j'avais recours, lorsque j'avais à me plaindre d'un indigène, et le fait se présentait souvent.

Marié fort jeune comme tous les musulmans, Saïd avait déjà quatre ou cinq enfants, dont deux garçons ; Mohammed et Moktar ; quant aux filles, il est d'usage de ne jamais en parler, pas plus que de la femme.

Quand deux Arabes se rencontrent, les salutations d'usage sont très longues et consistent à s'informer de la santé du père, du frère, de l'oncle, du grand-père, des cousins et arrière-cousins, de tous les membres masculins de la famille ; puis on passe au cheval, au chien s'il est de race, aux

bœufs etc. ... mais il serait du dernier mauvais goût de parler des femmes, filles ou sœurs, fussent-elles à l'article de la mort.

Pour l'Arabe, la femme ne compte pas, c'est un instrument de plaisir si elle est jeune et jolie, une machine destinée à la propagation de l'espèce ; une domestique, bête de somme au besoin, si elle est vieille et décrépète, ce qui arrive dès l'âge de vingt-cinq ans, quelquefois plus tôt, rarement plus tard.

La femme arabe n'est pas une femme, c'est une femelle

Dans les villes, la femme sort rarement de chez elle ; elle passe sa vie entre les quatre murs de sa prison, à fumer des cigarettes, boire du café et se parer avec les mille brinborions dont elle se charge la tête.

Parfois, elle va, sous la conduite d'une négresse, au bain maure ou au cimetière, le vendredi, ou bien encore, un jour de fête, chez ses parents; mais le mari ne voit jamais d'un bon œil les sorties de sa ou de ses épouses, et la malheureuse paie souvent la distraction qu'elle s'est procurée, en recevant, au retour, sous le plus léger prétexte, Une correction conjugale.

Dans les campagnes, il en est tout autrement; la femme sort au bout de huit jours de mariage pour les besoins de l'intérieur ; c'est elle qui va chercher le bois, l'eau, nettoie le gourbi, sorte de cabane en roseaux crépis avec de la bouse de vache et qui tient tout à la fois lieu de chambre à coucher, salon, salle à manger et écurie.

Le cheval, le bœuf, la femme, l'homme et les enfants, tous habitent sous le même toit.

La femme confectionne la galette faite de bechena pour le repas du matin et la couscous pour celui du soir ; elle file la laine, tisse le burnous de son conjoint. Traire les vaches, faire le beurre entre dans ces attributions ; quant à élever sa très-nombreuse progéniture, elle allaite ses petits, la reste ne la regarde pas, ils s'élèvent tout seule.

Je laisse à penser l'influence, au point de vue moral, que doit avoir pour les enfants, cette vie en commun.

Si vous entrez le soir dans un gourbi, vous rencontrez d'abord le bœuf, la vache, le mulet un ou deux moutons destinés à être engraisée pour l'Aïd Kebir (là grande fête) tout cela tassé dans un espace de quelques pieds carrés ; puis, au fond, étendus les uns à côté des autres, le père,

la mère, les enfants, garçons et filles, sur la même natte et sous la même couverture.

Aussi les enfants sont-ils d'une précocité extraordinaire, à ce point qu'il n'est pas rare de voir des jeunes filles cesser de l'être à huit ans, comme j'ai eu occasion de le constater, il y a peu de temps dans une affaire assez vilaine, dont je fis l'instruction, comme suppléant de la justice de paix.

Un de mes khemmès, Ali Amouda, fut condamné à vingt-cinq coups de bâton et un mois de prison par le chef du bureau arabe, pour avoir vendu sa fille, enfant de neuf ans ; le fait n'a été porté à la connaissance de l'autorité que parce que la pauvre petite alla se plaindre au cadî, des souffrances qu'elle endurait pour obéir à son mari.

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les faits à ma connaissance, à l'appui du vice d'immoralité révoltante et souvent contre nature des Arabes.

J'entendis un jour, dans mon écurie, une conversation entre une mère et sa fille, toutes deux occupées à traire les vaches, conversation à faire dresser les cheveux sur la tête.

## CHAPITRE X

L'éducation des enfants chez les indigènes. — Le moule Sââ. — De l'assimilation. — Deux bouillons dans la même marmite. — Une visite au bureau arabe. — Deux affaires bien jugées. — Le cercle militaire ou café des officiers. — Le général. — Mes calculs. — Où je commence à croire que l'étude des mathématiques n'apprend pas à compter. — La maladie de la truelle. — L'usure en Algérie. — Je commence à emprunter. — De l'inconvénient d'avoir des amis peu délicats. — Déboires. — Je suis volé.

Le père, chez l'Arabe, est chargé d'apprendre aux enfants les devoirs de la créature envers Dieu et les règles à suivre pour vivre dans la société de ses semblables ; mais, trop grossiers, trop corrompus eux-mêmes pour remplir dignement le rôle d'initiateurs, ils se hâtent d'appliquer leurs enfants aux travaux des champs, les abandonnent dès l'âge le plus tendre à leurs instincts naturels, aux funestes effets du mauvais exemple.

L'enfant est frappé avec une brutalité révoltante, afin d'obtenir de lui le silence absolu, l'obéissance passive et le respect mêlé de terreur que la vie intime de la tente rend nécessaire,

Livré à lui-même, à cet âge où se développe le germe de toutes les passions, sans autre tempérament que l'immense nature, l'enfant demeure des journées entières dans les champs, dans les bois, demi-nu, sans surveillance aucune.

C'est alors qu'il contracte ces habitudes déplorables de mensonge, de vol, de cruauté, du mépris de toutes les choses respectables, de la luxure.

Toutes ces plaies, que la vie de la tente et les tristes exemples qu'offrent les parents à leurs enfants ne font que développer, engendrent de

déplorables idylles, à la façon de Pastor Corydon, qui se produisent journellement, sans que les parents s'en émeuvent.

L'Arabe élève son fils dans la haine du roudi (chrétien), lui inculque, dès sa plus tendre enfance, qu'un jour viendra où le moule Sââ (maître de l'heure) apparaîtra, pour délivrer les croyants du joug des infidèles ; lui apprend que voler, tromper un chien de chrétien est action méritoire aux yeux de Mahomet, qui récompensera au Djenna (paradis) une action si méritante et si orthodoxe.

L'enfant qui, à sa nature naturellement perverse, joint une éducation aussi édifiante, devient, dès l'âge de quinze ans, un parfait scélérat.

A dix-huit ans, le jeune homme, de berger-qu'il était, passe khem-mès, assiste son père dans les travaux : il laboure, dépique, mais surtout il vole.

— Comment va ton fils ? dira-t-on.

— Eh ! pas mal, il commence à voler.

— Le produit des vols est partagé en famille et quelquefois le père et le fils s'en vont ensemble en expédition nocturne, risquent leur vie pour un mesouid de blé.

Je n'ai, pour ma part, jamais cru à la possibilité de l'assimilation de l'Arabe, et la mise en pratique des essais de cette généreuse utopie sera, jusqu'à ce qu'on en reconnaisse l'inanité, c'est-à-dire pendant longtemps encore, un obstacle à la prospérité du pays.

La population arabe tend à disparaître ; les statistiques établies, les recensements, le prouvent surabondamment.

Point n'est besoin de procéder par voie d'extermination ni même de refoulement. La Tunisie d'un côté, le Maroc de l'autre, suffisent amplement à recevoir l'émigration des indigènes, qui d'eux-mêmes reculent et fuient devant la colonisation, peu à peu envahissante.

Depuis la dernière insurrection, événement presque heureux, en ce sens qu'il imposa la nécessité, ou d'être continuellement sur le qui-vive, de maintenir à l'état permanent une armée de cinquante mille hommes, de toujours se considérer comme en pays ennemi, ou d'introduire dans la colonie un nombre d'Européens capable de tenir en respect la population indigène, toujours à l'affût du moment propice pour essayer de nous jeter à la mer ; depuis la dernière insurrection, dis-je, la punition sévère, mais

juste, de l'application du séquestre aux tribus rebelles, nombre d'Arabes ont abandonné l'Algérie, pour aller chercher fortune en Tunisie, et le chiffre des émigrants ira toujours croissant, au fur et à mesure de l'extension de la colonisation.

Il en est de l'indigène comme de l'Allemand, du Français, de l'Espagnol, de l'Européen en général, qui, se trouvant trop à l'étroit, par suite du morcellement toujours croissant de la propriété, s'expatrie et va chercher dans les contrées lointaines ce qu'il ne trouve plus dans son pays natal.

Ce n'est pas que, pour longtemps encore, l'espace manque en Algérie ; loin de là ; d'immenses étendues restent en friches, faute de bras pour les mettre en rapport, et la terre suffirait pendant longtemps encore aux besoins des indigènes et des immigrants : mais l'Arabe, qui, tant qu'il peut vivre là où il est né, près des cendres de ses ancêtres, supporte le voisinage de l'Européen, accepte même de l'aider dans ses travaux, moyennant salaire, l'argent étant toujours bon à prendre de quelque main qu'il vienne, du jour où il est forcé de porter ailleurs ses pénates, changer pour changer, il n'hésite pas à fuir à jamais l'odieuse présence de celui qu'il hait, comme infidèle d'abord, comme conquérant ensuite.

Et peut-il en être autrement ? Ne voyons-nous pas le Lorrain, l'Alsacien, fuir le joug prussien ! et celui que des raisons majeures forcent à rester dans son pays, croit-on qu'il s'assimilera volontiers au vainqueur, qu'un jour viendra où il aimera celui qui, violemment et par droit de conquête, a changé sa, nationalité ?

Encore, dans ce cas, à la longue peut-être, le temps aidant, la génération future acceptera-t-elle ce que ses pères n'auront pu empêcher, prendra-t-elle son parti des faits accomplis ? Entre nos provinces annexées et l'Allemagne, il n'y a pas cette lutte de la barbarie contre la civilisation ; la langue est la même : avant d'appartenir à la France, l'Alsacien faisait partie de la grande Confédération germanique ; la haine entre vainqueurs et vaincus, conquérants et conquis, n'est point encore attisée par la différence de religion ; la même incompatibilité n'existe pas entre nos chers et regrettés compatriotes et leur brutal oppresseur qu'entre nous et le peuple arabe.

Le fanatisme musulman suffirait seul pour empêcher, d'une façon absolue, l'assimilation de l'Arabe.

Je ne veux pas dire qu'il ne se rencontrent, pas, qu'il ne s'est pas rencontré quelques exceptions ; mais elle sont, et seront toujours excessivement rares et ne feront que confirmer la règle.

Il y a incompatibilité absolue entre l'Arabe et le Français ; du moment où l'indigène se fait naturaliser, où il porte nôtre costume, où il accepte nos mœurs, il est encore arabe, mais il n'est plus musulman que de nom ; il est par le fait, je ne dirai pas renégat, puisqu'il n'a pas abandonné la loi de Mahomet pour celle de Jésus-Christ, mais il est libre-penseur, conséquemment athée. Or, il n'est, pas admissible que tout un peuple devienne incroyant ; il n'est pas non plus supposable que le musulman algérien se fasse chrétien : rien, jusqu'à présent, ne peut faire supposer une pareille solution.

Ceux qui croient à l'assimilation et prêchent dans ce sens, sont ou ne sont pas de bonne foi ; je crains fort qu'il ne s'en rencontre beaucoup dans la dernière catégorie. Ceux-ci ont une arrière-pensée et sont de l'école de monsieur Urb .... ; quant aux premiers, s'ils veulent se convaincre de l'inanité de leurs espérances, ils n'ont qu'à lire le Coran et se bien pénétrer de l'idée de ce vade mecum du musulman.

Il existe un vieux dicton africain qui peint bien la difficulté ou plutôt l'impossibilité de l'assimilation, le voici :

Faites bouillir dans la même marmite, pendant vingt-quatre heures, un chrétien et un arabe, et vous aurez deux bouillons différents.

Je suis bien loin de mon sujet, mais je ne regrette pas ces digressions, bien au contraire, et plus d'une fois, dans le cours de ce très-véridique récit, j'aurai occasion de m'appesantir sur quelques questions algériennes et me garderai bien de les laisser échapper.

Le lecteur voudra bien se rappeler qu'à Blidah, dans les bureaux de la division, je n'avais trouvé aucune trace de la demande que j'avais remise, en mains propres, au général Thomas, et que le chef de bureau chargé du service, dit de la colonisation, consentant à se départir en ma faveur de la froideur et de la diplomatique attitude des agents de l'administration, m'avait fait comprendre qu'il ne fallait pas trop compter sur les promesses de ces messieurs à grosses épaulettes, les tout-puissants administrateurs et

maîtres du pays.

En allant une première fois ni adresser au bon Dieu sans passer par ses saints, j'avais cru bien faire; je n'avais pas réussi, donc j'avais eu tort. Je recommençai mes démarches en sens inverse et commençai par le capitaine, chef du bureau arabe que je connaissais intimement.

J'allai chez lui et le trouvai mollement étendu dans un confortable fauteuil, les bottes sur les chenets, la cigarette aux lèvres, humant, avec une nonchalance toute orientale, le brûlant moka à cinq centimes la tasse du Kaouadj (cafetier) du bureau arabe.

Ce brave officier écoutait d'un air distrait et ennuyé les réclamations de ses administrés, jugeait les contestations, imposait les amendes pour fautes légères, les coups de bâton pour les plus graves, la prison dans certains cas ; il va sans dire que ses arrêts, sans appel, recevaient sur l'heure leur exécution:

Je n'avais rien à faire, je pris un siège et; acceptant une tasse de café maure, je priai le capitaine de ne pas se déranger de ses graves fonctions ; j'avais tout le temps d'attendre et je n'étais pas fâché d'assister à la séance.

Les plaignants se tenaient dans la cour, accroupis le long du mur, causant entre eux de leurs petites affaires.

Une cause entendue, le chaouch poussait les plaideurs hors du bureau et appelait une autre affaire.

J'admire la rapidité avec laquelle, en un tour de main, les parties entendues, le jugeaient était rendu et exécuté.

— Que veux-tu ? disait mon ami l'officier transformé en juge.

— Sidi captâne (seigneur capitaine) tu es un homme intègre, ta réputation d'homme juste a pénétré jusqu'au fond des montagnes de la puissante tribu des Beni Khalfa ; la main de Dieu t'accompagne, la sagesse est en toi... Et le concert d'éloges ne finirait pas si l'interprète n'y coupait court eu apostrophant le beau parleur avec une aménité toute utilitaire

— Arrive au fait, âne bête, et dépêché-toi.

— Sidi torchmann (seigneur interprète) ne te fâche pas. Je suis un pauvre homme qui n'ai jamais fait de mal à personne; je ne me connais pas d'ennemi; j'ai une nombreuse famille que j'élève dans la crainte d'Allah; que sa bénédiction soit sur toi et sur le seigneur captâne, oukil (fondé

de pouvoirs) du grand sultan des Français, que Dieu lui fasse de longs jours et le comble de ses bénédictions ...

Et derechef, le capitaine impatienté menace le trop loquace arabe de vingt coups de bâton s'il n'aborde enfin le sujet qui l'amène.

— Tu es le maître de me faire bâtonner, ô seigneur, ma vie t'appartient ; prends ma tête si tel est ton bon plaisir. Dieu est grand et Mahomet est son prophète.

Pour le coup, c'est trop fort. Furieux, l'officier donne ordre de faire sortir l'insupportable personnage, et le chaouch, jaloux de montrer son zèle, jette à la porte le pauvre diable, non sans accompagner sa sortie de bourrades et de coups de poing.

— Roumi ban kelb (chrétien fils de chien), marmotte l'Arabe éconduit ; que le feu brille ton père, ta mère et toi avec.

A une autre affaire.

— Sidi captâne, je me nomme Fathma ; je suis fille du très-vénéré, très-vertueux, très-aimé d'Allah, le marabout sidi Abdel-Kader ben Mohammed ben Ahmet ben Ali ben Si El Hadj El Moktar, dont la vie se passe dans le jeûne et la prière. J'invoque Dieu et sa justice. Il y deux années, je fus mariée à Mustapha ben Aomar, de la tribu des Beni-Yusef, douar d'Ain Beïda, homme violent et jaloux qui, sans motif, Allah m'en est témoin, me frappe sans pitié. Je ne me serais jamais plainte, m'en rapportant à Dieu du soin de le punir, s'il n'eût mis le comble à ses torts en négligeant ma couche.

Mon mari a acheté une seconde femme, c'était son droit ; mais tu sais, sidi captâne qu'il est écrit dans le Coran, le livre des saints : « L'homme partagera, également ses faveurs entre ses femmes. Celui, a dit Mahomet, qui a deux femmes et penche entièrement pour l'une d'elles paraîtra, au jour de la résurrection, avec deux fesses inégales. »

Voilà huit nuits qui, pour moi, se passent solitaires ; mon mari a péché contre les prescriptions du Coran, le livre sacré inspiré par le Très-Haut ; je demande justice.

J'attendais avec impatience le jugement qu'allait rendre mon ami le capitaine dans ce singulier procès où la femme, dénonçant au juge les froideurs conjugales, concluait à ce qu'une punition fût infligée à son mari ; j'étais curieux de savoir si le juge allait inviter simplement Mustapha

à remplir plus exactement, à l'avenir, ses devoirs d'époux, ou s'il lui ferait administrer quelques coups de bâton, et je me demandais, dans les deux hypothèses, si le jugement rendu ferait monter de quelques degrés au-dessus de zéro le thermomètre de l'amour conjugal.

Ma curiosité ne fut point satisfaite ; il fallait entendre les deux parties ; une seule était présente et l'affaire fut renvoyée à la prochaine séance.

Après Mme Fathma, vint un affreux nègre, au nez horriblement camard, aux lèvres épaisses, à la chevelure crépue, à la peau huileuse et luisante, vêtu d'une loque qui n'avait jamais reçu le baptême, exhalant une odeur très-prononcée de vieux bouc.

Cet horrible macaque embrassa la main du capitaine, c'est l'usage, embrassa le képy dû l'interprète, le turban du cadî, le burnous du chaouch et me prenant probablement pour quelque chose, allongea vers moi ses longues pattes noires pour me donner aussi l'accolade; je reculai d'horreur.

— Assez, dit l'interprète, parle et dépêche-toi.

Ce singe, doué d'une incommensurable laideur et d'une odeur repoussante, après les louanges obligatoires à l'adresse de celui dont il cherchait à s'attirer les bonnes grâces, raconta, que son état consistait à courir les marchés avec un bourricot, lequel, moyennant finances, avait mission de propager l'espèce de cet animal à longues oreilles, qui tient du cheval et de l'âne et jouit, à juste titre, de la réputation d'être le plus entêté de la création.

Grâce à la puissance créatrice de son étalon, il avait gagné une somme de cinquante douros, qu'il avait employée à faire l'acquisition de Mlle Aïcha bent Mohammed, jeune houri de douze printemps, dont les grands yeux d'ébène, les lèvres purpurines et les formes déjà, luxuriantes avaient touché son cœur.

Le père, khemmés d'un roumi, avait consenti au mariage. Les cadeaux, moutons, couscous, frais de musiciens, etc., s'étaient élevés à la somme de quinze douros, qu'il avait dû emprunter.

La nuit des noces, au moment où il croyait voir s'ouvrir pour lui les portes du paradis, Mlle Aïcha avait disparu et le maudit chrétien donnait asile à la fugitive.

Lorsque lui, Salem, c'est le nom du négro, avait été trouver Mohammed pour réclamer sa femme, celui-ci l'avait envoyé au chrétien qui, finalement, l'avait envoyé à tous les diables.

La raison de cette fugue de la part de sa belle et adorée fiancée était, de son propre aveu, qu'il était lui, couleur par trop foncée et surtout affligé d'un fumet par trop caractéristique.

Le malheureux négro regrettait la perte de sa femme disparue, mais déplorait surtout la perte des soixante-cinq douros, perte d'autant plus grande, que son âne surchargé de travail pour arriver à compléter le prix de la belle Aïcha; était mourant.

Cette intéressante affaire fut renvoyée au cadî qui reçut l'ordre d'avoir à faire réintégrer à la malheureuse Aïcha le gourbi conjugal.

Une trentaine de plaignants attendaient encore à la porte, mais il était quatre heures et la séance fut renvoyée au lendemain.

Je pus alors entretenir le chef du bureau de ce qui m'amenait ; je lui racontai mon voyage à Blidah, l'inanité de mes recherches et le priai de vouloir bien me donner des nouvelles de ma demande, au moins me dire, si faire se pouvait, ce qu'elle était devenue.

Le capitaine n'avait rien vu me concernant, et cependant, toutes les affaires lui étaient remises pour être instruites, le général ne donnant suite à ce qui concernait la subdivision, qu'après avis préalable du bureau arabe.

Un secrétaire fut envoyé, séance tenante, à la subdivision, avec ordre de s'informer auprès de l'officier d'ordonnance du général, auquel ; du reste; mon ami me proposa de me présenter, à l'heure de l'absinthe, au cercle de messieurs les officiers, ce que j'acceptai immédiatement.

Une heure après, j'étais assis entre mon ami le capitaine et un lieutenant d'infanterie, à qui je fus présenté comme propriétaire, ex-employé du gouvernement, et qu'on me désigna comme étant l'officier attaché à la Personne du général.

La conversation roula, bien entendu, tout d'abord, sur ma demande de concession, que j'appris être restée sur la cheminée du cabinet de M. le commandant de la subdivision, entre un numéro du journal le Moniteur officiel de l'Algérie et un état de situation mensuel des chevaux morveux et farcineux de la circonscription militaire de Dellys, le tout surmonté

d'un presse-papier pour l'empêcher de s'envoler probablement.

Grâce à la chaude recommandation du capitaine, il fut convenu que ma demande sortirait de prison et, recouvrant sa liberté, partirait pour Bli-dah, avec note destinée à lui éviter un nouveau temps d'arrêt.

Une fois tranquilisé, je me livrai, ainsi que ces messieurs, à la confection d'un verre d'absinthe, selon les vrais principes, ce qui veut dire que la verte liqueur mise dans un verre d'une respectable profondeur, je versai l'eau goutte à goutte, opération qui demande un grand quart d'heure de travail, une grande dose d'attention, après quoi je passai deux autres quarts d'heure à absorber, par petites gorgées, le liquide, qui, ainsi préparé, prend une couleur blanc verdâtre et un degré de consistance qui lui fait donner le nom, de purée.

J'ai connu un vieux commandant, qui n'admettait pas qu'on vînt le déranger pendant qu'il préparait son verre d'absinthe. Un fourrier, qui vint un jour interrompre malencontreusement cette grave occupation pour faire lire à son supérieur un ordre du colonel, fut impitoyablement puni de deux jours de salle de police ; je doute que le libellé sur le livre de punition mentionnât le Vrai motif de la peine infligée ; il est probable que le commandant, ayant défendu qu'on le dérangeât pendant l'opération, mit tout simplement deux jours de salle de police, au fourrier un tel, pour inexécution d'un ordre donné.

La salle se remplissait peu à peu ; l'on entendait le bruit des billes soir le billard, les conversations animées. dont les détails du service, les revues, les parades faisaient tous les frais ; de temps en temps, un appel au garçon, soldat de la troisième du second, en pantalon rouge, képy et tablier blanc : un vermouth, deux absinthes, trois bitters curaçao, un piquet, un domino, tels étaient les cris que répercutaient les quatre coins de la salle.

Le pauvre troupier, peu au fait de son métier de garçon de café, ne savait auquel entendre, portait au lieutenant le vermouth du major, au capitaine l'absinthe du commandant et recevait de tous indistinctement, les épithètes de butor, imbécile, crétin, maladroit, ce qui augmentait d'autant les bévues et les quiproquo.

Il était cinq heures et demie, le tapage était à son plus haut diapason, quand apparut le général, qui venait, en sa qualité de président du cercle

militaire, donner le coup d'œil du maître.

A l'aspect de cette vieille moustache grise, de cet œil sévère, de ce Neptune, tout prêt à prononcer le quos ego, les conversations, d'animées qu'elles étaient, ne se firent plus entendre qu'en sourdine.

Chacun épiait la figure bronzée du chef et cherchait à deviner si le baromètre était au beau, au variable ou à la tempête.

Le général s'approcha du commandant de place, en train de faire une série de dix-neuf carambolages ; celui-ci, la queue en l'air, sa grosse pipe d'écume à la main, attendait, dans l'attitude du soldat à la troisième position, que monsieur le général voulut bien lui faire l'honneur de desserrer les dents.

— Quoi de nouveau, commandant ?

— Absolument rien, mon général.

Et ce dernier, continuant sa promenade, s'arrêta près d'un jeune aide-major, tout frais sorti du Val-de-Grâce, en train de se faire la main sur les malades du bataillon de turcos, dont il était, pour le moment, chargé d'entretenir la santé ; ce débutant médecin se dédommageait de quatre années de théorie, en expérimentant in animpa vili

— Eh bien, jeune homme, comment vont nos malades ?

— Mais on ne peut mieux, mon général.

Mon costume noir faisait tache au milieu du rouge de messieurs les officiers, et le général, désireux de voir quel pouvait être ce pékin fourvoyé, s'approcha de la table où je prenais mon absinthe et me regardant sous le nez :

— Tiens, mais c'est notre nouveau colon, et comment allez-vous, monsieur V... ?

— Parfaitement, mon général.

— Et les pommes de terre. poussent-elles ?

Je le regardai, tâchant de découvrir sur sa physionomie s'il se moquait de moi, il était parfaitement sérieux.

— Elles sortent de terre, mon général, et j'ai ma grosse blanche qui va vèler; vous voyez que tout est pour le mieux.

A son tour, il se demandait si je plaisantais, mais repoussant l'idée qu'un colon fût assez osé pour mystifier un homme de son importance :

— Allons, tant mieux; je suis heureux de vous voir réussir, et me

tournant le dos, il passa dans le salon de lecture.

Les joueurs qui, tout le temps de la promenade de leur chef, étaient restés muets et immobiles, reprirent, qui leurs cartes, qui leurs dominos, et les conversations interrompues recommencèrent de plus belle.

— Ma foi, dis-je à mon ami le capitaine, le général ne manque pas d'un certain aplomb ; il sera heureux de me voir réussir et la première chose qu'il fait, c'est de garder par devers lui la demande que j'adresse, par son intermédiaire, au commandant de la division.

Une douleur au pied gauche m'arrêta net dans mes récriminations ; le capitaine venait de m'écraser l'orteil ; j'avais la langue trop longue, et j'oubliais que mon voisin de gauche était l'officier d'ordonnance de ce même général, contre lequel je commençais une philippique.

On ne se repent jamais de se taire ; parler, est bien souvent nuisible. Ce ne sont pourtant pas les sentences et proverbes en faveur de cette vérité qui manquent

« Le parler est d'argent, le silence est d'or. »

« Le silence est l'esprit des sots et l'une des vertus des sages. »

« Trop parler nuit, trop gratter cuit. »

Momus, dieu du silence, avait ses autels et *tutti quanti*, ce qui n'empêche pas les bavards d'être en majorité ici-bas.

Je pris congé de mes amis les militaires, non sans force recommandations pour ma demande de concession ; une heure après, je rentrais à Ben-Ameur, persuadé cette fois. que pour la campagne agricole suivante, je pourrais étendre mes cultures et posséder les moyens de nourrir le bétail, pour lequel j'allais faire construire de vastes écuries.

Nous étions au printemps et, sans retard, je m'occupai, en attendant les ouvriers que j'avais embauchés et les marchandises embarquées à bord d'une balancelle, de faire ramasser dans les champs, une centaine de mètres cubes de pierres, au moins pour commencer.

J'avais eu l'esprit, en achetant ma propriété, de ne rien prévoir ; j'avais eu tout le temps nécessaire pour choisir, et le plus simple bon sens indiquait, qu'avant de se fixer définitivement dans un pays, avec l'intention de faire de l'agriculture un métier, il fallait prendre quelques renseignements, étudier la qualité des terres, les moyens de communication, calculer que le fumier étant la base de l'économie rurale et conséquemment

le bétail indispensable, les prairies étaient de rigueur, pour se procurer la quantité de fourrage nécessaire.

Mais, comme une vraie corneille qui abat des noix, je n'avais rien calculé, rien étudié, rien prévu, et je me butai, tout d'abord, contre l'impossibilité des transports, par d'autres moyens que ceux de la bête de somme ; mes terres étaient, pour les quatre cinquièmes de leur étendue, situées en montagne, et pour l'enlèvement des récoltes comme pour le transport des fumiers, la voiture était impossible ; tout devait se faire à dos de mulet, moyen long et dispendieux.

Je fus obligé de transporter les moellons sur des bourricots ; chacun de ces quadrupèdes portait trois pierres sur une sorte de bât en bois, appelé en arabe, nekala ; le prix du mètre cube rendu à pied d'œuvre était triplé, par suite de la défectuosité de ce mode de transport.

Les maçons et menuisiers étaient payés à raison de quatre francs par jour et nourris ; les manœuvres, tous indigènes, ne touchaient que vingt-cinq sous.

J'avais fait deux années de mathématiques pour entrer à Saint-Cyr ; je sortais d'une administration, où la question chiffre est des plus importantes ; j'étais en droit de me croire assez fort en calcul, et ce fut le plus innocemment du monde que je me livrai à l'appréciation de ce que devaient me coûter les travaux à entreprendre.

Le problème était celui-ci : étant donnée une construction de tant de corps de bâtiment, d'une longueur, d'une largeur et d'une hauteur déterminée, calculer le nombre de mètres cubes de maçonnerie ; cela fait, et dans l'hypothèse de trois mètres par deux ouvriers et par jour, 1° combien de temps sera employé, à quel prix reviendront les travaux de maçonnerie ? 2° les travaux de menuiserie déterminés, les prix du bordereau du génie pris comme base, à combien se montera le salaire des ouvriers ?

Ces deux sommes trouvées, il me paraissait clair qu'en y ajoutant le coût des matériaux employés, simple affaire Addition des factures acquittées, j'aurais, très approximativement, le chiffre total de la dépense, ayant eu soin d'ajouter une somme assez ronde pour frais imprévus.

En opérant ainsi, j'étais arrivé à un total général de quinze mille francs. Je n'avais rien oublié, tout était prévu ; en ajoutant cinq autres mille francs pour achat de bétail, je devais avoir, toujours d'après mes

calculs, une ferme à peu près montée, pour vingt-six mille francs, en comprenant le prix d'achat.

C'était magnifique, et dare-dare j'écrivis à mon père pour qu'il voulût bien vendre, au cours de la bourse, pour trente mille francs de valeurs; et cela dans le plus bref délai possible, ayant besoin d'argent pour mes paiements de quinzaine.

J'expliquai mes plans à mon père, lui présentai ce nouveau, genre de placement comme extraordinairement avantageux, puisque, grâce à la concession de terre que j'attendais de l'administration, et qui ne pouvait manquer d'être accordée un jour ou l'autre, le capital, dont le revenu n'était, au denier cinq, que de quinze cents francs, allait, de par mes aptitudes agricoles et mes connaissances, selon moi, très-approfondies et très étendues dans l'élevage du bétail, me rapporter cinquante pour cent.

Et dire que j'étais de bonne foi en bâtissant de pareils châteaux en Espagne, ou, pour parler plus exactement, de semblables écuries à Ben-Ameur !...

Il y a en Algérie une maladie épidémique bien dangereuse ; d'autant plus dangereuse, que les remèdes sont souvent pires que le mal et dont j'engage les colons à bien se préserver : c'est la maladie de la truelle ; on ne saurait croire combien elle a fait de victimes.

On commence par un hangar, on finit par... ou plutôt non, on ne finit pas.

Encore ceci et puis cela pendant que j'y suis, quelque mètres de plus on de moins ne sont pas une affaire. un toit à porcs dans cet angle, j'ai déjà deux côtés tout faits; une écurie pour ma jument dans celui-ci, quelques madriers, quelques tuiles, et tout sera dit. De planches en madriers, de tuiles en briques, on va, on va, et le quart, d'heure de Rabelais ne tarde pas à arriver sous la forme d'un mémoire, oh ! très-clair, très-détaillé ; tout y est, rien ne manque, pas la moindre erreur; à la trentième page du manuscrit, écrit de la plus belle anglaise, avec en-tête en gothique ou en ronde, peu importe, les reports à l'encre rouge se détachant bien sur le verso des pages, arrive le total ! cet effroyable total, tête de Méduse que vous ne pouvez fuir, et alors, l'imprévu ayant de beaucoup dépassé le prévu, vous faites appel à cet hydre qui dévore l'Algérie : l'usurier.

L'hypothèque se dresse devant vous, fatale, inexorable. Comment

faire ? Reculer est impossible; et vous voilà à la recherche d'un de ces prêteurs, véritables vautours que l'on méprise, mais que l'on salue.

Vous avez besoin de quelques milliers de francs, vous comptez sur l'abondance des récoltes., sur les économies, sur le produit du bétail, et, l'oreille basse, vous frappez à la porte du tabellion de la localité voisine.

— Quelques mille francs ? Mais, comment donc, c'est on ne peut plus facile à trouver; trop heureux vraiment de vous être agréable; j'ai justement un de mes clients qui cherche un placement sûr ; revenez demain, et je verrai à conclure le plus avantageusement possible.

Ce plus avantageusement possible veut dire que, sur première hypothèque, avec votre signature, celle de votre femme, celle d'un ou deux de vos amis qui consentiront à répondre de la créance, avec toutes les herbes de la Saint-Jean en un mot, on vous prêtera à vingt et trente pour cent ; et ne vous plaignez pas, c'est pour rien, en vérité ; vous êtes bon, la garantie parfaite, on vous traite en enfant gâté.

Vous vous récriez ? vous avez tort, vous n'êtes pas raisonnable. Que diriez-vous si, n'ayant besoin que de quelques cents francs pour parer aux frais de la récolte, vous empruntiez sur billet, à trois mois d'échéance ? Oh ! alors, ce ne serait pas trente, mais cent pour cent. Après tout, je ne vais pas vous chercher. Prendre ou laisser, vous avez le choix.

L'usure a été, est encore une des plaies de l'Algérie qui, concurremment avec la fièvre, a tué nombre de colons.

Grâce au sulfate de quinine, on peut se débarrasser de celle-ci ; mais à la première il n'est qu'un remède, et l'État seul peut l'appliquer.

Pourquoi, à l'exemple de ce qui se passe en France, tout prêteur, convaincu d'avoir charitablement ruiné son prochain en prêtant à un taux exorbitant, monstrueux, ne serait-il pas passible de punition ? Pourquoi ne fixerait-on pas un maximum d'intérêt? dix pour cent, par exemple ?

L'argent est une marchandise, dit-on, et le taux de l'intérêt est d'autant plus élevé que les chances de pertes sont plus nombreuses.

En matière d'intérêt, la philanthropie doit être mise de côté, maxime que messieurs les tripoteurs mettent en pratique en disant que les affaires sont des affaires.

Colon, mon ami, si vous voulez réussir, gardez-vous comme de la peste des emprunts hypothécaires.

Une fois engagé dans cette funeste voie, vous ne pourrez plus en sortir. Outre les, intérêts que vous devrez payer, et pour le service desquels vous serez bien souvent obligé d'emprunter de nouveau, vendre en herbe, partie de votre récolte, en passant sous les fourches caudines du négociant, conduire au marché les meilleures bêtes de vos attelages, ou vos brebis, encore agnelles, ou vos vaches encore génisses, vous privant ainsi du bénéfice du croît et de l'engraissement, vous aurez encore, suspendue sur votre tête, l'échéance, cette épée de Damoclès, qui viendra s'asseoir à votre chevet, et, compagne; assidue de vos nuits sans sommeil, vous montrera, pour comble d'infortune, l'expropriation, c'est-à-dire la ruine.

En vain vous supplierez ; le créancier vous a prêté avec l'idée que vous ne pourriez pas vous acquitter.

Ce qui vous perd l'enrichit ; il aura, pour le quart de sa valeur, votre propriété, l'enfant de vos travaux, le fruit de vos sueurs, l'espoir de vos vieux jours, le pain de vos enfants; cette propriété, il la revendra demain, dans six mois, dans un an, avec un gros bénéfice, car il a le temps d'attendre, lui. N'est-il pas riche ? riche du bien de ceux qu'il a ruinés.

Ce vampire, qui vous sucera le sang pour augmenter son avoir, vous ne le connaissez pas encore ; vous cherchez à exciter sa pitié ; allons donc ! pour qui le prenez-vous? les affaires sont des affaires.

La récolte a été mauvaise, les sauterelles sont venues, le siroco a brûlé votre vigne, votre femme a été longtemps malade, vous demandez un délai. Eh bien ! tant pis pour vous, les affaires sont des affaires ; et en avant l'huissier, la mise en demeure, la saisie, la citation, le jugement, etc.

Peut-être vous représentez-vous l'usurier comme l'a dépeint Balzac, comme l'a crayonné Gavarni : hâve et chétif, le chef couvert d'une calotte crasseuse, avec des lunettes et un abat-jour vert sur le front, assis dans un fauteuil de vieux cuir, devant un bureau vermoulu, comptant et recomptant, calculant, escomptant, supputant ? Oh ! que non pas... L'usurier algérien n'est point un type comme ses collègues de France.

S'il en est qui se cachent, beaucoup agissent au grand jour et se sont fait un front qui ne rougit jamais.

Tout Alger n'a-t-il pas connu un de ces éhontés coquins, qui, tout le premier, s'appliquait à lui-même l'épithète de voleur que chacun lui donnait ?

En Algérie, l'usurier est un homme comme un autre, c'est celui que vous voyez passer, tantôt sur un fringant coursier, tantôt dans un break élégamment attelé, menant à Saint-Eugène la cocotte en renom ; il s'intitule homme d'affaires ou banquier. Il a des bureaux, une caisse, des commis ; son meuble est des plus coquets ; une autre fois c'est un juif, vieux, sale, sordide, ou bien c'est votre épicier, votre boulanger ; quelquefois c'est un homme, à qui sa position devrait interdire un semblable métier ; celui-là n'opère pas par lui-même ; il a un prête-nom, un homme de paille, celui qui vous dit :

Je vous trouverai cela... la personne veut bien consentir... je connais un capitaliste...

Je connais, de nom bien entendu, bon nombre d'employés à deux ou trois mille francs d'appointements, dont les femmes dépensent le triple pour leur toilette et qui, à leur retraite, achètent des propriétés pour deux ou trois cent mille francs. Usuriers.

Un premier clerc de défenseur, après dix ans d'exercice comme huissier dans l'intérieur, donna sa démission et se fit... rentier... Usurier. Usurier encore ce coiffeur de petite ville, qui trouve le moyen avec des barbes à trois sous et des coupes de cheveux à, six, de se faire douze mille francs de revenus.

Usurier toujours ce boulanger, ce maltais épicier, venus nu-pieds en Algérie, et dont le coffre-fort regorge de billets de banque au bout de six ans d'un commerce équivoque.

Usuriers enfin ces colons qui ne cultivent pas et s'enrichissent au détriment des Arabes, à qui ils prêtent une mesure d'orge pour en prendre trois, à la récolte.

Comme Prothée l'usurier affecte toutes les formes.

La quatrième page des journaux est remplie d'annonces de ventes d'immeubles ruraux ; huit sur dix au moins sont faites sur saisie réelles. Je pourrais citer des villages entiers qui ont passé par les mains de cinq et six détenteurs successifs.

La moitié du Boudouaou appartenait à un seul individu mort

aujourd'hui.

Arrivé en Algérie à l'âge de vingt ans, comme troisième clerc, c'est-à-dire saute-ruisseau, dans une étude de défenseur, cet homme avait à quarante ans, une très-jolie fortune, qu'il avait commencée par l'exploitation de la plus belle moitié du genre humain et continuée par celle de l'autre moitié. Tour à tour, saute-ruisseau, souteneur de lupanar et usurier, il était arrivé à ne plus sortir qu'en équipage.

Sa veuve, aujourd'hui, figure parmi les dames de charité, patronnesse de toutes sortes de bonnes œuvres de charité du quartier Bab-el-Oued et ne manque jamais d'aller à la messe, tant il est vrai que le diable en devenant vieux se fait ermite.

Que d'exemples je pourrais citer de bons et honnêtes travailleurs ruinés, expropriés pour avoir eu recours à l'emprunt !

Une ou deux mauvaises récoltes, la maladie, la mortalité sur les bœufs et le malheureux colon aux abois, commence à faire un trou pour en boucher un premier. En vain, il travaille; ses efforts seront vains; les mailles, du filet se resserrent d'année en année ; le découragement arrive ; le malheureux se trouve bientôt réduit aux expédients, il est perdu, perdu sans ressources et forcé d'abandonner sa concession, il en est réduit, quand sonne l'heure du repos, à chercher chez autrui de quoi ne pas mourir de faim.

Puisse le tableau que je viens de tracer, arrêter au bord de l'abîme quelque malheureux sur le point d'y tomber !

Mangez du pain tout sec s'il le faut, buvez de l'eau, vendez une partie de votre bien pour conserver l'autre intacte, mais n'empruntez jamais ou, je le répète, vous êtes perdu.

Un négociant, un industriel, un très-grand propriétaire peut avoir recours à l'emprunt et en tirer profit ; un agriculteur jamais.

Pour deux, ou trois, à qui l'emprunt aura réussi, cent, s'y ruineront ; la proportion des chances favorables est trop faible pour en tenter l'essai.

J'ai dit que j'avais écrit à mon père pour me faire envoyer une trentaine de mille francs; c'était la moitié de ce qui me restait; la succession de mon aïeul s'était montée déduction faite des frais de liquidation, des non-valeurs portées pour mémoire sur l'inventaire, des sommes, remboursées

à mon père, au chiffre de soixante-dix mille francs.

J'avais dû rembourser à la succession six mille francs pour dépenses occasionnées par mon éducation, en dehors des vingt mille francs provenant de la dot de ma mère. Mon capital avait été écorné, ainsi que je l'ai dit plus haut, par mes essais de placements faits sottement pendant que j'habitais Dellys.

Mon père ne voulut pas s'opposer à mon désir ; mais espérant qu'en retarder la réalisation serait peut-être un moyen de m'y faire renoncer, il se contenta de m'inviter à agir avec prudence et à ne pas engager une aussi forte somme, dans une entreprise qui pourrait ne pas réussir ou que j'abandonnerais un jour ou l'autre par lassitude, envie de me rapprocher de la, famille, désir de fuir un genre de vie aussi en dehors de mes anciennes habitudes, la mobilité bien connue de mon caractère, lui faisant craindre que cet enthousiasme pour la vie des champs ne cessât aussi promptement qu'il m'avait pris et alors, je regretterais, disait-il, d'avoir englouti une partie de mon avoir, dans une propriété, que je ne pourrais revendre qu'avec difficulté et une perte sensible.

Ces observations étaient justes ; mais j'étais persuadé que j'avais enfin trouvé une existence conforme à mes goûts.

Je ne voulais pas quitter madame P... ; je ne voulais pas prévoir, qu'un jour viendrait où la mort nous séparerait et me rendrait insupportable le séjour de Ben-Ameur.

Bien décidé à vivre à la campagne je voulais en faire un séjour agréable.

Comme on fait son lit on se couche, me disais-je, et je tenais à me faire un bon lit, bien doux et bien moelleux.

J'insistai donc auprès de mon père, le priant de ne pas retarder l'envoi ; si non de la totalité, au moins d'une partie de la somme dont j'avais le plus pressant besoin.

Les matériaux étaient arrivés, ainsi que les ouvriers ; je commençai les fondations de mon château.

La première quinzaine, je fus en mesure et la paye se fit sans encombre ; j'avais encore quelque argent devant moi ; du reste, j'attendais, tous les jours, de France les fonds que j'avais demandés.

La seconde quinzaine, je dus ne donner que des à compte et encore,

voyais-je avec effroi, arriver certaines dépenses, qui ne souffrent pas de retard quant au payement.

Je ne recevais pas de nouvelles de mon père, je commençai à être véritablement inquiet.

A aucun prix, je ne voulais arrêter les travaux commencés, je me décidai à chercher quelques milliers de francs pour faire face au plus pressé. Je voulais n'emprunter que pour un mois et sur billet, espérant toujours recevoir de l'argent d'un jour à l'autre.

Et voilà, cher lecteur, comment je fus amené à faire connaissance avec ces honnêtes industriels que j'ai cherché plus haut à vous dépeindre, et je serai heureux si j'ai réussi à vous en écarter.

Il me fallait deux mille francs pour un mois ; J'allai à Dellys et demandai à un de mes amis s'il connaissait quelqu'un à qui je pusse demander ce service.

Il m'indiqua L... que j'allai immédiatement trouver. Je le connaissais pour avoir ou avec lui quelques relations de pratique à marchand ; mais j'ignorais qu'il eût de l'argent et surtout qu'il en prêtât.

Je ne désigne celui à qui j'eus à faire, que par une lettre, parce qu'il vit encore, habite toujours la localité, et je crois fort que, lorsqu'il se retirera du commerce, il aura amassé un assez joli magot.

J'allai donc trouver L... ; il était dans sa boutique et me reçut de l'air la plus gracieux, me demandant des nouvelles de ma santé, parlant de la récolte qui s'annonçait bonne, chantant les douceurs de la vie des champs, une véritable bucolique.

Quand il eut terminé avec le client qu'il expédiait, je lui exposai que j'attendais des fonds d'un moment à l'autre, que, pour le moment, j'étais à sec et que mes ouvriers ne pouvant attendre, je lui saurais gré de me prêter deux mille francs, avec intérêt, bien entendu, pour un mois ou six semaines.

Au fur et à mesure que j'avançais dans l'exposé de m'a requête, la physionomie de mon interlocuteur changeait d'expression, et lorsque j'eus terminé, je lus distinctement sur sa figure :

Voilà encore un imbécile qui va boire un bouillon ; ce qui ne laissa pas que de m'être désagréable ; mais je n'étais pas au bout.

— Mon cher monsieur V..., me dit-il, je n'ai pas de conseils à vous

donner, cependant, vous me permettez...

Cette fois, il n'y avait pas à s'y méprendre, la physionomie ne m'avait pas trompé; le : mon cher monsieur, m'avait horriblement agacé, et le : vous me permettez, acheva de me mettre en colère ; aussi, fût-ce d'un air fortement courroucé, que l'interrompant, je lui dis :

— Aussi n'est-ce pas un conseil que je vous demande, mais de l'argent; si vous en avez, donnez et combien ? Si vous n'en avez pas, je verrai ailleurs.

Nouveau jeu de physionomie que je traduisis ainsi :

Puisque tu tiens à te faire plumer, mon jeune coq, autant que ce soit par moi que par un autre.

Et le marchand, faisant place à l'usurier, car, c'en était un, et de la plus belle espèce, L... me fit faire un billet de deux mille trois cents francs, à trente jours de date, en échange duquel il me compta les deux mille francs dont j'avais besoin, en billets de la banque de France ; qu'il voulut bien m'échanger, un quart d'heure après, contre la même valeur en billets de banque d'Algérie, moyennant dix francs pour mille, ce qui me fit en tout. trois cent vingt francs pour un mois d'intérêt.

C'était un bon placement, n'est-ce pas ? cent quatre-vingts pour cent !

Ah ! si j'avais su, ou plutôt, si j'avais pu mettre de côté ce je ne sais quoi, qui a nom conscience, et qu'au lieu de faire pousser du blé, élever des moutons et des veaux, j'eusse fait ainsi fructifier mon capital, je serais aujourd'hui archimillionnaire ; je roulerais carrosse ; on saluerait en moi les pièces de cent sous ; mais qu'y faire, tout le monde ne peut pas se faire voleur ; la concurrence serait trop grande et nuirait à cet honnête trafic.

Si vous voulez, lecteur, le nom de celui qui m'obligea, d'une façon si désintéressée, je vous le dirai bien bas, bien bas, dans le tuyau de l'oreille ; mais vous ne le répéterez pas, au moins, il serait capable de m'attaquer et me faire condamner à des dommages-intérêts, comme ayant porté atteinte à son honorabilité, en prouvant qu'il a gagné sa fortune dans le commerce, des briquets phosphoriques ou des flanelles irrécissables.

Grâce à mes deux mille francs si chèrement achetés, je pus faire face

aux dépenses du mois ; mais l'échéance arrivée, je n'avais encore reçu de mon père qu'une lettre n'annonçant qu'ordre avait été donné à un agent de change de vendre à la bourse, que rien n'était fait ; que si je renonçais à mon projet; il était temps encore, que je réfléchisse bien et ne m'aventure pas à la légère ; que si; cependant, je persistais dans ma résolution première, j'aie à le lui faire savoir et qu'il se déciderait; quoiqu'à regrets à activer la solution d'une affaire, qu'il considérait toujours, comme déplorable sous tous les rapports.

Ce que je vis de plus clair dans ce nouveau contre-temps, c'était la nécessité où je me trouvais de renouveler le malencontreux billet, toujours au juste prix de trois cents francs pour trente jours.

Je pouvais, à la rigueur, chercher un prêteur moins vorace, mais la première démarche m'avait déjà coûté, trop d'ennuis et de froissements pour que je consentisse à en faire de nouvelles et sans même aller chez L..., je fis un nouveau billet, que j'envoyai par un exprès, le priant de l'accepter en échange du premier qui allait échoir, et l'avisant que le porteur lui compterait le montant des intérêts au taux précédent.

J'étais tranquille pour un mois encore ; c'était beaucoup quoique un peu cher.

La lettre que j'adressai à mon père se ressentit probablement de la mauvaise humeur que j'éprouvais d'être contraint d'employer de pareils expédients pour me procurer de l'argent, car sa réponse, en m'expédiant les fonds, n'était rien moins qu'amicale et me disait en termes clairs et précis, qu'il serait heureux de me voir lui retirer ma procuration et confier à un notaire la gérance de fonds dont, ajoutait-il, au train où j'y allais, je serais bientôt débarrassé.

Que vous dirai je ? Trois mois plus tard, les trente, mille francs étaient dépensés et j'avais encore à payer six mille francs pour solder intégralement les notes de matériaux que j'avais commandés de nouveau ; mes premiers achats s'étant trouvés insuffisants, ainsi que les factures pour livraisons de tuiles, briques, carreaux, quincaillerie, peinture et vitrerie que j'avais omis dans mes calculs.

La récolte était là, mais que pouvait représenter le produit de deux charrues, ensemencées à la mode arabe, en blé dur du pays, dont le rendement, même dans les bonnes années, ne dépasse pas en montagne le cinq

et le six pour un.

Mes rêves s'évanouissaient, la réalité apparaissait.

Pour surcroît d'ennuis, je me voyais avec trente mille francs de moins et six mille francs de dettes de plus, des écuries et pas de bétail à mettre dedans.

C'était encore au moins quatre mille francs de dépense, si je voulais monter un troupeau à peu près convenable.

Six et quatre font dix, ne cessais-je de répéter, comment faire pour trouver dix billets de mille francs

Vendre encore, toujours vendre, qu'allait dire mon père ? Nécessité fait loi ; je savais quelle mercuriale j'allais m'attirer, mais il le fallait absolument.

Cette fois, je m'adressai directement au notaire qui avait été chargé de la liquidation de la succession, j'évitais, par ce moyen, toute espèce d'observations.

Je donnai mes ordres en homme qui veut être obéi sans réplique et sur-le-champ.

Vendez, écrivais-je, et dans le plus bref délai; envoyez moi douze mille francs dont j'ai un pressant besoin et, comme une faute ne va jamais seule, j'ajoutai le mensonge en disant que cette nouvelle somme avait pour but une acquisition d'immeuble des plus avantageuses, mensonge bien inutile et dont j'aurais pu m'épargner la honte, car personne ne fut dupe de ce que j'avançais.

Trois semaines plus tard, je recevais du notaire neuf mille et quelques cents francs, produit de la vente de douze mille francs de valeurs. C'était une perte sèche de près de trois mille francs; mais j'avais dit, coûte que coûte et tout de suite ; je n'étais que trop ponctuellement obéi.

J'avais été avisé de l'envoi des fonds par une lettre simple, m'annonçant que cinq lettres chargées, à mon adresse, partaient par le même courrier. Quatre contenaient, en billets de la Banque de France, deux mille francs chacune, la cinquième les mille et quelques cents francs formant le complément de l'envoi.

On verra tout à l'heure pourquoi j'appuie sur ces détails.

Je me rendis à Dellys pour retirer au bureau de poste les chargements

à mon adresse, serrant dans mon porte-feuille les quatre premières lettres et n'ouvrant, pour en prendre le contenu, que la cinquième dont j'échangeai les billets pour de l'argent monnayé.

De retour chez moi, l'argent fut placé dans ma chambre à coucher, rangé par piles de cent francs, l'une sur une planche de mon armoire et les quatre lettres toutes cachetées, parfaitement intactes ; contenant huit mille francs, furent cachées entre la troisième et la quatrième serviette d'une pile de cette sorte de linge.

Quelques jours après, un voisin de campagne et sa femme vinrent dîner à la ferme. Mme P..., aidée du domestique dont j'ai parlé plus haut, s'occupait de la cuisine, mon amphytrion et moi prenions le verre d'absinthe d'usage avant le repas ; sa femme mettait le couvert.

Lorsque tout fut prêt, au moment de nous mettre à table, je m'aperçus que les serviettes manquaient; je demandai à Mme P... les clefs de l'armoire au linge et j'allai chercher quatre serviettes, que je mis sous mon bras, mes deux mains étant occupées, l'une par la lumière que je portais, l'autre par ma cigarette que je ne quitte malheureusement jamais.

Je déposai les serviettes sur la table sans les séparer et me rendis dans la cour, donner un dernier coup d'œil aux écuries, ainsi que je le faisais tous les soirs.

Un instant après, je rentrais et me mettais à table ; la femme de mon voisin avait placé elle-même, moi absent, Mme P... dans la cuisine, les serviettes devant chaque convive.

Le lundi suivant, voulant me rendre au marché arabe, appelé Souk-el-Tnin, pour acheter quelques vaches et brebis, je montai pour prendre de l'argent.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction, quand je trouvai vide le, place et je savais avoir déposé les lettres contenant les huit mille francs que je venais de recevoir !

J'eus beau fouiller, mettre tout sans dessus dessous, je ne trouvai rien.

Je me rappelai avoir pris quatre serviettes quelques jours auparavant, l'argent se trouvait entre la troisième et la quatrième; plus de doute, j'avais descendu le tout dans la salle à manger et c'était là, ce ne pouvait

être que là, qu'avaient disparu ces malheureuses enveloppes.

Ma voisine avait seule touché aux serviettes, c'était elle qui les avait placées devant chaque convive, elle seule avait donc vu les lettres, bien reconnaissables aux cinq cachets de cire rouge comme lettres chargées et contenant conséquemment des valeurs. Et elles avaient disparu ! Que conclure ?

Porter une accusation aussi grave et ne pouvoir fournir de preuves à l'appui, pouvait avoir ses inconvénients.

Pour moi, la chose était claire, manifeste, je ne doutai pas un seul instant ; mais cette conviction toute morale ne suffisait pas ; devant une dénégation formelle, ce qui infailliblement serait arrivé, j'étais désarmé et, qui plus est, je passais pour un calomniateur.

Force fut de me contenter d'aller à Delly s, dénoncer le vol dont je venais d'être victime.

Le commissaire de police vint à la ferme, je lui fis toucher au doigt la façon dont avaient disparu mes huit mille francs. La chose était claire, et pour tout le monde, les voleurs n'étaient autres que mes convives. Pas un employé de la maison, et tous furent étroitement surveillés, ne changea en rien sa manière de vivre.

A quelque temps de là, celui que je soupçonnais à jute titre, me fournit la preuve que je ne me trompais pas.

Je le savais dans une position assez gênée, et tout à coup je le vis se livrer à des achats importants. Dans tous les cas, je suis bien vengé du mauvais tour qui m'a été joué, car son auteur est aujourd'hui dans la misère, son fils l'a complètement ruiné.

Aux embarras d'argent sont encore venues se joindre pour lui les peines d'intérieur ; bref, il est malheureux, tant il est vrai que bien mal acquis ne profite jamais.

## CHAPITRE XI

La chasse. — Les fièvres. — Une anecdote. — Le fanatisme. — La vie contemplative chez l'indigène. — La politique en Algérie. — Remèdes en usage chez les Arabes. — Le Marabout. — Les profits du métier. — La Cachee au magot. — Le chercheur de trésors.

Le malheur qui venait de me frapper me replongea dans l'embarras dont, un instant, j'avais cru sortir. J'étais, comme auparavant, endetté de six mille francs et mes écuries étaient vides.

Pour surcroît d'ennui, je n'entendais pas parler de ma concession. La demande était, cette fois, partie pour Blidah, mais elle dormait probablement, enfouie dans un carton.

Il y avait un an déjà que j'avais adopté la vie de colon, et mes débuts étaient peu faits pour m'encourager; je n'étais pas au bout.

A mes soucis d'argent devaient bientôt s'ajouter les souffrances de la maladie.

Comptant sur la force de ma constitution, sur ma jeunesse, je prenais peu de souci de l'hygiène, nécessaire partout, indispensable en Algérie, où la moindre imprudence amène souvent de terribles et irréparables résultats.

J'aimais la chasse et je m'y livrais avec une sorte de fureur. Bravant les chaleurs de l'été, j'allais, par un soleil de feu, un siroco à faire croire à un embrasement général, tirer des poules de Carthage.

Cette chasse n'est possible qu'avec la chaleur : le passage de ce gibier commence au mois de juin pour se terminer en septembre, et dure, par conséquent, pendant les mois les plus chauds de l'été. Le matin et le

soir, la poule de Carthage ne se laisse pas approcher; elle fuit, devant le chasseur à des distances de plusieurs centaines de mètres ; à midi, au contraire, alors que le soleil est à son plus haut degré d'intensité et surtout, par les journées de siroco, quand le thermomètre monte au chiffre très-respectable de quarante degrés à l'ombre et soixante au soleil, elle se laisserait prendre à la main ; son vol, d'ordinaire si long et si rapide, devient court et lent.

A peine le chien l'a-t-il levée qu'elle se pose bientôt, et le plus inhabile tireur est obligé, à moins de le faire exprès, de l'abattre.

Rôtie, la poule de Carthage est un excellent manger ; à l'époque dont je parle, on en trouvait toujours plusieurs compagnies sur un plateau, qui sert aujourd'hui de terre de parcours au bétail du village de Reybeval, à trois kilomètres de ma ferme.

Très-souvent, je partais après mon déjeuner et je ne rentrais que le soir ; fatigué, épuisé par l'exercice violent auquel je m'étais livré et par l'excessive abondance de la transpiration, je restais jusqu'à, onze heure, ou minuit, humant avec délices l'air frais de la nuit.

Une chose m'étonne aujourd'hui, que j'ai acquis plus d'expérience des choses de l'Algérie, c'est qu'une bonne fièvre pernicieuse ne m'ait pas récompensé de ce mépris complet des plus simples lois de l'hygiène.

Rien n'est plus mauvais, au point de vue de la santé, que de rester exposé à la fraîcheur et à l'humidité, après une journée de chaleur.

Plus la température a été élevée pendant le jour, plus elle baisse, aussitôt le soleil couché, et l'imprudent qui s'endort à la belle étoile, après les fatigues excessives d'une journée torride, se réveille avec les frissons, précurseurs de la fièvre intermittente, heureux encore, quand l'accès pernicieux ne vient pas à se déclarer.

Les pluies commencent, en Algérie, vers le mois d'octobre, pour tomber torrentiellement en novembre, décembre et janvier ; les plus dangereuses sont, sans contredit, les premières, surtout si elles sont peu abondantes. La terre, calcinée par une sécheresse de huit grands mois, laisse alors échapper une exhalaison pestilentielle ; des myriades d'insectes, dont la larve n'attendait qu'une goutte d'eau pour éclore, sortent du sol et contribuent, j'en ai la conviction, à la formation des miasmes paludéens ;

c'est l'époque où le colon, dont la constitution est déjà ébranlée par les fatigues d'une sécheresse de huit mois et les grands travaux de la moisson, commence à encombrer les hôpitaux.

Les Arabes eux-mêmes ne passent guère le mois de septembre sans fièvre, et comme ils attendent leur guérison de la volonté divine, ils attendent trois mois et plus. J'en ai connu un, qui, régulièrement tous les deux jours, à heure fixe, était pris d'un accès de fièvre, et trois heures après, reprenait, comme si de rien était, son travail commencé. Pendant une année entière, il grelotta le, fièvre, régulièrement toutes les quarante-huit heures. En vain ai-je voulu lui faire prendre du sulfate de quinine, sa réponse était toujours que Dieu lui avait envoyé la maladie et la lui enlèverait quand il voudrait; essayer de guérir eût été s'opposer à la suprême volonté de l'être divin ; donc, il y aurait péché.

Je ne puis résister au plaisir de citer une petite anecdote, que je tiens d'un Arabe ; elle montrera jusqu'où peut aller le fanatisme poussé jusqu'à la stupidité.

Un Marabout, dont la réputation, de sainteté s'étendait à dix lieues à la ronde, était affligé d'une plaie à la jambe, plaie hideuse qui gagnait chaque jour du terrain et menaçait d'envahir l'homme tout entier ; la saleté, cause première, entretenait le mal et la vermine rongait le hideux ulcère.

Un jour que le saint homme étendait au soleil sa jambe malade, quelques habitués, qui, depuis longtemps, avaient fait élection de domicile au foyer même du mal, bousculés probablement par leurs compagnons grouillants, eurent la maladresse de se laisser choir ; le Marabout s'en aperçut et aussitôt, ramassant délicatement la vermine, il la replaça, avec tous les soins imaginables, au lieu qui l'avait, vu naître ; comme on lui demandait la cause d'une pareille énormité : - « Dieu, répondit-il, a voulu ou permis aux vers d'envahir un membre de son humble serviteur, il ne m'appartient pas d'aller contre sa volonté ; un mouvement involontaire en a fait tomber quelques-uns, il est de mon devoir de les ramasser.

Tous les sectateurs du prophète ne poussent pas à ce point le culte de la fatalité bien heureusement. Pour beaucoup, ce dogme est d'un grand secours et sert d'excuse à l'apathie et à la paresse, poussée chez l'Arabe à

son maximum d'intensité.

Un soir d'été, le blé était en meule sur l'aire, le temps tournait à l'orage ; craignant une ondée, rare il est vrai à cette époque de l'année, mais possible cependant, je conseillai à un des khemmès de couvrir la meule avec de la paille longue, qui se trouvait à côté.

— A quoi bon, me dit l'un d'eux, si Dieu, dans sa sagesse, a décidé que ton blé serait mouillé, tu auras beau le couvrir, l'eau le pénétrera quand même.

Une pareille stupidité me révolta, au lieu de conseiller, j'ordonnai.

On obéit, mais en maugréant, et j'entendis celui qui, déjà, avait pris la parole, souhaiter à l'infidèle incroyant les vengeances célestes.

Une bourrade vigoureuse fut ma réponse, comme bien on pense, et je prévins mon trop fanatique khemmès qu'en lui administrant quelques coups de canne, je n'étais sur son dos, que l'interprète et l'exécuteur des volontés divines.

L'apathie et la paresse, disais-je tout à l'heure, sont poussées; chez l'Arabe, à, un degré extrême. A ce sujet, je dois relever encore une erreur, commune à bien des gens qui ont écrit sur l'Algérie, et qui présentent l'Arabe comme un peuple adonné à la vie contemplative.

Lorsqu'un indigène passe des heures entières au soleil, drapé dans son burnous, mollement étendu sur le dos ou accroupi sur un tertre, on le suppose en contemplation; il serait beaucoup plus juste de dire qu'il se laisse aller à son penchant favori, la paresse. Il ne contemple rien du tout : corps et esprit, tout chez lui est inerte; je ne dirai pas qu'il ne repose, ce qui ferait supposer une fatigue antérieure ; la position horizontale, si chère à Alexandre Dumas, n'a rien de commun avec la position horizontale de l'Arabe ; ce qui, pour le premier, était contemplation, n'est pour le second que le farniente le plus absolu.

Un habitant du douar de Ceïbi, petit village des Beni-Thour, venait, un jour, me demander de l'ouvrage : c'était au moment du piochage des vignes, je lui dis de venir le lendemain matin travailler avec les autres ; comme il s'en retournait, je le rappelai pour lui demander s'il n'aurait pas du son, dont j'avais besoin pour la, nourriture de mes jeunes couvées.

— Si j'avais du son, me répondit-il, je ne te demanderais pas de

travail.

La vie contemplative implique des idées, et l'Arabe brille par une absence complète d'idées. Il fait machinalement ce qu'à fait son père, lequel a suivi les mêmes errements que son grand-père, qui lui aussi n'est jamais sorti du sentier battu par ses aïeux.

Ce qu'était l'Arabe il y a des siècles, il l'est encore aujourd'hui. Il n'a pas fait un seul pas en avant.

Donc il n'a pas d'idées ou, s'il en a, il les tient sous le boisseau et ne les utilise guère.

Ceci est tellement vrai, que si vous demandez à un indigène, ce qu'il pense de nos inventions modernes, telles que la vapeur, l'électricité et, sans aller si loin, si vous lui demandez son avis sur nos instruments d'agriculture perfectionnés, il vous répondra que c'est bon pour nous, mais que leurs pères s'en sont bien passés et n'en vivaient pas moins.

Akdak Djedna, (ainsi faisaient nos aïeux) répondent-ils invariablement à toute tentative d'amélioration.

Voilà plus de vingt ans que les bureaux Aubes cherchent, en vain, à leur faire adopter quelques-unes de nos, cultures.

Le Caïd, pour ne pas déplaire à l'autorité reçoit avec de grandes démonstrations de joie les charrues, herses et autres instruments aratoires, et n'a rien de plus pressé que de les reléguer dans un coin.

C'est au point, qu'aux Flittas, un commandant de, cercle avait fait construire, pour quelques cheiks de fort jolies petites maisons avec écuries, espérant engager les autres à en construire de semblables. Que firent les chefs ? Ils construisirent à côté, des gourbis où il habitèrent, et laissèrent les maisonnettes vacantes.

Le génie a creusé des puits artésiens dans le Sahara ; lors de la dernière insurrection les Arabes les ont détruits.

L'administration militaire entretenait à grands frais, au cœur de la Kabylie, une école des arts et métiers où les jeunes Kabyles apprenaient gratis à être forgerons, menuisiers, armuriers, ébénistes etc. ... En 1871 ils l'ont brûlée.

Un médecin militaire, envoyé dans l'intérieur de la province de Constantine, pour propager là vaccine a failli susciter une émeute et se

faire assassiner.

Nous entretenons sur le budget provincial, une école arabe française, où, tous les ans, sont admis les fils des indigènes notables; pendant dix ans, en contact avec les enfants Européens, ils suivent les mêmes cours ; rentrés chez eux, ils perdent, au plus vite, le peu d'éducation et d'instruction qui leur a été donné et retombent plus que jamais dans leur ignorance et leur apathie.

On compte ceux, qui, par exception, ont profité des bienfaits de l'éducation à la française et les journaux officiels enregistrent, chaque année, à grand renfort d'orchestre, le nom d'un et rarement deux indigènes, véritablement marquants.

Quels étaient les chefs, qui, il y a trois ans, ont levé l'étendard de la révolte ? Ceux qui ont été l'objet des faveurs de l'administration française ; des membres des conseils généraux ; des membres des Conseils municipaux; des officiers voire même des commandeurs de la légion d'honneur, tous gens, sur qui on aurait dû pouvoir compter.

L'Arabe est lui et ne sera jamais autre que lui ; tout ce qu'on fera pour lui, sera fait en pure perte, heureux si le bienfait ne nous l'aliène davantage.

Il est rebelle au progrès, n'en veut à aucun prix. C'est affaire de religion, je l'ai dit et je le répète.

Ne pas s'en occuper est le mieux ; il disparaîtra fatalement et par la force des choses; il n'est une entrave, que par les soucis et les tracasseries dont il est cause, soucis et tracasseries qu'exploitent les ennemis de la colonisation.

L'Arabophile et, l'Arabophobe ont tort tous deux; celui qui aime véritablement l'Algérie et la veut prospère, ne doit être ni l'un ni l'autre.

J'ai entendu des hommes dire souvent : L'Arabe est un obstacle, brisons l'obstacle. L'exemple des Anglais ne doit point être suivi à la lettre, il n'est jamais bien d'être cruel. L'Arabe n'est pas un obstacle, il y a place pour lui au soleil d'Afrique et pour bien d'autres aussi. Le vrai, le seul obstacle, c'est notre versatilité ; autant de gouvernants autant de systèmes, le plus mauvais continué avec persévérance, serait préférable aux meilleurs, se contredisant et s'entre-détruisant lors de l'application.

Depuis que Dellys est passé sous l'administration civile, c'est-à-dire, depuis 1857, quatre commissaires civils se sont succédé ; tous les quatre, dès leur entrée en fonctions, ont commencé par défaire ce qu'avait fait leur prédécesseur.

*Ab uno disco omnes*, par un connais-les tous. Je ferais mieux de dire : jugez du petit au grand.

Quelques personnes mettent au nombre des causes d'insuccès, l'antagonisme entre l'administration civile et l'administration militaire; je ne veux pas y croire. Je préfère supposer que toutes deux tiennent à honneur de mener à bien l'œuvre, si difficile, de la colonisation ; que les moyens à employer seulement les divisent.

Les Urb... sont heureusement très-rares. Ce qui pourrait bien ne pas être étranger à la lenteur de l'administration algérienne en matière de progrès, à l'hésitation de l'autorité, avant de passer à la pratique d'idées souvent bonnes, émises par les représentants ou soi-disant tels, de l'opinion publique, c'est le côté politique que la presse ne manque jamais de mettre en avant, lorsqu'elle présente une amélioration.

La politique a peut-être été plus qu'on ne semble le croire, un des bâtons qui ont le plus retardée quelquefois enrayé la roue du progrès.

Par le fait même de la composition de la population, l'Algérie a des idées avancées ; le colon n'a pas le temps d'attendre ; il a assez souffert pour avoir le droit de jouir et de jouir vite. La prudence est taxée le témérité ou de mauvais vouloir. Je me rappelle qu'en 1870, je me présentai aux élections pour le Conseil . général, et j'échouai complètement ; j'avais deux concurrents. Le principal motif de mon insuccès était une phrase de ma profession de foi ainsi conçue : Partisan du progrès, mais avec une sage lenteur, je veux l'assimilation progressive et sans secousse; j'estime plus un pas fait sur le solide, que dix sur le sable mouvant.

On cria *haro* sur le colon trop prudent, et mon concurrent radical l'emporta à une grande majorité ; ses promesses n'admettaient pas même une année pour être réalisées.

Il est une vérité dont le colon devrait bien se pénétrer, c'est que les conseillers ne sont pas les payeurs, et que leurs vrais amis ne sont pas toujours ceux qui les flattent le plus, promettant plus de beurre que de pain.

Ouvrez le premier journal venu, dates les trois provinces, et vous trouverez toujours les questions d'intérêt local reléguées au deuxième plan ; l'article de fond, le premier Alger, ou premier Oran, ou premier Constantine, est toujours exclusivement réservé à la politique.

Différents essais de publications, essentiellement agricoles, commerciales et industrielles, ont vu le jour; pour s'éteindre, faute d'abonnés, quelque temps après.

Entrez dans un établissement public, écoutez la conversation de deux colons le jour du marché, et vous n'entendrez que parler politique, apprécier tel article de l'*Algérie française*, de la *Solidarité* ou de l'*Indépendant* ; quant à la question coton, tabac, essence forestière, etc., elle passe inaperçue et n'obtiendra pas plus les honneurs d'une lecture attentive que le récit de faits qui se seraient passés chez les Groenlandais.

Qu'il s'agisse d'envoyer un député à l'Assemblée, on nommera des avocats comme Wuillermos ou Crémieux ; peu s'en est fallu que Garibaldi n'ait eu à Alger les honneurs de la députation.

Ce serait à faire supposer qu'en dehors des beaux parleurs de clubs et des folliculaires à tant la ligne, l'Algérie ne possédait que des sots et des incapables.

Cette manière de faire éloigne de ce beau pays tout ce qui est honnête et possède une lueur de raison : de ce côté de la Méditerranée, le colon algérien passe pour un pétroleur, néologisme qui veut dire capable de tout, hors le bien.

Depuis trois mois que j'habite la France, j'ai eu bien souvent l'occasion de constater combien est peu connue notre colonie africaine, et l'on ne me croit pas quand je soutiens cette opinion, vraie cependant, que le fonds de la population est bon, et qu'en Algérie, comme en France, une minorité remuante et tracassière fait la loi et s'impose.

Quand les braves colons, les travailleurs sérieux, les hommes de charmes voudront se compter, ils seront tout étonnés d'avoir été si longtemps la dupe de quelques déclassés de la pire espèce.

Pendant longtemps encore l'Algérie aurait grand besoin de s'occuper uniquement d'elle ; le champ est assez vaste pour fixer l'attention des publicistes. De ce que la barque gouvernementale ira droit ou à la dérive,

la colonie, j'en conviens, en ressentira les effets ; mais ce qu'elle pèse dans la balance de ce qui peut arriver de bon ou de mauvais à la mère-patrie est si peu de chose qu'elle aurait tout intérêt à faire taire ses sympathies ou ses antipathies. Elle éviterait ainsi de s'aliéner ceux dont elle dépend.

Je vais être taxé par certains, d'égoïsme et de pusillanimité ; je me contenterai de répondre à ceux qui me feront ce reproche, que c'est en pure perte qu'ils s'agitent ; leurs criaileries politiques étant, en France, sans influence aucune sur la marche des affaires, n'obtiennent qu'un résultat : se nuire à eux-mêmes et suivre un chemin diamétralement opposé à leur intérêt.

Est-ce à dire que le fait de traverser la Méditerranée, quitter Paris, Lille ou Bordeaux pour Alger, Oran ou Constantine, doive désintéresser l'émigrant de ce qui se passe en France ?

Telle n'est pas ma pensée, bien au contraire; soyez, en abordant le sol de l'Algérie, ce que vous étiez auparavant, rien de mieux, mais contentez-vous. d'avoir votre opinion, et faites comme à Venise, sachez vous taire.

Une pareille recommandation sera peu goûtée par certains, qui considèrent le colon comme un marche-pied pour leur ambition, se moquent de la colonie comme de leur première chemise, pardonnez-moi l'expression, elle est vraie, orateurs, et publicistes de vingtième ordre, desquels il est vrai de dire tel brille au dernier rang qui s'éclipse au premier.

Ceux-là ne possèdent que leur langue et leur plume, et n'ont rien à perdre ; ils traitent les questions algériennes sans les étudier et pour cause; ne connaissant du pays que l'espace compris entre l'hôtel de la Régence et le café de Bordeaux.

Je me suis bien éloigné de mon sujet, mais j'ai prévenu le lecteur que je ferais souvent l'école buissonnière : rien ne me fatigue comme ces longs rubans de route, dont on n'aperçoit pas la fin et c'est toujours avec plaisir que je m'égaré dans les sentiers on l'horizon se continue par une courbe, qui laisse le champ libre à l'imagination. La folle du logis est mon amie ; plus elle va, errante, au gré de son caprice et plus elle m'est chère ; je la suis de confiance, bien sûr qu'elle ne s'égarera pas et reviendra tou-

jours à son point de départ.

J'ai dit qu'aux embarras d'argent venait se joindre la maladie, ce tribut que tout colon paye au début. Aux premières pluies, je fus repris, par cette même fièvre dont j'avais tant souffert à mon retour d'Aumale ; mais, cette fois, elle ne devait me quitter que trois ans plus tard ; me laisser un répit de dix années, pour reprendre encore avec plus d'intensité.

De deux jours l'un, à heure fixe, les frissons me prenaient, un tremblement convulsif, que rien ne peut arrêter, agitait mes membres, faisait claquer mes dents ; un froid glacial aux extrémités et cela pendant un grand quart d'heure ; puis la réaction s'opérait, au froid succédait la chaleur, suivie d'une transpiration abondante ; un abattement complet remplaçait les mouvements nerveux, une prostration accompagnée de délire terminait l'accès, dont la durée était de quatre heures.

Pandiculations continuelles, paume des mains brillante, soif inextinguible, bâillements fréquents, tels sont les symptômes de cette affection que le sulfate de quinine seul, à la propriété d'arrêter et encore ce médicament ne fait-il que blanchir le mal, en ce sens qu'il revient trois semaines après, quelquefois plus tôt, d'autres fois plus tard, mais c'est toujours à recommencer. Se purger souvent, ou mieux, prendre de temps en temps un vomitif, surtout au renouvellement de saison ; avaler depuis sept décigrammes jusqu'à un gramme de sulfate de quinine, trois heures avant l'accès ; la fièvre coupée, continuer à prendre, tous les jours, la valeur d'un verre à bordeaux d'une infusion de trente grammes de quinquina pulvérisé dans un litre de bon vin, et surtout éviter le serein et l'humidité du soir, le soleil du jour, porter de la flanelle, s'abstenir de fruits verts et autres crudités : tels sont les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie qui a fait, en Algérie, plus de victimes que les balles arabes.

Les indigènes, comme les européens, sont obligés de compter avec la fièvre ; leurs remèdes diffèrent essentiellement des nôtres ; en voici quelques-uns, je ne répons pas de leur efficacité

*Ier Remède.* — Prenez douze œufs et un oignon ; portez les au marabout qui les fera cuire durs et les mangera avec son couscous ou les absorbera brouillés et nageant dans l'huile rance, c'est une affaire de goût ;

portez précieusement et avec foi (c'est indispensable) sur la poitrine la pellicule de l'oignon, sur laquelle le serviteur d'Allah aura écrit un verset du Coran, n'importe lequel, après avoir préalablement cousu le précieux talisman entre deux morceaux de peau de bouc.

La fièvre revient naturellement, comme d'habitude; ne vous en étonnez pas, votre foi n'était pas assez ardente, voilà tout.

2e Remède. — Allez trouver un marabout (le marabout est indispensable), avalez un verre d'eau dans lequel le saint homme aura fait infuser un petit papier sur lequel il a écrit un verset du Coran (toujours n'importe lequel). Allez et, croyez.

Le lendemain vous grelottez de plus belle et votre pouls bat la charge ; affaire de foi, vous êtes un tiède.

3° Remède. — Allez vous étendre sur la pierre qui recouvre le corps d'un marabout en renom et répétez avec foi, c'est une condition sine qua non : Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est un prophète. Retournez chez vous et préparez votre natte, la fièvre ne tardera pas à venir. Que faire ? Vous n'avez pas une foi robuste.

Je dois à la vérité de dire qu'une fois par hasard ce genre de médication réussit, et alors le fidèle de raconter partout la cure miraculeuse.

Peut-être la puissance, divine n'est-elle pour, rien dans la guérison et la fièvre qui, au bout du compte, ne dure pas éternellement ; était-elle à son dernier accès le jour où le malade se suspendit au cou la pelure d'oignon, avala l'infusion ou s'étendit sur le tombeau du saint. J'ai dit que la foi était tout, croyez-en ce que vous voudrez.

Dans tous les cas, le métier de marabout est lucratif chez l'Arabe. A tout propos on le consulte ; il préside à tous les actes de la vie du croyant... Prêtre, médecin, notaire, juge de paix, il affecte toutes les formes et possède l'immense privilège de pénétrer dans l'intérieur de la tente sans exciter la jalousie du maître de la maison.

C'est lui que l'on consulte en cas de maladie, c'est lui qui règle les contestations ; les femmes stériles ont recours à lui et s'en trouvent quelquefois bien ; il donne le talisman qui préserve du rhumatisme, guérit la teigne ; il est aussi vétérinaire et soigne également le coursier du guerrier et la vache du khemmès.

Dans les grandes sécheresses, il processionne, bannière déployée,

pour faire ouvrir les cataractes du ciel et processionne aussi pour les fermer et arrêter les inondations. Il prêche la guerre sainte contre l'infidèle, entretient dans le cœur de l'adolescent la haine du chrétien, initie la jeunesse à la connaissance du Coran, le livre des livres; le marabout appelle trois fois par jour les croyants à la prière; en temps de carême (Ramadan), il donne le signal, si impatientement attendu, du moment où il est permis de boire et de manger.

Il a, vous le voyez, beaucoup à faire, ce qui ne l'empêche pas d'égrener perpétuellement le chapelet qu'il porte autour du cou, insigne de sa sainteté, et aussi de remplir son estomac de toutes les bonnes choses dont le gratifie la crédulité publique.

Gâteaux fabriqués avec des figes et du miel, pâtisserie de toute sorte au beurre ou à l'huile, beignets frits, veufs, laitage, fine fleur de froment, rien n'est trop succulent pour un estomac aussi saint.

Un marabout en renom arrive dans un village, le bruit de sa présence se répand aussitôt ; les femmes, les enfants l'entourent et le mènent à la Djemmâ (maison des hôtes), les laboureurs quittent leur charrue, les travaux sont suspendus et bientôt un cercle, composé des habitants du village, entoure et écoute pieusement le récit du saint homme. Il arrive des Beni-Hienni, il a traversé l'Atlas, visité les tribus lointaines, parcouru le désert et deux fois son front a touché la dalle du tombeau du prophète à la Mecque.

Les bergers amènent les troupeaux du village : bœufs, vaches, génisses, taureaux, brebis et chèvres encombrant la place publique. Le saint homme, suivi des croyants, passe et repasse au milieu des animaux entassés et désigne l'un d'eux pour le repas du soir. Il va sans dire qu'il ne choisit pas une vache étique ou un taureau efflanqué. Aussitôt l'animal que le caprice du marabout envoie à la mort est amené devant la Djemaa ; on lui attache les quatre pieds ; le saint, le visage inspiré, se tournant du côté de l'Orient, enfonce dans la gorge de la bête le couteau que tient, frais aiguisé, celui à qui elle appartenait en répétant trois fois : Allah ou Kebar Allah ou Kebar Dieu est plus grand que tout).

Je n'affirmerais pas que le maître de l'animal abattu est dans la plus grande jubilation en voyant couler le sang de celui qu'il ne remplacera qu'en sortant de sa cachette, un certain nombre de douros, et qu'il ne cè

derait volontiers à son voisin la somme de bénédictions que lui attirera d'en haut le sacrifice de sa vache et de son bœuf ; mais il le faut ; tel est l'usage, et c'est ici le cas de répéter : *Akdak Djedna*, (ainsi faisaient nos pères).

L'animal dépecé est partagé entre tous les habitants, qui, ce jour là, font ripaille en l'honneur du marabout ; quant à lui, il reçoit l'hospitalité chez celui dont, sans le vouloir, il a diminué le troupeau d'une unité, compensation bien maigre pour un sacrifice aussi grand.

Le lendemain, le marabout ceint ses reins, reprend son bâton et va dans un autre village où les mêmes honneurs lui sont rendus.

La mine fleurie, le ventre rebondi du saint homme indiquent assez que le jeûne et l'abstinence, ne sont pas de rigueur dans le métier de serviteur de Dieu.

A certaines époques de l'année, après la moisson, par exemple, il n'est pas rare de rencontrer une troupe composée d'un marabout renommé, précédé de deux joueurs de flûtes et d'un tambour, suivi de nombreux fidèles, parcourant, bannière au vent, une tribu tout entière, et recevant, dans chaque village, des œufs, du beurre, du blé, de la volaille, voire même un mouton, présents offerts par sentiment religieux quelquefois, par vanité souvent. N'importe le motif, tout est bien reçu et sans s'arrêter à l'idée du donateur, le pieux personnage entasse les victuailles dans d'énormes couffins, appelés choeries ; que portent à son domicile les mulets et bourricot, prêtés pour la circonstance.

Point de fête sans la présence d'un marabout, quelque mince qu'il soit ; c'est lui qui préside aux actes importants de la vie arabe.

J'ai dit qu'il se chargeait des pourparlers, préliminaires de tout mariage ; il accomplit les formalités, fixe la dot, aplanit les difficultés et, en présence de quatre témoins, reçoit la parole du père et consacre l'engagement qui devient, par suite, aussi sérieux que si un notaire y eût passé.

L'enfant, à sa naissance, reçoit la visite du marabout ; plus tard, quand il passa à l'état d'homme, qu'il subit l'opération instituée par Abraham comme gage de son alliance avec Dieu, le marabout assiste et soutient les forces du patient ; c'est lui qui, pour étouffer les cris arrachés par la douleur, lui fourre des œufs durs dans la bouche, au risque de l'étouffer.

Il assiste au mariage et prie avec les assistants lors des funérailles.

Il ne demande rien pour prix de sa pieuse coopération, il sait que tout lui viendra par surcroît. C'est généralement en nature que se font les présents. L'Arabe donne plus facilement un mouton qui représente vingt francs, qu'un douro dont la valeur cependant est quatre fois moindre.

Rien ne lui est plus pénible que de sortir la plus petite pièce de monnaie du lieu où il cache ses écus, c'est-à-dire tantôt sous les cendres du foyer, tantôt au pied d'un figuier, tantôt dans son champ sous un bloc de pierre.

Combien de richesses sont ainsi perdues, faute, par leurs détenteurs, d'avoir eu le temps d'indiquer, au moment de mourir, la place où ils enfouissaient leur argent.

Un Arabe, avant de partir pour une expédition de laquelle il ne revient pas, a caché ce qu'il a de plus précieux au pied d'un buisson, et ses héritiers sont privés de l'actif paternel. Car, malgré toutes les recherches, on ne peut rien découvrir; la cachette était bonne.

Des colons, en creusant les fondations de leur maison, labourant où plantant, ont souvent mis à découvert un vieux pot de terre, fermé avec un chiffon, renfermant jusqu'à cinq ou six mille francs en or et surtout en argent.

L'Arabe le plus sale, le plus déguenillé, qui, tous les jours se nourrit avec une méchante galette de béchena, ou un mauvais couscous arrosé de jus d'herbe, est souvent possesseur d'un respectable magot, qu'il visite de temps à autre pour l'augmenter, jamais pour y puiser, et malheur à celui qui aurait découvert la cachette bien-aimée, il payerait de sa vie sa trop grande perspicacité.

Le chef de la maison connaît seul l'endroit où reposent en paix les nombreux douros, fortune de la famille.

Cette manie a donné lieu à un genre d'industrie assez lucratif, le chercheur de trésors.

Un Arabe se présente chez vous et, d'un air mystérieux, vous annonce que dans votre propriété se trouve une fortune dont, moyennant une somme déterminée, il se charge de vous mettre en possession.

Le prix de la découverte varie suivant son Importance ; alléché par

l'espoir d'une fortune si facilement acquise, vous ne marchandez pas et c'est pour rien, en vérité, que donner un œuf pour avoir un bœuf. Comme le trésor annoncé se compose de beaucoup de bœufs, ou plutôt de beaucoup de pièces d'or et d'une non moins grande quantité de pièces de cinq francs, vous promettez une forte récompense en cas de succès ; mais la chose exige quelques frais indispensables; vous commencez par délier les cordons de votre bourse et ne serait-ce que cinquante centimes, vous les donnez.

L'Arabe, après examen minutieux du sol, tâte par-ci, tâte par-là, creuse à droite, puis à gauche, va en avant, revient sur ses pas, avise une broussaille, puis une autre, se frappe le front comme un homme qui fait appel à sa mémoire; tout à coup, *Euréka*; j'ai trouvé, et; fouillant avec ardeur dans un coin de votre potager, il ne tarde pas à montrer, à vos regards ébahis et surtout ravis, un vase où se trouve en effet une certaine quantité de menue monnaie composée de pièces de différentes grosseurs à effigies diverses, d'une couleur indécise, qui, au premier aspect, peuvent passer pour être en argent ou en or.

A votre compte, le tout peut bien valoir quelques cents francs. Heureux, transporté, vous gratifiez le chercheur de trésor de remerciements, ce qui le touche fort peu, et d'une récompense honnête, proportionnée au ravissement dans lequel vous a plongé l'heureuse découverte, ce qui lui sourit davantage ; puis, vous rentrez en toute hâte, pour frotter et refrotter le précieux métal, mais, hélas !

*« Comment, en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé ? »*

L'enduit qui recouvrait chaque pièce, une fois enlevé, vous découvrez que votre gain se compose de vieilles ferrailles sans valeur. Le seul bénéfice est pour l'Arabe mystificateur, à qui, dans votre joie, vous avez donné, en bonne espèce ayant cours, dix ou vingt francs.

L'indigène se laisse toujours prendre à ce piège grossier; l'Européen quelquefois, et je connais une bonne femme, qui, plusieurs fois, a cru sa fortune faite, alors qu'elle n'avait à sa disposition qu'une certaine quantité de boutons de guêtres, mêlés à des rognures de zinc pittoresquement découpées.

L'Arabe est par nature. extraordinairement crédule ; il aime le merveilleux ; quand il ne comprend pas, il se contente de dire : *Djedjbia* (sorcellerie). Superstitieux et ignorant, il accepte pour argent comptant les bourdes les plus grossières et sa stupidité est largement exploitée par le premier venu.

## CHAPITRE XII

Si Ali ben si Saïd au cirque américain. — Ma première récolte. — Un Emprunt. — Je monte mon troupeau. — En matière d'économie agricole rien n'est absolu. — Le vrai n'est vrai que relativement au milieu où on se trouve. — Du croisement. — Produits de la laiterie et de la basse-cour. — Les Sabates. — Le Cadi juge et notaire. — Double profit. — Le chef arabe reçoit de toutes mains. — Le chef du Bureau arabe et le Caïd Oukil ben el Fessed. — On a souvent besoin d'un plus petit que soi. — Cent hectares.

Lors d'un voyage que je fis à Alger, au moment des courses, je conduisis un de mes amis kabyle, Sidi Ali ben si Saïd, à un cirque américain, qui donnait, à l'occasion de la foire, des représentations sur la place Babel-Oued.

L'Arabe est grand amateur de chevaux, et je savais faire grand plaisir à mon Arbico.

Il dévorait les yeux les écuyères en maillot, le corsage couvert de gaze, prenant, debout sur leurs montures, les poses les plus gracieuses. Les clowns l'étonnèrent par leur adresse. Mais ce qui le frappa davantage, fut une scène comique : Une vieille emmitouflée, le visage couvert d'un masque, au nez d'une longueur démesurée, avance, le dos voûté, se traînant avec peine, soutenue d'un côté par une béquille et de l'autre par un des écuyers ; de sa voix chevrotante, elle demande à prendre des leçons d'équitation; un cheval est amené, et la vieille, hissée sur l'animal, semble, au premier abord, devoir se laisser choir au premier tour :

Mon Kabyle me faisait part de ses réflexions; il ne pouvait comprendre comment, à un âge aussi avancé, une pauvre vieille bonne femme

pouvait encore se tenir sur un cheval. Sa physionomie exprimait l'anxiété la plus vive, à chaque mouvement qui semblait devoir faire tomber et se briser la centenaire écuyère. Je me gardai bien de détruire son illusion, et, comme lui, je trouvais imprudent l'exercice auquel se livrait la pauvre éclopée. Tout à coup, ô miracle ! un sémillant postillon remplace la vieille décrépète. A celui-ci succède un conscrit en goguette, qui bientôt disparaît pour faire place à un gars de la basse Bretagne ; puis un matelot, puis un marmiton, puis un arlequin, et enfin, dernière et ravissante métamorphose, Diane chasseresse en costume des plus vaporeux.

Oh ! cette fois, l'enthousiasme de Si Ali ne connut plus de bornes, et j'eus toutes les peines du monde à calmer la frénésie de ses transports. « Djedjbia ! Djedjbia ! » criait-il en trépignant, « sorcellerie ! sorcellerie ! »

J'eus beau lui donner la clef de l'énigme ; il persistait à croire à la magie ; son intelligence n'allait pas jusqu'à comprendre les travestissements nombreux et simultanés de l'écuyère. « Djedjbia ! » avec ce seul mot, il tranchait la difficulté.

Mais je reprends mon répit, dont, encore une fois, je viens de m'écarter. J'avais la fièvre du pays, et j'avais beau employer, à haute dose, le sulfate de quinine, elle cédait momentanément pour reprendre quinze jours ou un mois plus tard.

Nous étions au mois d'octobre de l'année 1859 ; il y avait un an que j'avais embrassé l'état de colon, et, pour ma, première récolte, j'avais eu un rendement médiocre. Les khemmès m'avaient volé, lors de l'ensemencement, d'une façon indigne. Je commençais à m'en apercevoir, et bien des gerbes de blé avaient été enlevées, à mon insu, lors de la récolte ; j'avais heureusement opéré sur une très-petite échelle, et mes pertes furent relativement assez faibles.

Je payais mon apprentissage ; j'avais appris à mes dépens. Il s'agissait de profiter, pour la campagne agricole qui allait s'ouvrir, des leçons du passé.

J'avais maintenant de vastes écuries ; il fallait les utiliser. Je n'avais aucune nouvelle de la demande de concession que j'avais faite six mois auparavant. Je résolus, pour ne pas perdre une année encore, de me procurer du terrain, n'importe comment. Mes vingt hectares étaient décidément

insuffisants ; le produit, évalué en argent, de ce que j'avais récolté et vendu était hors de proportion avec mes dépenses personnelles, doublées des sommes que j'avais employées en main-d'œuvre. Les quelques arbres fruitiers que j'avais mis en terre, l'hiver précédent, avaient bien réussi, et je projetais des travaux en plantations d'arbres forestiers, fossés d'écoulement dont j'avais reconnu la nécessité dans les bas-fonds, haies vives, pour garantir le verger et la vigne de la dent du bétail que j'allais acheter.

J'avais, on se le rappelle, été victime d'un vol de près de neuf mille francs. Cette perte, outre qu'elle me privait des ressources nécessaires à l'achat de bêtes de labour, de vaches laitières et de brebis, dont j'avais besoin pour me monter un troupeau, me laissait à découvert d'une somme de six mille francs, provenant d'un excédant de dépenses non prévues dans les constructions édifiées.

J'eus recours à l'emprunt pour me procurer l'argent indispensable, selon moi, à la mise en valeur sérieuse de ma propriété.

Je fis, à cet effet, un voyage à Alger, et, par l'intermédiaire d'un notaire, je trouvai, sur première hypothèque, une somme de douze mille francs, au taux de dix pour cent l'an, payable par semestre et d'avance, le capital exigible dans un délai de six années ; tous les frais à ma charge, bien entendu.

Je signai des deux mains l'acte qui devait, je le croyais du moins, m'aider à me relever, sinon à m'enrichir.

Prélèvement fait des frais d'enregistrement, honoraires du notaire, semestre d'intérêt payé d'avance, remboursement exigé par le prêteur du capital de la rente due à l'État, pour toute concession, à raison de un franc par hectare, ce qui faisait deux cents francs ; frais de voyage nécessité par l'emprunt contracté, je me trouvai donner décharge de la somme ronde de douze mille francs, et n'en touchai en réalité que dix mille.

C'était juste, très juste ce qu'il me fallait pour payer l'arriéré et acheter le bétail nécessaire ; j'avais quatre bœufs de labour, je dus porter leur nombre d'abord à dix, ce qui me constituait cinq charrues arabes ; je fis l'acquisition de six belles vaches de race française, d'un taureau espagnol de première force, de cinquante brebis venant des Beni-Mausour et de trois béliers de même race. Le tout me faisait un noyau, qui, en deux ans,

en admettant que je ne sois obligé de vendre aucune bête et que la mortalité ne se mit pas de la partie, devait me monter un fort joli troupeau.

Mon raisonnement, en n'achetant que des animaux de belle espèce, était juste en théorie.

Je n'avais que peu de terres, donc, le parcours étant restreint, je comptais remplacer la quantité par la qualité.

Mes vaches françaises, bien nourries, devaient me donner douze ou quinze litres de lait chacune, indépendamment du veau, qui, en raison de sa race, aurait naturellement une plus grande valeur et je calculais que le produit moyen d'une vache comme les miennes représenterait largement celui de deux du pays, appelées vaches bédouines, qui ne donnent que cinq ou six litres de lait et dont le veau, le plus souvent, ressemble à un chat.

J'avais fait le même raisonnement Pour les brebis; on verra par la suite que j'étais à côté de la vérité.

Mon raisonnement eût été juste en France, il ne l'était pas en Algérie ; ou plutôt, je me trompe, il eût eu sa raison d'être dans la plaine de la Mitidja, à quelques kilomètres d'Alger ; mais, dans l'intérieur, surtout en Kabylie, c'est le contraire qui est vrai.

Voici pourquoi :

A Alger, ville de cinquante mille âmes, on trouve les hauts fonctionnaires à gros traitement, les négociants huppés, les juges, défenseurs, notaires, huissiers, tous gens dont les gains sont hors de proportion avec leur collègues de l'intérieur ; les propriétaires, les étrangers dont l'affluence est grande pendant six mois de l'année. La demande et le prix des denrées sont en proportion du chiffre de la population et de la richesse publique. Les bouchers abattent des animaux de première qualité ; les légumes, les fruits sont recherchés ; le beurre, le fromage, le lait, la crème sont à Alger fort prisés. Dans cette ville privilégiée seulement se trouvent le veau de lait et l'agneau ; partout ailleurs on baptise de ce nom les tauraçins et les jeunes béliers, où bien encore, les génisses de quinze mois et les chevreaux déjà cornés.

Dans l'intérieur et surtout en Kabylie, le commerce se fait plutôt en vue de la consommation des indigènes, Un veau de deux mois, gras et nourri avec le lait de la mère seulement, qui, à Alger, se vendra à raison

de quatre-vingt francs le quintal, n'aura sur les marchés du Tuin, de Tizi-Ouzou, de l'Arba, des Beni-Raten, du Tléta, tous dans la subdivision de Dellys, aucune valeur. Les Kabyles ne mangent que la viande d'animaux de deux ans au moins et traitent de *chiffa* (charogne) toute viande blanche et très jeune.

Quant au laitage, beurre, fromage, les Européens seuls en consomment et ces derniers, en fort petit nombre, ont la bourse peu garnie, ce qui ne leur permet que le nécessaire ou un superflu à bon marché.

L'absence de moyen de communication, de transports rapides, empêchent l'acheteur des grandes villes de s'approvisionner sur les marchés éloignés; le colon en est réduit à écouler le produit de ses troupeaux sur place et, par suite, à conformer ses élevages aux goûts et habitudes du consommateur, c'est-à-dire des Kabyles.

Une autre cause vient encore militer en faveur de l'élevage suivant la mode arabe. C'est l'absence de pâturages. Dans la plaine de la Miti-dja, le fourrage artificiel commence à se faire sur une grande échelle; on trouve des luzernières parfaitement aménagées et qui, par suite d'arrosage pendant la chaleur, donnent, par année, jusqu'à sept coupes; on sème pour le bétail, l'avoine à couper en herbe, le sorgho, on récolte la féverole et le maïs pour l'engrais des bœufs et des porcs.

Les cultures artificielles sont possibles, grâce aux barrages établis par l'État et aux puits artésiens que les communes, plus nombreuses et plus riches, ont fait creuser.

Dans l'intérieur, on en est encore au pâturage naturel et, par suite, peu abondant, pour ne pas dire nul pendant les six mois de sécheresse. L'hiver, les pluies torrentielles détrempe le sol; le parcours n'a lieu qu'au détriment de l'herbe que l'animal pétrit avec la boue; l'herbe, à cette époque de l'année, ne contient que de l'eau et nourrit mal; au printemps seulement, c'est-à-dire pendant trois mois, les troupeaux se refont et engraisent pour dépérir ensuite pendant le reste de l'année. Ils ne trouvent dans les champs que juste de quoi ne pas mourir de faim.

Le bœuf, la vache du pays résistent, les animaux de grande taille et de race exotique ne tardent pas à dépérir.

La lactation chez la vache française diminue au point de ne plus

fournir, en quantité comme en qualité, qu'un produit égal à celui de la vache kabyle; le veau reste malingre et bourru ; son ventre énorme est soutenu par quatre jambes grêles et à deux ans, vous êtes tout étonné, avec des générateurs de belle espèce, d'obtenir des élèves de formes défectueuses et d'un poids quelquefois inférieur à celui du veau indigène.

Frappé d'un résultat aussi opposé à celui que j'attendais, je m'appliquai à en rechercher la cause, et reconnus bientôt que, si l'introduction en Algérie des espèces reconnues supérieures en France, tant au point de vue du travail qu'à celui de la viande, est un progrès, ce ne peut être qu'en modifiant le milieu où on les amène et leur évitant une transition trop brusque dans la manière de les soigner et de les nourrir.

Mes premiers essais avec des bêtes françaises pures ne réussirent pas ; la seconde génération était loin de ressembler à la première qui, elle-même, avait déjà dégénéré ; il était évident qu'en continuant ainsi, je serais arrivé à avoir des animaux tout à fait inférieurs ; j'essayai alors du croisement, et quelques années plus tard, j'avais obtenu, de mon taureau de race espagnole et de vaches du pays, des produits participant du père et de la mère ; tenant du premier par une plus haute taille, une charpente plus étoffée, et de la mère, par la rusticité, si je puis m'exprimer ainsi.

C'est, pour le moment du moins, toute l'amélioration qu'on puisse désirer dans les contrées éloignées, où les moyens de culture employés sont encore, à peu de chose près, ce qu'ils étaient au début de la colonisation par les Européens.

De ce que des villages composés d'Européens sont installés sur un point, il ne s'ensuit pas que, dès la première année, le mode de culture change ; le progrès est long à s'implanter; pendant des années, le Champenois, le Lorrain, l'Auvergnat, semble ne plus se souvenir des méthodes de son pays, il adopte les habitudes du milieu où il est appelé à vivre; c'est ainsi que les villages de Ben-Choud et Reybeval, créés, l'un en 1852, l'autre dix ans plus tard, n'ont commencé à se servir de la charrue Dombasle que tout récemment, et encore ne le font ils que dans les lots de plaine. Le premier de ces villages, le plus ancien cependant, s'est servi pendant vingt ans, de la charrue arabe, jetant la semence sur la friche et ne donnant qu'un labour ou plutôt un grattage.

Encore aujourd'hui, très-peu de colons n'emploient d'autre mode d'élevage que celui usité chez les indigènes : la saillie en liberté, sans s'inquiéter des qualités du mâle, le parcours au communal ou dans les champs, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'herbe, et le soir, une poignée de paille hachée. Aussi, sur les marchés, rien ne distingue l'élève de l'Européen de celui de l'Arabe.

Lorsque j'habitais Dellys, j'avais été frappé de la difficulté qu'on éprouvait à se procurer un peu de lait et de beurre pour les besoins du ménage; quant aux fromages, il fallait se contenter du fromage en boîte, du gruyère ou du fromage bleu que débitent les épiciers ; et je commençais à comprendre que dans une ferme bien menée, on ne devait pas seulement produire du blé et de l'orge, mais faire argent de tout, et qu'outre l'élève du bétail, il pourrait bien y avoir grand profit à porter à la ville, lait, beurre, fromage, oeufs, volailles, etc.

Mme P..., qui, je l'ai dit, avait pris au sérieux son rôle de fermière, s'occupa spécialement de ces détails ; et prit la haute direction de la laiterie et de la basse-cour. Tous les jours, un mulet chargé des divers produits de la ferme, portait, tantôt à Dellys, tantôt à Tizi-Ouzou ce que j'avais à vendre; dans les commencements, les recettes journalières étaient assez fortes, ce qui m'encouragea à étendre davantage mes moyens d'action en y adjoignant un autre produit, les légumes.

Mes écuries, au commencement de l'année agricole 1859, étaient à peu près garnies ; il ne s'agissait plus que de me procurer la terre en quantité suffisante pour étendre mes cultures, faire provision de fourrages pour l'hiver et permettre à mes troupeaux de pacager à l'aise.

Je m'adressai à mon ami la caïd Saïd ben el Ounis pour obtenir, de lui, au moins des renseignements sur la quantité de terres disponibles et leur proximité.

A cette époque, le domaine avait fort peu de terrains reconnus et couchés sur le sommier de consistance. Les terres étaient louées en bloc au caïd de la tribu. Tel avait cultivé six hectares, en obtenait le double pour l'année suivante si ses moyens de culture étaient augmentés ; tel autre se voyait retirer ce qu'il détenait, faute de pouvoir l'utiliser, une mauvaise récolte ou tout autre motif, l'ayant forcé de vendre ses bœufs de labour.

Ce que les Arabes désignent sous le nom de Sabates, c'est-à-dire le présent en espèces à l'agent chargé de la répartition, n'était pas étranger, je le suppose, à la manière dont cette distribution avait lieu.

Ce que chez nous on désigne sous le nom de pot-devin ou gants, s'appelle en Afrique, sabates ou souliers ; le nom change, le procédé est le même; seulement il se pratique, chez les Arabes, dans des proportions hors de toute mesure.

Chaque fois qu'un indigène a affaire à un agent de l'autorité, il ne se présente jamais les mains vides, je parle bien entendu de l'agent indigène cheik, caïd, aga, bach-aga, amie, cadi, membres du Medjelès, je n'excepte, on, le voit, aucun fonctionnaire de quelque ordre qu'il soit.

La coutume est tellement répandue, tellement ancrée, de payer et toujours payer, même lorsqu'il s'agit d'obtenir justice, que compter sur l'intégrité d'un chef et s'adresser à lui, sans avoir préalablement offert les sabates, n'entre pas dans le cerveau d'un Arabe, et si, par impossible, il se rencontrait un caïd désintéressé, un cadi intègre, il serait considéré comme un être extraordinaire, un véritable phénomène.

J'ai été témoin, nombre de fois, de faits incroyables, où un indigène, avec tous les droits pour lui, les quatre maîtres atouts et le roi dans son jeu, perdait cependant la partie, faute d'avoir pu fournir, comme sabates, une somme supérieure à celle donnée par la partie adverse.

Deux Arabes sont en procès, ils vont devant le cadi ; l'un a donné cinq douros, le second dix ; ce dernier l'emportera. Appel du jugement est fait devant le medjelès, le gagnant, fort d'un premier succès, en profite pour faire une économie et ne donner que dix douros, alors que le perdant est plus généreux : le premier jugement est infirmé et la perte du procès vient, une fois de plus, prouver que l'économie, qualité bien souvent, peut devenir défaut.

Il arrive qu'une affaire assez embrouillée soit renvoyée plusieurs fois, autant de sources de gain pour le magistrat.

Le cadi est, tout à la fois, juge et notaire. Ce cumul est, dans bien des cas, l'occasion de bénéfices énormes : exemple :

Mohamed ben Ali donne sa fille en mariage à Bel-Kassem ben Omar ; tous deux sont fellahs (propriétaires) : les conventions verbales stipulées entre les deux parties, le vendeur et l'acheteur, je ne saurais désigner

autrement les parties contractantes en matière de mariage. sont d'accord sur le prix de la belle Fathma, qui, moyennant cent douros en espèces, cinquante en djez (trousseau), et vingt pour les frais de la cérémonie, deviendra l'épouse plus ou moins fidèle de Bel-Kassem.

Un marabout en renom et quatre témoins., choisis parmi les notables du village, ont assisté aux préliminaires et dès lors il ne s'agit plus que de faire rédiger par le cadî les clauses du contrat.

Mohamed ben Ali se présente le premier ; il commence ainsi :

« Que le salut soit sur le très-honorable, très-sage, très-savant, très-docte, très-juste sidi Ahmet ben Mustapha, l'illustre, le vénéré; que la bénédiction du Très Haut l'accompagne dans sa vie ; lui et ceux qui lui sont chers, etc., etc. ...

« Tu sais, homme rempli de sâpience, que je marie ma fille Fathma à Bel-Kassem, fils d'Omar ; nos conventions sont faites par devant le très saint homme, Si Saïd ben Sââdi, notre vénéré marabout, et quatre des principaux habitants de notre dechra. (village) ; la dot est de cent douros (ici le cadî prend un roseau et inscrit cent douros), les bijoux, vêtements et linge devront représenter une somme de cinquante autres douros (le cadî note cinquante douros), et les frais de la noce, c'est-à-dire le blé, l'huile, le beurre, les deux moutons et le salaire des. Tababla (musiciens) doivent atteindre vingt douros (le cadî ajoute vingt), ce qui fait... »

Mohamed semble chercher et faire l'addition mentalement.

— « En tout, cent soixante-dix douros, reprend le cadî, qui vient de totaliser les trois sommes énoncées.

— « Tu parles d'or, c'est bien cent soixante-dix douros, ou pour parler comme l'infidèle, que Dieu extermine ! huit cent cinquante francs ; mais, reprend l'heureux père, qui, en échange de sa fille Fathma, va grossir son trésor de cent pièces rondes bien lourdes et bien sonores, tu es trop juste pour permettre que Fathma, l'enfant qu'Allah m'a donnée, dont tu connais, au moins par ouï dire, la prodigieuse beauté et les qualités dont je me suis plu à la douer, soit estimée à un prix si inférieur à ce qu'elle vaut réellement. Elle file la laine, tisse la trame du burnous comme une fée ; rien n'est comparable au couscoussou sorti de ses doigts enchantés, elle verra cette année la douzième récolte de mes champs, et je n'ai consenti à écouter les propositions du père de Bel-Kassem, que par considération

pour notre vénéré marabout, Si Saïd ben Sââdi, qui m'a transmis sa demande, j'ai eu la main forcée ; Mahomet, notre saint prophète, a dit ;

« L'intention fait tout. »

« Toi, si versé dans la lecture et l'étude des préceptes du Coran, tu comprendras que je n'ai pu refuser les offres présentées par Si Saïd, que Dieu protège ! mais, que mon intention étant de ne pas laisser Fathma, celle que les jeunes guerriers de notre dechra ont surnommé la Gazelle, sortir de ma maison, à moins d'être appréciée à sa juste valeur; il est de toute justice que Bel-Kassem verse, entre mes mains, la somme de deux cents douros, prix qui n'a rien d'exagéré pour la possession de la perle, qui a nom Fathma, fille de Mohamed ben Ali, dont les aïeux ont toujours vénéré le Très-Haut et haï l'infidèle.

« C'est donc cent douros de plus que, pour être juste, tu inscriras sur l'acte de mariage, mon intention ayant toujours été d'exiger deux cents douros pour la dot de ma fille.

« Je n'en toucherai que la moitié, les cinquante autres resteront entre tes mains, pour te permettre d'augmenter le nombre de tes bonnes œuvres et secourir les pauvres et les misérables. »

Le cadi a attentivement écouté et suivi les raisonnements et arguments de son interlocuteur. Le dernier présenté, l'abandon de cinquante douros, lui semble concluant ; car, de l'air le plus aimable, il clôt l'entretien par les paroles suivantes :

— « De tout autre que de Mohamed ben Ali, dont j'ai su, depuis longues années, apprécier les sentiments justes et marqués au coin de la sagesse, j'eus été surpris d'une proposition semblable à celle qui vient de m'être faite. Mais le Coran dit, en effet, l'intention est tout, et je ne ferai que me conformer à la lettre de la sainte maxime donnée par Mahomet, le prophète choisi de Dieu ; en souscrivant au désir exprimé par toi. La lettre tue et l'esprit vivifie, maxime de chrétien indigne du vrai croyant. L'homme, en suivant textuellement ce qui est écrit, ne court pas risque de se tromper ; c'est orgueil à lui de chercher à interpréter les paroles de Dieu ; je n'ai qu'une petite observation à faire, les besoins des pauvres sont pressants, les soulager sans retard est œuvre méritoire.

— « J'ai compris, reprend vivement Mohamed bon Ali, et cinquante douros passent immédiatement de la large sacoche en cuir marocain dans

les mains du désintéressé cadi. »

A peine celui-ci a-t-il serré dans un coffre ad hoc un argent si bien gagné, qu'un autre personnage se présente et vient, d'un air obséquieux et rampant, baiser le turban du notaire musulman.

C'est Bel-Kassem, l'heureux aspirant à la main de la trop désirée Fathma.

Le cadi, impassible, reprend son siège et son roseau à la main, attend que Bel-Kassem entame le sujet qui l'amène et qu'il connaît déjà, supputant, par avance, le nombre de douros qui, dans un instant, iront s'ajouter à ceux qu'il vient de recevoir.

La scène, précédente se reproduit en sens inverse.

Bel-Kassem aime, à en mourir, si elle appartenait à un autre, Fathma, la fille de Mohamed ben Ali, et celui-ci, avare et méchant, abuse odieusement de sa position pour demander, comme dot, un prix exagéré.

Fathma ne peut s'évaluer en argent, les trésors de l'univers ne suffiraient pas à parer une perle aussi rare ; mais lui, Bel-Kassem, est pauvre, et Mohamed ben Ali est riche ; pour obtenir celle qu'il aime, il vendra jusqu'à sa, dernière vache ; mais est-il juste que l'argent retourne à l'argent ? Ne sera-ce pas être agréable à Dieu et suivre ses divins préceptes, que de prendre sur le bien de celui qui a, par surcroît, pour donner aux déshérités ? Et quel autre mieux que le sage, le juste, le vénéré, le charitable, le choisi du Très-Haut pour juger, en qualité de cadi, les enfants du prophète, peut mieux distribuer aux pauvres l'obole prise sur le riche.

Mohamed ben Ali exige cent douros pour prix de sa fille Fathma ; c'est une œuvre pie et selon les vues du Seigneur, que s'opposer à l'avarice, à la rapacité de l'arami (enfant du péché) ; et le cadi ne sera que juste en inscrivant au contrat, cinquante douros au lieu de cent. Il retiendra, bien entendu, la moitié de la différence, pour être employée au soulagement des malheureux.

— « Ta proposition ; reprend le notaire circoncis, pourrait, au premier abord, paraître peu conforme aux lois sévères de l'honnêteté ; mais, en y réfléchissant mieux, je suis obligé de reconnaître qu'elle est parfaitement équitable. Ton beau-père Mohamed a reçu d'Allah les biens terrestres ; ses troupeaux sont nombreux, ses attelages creusent le sillon sur un large espace ; c'est à peine s'il connaît le nombre de ses douros.

« Il est écrit : l'homme riche doit aux pauvres, et je sais que la charité n'est pas la première vertu de Mohamed. Je ferai donc comme tu le demandes, et la somme cinquante douros figurera au contrat. C'est un véritable service que nous rendons à Mohamed ben Ali, puisqu'il se trouvera avoir, à l'occasion des noces de sa fille, séché les larmes des enfants du prophète dans l'affliction.

« C'est donc vingt-cinq douros que, de ta part, je vais, sans plus tarder, distribuer aux plus nécessiteux, et, joignant le geste à la parole, le cadi tend la main, empoche cent vingt-cinq francs qui, ajoutés aux deux cent cinquante déjà reçus, lui font, pour sa journée, un assez joli profit.

A quelques jours de là, les parties intéressées, assistées des témoins et de l'indispensable marabout, écoutent religieusement et avec toute l'attention dont ils sont susceptibles, la lecture du contrat de mariage entre Bel-Kassem ben Omar, le juste, le vertueux, l'intègre, et Fathma, la fille de Mohamed ben Ali, l'intègre, le vertueux, le juste.

Le contrat est un modèle d'amphigouris, d'imbroglios, un dédale à cent fois s'y perdre ; à chaque instant, se trouvent des phrases dans le genre de celle-ci : « Mohamed ben Ali donne à Bel-Kassem ben Omar, sa fille Fathma, moyennant la somme de deux cents douros, lesquels cinquante douros, comptés à la vue du cadi et recomptés par les témoins, font bien celle stipulée de deux cents douros, desquels quittance pour celle de cinquante douros est donnée par celui qui perçoit à celui qui donne, etc. »

Le beau-père, à l'oreille de qui résonne agréablement le chiffre de deux cents douros, se frotte les mains sous son burnous, et le gendre au mot de cinquante douros répétés, rit dans sa barbe, du bon tour joué au bonhomme Mohamed.

Les témoins, impassibles, ne cherchent même pas à comprendre ; ce serait, trop difficile ; ils se contentent de marmotter : Allah ou Kebar (Dieu est grand), cela coupe, court à tout.

Quand au marabout, il se dit : qui trompe-t-on ici ? quel sera le dupé ? Mais sa figure reste impassible en face du cadi, tant il est vrai que les augures peuvent se regarder sans rire.

La lecture achevée, le cadi rend hommage au Très-Haut, les assistants croisent les bras sur leur poitrine, s'inclinent et chacun se retire pour se livrer à la joie : Mohamed : d'avoir si bien vendu la bien-aimée de son

cœur, Bel-Kassem, de posséder la gazelle Fathma, à cinquante douros de rabais et les témoins ainsi que le marabout, à la pensée qu'un splendide coucoussou exhalera devant eux, tout-à-l'heure, son appétissante odeur.

« Tout est bien, qui finit bien. »

Malheureusement, pendant que les invités festoient, que la belle Fathma écoute avec ravissement les conseils des matrones sur la conduite qu'elle devra tenir à l'arrivée de l'époux, et cela aux sons célestes d'une musique enragée composée de deux tambours et deux clarinettes au rythme monotone et criard; le beau-père et le gendre, retirés à l'écart, semblent fort animés tous deux.

Le quart d'heure de Rabelais est arrivé, il serait plus juste de dire le quart d'heure de rabais, car Bel-Kassem jure par toutes les houris du paradis que cinquante douros seulement sont dus à Mohamed; qui soutient en prenant à témoin, non tous les saints, mais Allah lui-même, que deux cents douros lui reviennent.

La différence est grande, un arrangement à l'amiable impossible en présence de deux prétentions aussi divergentes.

Les témoins et le marabout consultés, il se trouva que le prix convenu n'était ni deux cents douros ni cinquante douros mais bien cent douros; donc le beau-père et le gendre ont tort tous deux dans leur revendication. L'un demande trop, l'autre n'offre pas assez.

Ce ne fut pendant trois heures que cris, menaces, imprécations et peu s'en fallut qu'on en vint aux mains lorsque Si Saïd ben Sââdi, le saint homme, se lève et d'un ton inspiré ;

— Le moment est mal choisi, dit-il, pour débattre ici vos intérêts, tous deux vous avez tort, et le cadî seul peu vous mettre d'accord ; allez donc, la fête terminée, lui soumettre le différend et je ne doute pas qu'il n'arrive promptement à rendre à chacun ce qui lui est dû.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait.

Un procès, s'ensuivit et le cadî, qui, comme notaire, avait gagné sur la rédaction de l'acte la modique somme de trois cent soixante-quinze francs, trouve comme juge le moyen d'empocher une seconde fois trois cent soixante-quinze autres francs, ce qui lui fit pour cette seule affaire, indépendamment de ses honoraires, un joli bénéfice de sept cent cinquante francs.

Quant aux contractants, devenus plaideurs, ils reçurent chacun vingt-cinq coups de bâton pour avoir osé trouver peu conforme à la saine justice les considérants et les attendus du jugement rendu par le vertueux, le juste, l'intègre, le sage, le probe, Si Abdallah ben Moktar ben Djilali, cadi de la 9<sup>e</sup> circonscription judiciaire.

Mais, ne va pas manquer de s'écrier le lecteur, c'est infâme !

Je répondrai c'est possible, mais c'est comme ça.

Le fait que je viens de raconter s'est passé il y a quelque vingt ans ; le cadi vit encore et possède une très jolie fortune, jouit de l'estime de ses coreligionnaires, ne manque jamais les trois ablutions journalières, la dirère au coucher du soleil, le jeûne du Ramadan et attend, dans la plus parfaite quiétude que Mahomet, après sa mort, vienne le prendre par la nuque pour le transporter au *Djennâ* (paradis).

Qu'a-t-il à redouter de la colère divine ? N'a-t-il pas, par deux fois, visité le tombeau du prophète ?

Je dois ajouter, qu'aujourd'hui, une pareille manière de rendre la justice ne serait plus guère possible, les tribunaux français pouvant connaître des appels faits, des jugements rendus par les cadis.

Le métier est maintenant gâté. La prévarication est devenue plus difficile, et par suite, s'exerce sur une moins large échelle.

Le cadi est resté ce qu'il était ; mais la révocation vient l'atteindre, et Dieu sait si le nombre en est grand. Il n'est pas de jour, où le journal officiel et le Mobacher (feuille destinée à l'enregistrement des actes officiels et portée à la connaissance des indigènes) ne contiennent deux ou trois suspensions et révocations de cadis.

Par sa double fonction, de juge et de notaire, le cadi a, plus que les autres fonctionnaires, la facilité de prévariquer ; toutefois il ne s'enrichit pas plus vite pour cela, le caïd, par exemple, opérant sur un champ plus vaste et tout, dans son administration, fournissant matière à pressurer les hommes de sa tribu.

Plumer la poule sans la faire crier, tel est l'important.

De l'Arabe au chef et du chef à l'Arabe, tout s'offre, tout s'accepte, depuis les six œufs de la mendicante jusqu'à la lourde sacoche remplie de douros du seigneur de grande tente.

Un coupeur de routes, un voleur de profession a eu la sottise de se

faire prendre, *flagrante delicto*, alors qu'il venait de voler un mulet, un jour de marché ; conduit au bureau arabe, il est écroué ; vite, le plus proche parent va trouver le chef de la tribu, et, moyennant finances, obtient que ce dernier usera de son influence auprès de l'autorité française, pour faire relâcher le voleur, vingt-cinq douros, en pareil cas, sont sabates assez larges,

Le caïd monte à cheval, et, sous le premier prétexte venu, va trouver le chef du bureau arabe. La scène suivante se passe ;

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Salut à toi, Oukil ben el Fessed (c'est le nom du caïd), qu'y a-t-il de nouveau dans le pays ?

OUKIL BEN EL FESSED

(Après avoir respectueusement baisé la main du capitaine.)

Oh ! il n'y a, chez nous, que le bien et la tranquillité, gloire à Dieu !

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

N'est-ce pas chez toi qu'a été arrêté un homme monté sur un mulet qui venait d'être volé dans les environs.

L'homme est en prison, et le mulet est chez son maître.

OUKIL BEN EL FESSED (d'un air de désolation.)

C'est précisément de ce pauvre homme que je voulais te parler.

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Mais que penses-tu me dire, bon Dieu ! Vas-tu, comme à ton ordinaire, soutenir que c'est le plus parfait honnête homme que tu connais-  
ses ?

OUKIL BEN EL FESSED (d'un air consterné.)

Par la bénédiction de ta tête chérie ! Daigne m'écouter tin instant.

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Volontiers, je suis ici pour cela; mais raccourcis tes discours, le

temps est précieux.

OUKIL BEN EL FESSED.

On t'a dit que ce pauvre Ben Haram avait volé un mulet au marché du Tuin ; est-il possible, bon Dieu, que le mensonge soit ainsi parmi vous ? Mais c'est la plus insigne fausseté. Le mulet sur lequel il est monté n'est pas à lui, c'est vrai, mais tous les jours, chez nous, Arabes, nous nous servons de montures qui, ne sont pas les nôtres.

Un homme n'a pas de cheval, il en a besoin d'un, il va chez le voisin et lui dit : Frère, prête-moi ton cheval, et celui-ci le lui prête pour l'amour de Dieu avec le plus grand plaisir; une autre fois, c'est un mulet qui lui manque, il va chez un ami qui en possède et lui dit : Un tel, prête-moi ton mulet, et la chose est faite ; une autre fois, c'est un âne dont il s'agit, il va alors...

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Vas-tu passer en revue tous les animaux de la création ?

Si tu continues à courir ainsi avec ta langue, je te prierai de te taire, et tout sera dit.

OUKIL BEN EL FESSED.

Pauvre Ben Haram! un mien cousin, mon sang ! l'accuser de vol !

*(Il pousse des soupirs, de désolation.)*

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Bon ! voilà que c'est ton cousin, maintenant ! Ah ça, mais, tous ceux que tu veux faire sortir de prison sont donc tes cousins

OUKIL BEN EL FESSED.

Mon vrai cousin, le fils de mon pauvre oncle, un homme dont tout le monde reedit les vertus, mort à votre service, victime de son dévouement pour vous.

(L'oncle dont parle le caïd est mort de vieillesse du temps des Turcs et n'a jamais eu que des filles.)

Justice du maître du monde ! Par la bénédiction de ta tête chérie !

Par nos lèvres et les vôtres, par la tombe de Si Mammar, coupe-moi la tête, déchire-moi en morceaux, cloue-moi au mur que voici.

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Tous tes serments ne prouvent rien ; arrive au fait. Comment se fait-il que ton soi-disant cousin, Ben Haram, se soit enfui quand il a vu le maghzen.

OUKIL BEN EL FESSED.

L'enfant voyant courir le maghzen aura voulu courir comme lui, pour s'amuser sans doute, peut-être, aussi bien, a-t-il eu peur. Certes, cela est bien permis, car quand on voit un maghzen courir derrière soi, coupable ou non, il y a toujours de quoi être inquiet.

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Mais, comment se fait-il que ton cousin ait avoué son crime ?

OUKIL BEN EL FESSED (nullement déconcerté).

Comment ! on t'a dit qu'il avait avoué ? c'est un mensonge énorme. Hélas ! je vois avec douleur que tu écoutes les paroles des méchants.

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Mais, c'est à moi-même qu'il a avoué.

OUKIL BEN EL FESSED.

Et qu'est-ce que cela prouve ? c'est une tête sans cervelle, il ne voit pas ce qu'il dit : un enfant !

LE CHEF DU BUREAU ARABE.

Un enfant qui a la barbe grise ! allons, tout cela devient trop fort. Il est impossible de continuer ainsi ; vous autres arabes, quand vous ne voulez pas voir le soleil, on ne peut pas vous y forcer ; vous fermez les yeux et tout est dit. Ton cousin a été pris en flagrant délit de vol, il est en prison, il y restera.

## OUKIL BEN EL FESSED

(se dispose à tenter une scène d'attendrissement).

(A part.) Et mes vingt-cinq douros ? diable, essayons encore; aussi pourquoi cet imbécile a-t-il avoué ? et son frère qui ne m'a pas prévenu.

(Haut.) Eh bien ! puisque les méchants triomphent, soit. Ben Haram est un voleur, un bandit de grand chemin ; mais accorde-moi sa liberté, non pour lui, mais pour moi; (pleurant à moitié) pour mes vieux services; pour ma barbe blanchie à vous suivre pendant la guerre. (Pleurant tout à fait.) Au nom d'une tente désolée que la disparition de son chef va jeter dans le silence du tombeau, au nom de pauvres enfants qui ne sauront plus à qui demander du pain.

O toi, sultan de la justice, porte de salut, cœur généreux, soutien des pauvres ...

LE CHEF DU BUREAU ARABE, nullement attendri.

Assez, te dis-je.

OUKIL BEN EL FESSED, affectant un air malheureux et soumis.

C'est bien, Sidi : tu repousses ton enfant. Tout ce que tu fais est bien fait ; que bien protège tes jours. C'était écrit.

*(Se retirant et embrassant le képi du capitaine.)*

Que Dieu te crève les deux yeux ou plutôt te sèche la langue, chien fils de chien.

LE CHEF DU BUREAU ARABE, qui l'entend maugréer.

Qu'est-ce à dire ?

OUKIL BEN EL FESSED, se retournant et de l'air le plus béat.

Gloire à Dieu ! que Dieu fasse miséricorde à, tes parent. Que Dieu allonge tes jours, que Dieu satisfasse tes souhaits ! Que Dieu te conduise, que Dieu guide tes jugements, que Dieu détruise tes ennemis ; que Dieu te rende victorieux.

*(Il sort tout à fait.)*

De retour chez lui, il fait appeler le frère de Ben Haram et du, plus loin qu'il l'aperçoit :

« Juif, chien, fils de charogne, qui vient de me, faire faire une démarche inutile, ne savais-tu pas que ton frère; que le diable le brûle, a avoué avoir volé le mulet ?

« Encore une affaire comme celle-ci et mon crédit est ruiné, près de ce giaour, que l'enfer le brûle. Et pour vingt-cinq misérables douros.

« J'en donnerais cent, tout de suite, pour que pareille aventure ne me soit pas arrivée. Mais tu me le revaudras fils de cochon, que la peste étouffe !

Tant pour calmer l'irritation du chef, que pour annihiler les effets des menaces que lui adresse le caïd; le frère de Ben Haram se jette sur son chef qu'il couvre de baisers sur le dos, sur la tête, sur les bras en demandant pardon, et lui glisse dans la main une poignée de douros, qu'en administré bien appris, il a eu la prévoyance d'apporter, car :

*Il faut avoir des douros dans sa poche,  
On ne sait pas ce qu'il peut arriver.*

quand on a l'insigne honneur d'être mandé devant un caïd.

Donc, au mois d'octobre, je profitai du moment où mon ami le caïd des Beni-Thour s'occupait de la distribution des terres de la tribu, pour me faire donner quelques hectares, dont j'avais le plus grand besoin ; et je commençai, bien entendu, par offrir à son fils aîné, heureusement encore enfant, un joujou d'une valeur raisonnable, ce qui ne contribua pas peu à m'attirer la bienveillance de ce chef.

Cela fait, je l'invitai, lorsque ses affaires l'appelleraient de mon côté, à ne pas oublier que je serais heureux de humer avec lui le moka de l'amitié, et j'achevai de le mettre tout à fait dans mes intérêts, en faisant sonner haut dans la conversation, le nom du chef du bureau arabe, mon ami, mon intime ami ; qui, tout dernièrement encore, me demandait si je n'avais pas à me plaindre de mes voisins, les administrés du caïd Saïd ben el Ounis, ce à quoi je répondis, que ce dernier était trop de mes amis, pour ne pas chercher à m'être agréable en toute occasion et à m'éviter le moindre ennui de la part des hommes placés sous son commandement.

Ce petit speech terminés j'abordai la question.

Tu sais; dis-je à Saïd, que je suis sur le point d'obtenir, à titre de concession, une centaine d'hectares de terre (je mentais effrontément). Le général m'a recommandé au gouverneur, mais les formalités sont longues et je n'ai guère le temps d'attendre, puisque nous voici à l'époque des labours et que les Arabes n'attendent que ton signal pour commencer.

A cette époque, le caïd était le premier à atteler ses charrues, et la tribu, bien que les pluies eussent détrempe le sol, bien que le temps fût favorable, était tenue d'attendre que le chef fut prêt.

Ses instruments aratoires étaient-ils incomplets, ses attelages étaient-ils dépareillés, tout le monde attendait, tel était l'usage.

— Je te serais bien obligé, continuais-je, de mettre à ma disposition quelques hectares, tant pour semer que pour faire pâturer. L'espace ne manque pas, je le sais, et, comme autant que possible, je désirerais avoir tout sous la main, tu serais obligé de faire reculer ceux qui m'entourent ; outre qu'une autre parcelle leur serait donnée un peu plus loin, je serais disposé à les indemniser pour le petit dérangement dont je serais cause et je te prierais, bien entendu, de te charger de fixer toi-même ce qu'il serait convenable de donner et de le répartir.

— Je savais lui être agréable en parlant ainsi, persuadé que s'il acceptait, pour les déplacés, une somme quelconque, il aurait grand soin de la garder pour lui.

J'avais affaire à un homme un tant soit peu moins intéressé que ses collègues.

— Plaisantes-tu ? me dit-il, tu choisiras les morceaux qui te conviendront, le reste me regarde.

— Mais, repris je, si quelques mécontents réclament ?

— Ils n'oseraient et d'ailleurs n'ais-je pas mon bâton ?

Ce mot me ferma la bouche.

— Eh bien ! dis-je à mon excellent ami, si tu es disponible, mon cheval est tout prêt, fais seller le tien et allons faire le tour de ma propriété ; tu fixeras toi-même les limites des terres que tu veux bien mettre à ma disposition.

Une heure après, j'étais en possession d'une centaine d'hectares de

terre que j'ai conservés pendant plusieurs années et que; peu à peu, l'administration des domaines m'a retirés, morceaux par morceaux, tout en me faisant payer fort cher les quelques bribes qu'elle me laissait.

## CHAPITRE XIII

Ma petite colonie. — De l'utilité d'une comptabilité agricole. — Des plantations, — L'Eucalyptus globulus. — La poésie chez l'Arabe. — Le dieu Crepitus en honneur. — Un déjeuner chez le caïd Daly-Ahmet. — Les auteurs qui ont écrit sur l'Algérie. Une vérité de la Palisse. — Nul ne sait ce qu'il ignore. — Un jeune Commissaire civil. — Réflexions — Le juge de paix et l'officier du bureau arabe. — Le droit commun. — Le Maire et ses adjoints. — La Police en territoire arabe. — La justice informe. — Le voleur de moutons. — Les indigènes témoins.

Tranquille, au moins, pour le présent et n'ayant pas à craindre de voir mon troupeau dépérir faute de parcours, j'ajoutai encore deux charries, aux cinq que j'avais montées et j'installai mes sept khemmès, sur ma propriété, dans sept gourbis, ce qui constituait, en comprenant les femmes et les enfants des laboureurs, ainsi que les familles des Arabes que j'avais engagés pour l'année, comme domestiques, ou plutôt garçons de ferme, une petite colonie d'une trentaine de personnes au moins.

Ce fut dans ces conditions que je commençai l'année agricole de 1859 à 1860 et, pour me rendre compte des résultats obtenus, je me mis à tenir une sorte de comptabilité. Les différentes sortes de cultures, ainsi que chaque espèce d'animaux composant mon troupeau eurent leur doit et avoir.

J'arrivais ainsi à être fixé sur ce qui, par suite, il apporterait davantage.

Mes vaches représentant un capital de... avaient leur compte et devaient, au bout de l'année, par la balance de ce qu'elles avaient coûté d'entretien et de ce qu'elles avaient produit me fournir d'utiles enseignements ; les brebis avaient leur compte, les truies avaient le leur, les chèvres

également. La, volaille, les lapins, les pigeons n'étaient pas oubliés sur mon livre.

La culture, grande et petite, avait également ses deux colonnes ; d'un côté, le capital engagé représenté par les bœufs, les charrues, la semence, ainsi que les frais, tels que, part des khemmès, sarclage, coupage, etc., etc. ; de l'autre, le rendement et les prix de vente.

L'hiver fut employé en plantations de toutes sortes ; la route départementale fut bordée avec des mûriers et des acacias. Une haie de cactus (figuiers de barbarie) entourait le jardin potager, le verger et la vigne : la rivière du Sebaou, qui, sur une longueur de huit cents mètres, longeait la plaine, dégradait chaque année les berges dénudées.

Je coupai court à son envahissement par des boutures de saules et de peupliers, des plantations de trembles, de frênes, d'ormes, d'aulnes qui ne tardèrent pas à faire un rideau des plus épais.

Avec de l'eau, du fumier et une terre profonde, la végétation atteint, en Algérie, une rapidité de croissance véritablement extraordinaire.

Des trembles achetés par moi, à raison de cinq centimes l'un, aux Kabyles, longs d'un mètre tout au plus et d'un centimètre de diamètre, atteignirent, en dix ans, une hauteur de vingt mètres, et de mes deux bras réunis, je n'arrivais pas à en faire le tour.

L'arbre dont la croissance est la plus rapide est, sans contredit, l'*eucalyptus globulus*, qui commence à être fort répandu.

En 1866, j'en fis venir deux que je reçus de la pépinière du gouvernement ; ils avaient cinq centimètres de hauteur.

Mis en terre au mois de mars, ils dépassaient la maison au mois d'août suivant. La croissance de l'*eucalyptus* est de cinquante centimètres par mois, pendant la première année, de vingt-cinq centimètres la seconde et la troisième, puis il prend de la force, s'élargit, et son tronc, au bout de dix ans, atteint une grosseur d'un mètre à un mètre cinquante de circonférence.

Un des principaux et des plus sérieux colons, M. Trottier, a fait les plus louables efforts pour propager la culture de l'*eucalyptus*, et c'est plaisir aujourd'hui de voir des bois entiers de cet arbre d'origine australienne.

Ses feuilles ont, dit-on, une propriété dont profitera la thérapeutique,

et sont douées d'une vertu curative contre la fièvre.

Je n'en parlerai pas, car, pour ma part, j'ai pris souvent des infusions de feuilles d'*eucalyptus*, et la fièvre n'a pas cédé.

Les Arabes les recherchent contre les névralgies, et ils s'en trouvent bien, disent-ils.

L'écorce bouillie remplace avantageusement la graine de lin, les cataplasmes de mie de pain et de mauve, dans les cas de panaris, maux d'aventures, abcès, boutons de mauvaise nature.

L'arbre exhale une forte odeur de térébenthine et brûle à la manière des essences résineuse.

Peut-être l'engouement dont il est actuellement l'objet, puisqu'au dire de certains, c'est un remède universel, est-il exagéré ? Mais ce qui est vrai, c'est que dans la Nouvelle-Hollande et l'Australie, où on le trouve à l'état de forêt, mélangé avec un arbuste, le *myrica cerifera*, la fièvre est inconnue pour ceux qui vivent sous son feuillage.

Nul doute que planté en grande quantité dans les bas-fonds, les endroits marécageux, à Sikou-Médour, par exemple, dans la plaine des Issers, au camp du Maréchal, tous points des moins salubres, dans la subdivision de Dellys, on n'arrive en peu d'années à rendre parfaitement habitable ces contrées d'une fertilité exceptionnelle.

L'*Eucalyptus* demande à ne pas être planté isolément; en bordure, par exemple, espacé à six mètres de son voisin, il fait un fort mauvais effet : le vent lui fait prendre toute espèce de position, excepté la verticale ; où bien sa tête est brisée, et pour être d'un bel aspect, il a besoin, comme le cyprès pyramidal et le peuplier d'Italie, de s'élancer, en flèche.

On a beau chercher à le maintenir avec des tuteurs, il acquiert, dès la seconde année, une hauteur telle que tuteurs et sujets sont bientôt renversés par les rafales si communes en Algérie.

Le mieux est de le planter en quinconce, à trois mètres d'intervalle entre les lignes ; un piochage accompagné d'arrosage la première année, un binage la seconde, suffisent.

Commercialement parlant, l'*eucalyptus* est ou plutôt sera d'un excellent rapport, et l'une des sources de richesses pour le pays, quand le colon voudra se décider à prévoir l'avenir, au lieu de se borner, comme il le fait actuellement, à vouloir s'enrichir vite en dépensant le moins possible.

Je ne connais pas un colon, hors les grands propriétaires de la plaine de la Mitidja, qui, prenant possession de sa concession, ne calcule ce qu'en dix ans il aura pu tirer du sol à lui donné pour, sa petite fortune faite, rentrer dans son pays natal.

Quant à ses enfants, ils feront comme lui. Chacun pour soi, Dieu pour tous, semble être la maxime favorite de l'immigrant.

Aussi, dans les villages un peu éloignés d'Alger, ne voit-on, en fait de plantations, que celles faites par le service des ponts et chaussées, du génie ou de la municipalité.

Deux mûriers ou platanes devant la porte, une douzaine d'arbres fruitiers dans le potager, voilà tout.

Dans le principe, le titre de la concession délivré au colon lors de son installation, spécifiait que pour avoir droit à la propriété du sol, le concessionnaire devait planter vingt-cinq arbres par hectares, excellente mesure qui malheureusement est restée à l'état de lettre morte. Je mets en fait que si chacun par année avait seulement planté et soigné dix arbres forestiers ou autres, ce qui, certes, n'a rien de bien exorbitant, le pays serait aujourd'hui presque boisé, au moins quant aux étendues livrées à l'Européen.

Il est vraiment pitoyable de voir une famille, au cœur de l'été, après quinze années, souvent plus, de séjour sur un point, obligée de chercher un peu d'ombre en s'adossant au mur de la maison, dont il faut faire le tour au fur et à mesure que le soleil monte ou descend à l'horizon.

On reproche aux indigènes leur incurie ; mais il n'est pas un village où le figuier, l'olivier, le frêne, le tremble, l'orne, ne couvre de son feuillage au moins l'emplacement de la place publique ; tous sont entourés par quelques plantations, et s'ils n'étendent pas davantage le nombre de leurs vergers, cela tient à ce qu'ils ne sont que les usufruitiers du sol, la nue-propriété appartenant à l'État pour les quatre cinquièmes de l'Algérie.

En Kabylie, où la terre appartient à l'indigène, ou chacun à son lopin, le sol est couvert de plantations de toute espèce.

Il est un fait, c'est que toute propriété melk (particulière) a sa plantation, ne fût-elle composée que d'oliviers et de figuiers.

L'Arabe n'admet guère l'essence forestière, ses besoins en bois sont des plus restreints; les forêts de chêne-liège dont sont couronnées les montagnes suffisent amplement pour la construction des huttes en roseaux pour la plupart ou bien en branchages de lauriers roses ou de tamarins, que l'on trouve tout le long des cours d'eau.

Quelques ravins à sous-sol frais et humide sont utilisés et fournissent le tremble, dont le bois sert à la toiture des maisons ; l'orme, employé pour les flèches et les jougs des charrues.

Quant au bois de chauffage : l'herbe sèche, la bouse de vache étendue en forme de galettes contre les parois du gourbi, qu'elle tapisse à l'extérieur, le bois mort trouvé dans les broussailles, suffisent et au delà aux besoins du ménage.

Les Arabes que j'employais à la plantation des acacias, mûriers, eucalyptus, platanes, peupliers et autres essences forestières dont j'ai littéralement couvert les cinq hectares entourant ma ferme, ne pouvaient comprendre pourquoi je dépensais tant d'argent à mettre en terre des arbres ne devant rien produire en fait de fruits.

— Si tu plantais, me disaient-ils, des figuiers et des oliviers, au moins dans quelques années tu récolterais des olives et des figes.

— Mais, leur répondais-je, je ne puis pourtant pas couvrir ma propriété d'oliviers et de figuiers.

— Pourquoi pas ? disaient-ils.

Et en effet, pourquoi pas ? Allez donc faire comprendre le *Utile dulci* du poète à un Arabe, qui, quoi qu'en disent certains auteurs, n'a de poésie que celle qui consiste à se remplir le ventre, à être ce qu'il appelle chebâ, c'est-à-dire plein, mot qu'il prononce avec une plénitude d'estomac des plus sonores, honorant sans le savoir le dieu Crepitus de bruyante mémoire.

Oh ! ce dieu compte encore de nombreux fervents parmi les Arabes; autrefois, l'Athénien le saluait comme un présage de fortune tandis que le Romain dévot le maudissait, les poings levés, et que le pontife d'Égypte s'abstenant de fèves, tremblait à sa voix et pâlisait à son odeur. Quand, plein de murènes, de truffes et de pâtés, l'intestin du maître se dégageait avec fracas, l'univers attentif apprenait que César avait dîné.

Pour l'indigène, il comprend la poésie à la manière du pourceau, qui, bien repu, s'endort. Rien ne peut rendre le formidable hoquet avec lequel l'Arabe, dont la goulafre est satisfaite, remercie l'hôte auquel il doit d'être chebâ, mais chebâ au point qu'une cuillerée de plus de couscoussou ferait déborder le vase.

Il m'est arrivé souvent de me donner, à peu de frais, le spectacle de khemmès s'évertuant à qui mieux mieux, devant un chefnâ (plat en bois qui sert pour confectionner le couscoussou) rempli d'une mesure au moins de pommes de terre accommodées à l'huile, ou de patates arrosées de leben (lait de beurre).

Gravement accroupi autour de l'immense récipient, chaque convive creuse devant lui un trou qui va toujours s'élargissant ; vient un moment où la cloison qui sépare chaque trou devient tellement mince que le tout s'effondre, c'est le moment où le plat est abandonné aux femmes et aux enfants, qui lèchent à l'envi jusqu'à la dernière bribe.

Chacun alors fait sortir du plus profond de son estomac un bruit retentissant, salué par les voisins du Amdallah (louange à Dieu).

Étant un jour à la chasse, je m'arrêtai pour demander à boire chez le caïd Daly Ahmet, des Issers-Djedian; parti dès l'aurore, j'avais battu la broussaille, gravissant les montagnes, escaladant les ravins, grim pant sur les rochers, et j'avais gagné à cet exercice matinal un formidable appétit; il était dix heures, j'avais encore une bonne heure de marche pour regagner la ferme, et, ma foi, je ne fis que très-faiblement résistance à l'offre du caïd de partager son déjeuner : « A la fortune du pot, me dit-il, dans un instant tu seras servi. » Cet instant dura deux grandes heures et, pour tromper mon estomac en désarroi, j'avais avalé, en guise d'absinthe, plusieurs tranches de pastèque.

Mon hôte avait voulu faire grandement les choses, et les talents culinaires de mesdames Daly Ahmet avaient été mis en réquisition.

Faute de chaises, et ne voulant pas ou plutôt ne pouvant pas m'asseoir à la turque, position horriblement gênante, qui, au bout de cinq minutes, m'a toujours donné des crampes dans les mollets, je me confectionnai un siège avec un bât de mulet et attaquaï le premier plat, composé d'œufs brouillés nageant dans un demi-litre d'huile chaude tellement forte, que je fus pris d'un accès de toux qui dura un quart d'heure.

A la troisième cuillerée j'étais à bout de courage et je fis m'arrêter ; un des fils du caïd se tenait debout, derrière son père ; Daly Ahmet m'invita à achever l'abominable ratatouille, et sur mon refus poliment exprimé, le plat passa entre les mains du jeune homme, qui, moins difficile que moi, avala le tout, excepté l'assiette cependant, sans avoir besoin de la moindre fourchette.

Un plat de mouton en boulettes sur une sauce rouge et fortement pimentée remplaça l'omelette, et cette fois, je fis honneur au ragoût apprêté par la bien-aimée de mon hôte; pour troisième plat, j'eus une marmelade de poulet à la même sauce, rouge toujours, des plus épicées, et enfin, le complément indispensable de tout repas arabe, le couscous au mouton et au poulet bouilli, arrosé de merga (bouillon épais et empâtant la bouche) servi dans un pot de terre.

J'aime le couscous, ou pour mieux dire, j'adore le couscous quand, il est bien fait; je -l'aime tellement que je me suis appris à le confectionner et que quelquefois, à Paris, je fabrique et fais cuire moi-même dans des ustensiles que j'ai rapportés de Kabylie, ces petites boulettes de pâte dont, bien évidemment, Abraham ou plutôt son épouse Sarah offrit à l'ange envoyé de Dieu, quand celui-ci lui eut annoncé, à elle deux fois centenaire, la naissance de son fils Isaac.

J'avais fait honneur au déjeuner du caïd ; sans être chebâ dans toute l'acception du mot, j'éprouvais cette fatigue qui suit un repas copieux, et j'attendais que Daly Ahmet se levât pour dégourdir la partie supérieure de mes jambes, le bât sur lequel j'étais assis ; n'étant pas d'une grande élasticité.

Mon hôte demeurait rivé au sol, sur lequel il était accroupi, les jambes croisées, son insistance à vouloir me faire manger encore commençait quelque peu à m'impatisser.

J'avais beau lui répéter que j'avais on ne peut miens déjeuné, il n'en voulait rien croire et. persistait à m'offrir, blanc de poulet, morceaux de mouton, couscous et bouillon.

Son insistance avait quelque chose de désobligeant que je ne comprenais pas et dont je n'eus l'explication que plus tard:

J'avais omis de lui donner occasion de me saluer en répétant Amdallah ; donc je ne devais pas être chebâ.

Il en est de la poésie chez l'Arabe, comme de sa grandeur d'âme, sa fierté et autres qualités et vertus dont se sont plu à le parer certains auteurs grands admirateurs de tout ce qui est oriental.

Les contes des *Mille et une Nuits* peuvent être le tableau des mœurs et coutumes des Musulmans de Bagdad, je m'abstiendrai d'émettre mon opinion, n'ayant jamais visité les somptueux palais des Califes Aroun-al-Raschid et consorts, mais je n'ai jamais rencontré chez l'Arabe de l'Algérie, que le prosaïsme le plus terre à terre et pas la moindre velléité de la légende : *l'Arabe et son Coursier*.

L'amour est sans contredit le sentiment qui ouvre le champ le plus vaste à la poésie ; ce genre d'amour est inconnu à l'Arabe.

Lorsqu'une scène d'amour est représentée par eux et jouée, en manière de pantomime, un jour de fête, ils ont soin de toujours commencer par la fin en mettant littéralement les points sur les i, au grand esbaudissement des spectateurs ; les hommes en cercle autour des acteurs, les femmes dans le fond, près des gourbis, accompagnent de leurs joyeux you-you, les passages les plus clairs de la représentation.

Les Kabyles ont l'habitude de chanter en chœur en conduisant leurs mulets ; soyez sûrs que la chanson n'est rien moins que poétique. Le mot propre (manière de parler) y est, ils appellent un chat un chat.

Voilà une bien longue digression ; mais j'ai prévenu le lecteur que je saisisais toutes les occasions pour lui faire toucher du doigt les mœurs véritables de messieurs les indigènes. Il n'existe peut-être pas un ouvrage vrai sur l'Algérie, écrit sans une arrière-pensée, et Dieu sait, que de publications ont paru ! Je ne les ai pas toutes lues, tant s'en faut, mais j'en ai lu beaucoup. Tous les auteurs ont traité la question algérienne et chacun naturellement a préconisé sa manière de voir ; il n'y a pas encore un mois, je voyais à la quatrième page de je ne sais plus quel journal, l'annonce d'un nouvel ouvrage sur l'Algérie ; le titre était assez prétentieux : *Le dernier mot de la question algérienne*.

Les uns ne se sont occupés que de la partie historique, ont, en un volume, passé en revue les guerres, les révolutions successives depuis les temps primitifs, c'est-à-dire, la domination carthaginoise jusqu'à la conquête du pays par les Français, à peu près complète depuis 1844.

Tel l'ouvrage de Léon Galibert.

D'autres, Berbrugger entre autres, n'ont eu en vue que le côté scientifique, l'étude des, ruines, la numismatique et l'archéologie.

D'autres, la partie géographique ; M. Macarthy.

Divers traités sur le droit musulman, par MM. Cherbonneau interprète, Gillote avocat défenseur, ainsi que des recueils de traditions sur le Sahara, par M. Feraud, interprète militaire.

Deux ouvrages sur la Kabylie, qui prouvent de la part de leurs auteurs, une connaissance approfondie du pays l'un, par M. le baron Aucapitaine; l'autre, par le général Hanoteau, et un conseiller à la cour, M. Letourneux. Et différents traités sur le climat, l'hygiène à suivre, les maladies endémiques, telles que les fièvres, les dysenteries, présentés naturellement par des disciples d'Hippocrate, parmi lesquels je citerai, MM. les docteurs Bertheraut, Amédée Maurin. Le docteur Warnier, un des hommes qui, connaissant le mieux l'Algérie, a le plus étudié les moyens de mener à bien l'œuvre complexe de la colonisation, a présenté, sur ce sujet, de nombreux écrits, ce qui faisait dire à ses détracteurs que le savant docteur, faute de guérir les plaies de ses malades, cherchait à guérir celles de l'Algérie.

Quelques officiers attachés aux affaires arabes ont parlé de l'Algérie, mais, à l'exception d'un seul, tous ont plutôt fait un plaidoyer écrit en faveur du régime militaire pour le gouvernement du pays.

Je citerai notamment, *Les mœurs, coutumes et institutions des indigènes*, par le capitaine Villot, et *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par M L. Hugonnet.

M. Richard, officier du génie, ancien chef du bureau arabe de Cherchell, à fait paraître plusieurs ouvrages qui, selon moi, donnent une idée vraie des mœurs et coutumes arabes. Je ne saurais trop engager à lire sa petite brochure, qui ne coûte qu'un franc, intitulée : *Scènes et mœurs arabes*, où l'auteur fait passer sous les yeux du spectateur, les principaux caractères, les types les plus originaux, depuis le chef de grande tente jusqu'au simple berger. Tout est parfait de vérité, c'est bien l'astucieux bédouin, tel que je l'ai toujours connu.

Je ne puis résister au plaisir de citer quelques lignes de la préface de cette petite brochure, qui mieux cent fois que ce que j'en pourrais dire fera comprendre le but que s'est proposé l'auteur.

Et qu'on ne croie pas que je fais ici de la réclame. Je déclare que je n'ai pas l'honneur de connaître, même de vue, M. le commandant Richard, et je le regrette beaucoup ; mais, j'ai lu avec attention ses écrits, et tous respirent la bonne foi, la franchise, l'amour du vrai et du bien.

On raconte que Platon, ayant voulu donner une idée de la société d'Athènes, à Denys, tyran de Syracuse, qui lui en demandait des nouvelles, se contenta d'adresser à ce dernier, un exemplaire des comédies d'Aristophane ; c'était, à la fois, la manière la plus simple et la plus exacte de répondre à la question qui lui était adressée.

Un esprit moins élevé que celui de l'illustre philosophe, se serait certainement perdu dans un labyrinthe de détails descriptifs, entassant, les uns sur les autres, dans un gros mémoire bien lourd et bien indigeste, tous les actes publics de la république, depuis Socrate jusqu'à Périclès. Qu'en serait-il résulté ? C'est que celui qu'il aurait voulu instruire, à peine arrivé au dixième de la narration, aurait, après un sommeil mal établi, envoyé à tous les diables le peuple d'Athènes avec son histoire ; et le divin Platon par-dessus le marché.

Qui donc s'amuse, à l'heure qu'il est, à apprendre l'histoire romaine dans Rollin, et l'histoire de France dans Anquetil ? Personne. Pourquoi ? Parce que les histoires, outre leurs longueurs soporifiques, ont encore l'inconvénient, dans leurs lanternes magiques de batailles et de trônes renversés ; de ne rien montrer de la société qui vivait sous ce vacarme, c'est-à-dire de ne rien apprendre du tout.

L'éternité du mal sur la terre est un dogme tombé. La foi nouvelle, la vraie foi religieuse, c'est que l'homme est né pour le bonheur et qu'il lui appartient de le conquérir dans ce monde comme dans l'autre. De là, une tendance encore plus prononcée chez lui à repousser tout ce qu'on lui présente, ayant un goût d'amertume ; l'homme aime ce qui lui plaît et fait, des efforts inouïs pour y atteindre.

C'est le grand fait du siècle, le fait qui mènera forcément l'humanité vers les perfections qu'elle a toujours rêvées dans les mystères de son être, et dont aucune compression n'a pu lui ravir l'instinct.

Il résulte de cette donnée, prise peut-être d'un peu haut, que, quand un écrivain veut livrer une idée à l'opinion publique, il doit s'attacher, toutes les fois que la chose est possible, à lui donner une forme

agréable.

Une idée qui se livre, doit être comme une petite maîtresse, dans tous ses atours, et même doit-elle encore faire mieux que celle-ci, car son union avec l'opinion publique, est loin d'être secondée par les mêmes avantages.

Si Molière, le grand historien du cœur humain, au lieu d'écrire *Tartuffe*, les *Précieuses ridicules*, le *Malade imaginaire* et autres chefs-d'œuvre, s'était contenté d'analyser, sous une forme didactique, les travers de ses personnages, il eût autant ennuyé ses lecteurs qu'il en a amusé et instruit. Calculez la distance qui sépare Molière de La Bruyère, Aristophane de Théophraste, et vous comprendrez la valeur, le charme que la forme, sans compter le talent, donne à une idée.

La vérité est comme la vertu, elle a besoin, quoi qu'on dise, d'une certaine toilette pour être acceptée avec plaisir.

Qu'on vous montre la vertu sous la forme d'une vieille femme qui a élevé quinze enfants aussi honorablement que vous le voudrez, dont le nez est barbouillé de tabac, le caractère grondeur et les manières crochues, grincheuse et pleine d'aspérités ; il y a gros à parier que vous lui tournerez le dos pour aller au vice, qui se présentera à vous sous des traits tolérants et gracieux, dont tout l'extérieur, enfin, sera doué du charme de l'attrait, pour ne pas dire attraction.

Qu'on vous montre un tort, eu blessant directement et brutalement votre amour-propre, vous enverrez promener le malencontreux mentor ; qu'au lieu de cela, on vous glisse adroitement votre travers entre deux bons rires d'amis, vous accepterez, le cœur ouvert, la leçon ou le reproche présenté sous cette forme.

Tout cela est pour arriver à ceci : que les auteurs cités plus haut, qui ont fait sur l'Algérie de très-gros, très volumineux, très-doctes ouvrages, sont peu lus et dorment ensevelis dans une noble poussière, parce qu'ils ont péché par la forme.

Beaucoup de membres de commissions savantes ont écrit sur cet intéressant sujet :

*La Question algérienne, les Mœurs et Coutumes arabes, la Colonisation, les Moyens d'arriver au peuplement, etc.*

Beaucoup de livres ont surgi de leurs cerveaux ; qui les lit ? peu ou

point de personnes. Pourquoi ? Parce que, bien que remarquables à plus d'un titre, ils offrent peu ou point d'attraits.

Qu'en résulte-t-il ? C'est qu'en France et même en Afrique, peu de personnes ont une idée tant soit peu exacte du peuple arabe, qu'il nous est cependant si utile de connaître; c'est que les diverses mesures que nous prenons avec ce peuple constituent une série de calembredaines dont l'histoire fera gorge chaude.

Qu'on ne prenne pas ceci pour un trait de satire lancé sur un être quelconque de la création. Loin de moi cette pensée ; mais on ne peut savoir ce qu'on ignore, c'est de cette simple vérité de la Palisse qu'il s'agit et non d'autre chose.

D'après cela, que doit faire un homme qui a observé beaucoup et longtemps les mœurs de ce peuple, qui a vécu côte à côte avec lui, parle sa langue, a été seize années en relation d'intérêt avec lui, et pense, en conscience, le connaître un peu ? Que doit-il faire pour en vulgariser la connaissance et, par suite, éclairer dans la limite de ses ressources les moyens pratiques à employer.

Doit-il recommencer une grosse histoire, un gros volume, sur ses faits et gestes, depuis l'avènement de Mahomet jusqu'à nos jours ? Ce travail existe. Il a été fait de diverses manières, par des savants privés et officiels, et peu de personnes s'aventurent à le parcourir. Doit-il se livrer à une dissertation approfondie de Sidi Krelil, Sidi Abderraman et autres docteurs de la loi ? Mais ce serait à faire dormir debout le plus intrépide déchiffreur de vieux textes.

Il lui faut donc chercher une autre voie, sous peine de ne pas atteindre le but qu'il se propose.

Cette voie est celle que je me suis tracée ; suis-je dans le vrai ? je le crois, le public dira si j'ai eu raison.

J'émettais, tout à l'heure, cette vérité digne de feu la Palisse, de naïve mémoire : que nul ne peut savoir ce qu'il ignore.

En théorie, il ne viendra à personne l'idée de contester cet axiome ; mais, en pratique, il en est malheureusement tout autrement. Ainsi, par exemple, voici un employé de préfecture qui, pendant quinze ans de son existence passés dans l'administration, s'est occupé, pardonnez-moi la trivialité de l'expression, de tout ce qui concerne son état ; par son zèle,

son application constante, sa bonne conduite, il est devenu chef de bureau et, comme tel, il a les meilleures notes ; son aptitude est parfaite et nul ne trouvera mauvais si, par un avancement mérité, il franchit les grades supérieurs et devient successivement chef de division, secrétaire général, voire même sous-préfet et préfet, dans un département de la mère patrie, bien entendu.

Mais en bonne conscience, qu'êtes-vous obligé de penser, sinon de dire, quand vous voyez ce même employé, brusquement arraché à ce qui, pendant sa carrière administrative, a fait l'objet constant de ses études, à ce qu'il sait et sait bien en un mot, et chargé; hic et nunc, de l'administration d'une population qu'il ne connaît en aucune façon, dont il ignore le premier mot de la langue, les premières notions des us et coutumes ?

Ne croyez-vous pas que cet excellent chef de bureau sera un pitoyable administrateur, quelque grande que soit sa volonté de bien faire ? Et cependant pareilles anomalies se présentent tous les jours.

Qu'un édifice soit à construire, une statue à élever à la mémoire d'un grand homme ; un concours est ouvert et le plus méritant l'emporte. Il ne viendra pas à l'idée d'un financier, de se mettre sur les rangs concurremment avec les architectes et les statuaires.

S'agit-il d'administration ? Tout semble bon. Un diplomate est nommé préfet ; un docteur, commissaire civil, et, chose étrange ! tous se croient la science infuse et administrent avec un aplomb sans pareil.

J'ai connu un jeune commissaire civil, tout frais émoulu des bureaux du ministère de la guerre, envoyé sur sa demande en Algérie; ses débuts s'étaient faits à Blidah comme secrétaire de la sous-préfecture et, quelques mois plus tard, il administrait, le plus gravement du monde, une vingtaine de mille d'indigènes, répartis dans deux tribus.

Homme d'une grande intelligence, travaillant beaucoup, les trois années qu'il passa dans la petite ville de... lui donnèrent les premières notions indispensables, et nul doute que, par la suite, il ne soit devenu un habile et sérieux administrateur, mais ce que je sais bien, c'est que son apprentissage fut marqué par les bévues les plus monstrueuses, les plus malencontreux barbarismes.

Ses relations avec les indigènes n'avaient, jamais dépassé celle de

l'habitant d'Alger avec le yaouled, cireur de bottes ou marchand d'allumettes, le biskri, portefaix qui, moyennant cinq ou dix centimes, transporte à votre domicile le couffin de légumes achetés su marché par la ménagère, et monte une énorme cruche d'eau jusqu'au quatrième étage pour la modique somme d'un sou.

Il parlait l'arabe à la manière de cet officier de tirailleurs qui, revenant de France et sollicité par un voyageur de vouloir bien dire à un négro de transporter ses bagages dans un hôtel, disait avec un superbe aplomb : « Très volontiers, monsieur, » et aussitôt : Yaouled, chapar la malle de monsieur, portar hôtel de la Régence...

Le négro comprit, à la grande stupéfaction du voyageur, qui, remerciant l'officier interprète, ajouta : « Et moi aussi je parle arabe. »

L'administration purement militaire avait au moins cet avantage, que le chef du bureau arabe avait été d'abord stagiaire, puis adjoint de 2<sup>o</sup> et de 1<sup>ère</sup> classe, ce qui suppose un certain nombre d'années d'études.

Depuis longtemps déjà, l'opinion publique s'est émue de cette manie de confier l'administration des indigènes à des gens parfois incapables et a demandé, par la voie des journaux, la création d'une école, destinée à former une pépinière, où l'administration supérieure choisirait ceux à qui elle confie la mission de propager dans les tribus les plus reculées les principes de civilisation.

Malheureusement la routine, et surtout la routine bureaucratique, est chez nous maladie incurable.

Il est, toutefois, un progrès dont l'adoption facile, et qui plus est, urgente donnerait quelques garanties ; je veux dire la connaissance de la langue arabe exigée de tout fonctionnaire qui aurait directement affaire avec les indigènes, aussi bien pour les choses d'administration que pour celles qui ont trait à la justice.

Il y a une immense différence entre les fonctions d'administrateur et de juge de paix en France et leurs similaires en Algérie.

Puisque je viens de prononcer le mot de juge de paix, je vais ouvrir encore une parenthèse et me permettre une remarque.

Comment se fait-il que, sous l'administration essentiellement militaire, les vols étaient beaucoup moins nombreux, la sécurité des routes

parfaite ? Le colon n'était pas, comme aujourd'hui, continuellement sur le qui-vive, et cependant toujours victime de quelque entreprise audacieuse.

Les assassinats, attaques à main armée étaient moins fréquents. Pourquoi, sur dix crimes, cinq au moins étaient-ils découverts; alors qu'aujourd'hui les instructions restent sans résultat ?

Vous ne le savez pas? Eh bien, moi je le sais, et je vais vous le dire

Un chef de bureau arabe, à qui incombait la police de l'immense territoire dont il avait charge d'administration, avait d'abord pour lui le prestige, ce qui, chez l'indigène, est d'une grande importance. Un simple sous-lieutenant, suivi d'un cavalier à burnous rouge, arrivait au galop, le sabre battant avec fracas les flancs de son cheval, et mettait pied à terre sur la place publique d'un village ; les femmes, les enfants rentraient précipitamment et, cachés derrière la mince cloison en roseaux du gourbi, regardaient curieusement celui qui, à leurs yeux, représente la force, seule qualité que prise l'Arabe; les gens du village se précipitaient et se disputaient l'honneur de tenir l'étrier, de prendre la bride des chevaux ; l'un courait chercher l'abondante provende, la paille, l'orge pour le déjeuner des heureux quadrupèdes ; le cheik et les notables entouraient le représentant de l'autorité ; après les salutations d'usage et les protestations les plus empressées, une natte était apportée devant la maison des hôtes, posée à l'ombre de l'olivier séculaire, et les fruits, le miel, le lait étaient présentés au kébir du bureau arabe. Tout était sans dessus dessous dans le village ; pendant que le cheik causait et donnait tous les renseignements demandés, faisait en un mot son rapport, les femmes de ce dernier égorgeaient moutons, poulets et broyaient le froment pour préparer le couscoussou. Le spahis, de son côté, recevait la plus large hospitalité chez un des notaires de la Djemmâ.

Bêtes et gens étaient l'objet des soins les plus empressés : c'est ce que l'on appelle la diffâ.

Le repas terminé, l'officier écoutait les réclamations et tranchait, séance tenante, les difficultés.

Son pouvoir était grand, il était craint et respecté.

Le personnel d'un bureau arabe se composait du chef de bureau, un capitaine le plus ordinairement, deux officiers adjoints, un interprète

militaire, un khodja (secrétaire), quelques scribes, choisis parmi les plus lettrés de la garnison, un chaouch et un certain nombre de cavaliers, suivant l'importance du commandement.

Tout ce monde, armé et monté sur d'excellents chevaux, faisait souvent des tournées dans les tribus, et la présence seule des hommes du maghzen (nom donné aux agents du beylik (État), suffisait à maintenir la tranquillité.

Indépendamment des cavaliers, qui incessamment parcouraient le pays, portant des ordres aux chefs de tribus, des espions en grand nombre, payés sur le budget au chapitre des fonds secrets, rendaient journellement compte de tout ce qui se passait.

Le chef du bureau arabe tenait dans ses mains tous les fils de cet immense réseau. Son cabinet était le point d'où partaient tous les ordres et où venaient aboutir tous les rapports.

Un crime était commis, aussitôt les émissaires secrets étaient à la recherche de ses auteurs. Chez les Arabes, les nouvelles se transmettent avec la rapidité de l'éclair.

Presque toujours, grâce aux nombreux espions, le chef du bureau a les siens, l'agah a les siens, le caïd a les siens, le cheïk a les siens, les auteurs du crime étaient connus, arrêtés et conduits, sous bonne escorte, dans la prison du chef-lieu du cercle.

Malgré toutes les recherches, le voleur, l'assassin, était-il parvenu à tromper la vigilance de l'autorité, la tribu où le crime avait été commis était frappée d'une amende double, triple, quadruple de la valeur de l'objet volé, s'il s'agissait d'un rapt, et d'une contribution dont l'importance variait suivant le cas s'il s'agissait d'un assassinat.

Cette mesure manquait rarement son effet, et neuf fois sur dix, l'auteur du crime était bientôt dénoncé.

Ce qui surtout était d'un grand secours et permettait à l'administration militaire d'arriver sûrement et promptement à la découverte des crimes et délits, c'est, sans contredit, le pouvoir, la liberté d'action dont jouissait le chef de bureau arabe. Il avait ce que l'on appelle les coudées franches, et, par suite, allait vite en besogne. Transport sur le lieu du crime, constatation, audition de témoins, interrogatoire de l'accusé, et quelquefois jugement rendu et exécuté sur l'heure ; vingt, trente coups de

bâton et une amende payées sur-le-champ ; tout, depuis A jusqu'à Z, était promptement terminé ; ou bien le coupable, les mains attachées derrière le dos et conduit attaché à la queue du cheval d'un cavalier, allait bientôt répondre devant un conseil de guerre de l'acte qu'il avait commis, et n'obtenait pas, comme aujourd'hui, le bénéfice des circonstances atténuantes, quand il avait haché sa femme en menus morceaux ou coupé le cou à un colon.

Aujourd'hui que le droit commun règne en maître, que se passe-t-il ?

Le bureau arabe est remplacé dans ses attributions administratives par un sous-préfet, ou plutôt je me trompe, ce fonctionnaire remplace le commandant supérieur, le chef du cercle ; c'est le maire qui est chargé de l'administration des indigènes compris dans le territoire de sa commune.

J'admets que ce dernier, choisi parmi les membres élus du Conseil municipal, soit un homme probe, juste, intègre et doué d'une vaste intelligence.

On voit que je lui fais la part belle : il pourrait être, il est quelquefois tout l'opposé.

Toujours est-il que le premier magistrat de la cité, en ceignant l'écharpe municipale, ne devient pas par ce seul fait millionnaire et indépendant ; il relève avant tout de son commerce, de son industrie, de sa charrue s'il est homme des champs ; son temps est pris par ses affaires personnelles, qu'il ne peut abandonner complètement ; mais, comme je l'ai comblé de toutes les vertus, il a celle d'une activité dévorante et a pris au sérieux son rôle d'administrateur.

Est-il supposable que ce marchand, cet industriel, ce colon, ait, par le fait seul de l'honneur que lui ont fait ses administrés en le choisissant, acquis les qualités indispensables pour mener à bien la conduite de ce peuple si difficile, si retors, si tortueux, si voleur, si rusé, qui à, nom : Arabe ?

Le soutenir serait absurde ; donc ....

Je laisse au lecteur le soin de conclure. Je me contente d'ajouter que le maire-administrateur sera forcément obligé de s'en rapporter à ses adjoints indigènes, qui, tout naturellement, lui feront voir noir ce qui est

blanc sans qu'il s'en doute.

Passons à la police :

Un commissaire relevant du maire, un agent français, un agent indigène et autant de gardes champêtres, également indigènes, qu'il y a d'adjoints, c'est-à-dire, généralement deux, plus un garde champêtre français tel est le personnel chargé de maintenir l'ordre et faire la police dans une commune dont font partie deux ou trois tribus.

On voit tout d'abord qu'il est peu nombreux.

Le commissaire de police et l'agent français s'occupent spécialement de la ville ; balayage, éclairage, surveillance des marchés, salubrité, constatations de contraventions, procès-verbaux, police intérieure en un mot : telles sont leurs attributions.

Le commissaire assiste aux audiences de la justice de paix et occupe le siège du ministère public. Tous les jours il rend compte à M. le maire des faits un peu importants, et sa feuille porte le plus souvent le mot : Néant.

Il reçoit les plaintes, les inscrit, il délivre les passeports, tient sous sa haute direction la maison de tolérance de l'endroit, ce qui ne laisse pas de l'occuper, assiste à l'arrivée et au départ de la diligence et du bateau, s'il s'agit d'une ville du littoral.

M. le commissaire : Collin bat sa ménagère ; le métier de commissaire de police n'est pas tout à fait une sinécure, et je me demande s'il a beaucoup le temps de fourrer la pointe de son tricorne dans les dechras (villages) de la tribu. Heureusement qu'il a ses séides, les deux gardes champêtres, en qui il a toute confiance, et elle est justifiée, je vous le jure.

Lecteur, concluez je vous prie et dites-moi : comprenez-vous un peu pourquoi l'Arabe n'a jamais tant volé qu'au jour d'aujourd'hui ? comme disait mon voisin, à qui, pour la quatrième fois, on venait de percer le mur de son étable et d'enlever sa paire de bœufs, récolter ses pommes de terre et vendanger son raisin.

Un crime est commis ; le cadavre d'un individu a été trouvé éparpillé, morceaux par morceaux ; la tête séparée du tronc a roulé dans un ravin sur le bord duquel une mare de sang indique que là a été consommé l'assassinat.

Plus loin un bras, sous un lentisque une jambe, oh ! le boucher a fait son métier en conscience. C'est probablement une vengeance, à moins que ce soit le vol qui ait armé le bras de l'assassin ; mais voici la justice, et nous allons connaître le mobile du crime et assister à l'arrestation de son auteur. L'affaire est grave et tout le personnel est au complet.

Et d'abord, ce monsieur en pantalon gris, veston gris, panama aux larges ailes, le tout surmonté d'un parasol appelé en-tout-cas, c'est M. le juge de paix ; il est monté sur un mulet que, moyennant trois francs, le chaouch a joué, le matin, à un Arbico qui, pour cette fois, ne dépiquera qu'avec son bœuf et sa vache.

A sa droite, voyez-vous ce petit homme dont les petites jambes, enfermées dans des guêtres en cuir, se balancent agréablement et frappent à coups redoublés les bords d'un bât sur lequel il est perché ? C'est le greffier, et ce mouvement de balancier qu'il imprime à ses deux jambes n'a d'autre but que d'accélérer la marche de la mule qui croit encore avoir sur le dos les poules que son maître transporte habituellement sur les marchés ; le greffier se reconnaît à sa serviette, sorte de portefeuille rempli de papiers : *Omnia mecum porto*. La besace contient les plumes, l'encrier, le crayon, la cire, le cachet à apposer les scellés et aussi les provisions de bouche que la ménagère prévoyante a préparées : du saucisson, une aile de volaille froide, une bouteille de vin, une miche de pain.

A quelques pas en arrière suit M. l'interprète, à qui un traitement des plus modiques ne permet guère un brillant équipage.

Comme il s'agit d'établir le genre de mort du malheureux dont les morceaux gisent çà et là, savoir si le crime a été commis avec un instrument tranchant, perforant, contondant, ou par strangulation, ou par empoisonnement, l'homme de l'art accompagne.

Le médecin de la colonisation est chargé du rapport médico-légal qui figurera au dossier de l'affaire.

C'est le plus souvent un jeune homme tout frais émoulu de l'école de médecine d'Alger ; il n'a point encore échangé les allures bruyantes de l'étudiant contre la morgue et le pédantisme de ses confrères plus âgés, qui, du haut de leur cravate blanche, établissent, sans hésitation, leur diagnostic et croiraient indignes de la docte faculté de se montrer en public un peu moins docteurs et un peu plus hommes.

Celui que nous voyons caracoler sur un beau cheval noir à tous crins, que lui a gracieusement prêté son confrère en pantalon rouge, n'a pas plutôt découvert les membres épars de la victime, qu'aussitôt et le plus dextrement du monde, il reconstruit, pièce à pièce, ce qui naguère constituait un des rois de la création. Sur son carnet, il prend ses notes : la mort remonte à tant d'heures, l'assassin s'est servi d'un couteau vulgairement appelé flissa, etc.

Pendant ce temps, le juge de paix, qui a eu toutes les peines du monde à trouver dans le village voisin, devenu désert à son approche, quelqu'un qui voulût bien se déranger, donne des ordres, par l'intermédiaire de l'interprète, pour faire comparaître le cheik et quelques personnages.

Après une heure d'attente, ce dernier arrive et s'excuse; il était absent, dit-il. Quant aux gens qui pourraient peut-être fournir quelques indices, l'un est parti, depuis la veille, pour voir sa fille malade, un autre est allé au marché acheter du grain, un troisième est aux champs.

Bref, il est impossible de mettre la main sur âme qui vive. On ne voit que quelques femmes et quelques enfants, qui naturellement répondent invariablement :

« *Manarf*. Je ne sais pas. »

Le greffier, assis sur une pierre, son portefeuille sur les genoux, attend que le juge de paix lui dicte ce que celui-ci serait fort empêché de faire, faute de pouvoir obtenir le moindre renseignement.

Enfin, au bout d'un temps infini, le cheik amène deux ou trois individus qui, aux questions qui leur sont adressées, prennent un air étonné on plutôt hébété, et jurent par tous les marabouts passés, présents et futurs, qu'ils ne savent absolument rien.

Personne n'a le moindre soupçon ; le village ne coudent que des honnêtes gens ; il n'y a qu'un homme étranger à la tribu capable d'un aussi noir forfait.

Les parents du mort ne lui connaissent aucun ennemi ; jamais il n'a eu la moindre querelle, c'était un agneau; sa pauvreté ne pouvait attirer les convoitises des voleurs; personne, absolument personne, n'y comprend rien, et naturellement le juge de paix moins que tout autre ; aussi, de guerre lasse, il prend le parti de s'en retourner, gros Jean comme devant.

Et pendant ce temps, les journaux reproduisent, aux faits divers, l'entrefilet suivant :

« Un horrible assassinat a été commis, la nuit dernière, dans la tribu de ... La justice s'est transportée sur les lieux ; le cadavre de la victime, horriblement mutilé, a été soumis à l'examen de M. le docteur H...

« Une enquête est ouverte, ou bien la justice informe.

« Espérons que le coupable ne tardera pas à être pris et à expier un aussi épouvantable forfait. »

Et tout est dit.

Et voilà comme quoi, comment et pourquoi les voleurs, les coupeurs de routes, les rôdeurs de nuit, les assassins ont aujourd'hui beau jeu et s'en donnent à cœur joie.

Il y a sept ou huit ans, un colon de Ben-Choud était continuellement victime d'un effronté voleur, et ses soupçons se portaient sur une famille du village de Touabet, tribu des Beni-Thour, dont l'un des membres, à la suite de je ne sais trop quelle histoire, avait proféré contre ce colon des menaces de vengeance.

Le sieur L... avait un fort joli troupeau de moutons, et le nombre de ces animaux diminuait, sans qu'il pût se rendre compte du motif de ces disparitions successives.

Un soir, il rentre ses brebis comme à l'ordinaire, et vers les neuf heures, quand tout est calme au village, il se glisse dans la bergerie, son fusil de chasse chargé à plomb près de lui et attend, à l'affût, le voleur ou le chacal qui, toutes les nuits, vient diminuer d'une unité le nombre de ses bêtes à laine.

Vers minuit, un bruit, à peine perceptible, vient troubler le silence de la nuit, L... ouvre démesurément les yeux pour percer l'obscurité et, son fusil armé, se prépare à recevoir dignement le larron, homme ou bête; son attente n'est pas longue. A l'extrémité de l'écurie, un mur non achevé et donnant sur la campagne se détache en couleur claire sur l'horizon ; bientôt, un homme, entièrement nu, passe une jambe sur le mur ; mais, ô contretemps, à peine la seconde jambe avait-elle commencé son mouvement pour rejoindre la première, qu'un coup de feu retentit et le voleur roule en bas. L... se précipite, prêt à faire feu de son second coup ; mais, grand fut son désappointement en trouvant vide la place où il avait vu tomber celui

qu'il avait pourtant bien touché, ainsi que l'indiquaient quelques gouttes de sang le long du mur.

N'importe ! le voleur de moutons avait du plomb dans les côtes; un homme blessé est facile à trouver et; tranquille, notre colon va se recoucher, bien sûr que, pour cette nuit au moins, le nombre de ses bêtes ne diminuera pas.

Le lendemain, de grand matin, L... se rend à Dellys et fait sa déclaration au commissaire de police.

Le garde champêtre transmet à l'adjoint de la tribu des Beni-Thour l'ordre de faire des perquisitions ; tous les hommes, sans exception, seront appelés et visités.

Le commissaire, sur les soupçons et les renseignements fournis par le colon, se rend, de sa personne, accompagné de son agent indigène, au village de Touabet, pour procéder à la visite des habitants.

A cinq cents pas du village, il rencontre un des notables de l'endroit, Ali -ben Djemmâ, homme considéré et considérable par sa position de fortune, quelque peu cousin du caïd.

Ali aborde le fonctionnaire et, après force salamaleks, entame avec lui la conversation.

Le commissaire, naturellement, parle du vol de la nuit précédente, sujet qui l'amène.

— Ah ! je sais, reprend Ben Djemmâ, n'est-ce pas chez un tel que la chose s'est passée ? et il cite naturellement un autre nom que celui du volé.

— Non, dit le commissaire, c'est chez L..., et de plus, un coup de fusil à été tiré, des traces de sang indiquent que le voleur a été blessé, et je ne doute pas; qu'en visitant tous les Arabes des villages, je n'arrive à découvrir le coupable.

Cette fois, il sera bien fin s'il nous échappe.

— En effet, ajoute Ben Djemmâ, visiter les hommes, les faire déshabiller, c'est parfait. Cependant, si c'était une femme qui ait fait le coup ?

— Une femme ! exclame le commissaire, une femme, diable, diable ; mais non, c'est un homme, L... m'a déclaré avoir vu très-distinctement le voleur, et son rapport, que j'ai reçu et transcrit, parle d'un homme ;

bien évidemment, c'est un Arabe. Une femme n'oserait, la nuit, escalader un mur pour voler un mouton.

— Cela s'est vu, reprend gravement Ali, et voyant le commissaire fort perplexe, il ajoute : homme ou femme, tu prendras évidemment le coupable ; ta perspicacité est grande ; mais, dis-moi, tu me feras l'honneur d'accepter l'hospitalité dans ma maison, l'heure du repas va sonner, il fait un soleil à cuire des œufs durs, tu te rafraîchiras, et le repas terminé, tu commenceras ta visite ; je m'offre, si tu y consens, à t'aider dans tes perquisitions.

— Volontiers, dit le commissaire, qui s'aperçoit, aux tiraillements de son estomac, que son café du matin est loin, et qu'il vient de fournir, à travers la montagne, une course de plusieurs kilomètres.

Inutile de dire que les recherches n'amenèrent aucun résultat, par cette raison que le coupable n'était autre que Ali ben Djemmâ, l'hôte complaisant du commissaire, qui, seul des habitants de Touabet, conserva, en présence du naïf fonctionnaire, sa chemise et son burnous.

Et comme il devait rire en lui-même, en voyant successivement défiler devant le commissaire de police les gens de son village, jeunes et vieux, dans le costume d'Adam avant sa chute.

Ali ben Djemmâ eut cependant à répondre, devant la cour d'assises, du vol de moutons commis au préjudice du sieur L..., et convaincu, malgré ses dénégations énergiques, par suite de la cicatrice que lui avait laissée la blessure faite par le plomb, il fut condamné à cinq années d'emprisonnement. Une de ses femmes, pour se venger de mauvais traitements qu'il lui avait fait endurer, le dénonça.

La morale de la chose est celle-ci : Un officier de bureau arabe ne se serait pas laissé jouer aussi grossièrement ; plus au fait des ruses et des roueries arabes, il eût commencé par visiter Ali ben Djemmâ.

Pour ma part, je n'ai été que deux fois victime de vols, par le fait d'indigènes ; une fois, en 1866, deux bœufs ont été enlevés de mon écurie, le mur ayant été préalablement percé ; une autre fois, en 1871, quelques jours avant l'insurrection qui a éclaté, on le sait, le 18 avril.

Un fusil à deux coups et un fusil de munition, qui se trouvaient dans ma salle à manger, ont été pris.

Dans les deux circonstances, j'ai eu les preuves les plus positives,

puisqu'il, pour le vol des bestiaux; les cornes d'un de mes bœufs ont été rapportées par l'amin (chef) du village où ces animaux avaient été partagés et salés ; et pour celui des armes, mes deux fusils ont été retrouvés, l'un entre les mains d'un amin des Beni-Ouaguenoun, qui le tenait du voleur lui-même pour le lui avoir acheté cent francs, et l'autre m'a été rapporté directement.

Les coupables se promènent aussi tranquillement que moi.

Lors du vol des deux bœufs, une enquête suivie d'une instruction minutieuse a été faite, envoyée à Alger, à la suite de laquelle une ordonnance de non-lieu a été rendue par le juge d'instruction pour témoignages insuffisants.

Quant à l'affaire des fusils, elle a passé inaperçue au milieu du tohu-bohu causé par l'instruction des faits de l'insurrection.

Je ne parle pas d'une troisième histoire qui m'est arrivée; il s'agit d'une femme que j'ai prise, *flagrante delicto*, en train de remplir son couffin de bêchena (sorgho kabyle) et qui fut condamnée, après un mois et plus de démarches de ma part, à deux francs d'amende.

Je crois m'être suffisamment étendu sur ce sujet et avoir démontré, ou tout au moins indiqué les inconvénients de l'application du droit commun et des procédés de la justice ordinaire en matière criminelle à la population arabe.

Je n'abandonnerai pas cependant cette importante question sans toucher deux mots du mobile le plus puissant, après le flagrant délit, sur lequel repose toute condamnation. J'ai parlé du témoignage.

L'Arabe appelé en justice, loin de chercher à éclairer le juge, emploie tous les ressorts de son intelligence à dérouter et détourner les investigations. Au lieu de faire la lumière, il produit la nuit.

Plus, dans une affaire, on entend de témoins, plus elle est embrouillée et, de limpide qu'elle paraissait au début, elle devient d'un trouble à faire patauger le plus madré et le plus perspicace des magistrats instructeurs. L'Arabe est naturellement menteur, je l'ai déjà dit, mais; appelé comme témoin, il invente et débite les bourdes les plus incroyables, avec un air de candeur à tromper les plus prévenus.

Jamais il ne répond *ex abrupto*, il feint de ne pas comprendre, son oreille est dure, il fait répéter jusqu'à trois fois avant de se décider à ouvrir

la bouche et débute invariablement par le :

*Manarf*, j'ignore.

Il a soin, dans son récit, d'être le plus inintelligible possible, tournera autour de la question qui lui est posée. Sa mémoire est toujours en défaut et ce qu'il sait n'est que par ouï dire ; encore ne dirait-il pas : U n tel m'a dit, mais bien : On m'a dit.

Il s'agit d'une rixe suivie de blessures; dix témoins oculaires sont entendus, autant de versions différentes.

1er TÉMOIN.

Je ne connais pas la cause de la rixe ; j'ai vu Mohamed frapper Ali.

2e TÉMOIN.

Je ne connais pas la cause de la rixe ; j'ai vu Ali frapper Mohamed.

3e TÉMOIN.

Je ne connais pas la cause de la rixe ; j'ai vu Ali et Mohamed se frapper mutuellement.

4e TÉMOIN.

Je ne connais pas la cause de la rixe ; Mohamed n'a pas frappé Ali.

5e TÉMOIN.

Je ne connais pas la cause de la rixe ; Ali n'a pas frappé Mohamed.

6e TÉMOIN.

Je ne connais pas la cause de la rixe; ni Mohamed ni Ali ne se sont frappés.

LE JUGE, impatienté.

Mais, sapristi ! l'un a l'œil crevé, et l'autre le crâne ouvert.

LE TÉMOIN.

Tu le dis, Sidi ; la vérité est dans ta bouche, je ne dis que ce que j'ai vu.

Et pendant trois heures, tournez et retournez un Arabe, vous n'en tirerez que des dépositions aussi claires.

Il arrive parfois qu'un sujet d'inimitié existe entre le témoin et le prévenu.

Oh ! alors, la scène, change.

Mohamed a insulté Ali, Mohamed est un vaurien, un enfant du péché, Mohamed a frappé le premier, Mohamed est un chien, Mohamed est un voleur, Mohamed est à lui tout seul un faussaire, un voleur, un assassin, un sodomite, un incroyant, un juif fils de juif, un traître; un fils de Baal, un allouf (cochon).

La déposition sera la même en sens inverse si le témoin entendu en veut à Ali.

A moins que l'un des prévenus n'ait eu le temps, avant sa comparution devant le tribunal, d'acheter une centaine de témoins à un franc l'un.

Le témoin arabe se paie depuis un jusqu'à cinq cents francs, même davantage. Le prix varie suivant l'importance du personnage et la gravité du faux.

Les Arabes se soutiennent entre eux, comme larrons en foire ; il existe parmi eux une sorte de société tacite de secours mutuels ou plutôt de défense mutuelle.

Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné.

Aujourd'hui pour moi, demain pour toi ; à charge de revanche, est la maxime mise en pratique par tous ces gredins en burnous.

Et qu'on ne crie pas à l'exagération ; ce que j'avance est exact, j'ai été à même de le constater nombre de fois, alors que j'avais à faire des instructions comme suppléant de justice de paix, fonction que j'ai encore en Algérie pendant plusieurs années.

## CHAPITRE XIV

Conclusion à tirer du chapitre précédent. — Difficultés pour réussir une plantation. — De la connaissance des terrains appropriés aux différentes essences forestières et fruitières. — Pourquoi n'ai-je point de recommandation ? — Suivez-nous. — J'obtiens trente hectares de terre en concession. — Une bonne récolte. — Une fête arabe. — La pantomime. — La note à payer.

De tout ce que je viens de raconter, relativement à la manière dont on opère, en Algérie, depuis quelques années, administrativement et judiciairement, je tire une conclusion, qui probablement sera taxée de fausse par bien des gens ; peut-être ai-je tort et ont-ils raison, l'avenir le dira. Cette conclusion, la voici :

Le peuple arabe, vaincu mais non soumis, diffère essentiellement du peuple vainqueur, le Français.

Ce point n'a pas besoin de démonstration, il n'est du reste contesté par personne, pas même par les publicistes, qui cependant, tous les jours, prêchent dans leurs journaux que l'assimilation et le régime de droit commun doivent être, dès aujourd'hui, la seule règle à suivre pour l'administration des indigènes.

Eh bien, je prétends qu'agir ainsi, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

C'est commencer par où on devrait unir. Non-seulement on soutient que le droit commun sera le moyen le plus sûr et le plus prompt pour faire du peuple autochtone un peuple semblable à nous, mais on va jusqu'à dire que c'est le seul, l'unique moyen à employer, tous autres écartés.

Je prétends que cette allégation est erronée, fausse, archi-fausse, et

je vais plus loin, je suis convaincu que ceux qui prêchent cette doctrine ne sont pas de bonne foi, qu'au fin fond de leur conscience ils pensent tout le contraire, que la politique est leur seul mobile, et encore ; il ne serait pas impossible que leur vrai but fût d'arriver à un bouleversement, un renversement complet des choses établies, pour sortir, eux, de l'ornière, où ils savent très-bien devoir rester longtemps, sinon toujours, à moins d'un cataclysme.

Les publicistes dont je parle surexcitent, tous les jours, l'opinion par leurs articles dénués de toute espèce de fond, mais malheureusement écrits avec cette forme, ces phrases à mots sonores, ce brillant vernis qui séduit les esprits superficiels et entraîne les badauds dont le nombre est grand, hélas !

L'administration supérieure, au lieu de réagir et de montrer la vigueur nécessaire pour sauver la situation, tergiverse, cède peu à peu le terrain, prend des mesures qui, excellentes dans dix, vingt, trente ans d'ici, peut-être plus tôt, peut-être plus tard, sont, à l'heure qu'il est, détestables par leurs effets immédiats.

S'il faut savoir endurer un mal pour produire un bien, tel n'est pas le cas ici.

L'Arabe ne profitera pas des avantages du droit commun, qu'il ne comprend même pas, ou plutôt, je me trompe, il en profitera, mais pour se livrer avec plus d'audace, sûr qu'il est de l'impunité, à toutes ses passions.

Il arrive que l'obéissance n'est plus qu'un mot ; le vol et l'assassinat augmentent dans des proportions effrayantes, la découverte des crimes devient des plus difficiles, pour, ne, pas dire impossible ; l'indigène s'aperçoit du désarroi qui règne dans les sphères élevées de l'administration, les changements qu'il voit succéder aux changements l'étonnent d'abord et bientôt il nous taxe de faiblesse. Notre prestige diminue tous les jours ; il est bien près de nous mépriser.

Le colon se voit journellement volé, maltraité et rejette le défaut de protection dont il est l'objet, non sur l'institution qui est mauvaise, mais sur ceux qui ont charge de l'appliquer. Il murmure, se décourage, et ne sachant à qui s'en prendre, boit, à longs traits, la prose dont je parlais tout à l'heure, croyant que là est la panacée à tous ses maux. De travailleur il

devient turbulent, hante plus que jamais le cabaret, politique à tous propos, et ses votes n'indiquent que trop ses tendances.

Oh ! que j'en aurais long à dire et qu'il est fâcheux que nos gouvernants ne puissent sortir un peu des régions officielles, des hauteurs où ils planent et descendre, comme le commun des mortels, à converser avec les indigènes ! ils en entendraient de belles, le soir, alors que les Arabes, de retour des travaux, causent assis en rond devant la djemmâ du village en attendant le repas du soir.

Que de fois il m'est arrivé d'entendre, entre Arabes, une conversation sur les Français où les réflexions critiques étaient parfois d'une justesse extraordinaire !

Oui, cent fois oui, nous allons trop vite, beaucoup trop vite; quand nous voulons traiter l'Arabe comme l'Européen, nous dépassons le but, nous arrivons juste à obtenir tout l'opposé de ce que nous attendions de nos mesures libérales.

Fatalement il arrivera ceci :

Un moment viendra, et ce moment est proche, où l'Arabe, n'étant plus retenu par la crainte, deviendra d'une insolence telle, qu'il faudra forcément revenir au sabre, et le colon, à qui on est arrivé à inspirer une profonde horreur pour l'administration militaire, sera le premier à se jeter dans ses bras.

J'ai sous les yeux un ouvrage publié par le capitaine Villot, chef de bureau arabe à Constantine, ouvrage que je viens de lire avec la plus scrupuleuse attention. Je suis loin d'adopter toutes les idées de l'auteur, et, dans l'énumération qu'il établit, à la fin de son livre, des progrès accomplis par l'ancienne administration, je m'élève par exemple et m'inscris en faux contre des assertions dans le genre de celle-ci :

« Au point de vue moral, dit-il, nous avons relevé les écoles musulmanes.

« Il est bien certain que relever les écoles musulmanes est une faute ; elles étaient tombées en désuétude, il fallait les laisser finir de leur belle mort. »

Et ailleurs :

« Les grandes influences religieuses, que notre esprit de modération et de justice a su gagner à la cause française, ont cessé de nous être

hostiles et nous prêtent un concours précieux pour l'administration de la justice civile. »

Autant de mots, autant d'erreurs ; notre modération et notre justice ne nous ont pas gagné le plus mince marabout et les grandes influences religieuses n'ont servi en 1871 qu'à rallumer le fanatisme endormi.

Mais où je me trouve en communion complète d'idées avec le capitaine Villot, c'est quand, acceptant quoique à regret la colonisation irrévocablement admise, il préconise de la modération, recommande d'éviter la précipitation, les mesures par trop radicales dans les modifications qu'entraîne forcément la colonisation au double point de vue du régime à donner aux indigènes de l'Algérie et de notre influence vis-à-vis de cent millions de musulmans, dont le rôle n'est pas fini dans le monde.

On ne diffère plus, dit-il, que sur les moyens de réaliser la colonisation, et par suite, sur les modifications à apporter aux lois, aux mœurs et aux manières d'être du peuple autochtone pour qu'il puisse, un jour, vivre en paix, avec le peuple conquérant.

Il ne peut être question (c'est le capitaine Villot qui parle), du progrès des institutions indigènes par elles-mêmes, puisqu'elles sont destinées à disparaître ; mais la justice commande de ne marcher que lentement et en pleine lumière, dans la voie des modifications ; car, s'il nous est permis de modifier la constitution politique et sociale du peuple vaincu ; ce n'est qu'à la condition de le rendre meilleur et plus heureux et non pour reprendre, sur le terrain des modifications à introduire, le dessein plus ou moins inavoué de ruiner l'indigène par la dépossession et par des changements par trop radicaux dans sa constitution.

*Ces changements ne pourraient que produire la plus épouvantable confusion, dont le dernier terme serait le vagabondage, tel que les gueux, les pastoureaux et les circoncellions Pont pratiqué duc époques les plus tristes de l'histoire.*

*C'est donc avant tout une question de tempéraments.*

Et plus loin

Nous touchons, par mille six cents lieues de frontière, au monde musulman, d'où partent d'incessantes excitations qui viennent raviver le souvenir de la patrie islamique et de l'indépendance perdue.

Cette nationalité islamique n'est pas l'œuvre artificielle d'un con-

quérant ou de traités ; elle a bien d'autres racines: c'est un organisme vivant, qui a sa raison d'être dans le droit, dans les faits, dans le passé et dans le présent: malheur au peuple qui voudrait l'attaquer de front et le traiter avec le sans-çon des Anglais aux Indes ou des Américains envers les Peaux-Rouges. L'état social, qui depuis des siècles divise l'islamisme en familles solidaires les unes des autres, le divorce, la polygamie, la tutelle de la femme, l'indivision des propriétés et toutes les institutions civiles et religieuses concordent vers ce but unique : consolider le groupe, développer et étendre la solidarité entre les membres d'une même collectivité ; l'unité de religion et l'unité de langage ont donné au monde musulman une puissance qu'on croit éteinte parce qu'elle est endormie, mais qu'il serait bien imprudent de réveiller par des mesures radicales, comme le voudraient, non pas les colons qui travaillent au grand soleil, mais ces spéculateurs éhontés qui, avec l'usure et les opérations inavouables, précipitent les crises économiques et rêvent en secret l'asservissement et la ruine de l'indigène.

Dieu nous garde d'abandonner ce pays aux avocats, aux agents d'affaires et aux usuriers ! Nulle force humaine ne pourrait l'empêcher de tomber entre leurs mains et de laisser sa fortune et sa vie.

L'histoire de l'Afrique septentrionale est une histoire lugubre.

Les luttes politiques, sociales, religieuses, philosophiques, envenimées par les passions des autochtones, ont pris, sur ce sol, un caractère particulièrement odieux et néfaste: Puisse la domination française ne pas être victime des mêmes obstacles ; puissent tous les membres de la famille européenne travailler de concert à la prospérité de notre patrie d'adoption ! Paissent les germes de division, qui déjà ne sont que trop apparents, ne pas se développer et ne pas justifier les secrètes et trop légitimes appréhensions de tous ceux qui ont le sens historique !

La science du passé est la sagesse de l'avenir. Il est malheureusement trop certain que le cri d'alarme que je pousse, et qui maintes fois déjà a retenti, ne sera pas entendu ; il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

N'importe ! j'aurai donné mon coup d'épaule et joint mes efforts à ceux qui cherchent à enrayer la voie funeste dans laquelle on n'est que trop engagé depuis bientôt quatre ans.

*Chi va piano va sano.*

Se hâter lentement est souvent plus sage que courir au risque de se casser le cou.

Ceci dit, je reprends mon récit.

L'hiver de 1859 à 1860 fut employé, ainsi que je l'ai dit plus haut, à planter et replanter, d'abord parce que je ne connais rien de triste et de monotone comme une propriété sans autre verdure que celle de l'herbe des champs; ensuite, parce que j'espérais, par les travaux d'amélioration, d'embellissements de toute nature, me créer un titre à la bienveillance de l'administration.

L'argent, me disais-je, que je dépense me sera rendu par une concession de terres dont l'importance sera en rapport avec le chiffre de mes déboursés.

Combien je connaissais peu alors les procédés administratifs !... Mais c'est toujours à ses dépens que l'homme apprend et acquiert de l'expérience; heureux si mon exemple peut être utile à d'autres et leur éviter les déboires qui ne tardèrent pas à m'arriver.

Planter ne semble rien au premier abord ; faire un trou, y mettre un arbre, recouvrir de terre, et tout semble dit...

Je ne sais pas si en France cela suffit ; mais ce que je sais bien, c'est qu'en Algérie, à moins d'opérer dans une plaine irrigable, il est très-difficile et surtout très-dispendieux de mener à bien, c'est-à-dire de faire arriver et passer la seconde sève à un arbre qui, au printemps, donne les plus belles espérances.

Et d'abord, faire un trou coûte, soit à la tâche, soit à la journée, environ quarante-centimes ; l'arbre le moins cher, chez un pépiniériste, ne vaut pas moins de cinquante centimes à un franc, soit en moyenne quinze sous ; la plantation elle-même reviendra au minimum à trente centimes par pied, ce qui fait ; si je sais compter, un total de un franc quarante-cinq centimes ou, en chiffre rond, trente sous, pour un arbre mis en terre ; mais de ce qu'il est planté il ne s'ensuit pas qu'il prendra, et de ce qu'il aura pris, il n'est pas par ce seul fait sauvé et destiné à vivre ; le soleil, la sécheresse, les larves qui s'attaquent à ses racines, les fourmis et autres insectes qui se logent sous son écorce, le vent et cinquante autres ennemis viennent assaillir le jeune plant et conspirent contre votre élève, que vous

ne mènerez point à sa troisième année sans de grands frais que, sans exagération aucune, j'estime être le double de ceux qu'il a déjà occasionnés ; et combien, déjà forts, languissent et meurent !

Je suis donc dans le vrai en disant qu'en Algérie une plantation réussie a coûté à son auteur une somme de quatre à cinq francs par pied d'arbres qui la composent, et je, n'entends parler que d'arbres forestiers. S'il s'agit d'arbres fruitiers et d'orangers, citronniers, mandariniers ; le chiffre énoncé peut être triplé, quadruplé, quintuplé même dans certains cas.

Aussi, quand je recommande de planter et de planter beaucoup, je n'entends pas conseiller de le faire au début de l'installation sur une grande échelle, mais d'aller progressivement et ne consacrant à ce genre de culture qu'une somme déterminée chaque année et prise uniquement sur les bénéfices réalisés et non, comme je l'ai maladroitement fait, sur le capital de fondation.

Une faute que j'ai commise dans les commencements et que j'ai vu commettre par nombre de propriétaires et aussi par les administrations de l'État, entre autres le service du génie, c'est de planter une espèce sans s'inquiéter de savoir si le sol lui conviendra.

Telle essence demande une terre profonde : le cyprès, l'aulne, tout arbre à racine pivotante; telle autre une terre peu compacte, à sous-sol humide, le platane, le peuplier, le tremble, le frêne; telle autre craint l'humidité, aime un sol pierreux : le caroubier, le figuier ; l'acacia, tout en préférant une terre substantielle et fraîche; réussit cependant mieux qu'un autre arbre dans une terre médiocre.

Quant aux arbres fruitiers, j'en avais mis une grande quantité devant le corps de bâtiment que j'habitais, consultant plutôt l'agrément de l'emplacement et mon goût que celui de mes arbres. Je ne tardai pas à m'en repentir.

Tous, greffés avec les meilleures espèces et pris à la pépinière du gouvernement, au Jardin d'essai, sont tombés malades dès la quatrième et cinquième année de leur plantation. Les abricotiers seuls et les poiriers ont résisté.

Les cerisiers ne poussaient que du bois, les fruits ne nouaient pas, la chaleur étant trop forte (on sait qu'il faut à cet arbre comme au noyer,

au noisetier, au groseillier une certaine altitude). Bientôt la gomme s'en saisit et ils dépérissent.

Les pêcheurs en plein vent eurent les feuilles toutes recoquillées, genre de maladie appelée cloque et due, dit-on, à ta présence d'un ver entre l'écorce et l'aubier.

Les pommiers devinrent rabougris et leurs fruits continuellement véreux. Les amandiers, battus par les vents d'est, qui soufflent périodiquement en été, dans la vallée du Sebaou, perdaient leurs fruits avant la maturité.

Les plaqueminiers seuls résistèrent et me fournirent un fruit agréable, bien que trop sucré, bon à faire des confitures.

Je ne parle pas des arbres du pays, ceux-là réussissent toujours ; il faut du reste qu'ils soient d'une grande rusticité et demandent peu de soins, pour que les Arabes les cultivent.

Grâce à mon ami le caïd Saïd bel Ounis, j'avais de l'espace et mon troupeau pâturait à l'aise ; dès la fin de l'année le nombre de têtes de bétail avait augmenté d'un tiers, la récolte fut aussi bonne que le permettaient les méthodes vicieuses que j'employais, puisque mes labours étaient faits par des khemmès, suivant la coutume du pays ; seulement je sarclai, opération que ne pratiquent pas les indigènes, parce qu'elle demande un surcroît de travail et qu'ils trouvent tout à fait superflu ce qui excède l'indispensable, c'est-à-dire le labour, et cependant la manière dont ils ensemencent favorise, on ne peut davantage, la végétation des mauvaises herbes, dont ils enterrent la graine en même temps que le blé qu'ils jettent d'abord sur la friche pour enfouir avec la charrue.

Une chose presque indispensable me manquait, l'eau, et dès la fin de l'été je fis creuser à divers endroits où, d'après l'inspection du sol, les accidents de terrain et la présence d'herbes réputées marécageuses, je croyais avoir quelque chance de trouver une source. J'avais l'intention d'établir une noria, sorte de puits dont on tire l'eau par le moyen de godets en zinc, fixés après une chaîne qui s'enroule autour d'une grande roue qu'un système d'engrenage fait marcher, le tout mis en mouvement par un cheval qui tourne sur un manège.

Après plusieurs essais infructueux, je commençais à désespérer quand, sur le conseil d'un Arabe du petit village d'Abdallah-Moussa, mon

voisin, je résolus de tenter encore. Les pluies d'automne commençaient à tomber, et je dus remettre une nouvelle tentative à l'année suivante.

J'étais toujours sans nouvelles de ma demande de concession, et cependant j'avais tous les droits possibles pour moi.

Acquéreur d'une propriété, fixé définitivement dans le pays, exploitant moi-même, j'avais en outre fait d'importants travaux en plantations, constructions, aménagements de toutes sortes ; bref, j'avais déjà dépensé une cinquantaine de mille francs.

Hélas ! il me manquait le plus indispensable : *Une recommandation.*

Tous les jours, à cette époque, je voyais des centaines d'hectares, dans la plaine de la Mitidja ou dans la plaine du Chéelif, donnés à des personnes qui n'habitaient même pas l'Algérie, qui n'y ont j'aurais mis les pieds ; il est vrai que ces heureux mortels avaient *une recommandation.*

Les terres ainsi données, je ferais mieux de dire gaspillées, étaient louées aux anciens détenteurs et le moment propice venu, vendues par lots à des pauvres diables qui, comme moi, n'avaient pas ou de *recommandation.*

Sur ces entrefaites, le village de Ben-Choud et les quelques fermes isolées mes voisines passèrent sous l'autorité civile et furent administrés par un commissaire civil, excellent homme, doué du feu sacré, qui prit tellement au sérieux son rôle d'administrateur, qu'il ne tarda pas à entrer en lutte avec l'autorité militaire toute-puissante encore.

Inutile de dire que c'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer et qu'il fut vite brisé.

J'avais, à cette époque, peu ou plutôt point du tout étudié les questions algériennes, qui commençaient seulement à m'intéresser, et je ne prenais parti ni pour le militaire ni pour le civil, ce qui me permettait d'entretenir, avec les représentants des deux systèmes, les meilleurs rapports. Je ménageais, comme on dit, la chèvre et le chou.

Je recevais chez-moi, très-souvent, le commissaire civil, de l'amitié duquel je m'honorais, et le chef du bureau arabe ne passait jamais devant ma ferme sans m'y visiter.

Tous deux, je suis heureux de le relater ici en passant, furent parfaits

pour moi.

J'avais, depuis quelque temps, l'honneur de faire partie du Conseil municipal de la ville de Dellys et je reçus un jour par un cavalier du bureau arabe deux lettres, une du commissaire civil, m'invitant à me rendre à Dellys pour me joindre aux membres du conseil et aller au-devant du gouverneur général qui, accompagné du préfet, était attendu d'un moment à l'autre.

Au bas de l'imprimé officiel étaient joints deux mots pour me dire de me hâter et que, peut-être, obtiendrions-nous du préfet une promesse de concession.

L'autre était du capitaine-chef du bureau arabe, me disant : Venez vite, le gouverneur arrive ; un de mes amis, son officier d'ordonnance, l'accompagne, nous tâcherons de vous présenter et de vous faire obtenir quelque chose.

J'allais donc, moi aussi, avoir *une recommandation*.

M'habiller pendant qu'on attelait, sauter sûr le siège et arriver à Dellys fut l'affaire d'une heure, et peu après, tout de noir habillé, j'assistais au débarquement de M. le maréchal et de Mme Péliissier, de M. Mercier-Lacombe, préfet d'Alger, de Mme Mercier-Lacombe, d'autres dames et demoiselles, et d'un nombre respectable d'officiers d'ordonnance.

Le cortège s'ébranla et passa gravement au milieu d'une haie, composée de la compagnie de turcos de la garnison et des vingt-trois miliciens, les uns en tunique râpée, pantalon de fantaisie, les autres en biset, pendant que la musique, composée de deux clairons et du tambour de ville, sonnaient l'assemblée.

Le commissaire civil, en habit brodé sur toutes les coutures, chapeau à plume, s'était mêlé au cortège, ainsi que mon ami le capitaine, et je me demandais, en remontant la rampe qui va de la marine à la ville, comment et quand je serais présenté.

En passant près de moi, le commissaire civil m'avait dit : Ne vous écartez pas, et le capitaine avait ajouté : Suivez-nous.

J'obéissais donc à mes deux protecteurs, en suivant le mouvement ascensionnel de la marine à la ville.

Une fois arrivé en haut de la rampe, un officier d'ordonnance s'ap-

procha des assistants et, de la part du gouverneur, général, remercia l'assistance de l'accueil; etc., et chacun tira de son côté.

Pour moi, je restai planté sur mes deux jambes et ne bougeai pas plus qu'un terme.

Le cortège se remit en marche, je repris le pas et continuai à suivre.

On alla d'abord visiter l'église, j'allai à l'église ; de là, on alla visiter l'hôpital, j'allai à l'hôpital, et j'attendis à la porte ; puis à l'école communale, j'allai à l'école ; à la caserne, j'allai à la caserne ; enfin, il était midi; et tout ce monde officiel alla prosaïquement déjeuner ; j'allai déjeuner; mais pas sans avoir suivi les brillants uniformes jusqu'à la porte de la subdivision.

Allons, me disais-je, du courage, je sais bien que je fais littéralement le pied de grue, que je suis parfaitement ridicule, que je ressemble, comme deux gouttes d'eau, avec mon habit noir et mes gants gris perle, à un valet de bonne maison suivant son maître, ou mieux, à un caniche, qui attend un os ; mais qu'y faire ? ce n'est pas de ma faute, c'est la faute de la société qui est ainsi faite que pour obtenir ici-bas ce à quoi on a droit, il faille solliciter les grands et se faire bien petit.

Aussi, pourquoi diable n'ai je pas de *recommandation* ?

Et tout en me livrant à ces réflexions philosophiques, j'avalais quatre à quatre mon déjeuner pour aller reprendre ma faction.

L'étoile guidait les Mages allant vers le Messie.

Mon Messie à moi, c'était une concession; mon étoile, le : Ne vous écartez pas.

Il faut croire que M. le gouverneur et M. le préfet avaient gagné de l'appétit dans leur petit voyage sur mer, car le temps me parut long pendant les trois heures que dura le déjeuner.

Et comme, après trois heures de table, on éprouve le besoin de prendre l'air et de se dégourdir les jambes, le cortège reprit, dans le même ordre que le matin, sa promenade à travers les rues de Dellys.

Et je suivais toujours !!!

Croyez-vous cette fois, ami lecteur, que je l'ai gagnée ma concession ?

Vers les quatre heures de l'après-midi, j'étais à bout de forces. Le

métier que je faisais depuis le matin, métier auquel j'étais peu habitué, me parut honteux ; j'avais le cœur bien gros, je sentais que j'allais pleurer, j'entrai au cercle ; j'étais seul ; j'allai dans un coin et, m'accoudant à une table, la tête dans mes deux mains, je donnai un libre cours à mes larmes.

Il était temps, j'étouffais...

La maîtresse de l'établissement s'approcha pour me demander ce qu'il fallait me servir, et me voyant pleurer :

— Mais qu'avez-vous ? me dit-elle , dans quel état vous êtes !

— Rien, lui dis-je, ou plutôt si, tenez, voulez-vous me rendre un service, faites prévenir le capitaine B..., il faut que je lui parle tout de suite, et puis laissez-moi, j'ai besoin d'être seul.

Cinq minutes après le capitaine était près de moi, je lui racontai tout ce que je souffrais depuis le matin.

C'était un garçon de cœur que le capitaine B...

Il me comprit, et me prenant par le bras :

— Venez, me dit-il, je vais vous présenter moi-même.

Je le suivis.

Un mois après je recevais le titre d'une concession de trente hectares.

Mais on m'en eût offert cent, au pris d'une pareille journée, j'aurais refusé net.

Grâce à la libéralité un peu restreinte de M. le gouverneur général, je me trouvais à la tête de cinquante hectares de terre, ce qui, en France, représente une ferme importante, mais en Algérie, constitue tout bonnement une petite métairie ; heureusement que j'en avais pour longtemps encore à pouvoir louer, soit aux Arabes ; soit au domaine, la colonisation, à cette époque, ne marchant qu'à pas de tortue.

J'avais acquis un peu d'expérience en fait d'agriculture, je commençais à connaître le bétail. Je parlais, déjà, assez bien l'arabe pour me faire comprendre, non seulement de mes khemmès, mais encore des indigènes du dehors, point important pour le colon, qui n'est plus obligé d'avoir recours à un interprète qui le trompe et s'entend avec le vendeur les jours de marché.

J'ai connu deux bouchers à Dellys, l'un ne comprenait pas un mot

d'arabe, l'autre baragouinait d'une façon assez compréhensible : le premier a mangé ce qu'il n'avait pas, le second a fait ses affaires.

Je n'attribue la réussite de celui-ci qu'à ce qu'il achetait lui-même, alors que celui-là ne pouvait le faire sans l'intermédiaire d'un Arabe, son homme de confiance, qui lui servait d'interprète et qui, naturellement, s'entendait avec le vendeur et faisait payer à son patron deux ou trois douros de plus par tête de bétail, ce qui ne laissait pas, vu la quantité, de faire à la fin de l'année un assez joli bénéfice pour l'infidèle interprète.

Jusqu'en 1863, les récoltes s'étaient succédé avec la -note bonne. Mon troupeau avait plus que doublé, j'avais même tiré un certain gain des animaux vendus; et mon livre de compte accusait des résultats satisfaisants.

Je ne regrettais pas la détermination prise de m'adonner à la vie des champs.

J'étais mon maître, ne, relevant que de moi, Mme P... était une fermière modèle, et menait tout son petit monde de poules, de canards, d'oies, de dindons, de pigeons, de lapins, en véritable campagnarde ; mes truies avaient pullulé, mes porcelets se comptaient par centaines.

La laiterie regorgeait, pendant cinq mois de l'année, de terrines remplies de lait, de caillé, de crème ; aux solives du plafond étaient suspendues les claies en roseaux, pour faire égoutter les fromages ; mes khemmès, au nombre de douze, formaient avec leur famille un petit village et n'étaient pas, à cette époque, ce qu'ils sont aujourd'hui, insolents, voleurs, désobéissants et rétifs.

Les plantations prospéraient et déjà formaient, autour de la ferme, un rideau de verdure réjouissant à l'oeil.

La surveillance des ouvriers, la visite des écuries à la sortie comme à la rentrée du troupeau, la chasse, l'équitation, la pêche, la lecture ne me laissaient pas le temps de m'ennuyer un instant.

Bref, je me sentais vivre, j'étais heureux.

La récolte de 1863 avait été abondante et comme je n'avais eu qu'à me louer, pendant toute l'année, de la conduite de mes douze khemmès, je leur avais promis, lorsque tout serait terminé, c'est-à-dire une fois les meules de pailles couvertes et entourées d'épines, de donner une petite fête à la mode arabe.

Le moment était venu de remplir ma promesse ; nous approchions de la pleine lune et je fixai, comme jour de réjouissance, celui où Phébé serait dans son plein.

J'avais fait à Dellys quelques invitations, mon ami le capitaine du bureau arabe fut naturellement du nombre des invités.

Il avait été convenu que nous dînerions fort légèrement pour, la fête terminée, pouvoir souper plantureusement.

Le bruit s'était répandu dans le tribu des Beni-Thour, que le jour ou plutôt la nuit de la pleine lune, le mercanti-kébir, c'est ainsi que me désignaient les Arabes, donnait un bal à grand orchestre, et dès six heures du soir, bien avant le coucher du soleil, les indigènes des alentours commencent à affluer.

Quatre spahis, escorte du chef du bureau arabe, eurent mission de veiller au maintien du bon ordre parmi les assistants qui annonçaient devoir être nombreux.

Mélangés aux burnous on voyait, çà et là, les blouses de quelques colons des environs, qui, eux aussi, avaient voulu profiter du spectacle.

Le temps du reste me favorisait; la lune, cette immense face blafarde, montait lentement et se détachait de la montagne, on eût dit un énorme globe d'albâtre éclairé à son centre ; le ciel, d'une limpidité extraordinaire, était constellé d'étoiles qui pâlissaient au fur et à mesure que l'orbe de la lune montait dans la voûte azurée.

La fraîcheur de la nuit succédait à la, chaleur étouffante d'une journée d'août et l'on respirait à pleins poumons cet air saturé des senteurs des gerbes de blé et des foins en meules, dont la plaine était couverte.

Trois moutons égorgés, autant de mesures de blé, quelques litres d'huile, deux charges de mulet de raisin kabyle, constituait le repas à la suite duquel chacun de mes khemmès, ainsi que leurs familles, et les ouvriers de la ferme, devaient être chebâ, conséquemment satisfaits.

Une tente marquise, que je devais à l'obligeance du commissaire civil, dont les deux côtés étaient relevés, devait, tout en laissant pénétrer la fraîcheur, abriter mes invités de la rosée si abondante en Algérie, d'autant plus abondante la nuit que la journée a été plus chaude.

Sous la tente, éclairée par une lanterne mauresque, une table, des sièges, et dans des seaux, dont l'eau devait être renouvelée tous les quarts

d'heure, rafraîchissaient les bouteilles de limonade, les cruchons de bière.

Un kaouadji (cafetier) avait établi sa boutique à quelques pas plus loin.

Huit musiciens, à cinq francs l'un, s'étaient chargés de nous assourdir les oreilles pendant une partie de la nuit, en donnant la mesure à quatre danseuses en renom, venues de fort loin, pour charmer, par leurs contorsions et leurs pantomimes lascives, les yeux des spectateurs.

Je dois à la vérité de dire que les danseuses étaient fort laides, et passablement vieilles; mais, outre que la nuit tous les chats sont gris, elles ont soin de cacher leur vilain museau derrière un fichu de soie bariolé et le visage n'est pas, dans la danse arabe, la partie mobile, agissante et expressive de l'almée.

Veut-on faire honneur à un des assistants ? le moule-l'artz (maître de la fête) conduit la danseuse devant le personnage qu'il veut distinguer ; celle-ci tourne le dos au spectateur et exécute, aux accords du tam-tam et de la flûte et sur une mesure des plus précipitées, les contorsions les plus bizarres, mais dont le sens est facile à deviner. Tout est immobile; tête, cou, épaules, bras, rien ne bouge ; en revanche, la partie du corps qui commence à la ceinture pour se terminer aux jambes subit un mouvement de va-et-vient tout à fait extraordinaire, ce qui ne laisse pas de surexciter outre mesure les sens et l'imagination de celui qui, dans ce moment, est tout yeux, sinon tout oreilles, et manifeste le plaisir qu'il éprouve, en collant une pièce de monnaie sur le front de l'enchanteuse demi pâmée.

La danseuse fait alors le tour de l'assistance et, la tête renversée, présente à chacun son visage, sur lequel sont successivement posés et collés les produits de la générosité du public. Ce sont le plus souvent des pièces d'argent quelquefois d'or.

Le suprême de l'art consiste à reprendre la danse, ou, pour parler plus exactement, les contorsions et les trémoussements de la partie shocking, en conservant, pour tout le haut du corps, une immobilité telle, que pas une pièce ne tombe. C'est alors dans l'assistance un trépignement, un enthousiasme, un délire sans pareil.

Le dîner terminé, nous descendîmes dans la prairie, où nous trouvâ-

mes une foule d'Arabes, venus d'un peu partout, et comme l'on n'attendait que notre présence pour commencer la fête, les musiciens préludèrent, en tapant à tour de bras sur leur peau d'âne et soufflant, à qui mieux-mieux, dans leurs instruments.

L'orchestre se composait de trois tam-tam, sorte de tambours suspendus au cou par une lanière de cuir, sur lequel le *tebel* (musicien) frappe des deux mains et des deux côtés à la fois, à l'aide de deux petits bâtons, l'un droit, l'autre recourbé en cou de cygne ; de trois flûtes, espèce de tube terminé en forme de tromblon, percé de trous et dans lequel on souffle à pleins poumons pour en tirer des sons criards et passablement discordants. Enfin, d'un tambour de basque et d'un autre instrument fait avec deux cornes de boeufs dans lesquels on souffle également, ce qui imite assez le son d'une clarinette.

Le cafetier avait ordre de verser gratis le brûlant moka, aux khemmès et journaliers de la ferme, ainsi qu'aux colons présents, et cela autant qu'en pourraient contenir leurs estomacs ; quant aux autres indigènes, ils, avaient le droit de payer leurs cinq centimes par tasse; la note eût été par trop élevée, si j'eusse poussé la générosité jusqu'à désaltérer les douze ou quinze cents gosiers de tous les Arabes, qui avaient jugé à propos de m'honorer de leur présence.

Les femmes, dans leurs plus beaux atours, reléguées à l'arrière-plan, accompagnaient de leurs you-you perçants, les danses et les invocations du *tebel*, sorte de remerciements adressés en l'honneur de celui qui, moyennant une légère offrande, a le plaisir d'entendre à haute et intelligible voix son nom escorté d'épithètes louangeuses dans le genre de celles-ci: Louange à Dieu ! que ses bénédictions tombent sur la tête du grand, du juste, du fort, du vertueux, du sage, du redouté, du puissant, le sieur Mohamed ben Ahmet, puisqu'il vient de donner... (Ici on énonce la somme), c'est ordinairement un sou ; et tous répètent en cœur Allah ou Kebar (bien est plus grand que tout).

Le charivari reprend de plus belle, jusqu'à ce qu'un autre vienne à son tour mettre une pièce de monnaie dans la main du *tebel*, qui recommence invariablement son refrain, soit qu'il s'agisse d'un bach-aga ou d'un savetier.

A chaque fois les femmes font retentir l'air de you-you plus ou moins

prolongés, suivant que le nom d'un grand personnage ou d'un homme de peu retentit à leurs oreilles.

Pour l'Arabe, point de fête, si l'on ne fait parler la poudre, aussi, vers minuit, les spahis ainsi que les caïd des environs, qui avaient attirés la présence du chef du bureau arabe, exécutèrent-ils sur l'herbe de la prairie une véritable fantasia dont, bien entendu, je fis les frais en vidant pour la plus grande satisfaction de l'assemblée, mes boîtes de poudre de chasse. Après la fantasia, chacun prit place pour assister à la pantomime que je n'entreprendrai pas de décrire.

Il est des limites qu'un historien, quelque désir qu'il ait d'initier le lecteur aux moeurs, coutumes et usages d'un peuple, ne peut décentement franchir.

La pantomime est une sorte de représentation mimique, jouée par deux acteurs, dont l'un représenté assez fidèlement *chitan* (le diable) et l'autre, un spécimen du sexe faible (j'ai dit que le visage était toujours voilé) ; il s'agit naturellement d'amour. Chitan rencontre à la fontaine Colombine et, dès lors, il n'a de repos qu'après la possession de l'objet aimé.

La belle résiste d'abord et administre à son amant cornu force taloches ; le galant n'en devient que plus entreprenant et bientôt, le spectateur voit se dérouler devant lui toutes les phases usitées en pareille occurrence, mais la toile ne tombe pas et l'imagination n'a absolument rien à se mettre sous la dent.

Diverses scènes furent successivement représentées ; l'homme double, les ablutions, la djedjbia (sorcière), puis les danses recommencèrent pour ne finir qu'au moment où l'aurore aux doigts de rose, suivant l'expression du poète, vint ouvrir les portes de l'orient.

Pour nous, la pantomime terminée et c'était vraiment le bouquet, nous regagnâmes la salle à manger, où nous attendait un souper, moitié arabe, moitié à l'européenne. La journée ou plutôt la nuit avait été bien remplie, et le dieu du sommeil n'eut pas à verser sur nos paupières alourdies de trop nombreux pavots.

Telle fut cette petite fête que je tenais à raconter pour donner une faible idée des réjouissances chez l'indigène.

Chacun, de retour dans sa *dechra*, raconta à sa manière les féeries de

la *fehcta*, du mercanti-kébir, et pendant longtemps je défrayai les conversations de messieurs les Arbicos.

Je dus, le lendemain, solder le cafetier, qui en guise de note me présenta un immense roseau où chaque tasse de café, prise ou non prise, était représentée par une entaille, et je constatai que si le kaouadji ne m'avait pas fait un compte d'apothicaire, mes khemmès, bergers, journaliers et leur famille avaient dû ingurgiter un nombre effroyable de tasses, car le roseau, découpé sur ses quatre faces, ne tenait, que par un miracle de force de résistance dans ses membranes filandreuses.

J'eus, dès lors, en haute estime l'art avec lequel le cafetier avait su, d'un roseau, faire une toile d'araignée.

Cet homme avait manqué sa vocation, l'art de la sculpture devait être inné chez lui.

Je payai six cent quatre-vingt-douze entailles, ni une de plus ni une de moins, à raison de cinq centimes l'une, ce qui me fit la modique somme de trente-quatre francs soixante centimes, et je suis bien sûr d'une chose, c'est que sa marchandise, café ou cassonade, y compris les ustensiles et lui par-dessus le marché, ne représentaient pas la moitié de la valeur de la somme qu'il reçut.

Quant aux musiciens et aux danseuses, ils allèrent pêle-mêle dormir du sommeil du juste, dans l'écurie des boeufs, et je les dispensai, le lendemain matin, de l'air d'adieu qu'ils s'apprêtaient à me faire entendre.

Puis tout rentra dans l'ordre habituel, et tous mes frais payés et mon compte établi, je jurai, mais un peu tard, qu'on ne m'y reprendrait plus.

## CHAPITRE XV

Une invasion de sauterelles. — La sécheresse. — Récolte perdue. — La misère en pays arabe. — La famine de 1866. — L'Arabe anthropophage. — Je trouve de l'eau. — Une noria — Deux hectares irrigables. — La culture maraîchère. — Insuccès. — Ses causes — Essais de culture industrielle. — Le tabac et le coton. — L'employé arabophile. — La charrue arabe et la charrue française. — La main-d'œuvre indigène. — Le garçon de ferme. — L'ouvrier européen. — La bande roulante. — Le domestique femelle. — Je commence une orangerie. — Du choix de la deuxième sève dite sève descendante, pour les plantations des essences à feuilles persistantes.

S'il est vrai que les jours se suivent et ne se ressemblent pas, il est de même des années.

1865 et 1866 furent particulièrement néfastes pour la colonie algérienne.

D'abord les sauterelles, puis une sécheresse, comme de mémoire d'homme on n'en avait pas encore vu ; fléaux qui amenèrent la famine, et sa suivante, la peste plutôt le typhus ; ce qui, pour le résultat, est absolument la même chose.

C'était au mois d'avril, la végétation était dans toute sa splendeur, les blés, déjà hauts, commencèrent à ondoyer sous le souffle du vent ; les béchenas, sortis de terre, formaient d'immenses tapis de verdure ; les légumes promettaient au maraîcher une abondante récolte ; les vignes montraient leurs grappes de raisin le long des sarments déjà longs ; les fourrages montaient drus et fournis ; les arbres, couverts de fleurs, exhalaient au loin une odeur de benjoin ; la nature, qui, en Algérie, ne sommeille jamais complètement, revêtait partout sa plus belle parure, quand une des plaies d'Egypte, la plus épouvantable de celles que nous raconte la Genèse, les

sauterelles, poussées par un fort vent du sud, vinrent s'abattre sur nos contrées après avoir dévasté, sur leur passage, la province de Constantine et le sud de celle d'Alger.

En un clin d'œil, l'air en est obscurci; aux bataillons ailés succèdent d'autres bataillons, puis d'autres et d'autres encore ; des milliards de milliards de djerad (sauterelles) ont bientôt couvert le sol; blés, béchenas, vergers, potagers, prairies, tout prend une teinte uniforme de jaune foncé ; c'est la couche épaisse de ces rongeurs qui partout s'étend sur la terre ; on entend un bruit étrange, on dirait du crépitement d'un incendie, ce sont les mandibules de ces endiablées sauterelles qui fonctionnent.

En un clin d'oeil, les arbres sont dépouillés- de leurs feuilles; les légumes disparaissent, les carrés de carottes, de salades, de chou, de navets, tout à l'heure verdoyants, sont aussi nus que les sentiers qui les traversent les vignes sont rongées, feuilles, sarments, tout y passe ; il ne reste plus que la souche ; les champs de bechena sont aussi dénudés que si le dernier labour venait d'être donné ; deux heures ont suffi pour porter partout la désolation et la ruine ; à la vie a succédé la mort ; à la luxuriante végétation du printemps, le morne et froid grisâtre des mauvais jours de l'hiver et l'invasion ne s'arrête pas ; de nouvelles nuées accourent; se précipitent.

Impossible de rester dehors. A droite, à gauche, devant, derrière, sur les mains, sur le visage, vous sentez l'horrible contact; et la saturnale ne s'arrête qu'au coucher du soleil, pour recommencer le lendemain à l'aurore et tous les jours, jusqu'à ce qu'un vent d'est ou du nord, vienne vous en délivrer.

Hélas ! Si elles sont parties, leurs œufs sont restés.

Les sauterelles, dont les femelles se distinguent des mâles, par une teinte grise, alors que ces derniers beaucoup plus petits, sont d'un jaune vif, enfoncent dans le sable ou la terre fraîchement remuée, toute la partie postérieure de leur corps, restent ainsi plusieurs heures, et ne se retirent qu'après avoir déposé, à une profondeur de deux ou trois centimètres, un chapelet d'œufs. Chaque femelle en pond une centaine à la fois.

L'incubation a lieu sous l'action du soleil et de l'humidité et dure quarante jours, au bout desquels sortent, comme autant de fourmilières,

les criquets d'abord noirs ; ceux-ci se mettent en route deux heures après leur éclosion et, quand le soleil prend de la force, se hâtent d'aller à la recherche de leur nourriture.

Les criquets sont cent fois plus dévastateurs que leurs parents ; ceux-ci, en effet, ne font, pour ainsi dire, que passer, ceux-là séjournent et ne commencent à naviguer qu'au bout de quinze à vingt jours.

Comme cet intéressant insecte se chiffre par milliards de milliards et qu'il grignote toute la journée, il est aisé de se figurer les dégâts qu'il commet.

Vers le huitième jour, le criquet passe du noir au gris foncé, pour prendre une teinte plus claire vers le quinzième jour et changer une troisième fois de couleur, vingt-cinq jours après sa naissance. Il devient alors violet, ses ailes commencent à pousser. Ces changements proviennent de la mue ; il change en effet trois fois de peau avant de passer à l'état de sautrillon.

Enfin il quitte sa robe virginale, rose tendre, vers le trente-cinquième jour ; ses ailes se sont développées, il vole, l'accouplement commence, il est jaune ; le criquet est devenu sauterelle.

Le plus terrible moment pour le cultivateur, est celui du passage des bandes de criquets, lors de la troisième mue ; c'est le moment où il est le plus vorace ; rien ne résiste à son féroce appétit, il dévore jusqu'aux arbres, qu'il dépouille de leur écorce.

Lors de l'invasion de 1865, j'ai vu les phalanges de criquets, s'avancer sur un front de huit kilomètres d'étendue ; les premières traversaient la rivière du Sebaou, et la queue de la colonne était encore à l'Isser, à dix kilomètres en arrière.

Ils avancent sans se laisser arrêter par aucun obstacle un mur, une maison, un ravin, un ruisseau, une rivière même, ils franchissent tout. Ils passent sur le corps de ceux qui restent en route, se dévorent entre eux ; rien ne les arrête ; ils pénètrent dans l'intérieur des maisons dont ils tapisent les murs de leurs hideuses personnes ; j'ai vu des rideaux dévorés, des jupons mangés.

Au dire des Arabes ils auraient tué un enfant au berceau.

Après un passage de criquets, les arbres n'ont plus une feuille, beaucoup ont l'écorce enlevée ; les jardins ressemblent à la grande route ; les

blés sont coupés au ras de terre, les foins aux trois quarts détruits, et tous les végétaux sont imprégnés d'excréments, que ces insectes laissent partout.

Les puits, les fontaines sont infectés par les corps des criquets morts ; pendant plusieurs jours, une odeur cadavérique remplace les senteurs du printemps; les bestiaux refusent de brouter l'herbe des champs, et reculent de dégoût devant l'eau des mares et des abreuvoirs.

La récolte des céréales est aux trois quarts perdue celle des vergers et des vignes l'est complètement, et pendant deux années, l'olivier, le figuier, la vigne, et tous les arbres fruitiers en général ne produisent pas.

Fort heureusement le fléau des sauterelles n'arrive que rarement ; les Arabes prétendent qu'il se reproduit périodiquement tous les vingt ans.

Dès que les sauterelles sont signalées, l'autorité prend des mesures, non pour essayer d'arrêter leur marche, la chose est impossible, mais pour en détruire la plus grande quantité possible. Des corvées, composées d'arabes, cheiks et caïds en tête, descendent des montagnes et se rendent aux lieux envahis ; chacun armé d'une branche de laurier rose ou de tamarin, frappe à coups redoublés sur les criquets qu'il écrase ; ou bien des fossés de plusieurs centaines de mètres de longueur sont creusés, les Arabes déployés en tirailleurs poussent devant eux les criquets qui culbutent dans le trou et des hommes à l'aide de pelles et de pioches recouvrent de terre des myriades de ces locustes.

L'incinération est aussi employée; on place de distance en distance des tas d'herbes sèches et quand les criquets pourchassés, croient avoir trouvé un refuge dans l'herbe, une allumette en a bientôt raison.

Quant à la destruction des œufs, elle s'opère en labourant plusieurs fois les terres et les sables où les sauterelles ont pondu.

Tous ces moyens en détruisent, évidemment d'énormes, quantités, mais on ne parvient jamais, je ne dirai pas à empêcher, mais à atténuer le mal.

L'homme reste impuissant devant le nombre toujours croissant de l'ennemi. Découragé, le travailleur s'arrête et assiste morne et désespéré, à la ruine de ce qu'il possède.

Un mal n'arrive jamais seul. Le fléau des sauterelles est toujours suivi d'une épidémie.

L'année suivante fut doublement désastreuse pour la race indigène ; la sécheresse et par suite la famine et la mortalité du bétail, ainsi que le typhus vinrent faire de très nombreuses victimes dans la contrée du sud.

Des tribus entières émigrèrent et vinrent demander à leurs coreligionnaires, moins éprouvés dans le nord, de quoi ne pas mourir de faim.

Deux cent mille indigènes périrent cette année-là, par manque de nourriture.

Des bandes d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, erraient à l'aventure, broutant l'herbe des champs ressource qu'ils ne trouvaient même pas dans leur pays.

Sur les routes on rencontrait des files d'hommes, de femmes, d'enfants, ou plutôt de véritables squelettes ambulants, implorant là charité d'un peu de grain ou d'un morceau de pain

Que de fois j'ai vu ces malheureux affamés, ramassant et se partageant les détritrus de toutes sortes jetés sur les tas de fumiers.

La sécheresse avait été telle que dans le sud, pas un grain de blé n'avait levé ; l'herbe elle-même manquait, les animaux mouraient faute de nourriture, les Arabes vendaient leurs troupeaux à n'importe quel prix. Pour trente sous on avait une brebis.

Le voyageur rencontrait fréquemment sur sa route, de pauvres enfants abandonnés gisant au milieu des cadavres d'Arabes morts de faim, leurs parents peut-être ! Ventre affamé n'a pas d'oreille, dit-on ; ventre affamé ne recule devant rien, témoins les scènes de cannibalisme racontées par les journaux et dévoilés par les débats de la Cour d'assises.

Des pères, des mères égorgèrent leurs enfants ; mangèrent leur chair rôtie sur la braise et salèrent le reste qu'ils entassèrent dans des peaux de bouc, épouvantables conserves alimentaires !

L'autorité n'avait plus qu'un souci, arracher le plus grand nombre de malheureux à la mort, cette mort hideuse de la faim.

Les colons pratiquèrent la première des vertus évangéliques, la charité, avec une abnégation, un enthousiasme admirables.

Chacun, selon ses ressources, donnait, donnait encore, donnait toujours sans se lasser.

Celui qui n'avait pas de blé donnait de l'orge, du béchena, des fèves. Le pauvre donnait du son. Dès l'aurore jusqu'au coucher du soleil, de longues files de mendiants, hâves et décharnés, assiégeaient les maisons. Un sou à celui-ci, un morceau de pain à celui-là; c'était peu mais il y en avait tant !

Que de gens plus aisés ont recueilli de pauvres petits enfants et les ont soustraits à une mort certaine !

La mère voyait son enfant, le fruit de ses entrailles, passer dans les bras d'un étranger avec cet air ahuri, hébété de l'extrême misère.

C'est par centaines, par milliers, que furent ramassés les pauvres petits. Monseigneur l'archevêque d'Alger en reçut à lui seul des centaines et pour élever tous ceux que, dans un élan sublime de charité, il avait recueillis sans compter, il se fit mendiant. Tout bon sentiment n'est pas encore éteint dans le cœur de l'homme ; ses appels furent entendus; des secours furent envoyés par la France, la patrie commune.

Pour ma part, j'ai fait comme tout le monde; j'ai donné et comme tant d'autres; j'ai pris un pauvre enfant encore à la mamelle que sa mère abandonnait; je l'ai élevé. Je suis récompensé; j'ai le contentement de moi-même d'abord et le petit Amar, grand garçon de dix ans, aime aujourd'hui son parrain ; car j'en ai fait un chrétien d'abord et j'espère bien en faire un homme:

Cette horrible famine dura cinq grands mois: Les pluies d'automne vinrent enfin mettre un terme au fléau d'une année tout entière sans une goutte d'eau:

Ceux qui avaient résisté à ce supplice d'avoir faim, fournirent à la maladie une ample moisson, et pendant tout l'hiver, le typhus exerça ses rayages et envoya, chaque jour, de nombreuses victimes en pâture à la Parque impitoyable.

Les corps restaient sans sépulture, faute de bras pour creuser les tombes, l'autorité dut faire procéder aux inhumations par corvées. Des villages entiers disparurent.

Avec le printemps, la maladie cessa; mais la hideuse misère n'abandonna pas sa proie et les années suivantes furent pour les indigènes, déjà

si éprouvés, bien dures et bien longues.

Les boeufs de labour étaient morts en partie, ceux que la mort avait épargnés, avaient été vendus, ainsi que les instruments aratoires. Les silos étaient vides.

C'est alors que le Pactole commença à couler pour certains individus, qui dans une calamité publique, ne voient qu'une bonne opération qui doit les enrichir et se réjouissent de ce qui fait le malheur des autres.

L'administration, par l'intermédiaire des caïds, fournit aux indigènes du grain pour l'ensemencement des terres et aussi pour leur nourriture. Des marchés furent passés avec des négociants et tous les jours, des convois de blés, orge, fèves, béchena, partaient des ports du littoral se dirigeant vers l'intérieur.

Des sociétés s'organisèrent pour prêter à un taux raisonnable avec la garantie des chefs.

Chez les Arabes comme chez les colons, à l'instigation et sous la surveillances d'agents municipaux, des terrains communaux furentensemencés gratuitement et le produit affecté au soulagement des tribus du Sud.

Partout, indigènes et Européens rivalisèrent de zèle pour amoindrir et atténuer, suivant leurs forces et leurs moyens, les effets de la misère. Pourquoi faut-il que toujours viennent se glisser, pour faire ombre au tableau, certaines individualités de gens qui n'ont d'homme que le nom, vautours insatiables, sangsues rapaces, dont la poitrine contient un lingot à la place du cœur.

J'ai connu des gens qui n'ont pas craint de vendre à cinq cents pour cent d'intérêt des grains avariés pour semences et dont la moitié au moins ne devait pas germer.

Demandez à l'agent de l'administration, qui, à cette époque, faisait fonction de notaire à Dellys, combien de billets à ordre et pour quelle somme il en a été établi.

Interrogez-le et vous aurez le mot de l'énigme de la fortune de gens que vous saluez tous les jours, alors que vous devriez leur cracher au visage.

Il en est un surtout, dont je voudrais avoir le droit de crier le nom

partout. Il savait bien que je connaissais certains faits sur son compte peu à son honneur ; aussi, n'osait-il jamais me regarder quand il passait près de moi, la tête basse, le regard en dessous, patelin et cafard, lâche et méchant.

Mais quittons ces tableaux aux couleurs sombres que je n'ai rapportés tout au long que pour faire ressortir, une fois de plus, cette vérité, que les colons de l'Algérie ne sont pas, pour les indigènes, des loups dévorants, comme tant d'auteurs se sont plu à le dire; mais, au contraire, portés à aider, accueillir et aimer le peuple arabe, dès que ce dernier voudra bien comprendre que son intérêt n'est pas de voler, brûler, assassiner, détruire par tous les moyens possibles l'Européen, son vainqueur et son maître, plus encore par l'intelligence et les idées civilisatrices que par la force des armes.

L'année où les sauterelles firent leur apparition, ma récolte fut aux trois quarts perdue ; la vigne ne présentait plus que des souches dépouillées de leurs sarments ; le verger, des arbres sans fruits et sans feuilles; le potager, une terre nue et sans la moindre apparence de végétation; les travaux furent arrêtés et ne purent être repris avant les pluies d'automne.

Seuls, les quelques maraîchers, dont les jardins étaient arrosés par le moyen d'une noria, se mirent résolument à l'œuvre, remontèrent leurs carrés de légumes et firent des recettes, d'autant plus abondantes, que personne absolument n'avait pu sauver du désastre la moindre salade ou le plus petit poireau pour mettre dans son pot-au-feu.

Je résolus d'employer mes ouvriers à l'année à creuser de nouveau pour trouver de l'eau, cet agent presque indispensable pour la culture en Algérie.

Parmi les trente hectares qui m'avaient été concédés, deux étaient en plaine et avaient été pris sur le communal du village d'Abdallah-Moussa, mon voisin.

Le laurier-rose, le tamarin, le lentisque l'avaient envahi; mais, avec du travail et de la persévérance, je devais arriver à débroussailler, et de cette parcelle improductive faire un potager, dont les produits me paieraient avec usure les frais d'aménagement.

Nous étions au mois de juin, j'avais encore trois mois avant les premières pluies et je commençai à creuser, là où Si Ali-ben-Saïd m'assurait

que je trouverais de l'eau.

Les raisons qu'il invoquait à l'appui de son dire étaient plausibles. En 1856, il avait travaillé comme manœuvre lors de la construction d'un pont sur l'Oued-El-Arouï, petite rivière qui traverse la route d'Alger et longe ma propriété.

— Au moment de la récolte du béchena, me disait-il, c'est-à-dire en septembre, moment où les eaux sont les plus basses, nous dûmes puiser l'eau avec des seaux, pour pouvoir continuer à faire les fouilles destinées à recevoir les fondations des piles du pont; donc, si tu creuses à côté du pont, tu trouveras la source que nous découvrîmes il y a dix ans.

Rien, à la surface, n'indiquait la présence de l'eau ; le sol était sec, et le chiendent, qui croissait en toute liberté, n'offrait même pas à l'oeil cette teinte plus verte et plus fraîche, indice d'humidité.

L'endroit que me désignait Si Ali me souriait d'autant moins, qu'en admettant la présence de l'eau, j'étais obligé, pour l'utiliser, de la transporter à l'extrémité du terrain, c'est-à-dire à cent mètres plus haut, la partie la plus basse étant justement le point indiqué.

Je devais donc élever d'abord la maçonnerie de sept mètres de hauteur, puis établir un système de tuyaux pour conduire l'eau au point le plus élevé, double dépense de première installation et d'entretien.

Malheureusement, j'ai toujours, eu la détestable habitude de ne jamais me donner le temps de la réflexion avant de mettre à exécution un projet que je croyais bon.

Je me mis à l'œuvre, et dès le troisième jour je rencontrai le sol humide. Le travail de terrassement marchait vite, la couche arable étant très-mince, le sous-sol sablonneux et se terminant par un fonds de cailloux, à travers lesquels l'eau filtrait.

A trois mètres de profondeur, je trouvai l'eau en abondance telle que des seaux étaient insuffisants à l'épuisement du puits. Je fis venir d'Alger une pompe aspirante et foulante, dont le débit était de deux cents litres à la minute.

Huit hommes la faisaient fonctionner. L'appareil, placé sur le bord du trou, rejetait l'eau aspirée par le jeu du piston, que quatre indigènes faisaient abaisser et lever à l'aide d'un levier sur lequel ils pesaient.

Un tuyau de dix centimètres de diamètre plongeait dans le puits et ne gênait en rien les deux hommes, dont l'un piochait et l'autre emplissait avec la pelle, des paniers que d'autres ouvriers faisaient monter et descendre à l'aide d'une poulie.

Les Arabes avaient beau pomper, l'eau augmentait, et, à quelques mètres de profondeur, je dus faire commencer à maçonner, d'autant plus vite que le terrain, malgré tous les étais, menaçait de s'effondrer.

D'énormes pierres, équarries d'avance; étaient amoncelées, et deux maçons, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes, malgré la pompe qui ne cessait de fonctionner, posèrent la première assise.

Une fois le niveau de la nappe d'eau dépassé, le travail marcha bien et deux mois plus tard, j'obtenais à une hauteur de sept mètres, un fil d'eau d'un débit de deux cent cinquante litres à la minute; ce qui me donnait quinze mille litres à l'heure et conséquemment, cent cinquante mètres cubes d'eau par jour et me permettait d'arroser deux hectares au moins, la moyenne étant pour les prairies artificielles, de quarante mètres cubes d'eau par jour et par hectare.

Ce premier résultat obtenu, j'attendis au printemps suivant pour la pose des tuyaux et l'hiver fut employé à débroussailler mes deux hectares de plaine, ainsi qu'aux travaux de nivellement.

Lorsque tout fut prêt, parfaitement installé, je me trouvai avoir fait une dépense de six mille francs, pour m'être mis dans la nécessité d'augmenter de beaucoup mon personnel

J'avais de l'eau en quantité, il s'agissait de l'utiliser et j'allais me trouver avec un hectare de culture maraîchère, aussi empêché pour la vente de mes légumes, que je l'avais, été lorsqu'il s'était agi de placer; beurre et fromages.

La population de Dellys n'avait pas augmenté, la distance de ma ferme à Tizi-Ouzou n'avait pas diminué et ces points étaient les seuls où je pusse trouver un écoulement pour les produits de ma ferme.

Mon potager parfaitement monté en légumes de toutes sortes, coûtait fort cher d'entretien ; la vente n'allait guère que pendant l'été, tout le monde se livrant à la culture maraîchère pendant les trois autres saisons.

Dès la deuxième année, je reconnus, qu'une fois encore, je faisais

une école. Je m'étais trompé, d'abord, en ne calculant pas l'importance du capital engagé par rapport au rendement net, c'est-à-dire, déduction faite des frais journaliers ; ensuite, en ne tenant pas compte dès besoins restreints d'une population, peu nombreuse et peu aisée, déjà servie par trois jardiniers.

J'aurais dû prévoir aussi la difficulté de rencontrer un homme ou une femme, assez honnête pour ne pas prendre pour lui ou pour elle, les trois quarts du produit des ventes.

Je connaissais les prix des divers légumes sur le marché ; j'estimais approximativement les envois de chaque jour et toujours, je m'apercevais des vols dont j'étais l'objet ; si je me permettais une observation ; la réponse était toute prête : une balancelle était arrivée d'Alger, inondant le marché de Dellys de légumes de toute sortes ; la vente n'allait pas ; on était obligé de donner presque pour rien sous peine de rapporter la marchandise ; les jardiniers des environs faisaient une rude concurrence, etc., etc. Si, fatigué de réponses que je savais mensongères, je changeais de système et j'essayais le tant pour cent au revendeur, ce dernier laissait pourrir dans sa boutique, les légumes qu'il ne vendait pas, pour en avoir demandé un prix exorbitant, croyant augmenter d'autant son bénéfice.

En se servant soi-même, on épargne un domestique ; on se prive du meilleur moyen d'être volé, c'est vrai ; mais je ne pouvais cependant pas aller moi-même au marché, vendre choux, poireaux et carottes.

Quand donc arrivera-t-on à inculquer aux ouvriers, et surtout aux gens à gage, les principes les plus élémentaires de l'honnêteté !

Jamais, dites-vous ?

Eh bien ! Franchement, je crois que vous avez raison ; en tout cas, ce genre de progrès sera long à réaliser.

Ne pas voler son maître, se contenter du salaire convenu, sera, je le crains, plus malaisé à apprendre, que s'il s'agissait de l'étude du sanscrit et du cochinchinois.

Tout ce que je tirai de profit de l'irrigation, employée comme auxiliaire, pour la culture maraîchère, fut à peine suffisant pour couvrir les frais occasionnés par le surcroît de main-d'œuvre employée et je me demandai, si je ne ferais pas bien d'essayer le tabac et le coton sur une petite

échelle, bien entendu.

Le coton avait fait la fortune du village de Relisane à une époque, il est vrai, où les prix étaient très-rémunérateurs, par suite du manque de matières premières dans les envois faits par l'Amérique du sud, lors de la guerre avec les Etats-Unis ; le tabac avait enrichi des villages de la plaine de la Mitidja et je connaissais particulièrement plusieurs colons au Boudouaou, à Bouffarik, qui s'étaient bien trouvés d'avoir employé, en plantations de tabac, les terrains irrigables à eux concédés, lors de la création de ces centres, aujourd'hui en pleine voie de prospérité.

A la fin de l'été de l'année 1868, j'avais environ huit ares de tabac et autant de coton.

D'après l'annonce officielle, insérée dans les journaux, l'administration payait les tabacs de la première catégorie à raison de cent vingt francs le quintal métrique, ceux de la seconde, quatre-vingt-dix francs, la troisième soixante et les qualités inférieures étaient refusées ; il fallait avoir recours au commerce ou accepter une estimation basée sur le bon plaisir des agents chargés de la réception.

Un colon de mes amis avait, la même année que moi, planté dans son lot de plaine, au bord du Sebaou, un hectare de tabac, dont je lui avais fourni le plant, partie virginie, partie chebli.

Le mien avait reçu, pendant les trois mois de sa végétation, six arrosages ; celui de Lambert, tel est le nom du colon dont je parle, et qui plus tard, fut du nombre des victimes de l'insurrection de 1871, avait été fait dans une terre d'alluvion, riche et légère, mais sans arrosage.

Tous deux étaient, à notre dire, magnifiques.

La quantité étant insignifiante, ce n'était de ma part qu'un essai; je ne crus pas devoir faire le voyage d'Alger et je priai Lambert, en présentant le sien, de se charger, de ma part, d'un échantillon, et, dans le cas où le prix offert eut été rémunérateur, je me proposais, l'année suivante, d'opérer sur une plus grande échelle.

Le tabac présenté par Lambert, fut classé parmi ceux de la première catégorie, et le mien dans la seconde.

La raison de cette différence était, que l'un avait été arrosé et l'autre non, et que celui-ci était conséquemment plus combustible.

Encouragé par le résultat obtenu, je m'occupai, dès le mois de jan-

vier suivant, de la préparation de mon plant, et des le mois d'avril, mon terrain convenablement défoncé et fumé, je repiquai mon tabac, moitié chebli, moitié virginie, ne donnai que trois arrosages au lieu de six, supplantant aux trois autres par de plus fréquents binages.

Ma récolte fut abondante ; les feuilles étaient larges, nerveuses et mouchetées ; les manoques faites, je les disposai en chapelet et ma grange me servit de séchoir.

Au mois de septembre, deux voitures chargées de trente quintaux chacune, emportaient ma récolte, et j'espérais être classé dans la première catégorie, ou tout au moins dans la deuxième.

L'employé chargé de la réception des tabacs, m'offrit quarante francs par quintal; c'était à prendre ou à laisser; MM. de l'administration sont employés du gouvernement et ne sont pas marchands, il était inutile de marchander.

— Mais, dis-je à l'employé, comment classez-vous dans la troisième ou plutôt dans la quatrième catégorie des tabacs absolument pareils à ceux présentés par moi l'année dernière, supérieurs peut-être, puisqu'ils ont été moins arrosés, alors que mes produits ont eu les honneurs de la deuxième catégorie

Mon observation était, je le crois, juste et modérée; voici la réponse que j'obtins:

— Celui qui a classé vos tabacs dans la deuxième catégorie est un âne; la feuille que voici, et il me montrait une manoque prise à même une des balles, ne fera jamais un cigare combustible ; votre tabac, comme celui de tous les colons, n'est venu qu'à force d'eau. Les Arabes seuls savent cultiver le tabac ; vous le plantez dans les plaines, eux le mettent sur les montagnes, vous fumez, eux non, vous arrosez abondamment, eux ne font que biner les pieds, vous obtenez la quantité, aux la qualité.

Et pendant un quart d'heure ce monsieur poursuivit son parallèle entre l'Européen et l'Arabe, ce dernier étant un phénix et l'autre une gâchette.

Je ne sais si mon amour-propre de colon fut froissé, ou si j'étais vexé de voir le sac d'écus, que je croyais empocher, réduit aux minces proportions d'un porte-monnaie, toujours est-il, que, sans plus de cérémonie, je

tournai le dos à mon arabophile galonné et fis conduire mes voitures au marché de Bab-az-Oun où je tombai de Charybde en Scylla, en ayant affaire à MM. les courtiers, juifs de tous pays et de toute provenance, sorte d'intermédiaire obligé entre le producteur et le fabricant, parasites qui s'enrichissent aux dépens de tous les deux.

Je me débarrassai de mes deux voitures de tabac, en les laissant à cinquante francs le quintal ; c'était peu et je n'avais à ce prix, pas grand bénéfice, mais il valait encore mieux céder que remporter ma marchandise.

Mon marché conclu, j'allai déjeuner et chemin faisant, je réfléchissais aux tribulations du métier de colon, quand, tout à coup, une idée me traversa l'esprit.

Ah ! Parbleu, me dis je, ce serait trop fort, et retournant sur mes pas, je pris sur une des voitures qui n'étaient, pas encore déchargées, une manoque de tabac, et la donnant à un des Arabes qui conduisait les bœufs du chariot

Va, lui dis-je, à la manufacture d'Hussein Dey, tu présenteras cette manoque comme échantillon, tu diras que tu en as plusieurs quintaux de semblables ; récoltés par toi, dans ta montagne, et tu viendras me dire quel prix on t'en a donné. Va vite et reviens de même, tu m'as compris ?

Une demi-heure après mon Arabe revint et voici sa réponse :

— L'homme du beylik, le même qui t'a parlé tout l'heure, a gardé la manoque et m'a dit de lui apporter tout ce que j'avais, il prendra tout à raison de quatre-vingts francs le quintal.

Je m'étais dit: ce serait fort, eh bien ! c'était très-fort, voilà tout.

J'avais sur le cœur le plaidoyer de l'agent des tabacs en faveur de l'indigène, et, mon déjeuner termine, emmenant avec moi mon Arabe, j'allai trouver l'employé arabophile et lui tins à peu près ce langage

— Monsieur, je viens vous faire part de tous les regrets que j'éprouve d'avoir conclu un marché, il y a deux heures, avec un courtier de la rue Bab-az-oun, et vous comprendrez combien sont cuisants mes regrets, puisque si j'eusse fait présenter mon tabac par l'honnête arbico que voici, vous auriez pris le tout, à raison de quatre-vingts francs le quintal, juste le double de ce que vous m'avez offert, à moi Européen.

La leçon est bonne, n'est-ce pas ? Prenez-la pour vous, si vous voulez, moi, je la prends pour moi, et l'année prochaine, si vous êtes encore chargé de la réception de la plante importée par Nicot, je ne manquerai pas de me présenter, déguisé en adorateur d'Allah.

Dépeindre la colère de l'employé, serait difficile; elle tomba naturellement sur l'Arabe qui n'en pouvait mais, et je dus intervenir pour empêcher mon khemmès d'être battu.

Le tabac ne m'avait pas réussi; quant au coton, il eût fallu l'égrener, et ma foi, je n'avais guère envie de faire la dépense de l'achat d'une machine.

Ces essais successifs n'étaient pas onéreux, il est vrai, mais c'étaient toujours des bénéfices non réalisés et du temps perdu ; or, le temps étant de l'argent, il y avait perte.

La grande culture continuait, la manière de procéder ne changeant pas, à donner, à peu de chose près, les mêmes résultats. Je me rendais parfaitement compte de la médiocrité des labours, faits à la charrue arabe et je me demandais ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer l'agent un peu primitif dont se servaient mes khemmès.

L'emploi de la charrue Dombasle est impossible dans les terres de montagne, compactes, lourdes, argileuses et parsemées de rochers à la surface ou dans le sous-sol.

En suivant attentivement les laboureurs, je me rendis compte de ce qu'avaient de défectueux leurs charrues, tout en faisant la part de ce qu'elles avaient de bon.

Tout d'abord, je remarquai que la longueur démesurée du joug obligeait chacun des boeufs à piétiner alternativement jusqu'à cinq et six fois sur le travail fait, de telle sorte que la terre étant un tant soit peu mouillée, le pied du boeuf enfonce, pétrit, forme un trou, qui, lorsqu'il pleut, conserve l'eau à la manière d'un godet, et finalement, le sol ainsi patouillé, le mot est exact, devient dur, ne permet pas à la semence de percer la croûte, se fend au moindre rayon de soleil et laisse pénétrer la chaleur sur les racines peu profondes du grain. La longueur du joug a encore cet inconvénient de diminuer la force de traction.

Les oreilles de la charrue arabe sont insignifiantes et ne servent qu'à ouvrir le sillon, sans renverser la bande huit fois sur dix, la terre soulevée

par le soc, retombe sur elle-même ; le grain n'est pas enterré, reste à la superficie, les fourmis, les oiseaux le mangent et l'herbe, au lieu d'être retournée sans dessus-dessous, n'est pas même dérangée.

La flèche est trop courte et ne permet pas à l'homme qui tient le mancheron, une assez grande liberté d'action, quand il s'agit de contourner un obstacle et de prendre plus de terre.

L'angle formé par la flèche et le corps de charrue lui-même, appelé en arabe, louçâda, est fixe, ne peut être ni augmenté ni diminué, de sorte que dans une terre compacte ou dans un sol léger, que l'attelage soit très-fort ou très-faible, le soc pénètre toujours à la même profondeur et les bœufs s'éreintent ou ne font que se promener.

Frappé des inconvénients que je viens de signaler, je fis faire une charrue à ma façon et la donnai à un khemmès, après avoir cherché à lui faire comprendre l'avantage qu'il retirerait de mon système.

Tout le temps que dura l'explication, l'arabe m'écouta religieusement, mais je ne pouvais lire sur sa physionomie impassible ce qu'il pensait de mon procédé.

Quand j'eus terminé, le croyant convaincu et voulant joindre la pratique à la théorie, l'action à la parole, je le priai de commencer ; mais je me serais adressé aux deux boeufs de l'attelage, que j'aurais eu, je crois, plus de succès ; le maudit bédouin se contenta de sourire et me fit cette seule réponse :

— Machi melê (ce n'est pas bon).

— Mais essaie, animal...

Non, l'invention était mauvaise, par cette seule et unique raison que c'était une invention.

Raisonnez donc avec de pareilles brutes.

Ma canne fit plus que tous mes raisonnements et j'eus la satisfaction de constater que ma charrue, sans donner plus de tirage, allait plus profond, recouvrait mieux la semence et que le terrain était beaucoup moins piétiné.

Enchanté du résultat je me retirai, bien décidé à changer mes charries arabes et à les remplacer par mon système.

Oui da, — je comptais sans la stupidité de mes Arabes, qui ne voulurent jamais entendre parler de faire autrement que leurs coreligionnaires.

Insister était inutile, j'y renonçai ; mais je conseille fortement aux colons labourant eux-mêmes, d'essayer, dans les terres de montagne, la charrue arabe avec les modifications que je viens d'indiquer.

Pour ce qui est du travail dans les plaines, rien ne vaut la charrue fixe.

Il y avait déjà trois ans que je tentais divers essais en dehors de la culture des céréales ; j'avais voulu de l'eau, j'en avais, et j'en étais presque embarrassé.

Il ne manquera pas de gens qui trouveront, au moins extraordinaire pour ne pas dire absurde, que je fusse embarrassé pour tirer parti de deux hectares d'excellente terre, sur laquelle je pouvais répandre, chaque jour, cent vingt-cinq mètres cubes d'eau.

A ceux-là je répondrai que le difficile n'était pas d'y faire pousser une plante quelconque, par cette excellente raison, qu'en Algérie, tout, absolument tout, vient on ne peut mieux avec le fumier, l'eau et le travail, le climat prenant à sa charge la chaleur.

L'important était de trouver un genre de culture dont les produits pussent trouver leur placement à des prix rémunérateurs, et pour arriver à ce résultat deux écueils étaient à éviter : l'excès de main-d'œuvre, le transport au loin.

Je dis l'excès de main-d'œuvre.

L'ouvrier des champs, le garçon de ferme, le laboureur, l'homme du métier en un mot, n'existe pas en Algérie. Peut-être se rencontre-t-il, par ci par là, dans la Mitidja, mais c'est l'exception qui confirme la règle. Partout ailleurs, le propriétaire doit se contenter de l'indigène, qui, tout défectueux qu'il est quant à sa manière de travailler, est encore préférable à l'européen, qui ne se recrute guère que dans le bataillon de la bande roulante.

On entend par bande roulante un composé de trois mille individus à peu près qui ont pu avoir jadis un métier ; ont été terrassiers, boulangers, serruriers, forgerons, peintres en bâtiment ou rentiers, mais n'exercent, depuis longtemps, que la profession de vagabonds.

L'homme de la bande roulante s'appelle rouleur ; pendant les grands travaux de la moisson, il trouve à gagner trois francs par jour ; au printemps ; il pioche les vignes, fauche, les prés ; l'été, il mendie, ainsi que

l'automne, et l'hiver, il habite ordinairement les hôpitaux, sortant de l'un pour entrer dans l'autre.

C'est le rouleur qui parcourt les trois provinces, s'arrêtant à chaque porte pour demander de l'ouvrage quelquefois, un morceau de pain le plus souvent.

C'est lui qui, d'une voix chevrotante, vous dit en sortant du cabaret :

— Je suis un pauvre ouvrier sans travail, nouvellement arrivé de France (il 'y a vingt ans qu'il est nouvellement arrivé de France), je n'ai pas mangé depuis deux jours.

Mais il a certainement bu depuis moins longtemps.

Le rouleur porte un vieux pantalon de soldat, une chemise de soldat, une calotte de soldat; ses pieds sont chaussés d'espadrilles ; son bagage tient dans un mouchoir de coton à carreaux. Ne lui demandez pas son livret ; il l'a toujours perdu la veille.

Il parcourt les campagnes, évite les villes, et, s'il aperçoit un gendarme, il quitte la grande route et détale lestement.

C'est quelquefois un zéphyr en bordée ou un forçat en rupture de ban; toujours un vaurien de la pire espèce.

A ses moments perdus, et il en a beaucoup, il chaparde.

Il pousse ses pérégrinations jusque dans l'intérieur et près des villages arabes; à son aspect, les femmes se sauvent, les enfants, braillent, les chiens hurlent, et l'Arabe commence à faire le moulinet avec sa trique; tête garnie de clous.

L'aplomb ne manque jamais au rouleur, surtout quand il a bu ; en automne, il se présente comme laboureur ; au printemps, comme vigneron ou jardinier ; il sait tailler les arbres, greffer, etc. ; le vrai, c'est qu'il ne sait rien; je me trompe, il sait boire et voler.

La place qu'il ambitionne, le rêve de ses nuits, c'est d'entrer comme garçon dans un débit de boissons.

Et voilà la main-d'œuvre à laquelle sont condamnés les colons un peu éloignés. Aussi, quand par hasard, vous tombez sur un domestique, je ne dirai pas bon, mais simplement passable, vous l'entourez de soins, vous le mijotez, vous le surveillez comme une jeune fille de quinze ans, car le voisin est là qui le guette, et ne manquera pas de lui offrir d'échanger son

existence déjà si douce, contre une autre où il n'aura, qu'à boire, manger, dormir, et toucher un salaire plus élevé que celui que vous donnez.

J'ai connu un colon à qui les Arabes avaient, je le reconnais, joué des tours pendables ; il était tellement dégoûté des indigènes, que la vue d'un burnous lui causait des crispations; peut-être avait-il quelques torts à se reprocher ; toujours est-il qu'il n'employait que des Européens.

Il était tout aussi mal servi, mais il payait dix fois plus cher, c'est une compensation.

Je n'ai eu, pendant seize ans que j'ai habité ma ferme, qu'un seul bon domestique, celui dont j'ai parlé plus haut; il est resté chez moi jusqu'en 1871, époque où, par suite d'un héritage, il s'est trouvé propriétaire et devint, à son tour, colon.

J'ai, par contre, rencontré parmi les indigènes, de bons travailleurs, des gens presque fidèles ; ce dernier cas est excessivement rare.

L'Arabe n'est pas susceptible d'attachement; il servira le même maître pendant dix années et le trompera, le volera, l'assassinera la onzième. Ceci est la règle générale ; il y a des exceptions.

Lorsque éclata l'insurrection de 1871, nous fûmes pillés et brûlés par nos khemmès ; ils ne s'en cachent pas, et leur, raison n'est pas si mauvaise : Autant que ce soit nous qui profitons que d'autres ; réponse qui m'a été faite par plusieurs.

L'Arabe est sobre; avec lui, vous n'avez pas le désagrément de voir votre domestique rentrer ivre le dimanche. Il a peut-être, comme un autre, son petit amour-propre, mais il a le bon esprit de recevoir vos observations, quitte à n'en pas tenir compte, sans se permettre, comme le domestique européen, des réflexions saugrenues et souvent insolentes.

Il est beaucoup moins cher, et moyennant trente ou quarante sous au plus, vous obtenez, en surveillant vous-même, dix heures de travail et même de bon travail, si vous savez conserver les mêmes ouvriers une fois dressés.

J'avais un noyau d'indigènes, trié par moi dans les villages voisins, où je recrutais mes travailleurs à certains moments de presse et, j'affirme que, pour piocher les vignes, défoncer un morceau de terre, ils maniaient assez adroitement les plus lourds outils.

Beaucoup se sont mis à faucher, et sont d'une grande utilité au mo-

ment des fourrages.

Tous les Kabyles sont d'excellents moissonneurs, et coupent le blé, l'orge, l'avoine, à raison de vingt-cinq francs par hectare.

J'avais un khemmès qui labourait à la charrue française tout aussi bien qu'un Européen, et conduisait un chariot, attelé de six boeufs, avec beaucoup d'adresse.

Avant la guerre, j'avais, pour mon service particulier, un jeune Arabe des Ouled-Hamida, fort intelligent. Panser les chevaux, seller, conduire, tenir brides et harnais en parfait état de propreté, était pour lui un jeu. Sa sœur Fathma aidait madame P... dans les travaux d'intérieur de la ferme et les soins du ménage.

Mohamed, c'était son nom, s'engagea dans les tirailleurs et Fathma prit un mari, ou pour parler plus exactement, un mari prit Fathma.

On voit qu'il est difficile, dans les campagnes, de se procurer un bon domestique ; s'il s'agit d'une femme, c'est encore pis. A aucun prix on ne pourrait se procurer, non pas une cuisinière l'espèce est inconnue, mais une simple bonne, bonne à laver la vaisselle, à plus forte raison, ce qu'on appelle en France une fille de ferme, c'est-à-dire une grosse gaillarde vive, accorte, au jupon court, aux manches retroussées, qui traitera les vaches, battra le beurre, soignera la volaille, fera la lessive, rincera à la rivière.

L'Algérie, en fait de femmes, n'a pas progressé ; quantité et qualité sont restées dans le statu quo le plus complet.

Dans les grandes villes on trouve, en les payant fort cher, des domestique femelles, telles que cuisinières, bonnes, femmes de chambre et bonnes d'enfants, ces dernières recrutées parmi les Espagnoles ; mais, alors, il faut se montrer indulgent sur le chapitre des mœurs ; beaucoup consentent à servir pendant le jour et se réservent la nuit.

Il n'est pas rare de voir une domestique terminer l'entretien concernant les préliminaires de son engagement par ces mots

« Je dois prévenir madame, que dans toutes les maisons où j'ai été, mes maîtres me laissaient deux nuits par semaine ; ou bien cinq nuits par mois, cela dépend de bien des choses. »

Dans les villes de moindre importance, on m'est réduit aux produits du pays. Quelques femmes d'ouvriers font des ménages et la gente juive

fournit un contingent respectable pour laver par terre, tenir l'enfant, faire ce que l'on appelle, le gros.

Les ya-ouleds (jeunes enfants) offrent leurs services et pour quelque menue monnaie, font les commissions, cirent les bottes de monsieur, portent de l'eau, etc.

Les fonctionnaires civils utilisent leurs chaouchs, sorte de garçons de bureau payés par l'Etat ; les militaires emploient leurs ordonnances.

Pour la campagne, le rouleur ou l'arabe; telles sont les ressources du pays en ce qui concerne la domesticité.

Le transport au loin est considéré comme écueil à éviter, ai-je dit plus haut.

Je n'entends pas parler de la récolte des céréales; celle-là trouve toujours dix acheteurs pour un qui viennent, jusque chez vous, prendre livraison de vos blés, orges, avoines, fèves, pois, etc., mais bien de tous les autres produits d'une ferme; tels que : beurre, laitage, veufs, volailles, pigeons, lapins, légumes, fruits.

Je prétends que dans une exploitation bien conduite, ce genre de récolte doit entrer pour une bonne part dans les bénéfiques ; mais, pour arriver à ce résultat, une condition, *sine qua non*, est la proximité d'une grande ville ou tout au moins des moyens de communication faciles et rapides, pour deux raisons : la première, c'est que les produits se vendront toujours, vu l'importance du chiffre de la population, la seconde, que les frais occasionnés par une trop longue distance n'existeront pas.

Pendant deux années, je fournissais, chaque jour, à Dellys, les produits de ce que j'appellerai, la petite récolte ; je n'étais éloigné de la ville que de quatorze kilomètres et deux fois par semaine, quelquefois trois, j'envoyais à Tizi-Ouzou porter ce que ne pouvait consommer Dellys vu le peu d'importance de sa population.

Or, la distance de la ferme à Tizi-Ouzou est de quarante kilomètres, ce qui faisait, pour l'aller et le retour, quatre-vingts kilomètres que devaient franchir les mulets porteurs des denrées.

La route impraticable aux voitures pendant huit mois de l'année, le Sebaou, dangereux en hiver, qu'il fallait traverser, faisaient de ce trajet un véritable voyage, ce qui augmentait de beaucoup la dépense.

Les animaux surchargés étaient continuellement blessés par leurs

bâts, les hommes altérés pendant l'été s'arrêtaient à tous, les débits, opération qu'ils continuaient pendant l'hiver pour se réchauffer et toujours les libation rafraîchissantes ou réchauffantes étaient payées par la recette du jour.

Et voilà pourquoi, tout en faisant produire et produire beaucoup, je me trouvai embarrassé de mes deux hectares irrigables.

Ce qui me découragea le plus, c'était l'obligation de passer par les fourches caudines de gens qui me volaient de la plus indigne façon et que j'étais obligé de ménager, sachant par expérience ans, changer serait pis, en admettant que je pusse trouver, ce qui ne laissait pas que d'être problématique.

Tous ces ennuis, tous ces tracas, toutes ces tribulations, qui, en fin de compte, n'étaient pas contrebalancés par un gain appréciable, m'abreuvèrent d'un dégoût tel, que je cherchai sérieusement, s'il n'y aurait pas un moyen de me passer de la main-d'œuvre étrangère, ou tout au moins d'y avoir recours le moins possible.

Les khemmès étaient indispensables, ainsi que les bergers ; les premiers faisaient leur petit métier tout à la douce, il est vrai, mais, en somme, ils le faisaient et mon rôle se bornait à surveiller et à stimuler leur zèle de temps en temps. Le khemmès est à la part; donc il a tout intérêt à faire rapporter le plus possible.

Ce dont je voulais me débarrasser, c'était des Européens et des journaliers kabyles, grosse dépense pour un mince résultat.

Mettre la charrue pour faire du blé dans un morceau de terre, aménagé à grands frais pour recevoir l'eau d'une noria dont la construction avait coûté fort cher, m'eût attiré les quolibets de tous les voisins, et tout ensachant que les conseillers ne sont pas les payeurs, je tenais cependant un peu au qu'en dira-t-on.

Le résultat de mes réflexions fut que je ferais une orangerie.

La dépense première serait forte, mais l'entretien presque nul.

Deux labours croisés entre les rangs d'arbres, des rigoles dans le sens des lignes, une cuvette à chaque pied, c'était tout. Un homme suffisait pour diriger l'eau pendant l'été ; donc, plus de main-d'œuvre dès la troisième année de la plantation, et jusque-là je pourrais utiliser le terrain en y plantant des pommes de terre, des haricots, des patates, du maïs, etc.

Ce beau projet conçu, je pris mes mesures pour le mettre à exécution, et divisant en quatre parties égales la superficie totale du sol, je calculai que la dépense serait de sept cents francs chaque année, en n'opérant que successivement quart par quart.

On sait qu'un oranger de deux ans de greffe rapporte et devient avec des soins, bien entendu, et de l'eau à volonté, un fort bel arbre au bout de dix ans. En achetant mes sujets déjà forts, la dépense première était plus grande, mais je gagnais du temps, je jouissais plus vite et de l'agrément et du produit.

D'après la contenance de la partie irrigable de mon terrain, c'était cinq cent cinquante orangers que j'avais à planter, d'où une dépense, en les achetant déjà forts, de deux mille sept cent cinquante francs pour prix d'achat, chaque sujet, transport et emballage compris, devant coûter cinq francs. Quant aux trous et à la plantation, je ne les comptais pas, mes ouvriers à l'année devant suffire à ce genre de travail.

Au mois d'août de l'année 1870, je plantai cent soixante-dix orangers, mon premier quart à peu près.

Beaucoup de personnes vont s'étonner de cette plantation faite en plein été, alors que l'hiver et le commencement du printemps sont ordinairement les époques propices pour les plantations.

Je répondrai que j'ai réussi, chaque fois qu'il s'est agi d'arbres à feuilles persistantes, en choisissant l'époque de la seconde sève appelée sève descendante, c'est-à-dire en juillet et août.

Cette innovation n'est pas de moi ; M. Sivadier, très habile arboriculteur, a eu, le premier, l'idée des plantations d'été pour les arbres toujours verts, tels que : caroubiers, orangers, citronniers, bigaradiers, oliviers, cyprès, pins, etc.

La plantation de la rue d'Isly, au faubourg Bab-az-Oun, a été faite avec des caroubiers, à l'époque de la seconde sève, et tout le monde peut voir que ces arbres sont magnifiques.

M. Hardy, l'ancien directeur du Jardin d'acclimatation, était d'un avis tout opposé; ses raisons étaient peut-être excellentes, mais ce que je sais bien, c'est que j'ai expérimenté les deux systèmes et que tous deux m'ont réussi.

Sur cent cinquante orangers plantés au mois d'août, dix à peine

n'avaient pas donné signe de vie, mais étaient encore verts lorsque éclata l'insurrection au printemps de l'année suivante.

Le tout, dans une plantation faite en été, c'est d'empêcher le soleil de toucher aux racines, et cela d'une façon absolue. Le travail d'arrachage doit se faire la nuit ; ainsi que l'emballage et le transport des sujets ; les mottes doivent être tenues humides, et les feuilles arrosées de temps en temps.

L'arbre mis en terre, l'eau baignera ses racines ; de la litière sera étendue à chaque pied ; pour empêcher l'évaporation, et le bois sera, sur sa longueur, entouré d'une paille longue pour empêcher la trop grande ardeur du soleil, précautions que prennent, du reste, les Kabyles pour les plantations de jeunes figuiers qu'à l'encontre de ce qui se passe chez les Arabes, ils ne font pas venir de boutures, mais bien de jeunes plants qu'ils élèvent en pépinières et qui proviennent des rejetons arrachés aux racines, aux pieds des figuiers déjà forts.

Au bout de quelques jours, la végétation reprend son cours, et des aisselles partent de jeunes pousses ; les branches anciennes seront alors rabattues le plus court possible et diminuées quant à leur quantité.

Les orangers ainsi traités auront, dès l'année suivante, formé une tête nouvelle, composée de branches vigoureuses, alors que, dans la plantation d'hiver ; les nouvelles pousses font contraste avec les anciennes ou plutôt sur les anciennes qui restent longtemps malingres et chétives, toute la sève se portant à l'extrémité des branches.

## CHAPITRE XVI

Deux mots sur le sénatus-consulte de 1863. — La convention passée entre le maréchal de Bourmont et le dey Hussein en 1830. — La question de droit et la question de fait. — La commission civile des Beni-Thour. — Les fêtes arabes. — La naissance. — Le mariage. — La circoncision: — La femme arabe. — La mort et la cérémonie des funérailles.

Au mois de janvier 1868, je fus désigné par le préfet d'Alger, sur la proposition du commissaire civil, pour remplir les fonctions de vice-président d'une commission instituée pour la mise à exécution de la troisième partie des opérations prescrites par le senatus-consulte, promulgué en 1863, à la suite du premier voyage de l'empereur, pour la constitution de la propriété individuelle en territoire arabe.

Il s'agissait, pour la commission, dont je fis partie, de répartir entre les indigènes de la tribu des Beni-Thour et ceux des Taourga, composant le territoire civil de Dellys, les terres dont, par un décret, Sa Majesté venait de faire cadeau aux habitants qui, jusqu'alors, ne les détenaient qu'à titre d'usufruitiers, la nue-propriété appartenant à l'Etat, et payaient, pour toutes, les parcelles reconnues par les agents du domaine, une somme déterminée comme locataires.

Il eût peut-être été préférable de se montrer un peu moins généreux envers les anciens détenteurs du sol et de réserver pour les besoins de la colonisation une certaine quantité d'hectares, quitte à en laisser la jouissance aux occupants, jusqu'au moment où l'administration en aurait besoin.

Mais, à cette époque, on était loin de prévoir l'émigration alsacienne-lorraine et les idées colonisatrices n'étaient point à l'ordre du jour.

Le royaume arabe était encore, dans les hautes sphères gouvernementales, le mot d'ordre ou plutôt le mot de ralliement de messieurs les arabophiles, en habits brodés ou à grosses épaulettes.

Deux mots sur le sénatus-consulte et ses effets au point de vue de la colonisation, ne seront point ici déplacés.

La question de propriété du sol a été discutée et appréciée de tant de manières différentes et suivant les idées de chacun, qu'il n'est pas inutile de la dégager de toutes les difficultés soi-disant inextricables, dont certains se sont plu à l'entourer et de la considérer sous son vrai jour.

Sans remonter à la nuit des temps, sans nous reporter à quatre mille ans en arrière, époque où, si l'on en croit les récits des poètes, l'Afrique du nord civilisée riche et puissante, était le siège des exploits fameux d'Hercule, le grand conquérant par excellence de l'antiquité et d'Atlas, cet autre héros fameux, dont les travaux ont été chantés par Homère et les anciens écrivains de la Grèce ; faits mystérieux qui sont du domaine de la fable et marchent de pair avec les récits mythologiques; sans même nous arrêter aux changements territoriaux survenus en Afrique pendant les deux mille sept cents ans que dure son histoire, par suite des dominations successives, au nombre de sept en comprenant la nôtre, dominations qui se classent dans l'ordre suivant : carthaginoise, romaine, vandale, du Bas-Empire, arabe, turque et enfin française ; mais, nous bornant à l'étude des diverses phases de la propriété sous les derniers conquérants, les Turcs, nous aurons une idée juste des droits des détenteurs du sol au moment de notre prise de possession par droit de conquête, en 1830, à la revendication, comme propriétaires, des espaces par eux occupés.

Rechercher antérieurement au seizième siècle de notre ère est parfaitement inutile ; car, il est bien certain que nous sommes les premiers conquérants et dominateurs, qui se soient préoccupés du soin de conserver à leurs vrais possesseurs, les terres qu'ils détiennent.

L'adage : la force prime le droit, remis en vigueur aujourd'hui chez certains peuples, existait de tout temps et a toujours guidé les nations qui

se sont, tour à tour, succéder en Afrique.

Nous sommes les premiers et qui plus est les seuls, qui poussions la générosité, l'amour du juste et du chevaleresque à ce point, du sacrifier nos propres intérêts à une application exagérée des principes du droit.

Dans le doute où nous laisse forcément le chaos des archives du Bit-el-Man (domaine Turc) et de peur de léser, dans leur droit de propriété, quelques individus, nous préférons tout abandonner au vaincu et nous priver de la possibilité de nous établir côte à côte avec lui, à moins de recourir à l'expropriation, lourde charge pour le Trésor public, si nous avons, par hasard, besoin d'un misérable lopin de terre.

Franchement, cet excès de chevaleresque désintéressement frise de bien près la sottise.

Les promoteurs de la mesure trop libérale que prit l'Empereur en promulguant le sénatus-consulte, qui déclarait propriétaire incommutable tout détenteur du sol à titre de jouissance permanente et traditionnelle, se basaient sur le respect dû aux termes de la capitulation proposée par le général en chef de l'armée expéditionnaire en 1830, et acceptée par le dey d'Alger.

Or, cette capitulation, lue par M. Bracewithz, l'interprète militaire, au dey Hussein, ne contenait que trois articles; les voici :

1° L'armée française prendra possession d'Alger et des forts qui en dépendent, le lendemain, 5 juillet, à neuf heures du matin.

2°. La religion et les propriétés des Algériens seront respectées.

3° Le Dey et les Turcs quitteront Alger dans le plus bref délai. Ils seront libres de choisir le lieu de leur retraite. Leurs propriétés personnelles leur seront garanties.

Ces trois articles ne constituent pas l'acte de capitulation, mais simplement l'ultimatum imposé au dey.

Quant à la convention passée entre le général en chef de l'armée française et Hussein-Pacha, convention ratifiée par ce dernier, de 5 juillet au matin, en voici les termes précis :

« Le fort de la Kasbah, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin à dix heures (heure française).

Le général en chef de l'armée s'engage envers son altesse le dey d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

Le dey sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient, dans le lieu qu'il fixera; et tant qu'il restera à Alger; il y sera, lui et toute sa famille, sous la protection du général en chef de l'armée française.

Une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille. Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

L'exercice de la religion mahométane restera libre ; la liberté de tous les habitants de toutes les classes, leur religion, leur commerce et leur industrie, ne recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées, le général en chef en prend rengagement sur l'honneur.

L'échange de cette convention sera fait avant dix heures, ce matin, et les troupes françaises entreront aussitôt dans la Kasbah, et successivement, dans tous les autres fort de la ville et de la marine.

Cachet du dey.

Signé: Comte de Bourmont.

Au camp devant Alger, le 4 juillet 1830.

On voit, par ce qui précède, que le mot respect des propriétés ne figure que dans l'un des articles de l'ultimatum et non dans la convention elle-même: Or, l'ultimatum lu par M. Bracowitz ne portait que la signature seule du maréchal de Bourmont, tandis que l'acte de capitulation proprement dit, la convention à la suite de laquelle furent ouvertes les portes de la Kasbah, porte la signature du général en chef et le cachet du dey d'Alger.

Ce serait donc, en droit, cette convention dont nous sommes tenus d'accomplir strictement les clauses.

La question de droit tranchée, il reste la question de fait qui nous lie et nous oblige à respecter les propriétés des Algériens existantes à la date du 4 juillet 1830.

Quelles sont ces propriétés ? Comment arriver à établir les droits de chacun ? C'est ce que nous allons tâcher de faire entrevoir.

Et d'abord, peu de propriétés appartiennent en propre aux personnes. Le terrain, sauf les environs des villes où il y avait des propriétés particulières, transmissibles par héritage ou par donation, était considéré comme appartenant à l'Etat et s'affermait.

Les droits des tribus à certaines parties du territoire, peuvent être assimilés aux usages dont jouissent les communes en France. Ces droits se payaient, chaque année, au moyen d'une taxe qui s'appelait ghrama ; elle était, en général, de dix boudjoux (18 fr. 80) par tente. Les tribus à proximité des villes, se trouvant sur un territoire d'une valeur généralement plus élevée, payaient par tente, de quinze à vingt boudjoux.

Les archives du Bit-El-Man, registres fort mal tenus, peuvent et doivent servir de base pour la recherche des propriétés particulières, ainsi que les titres qui se trouvent entre les mains des indigènes, titres émanant du Bit-El-Man lui-même, et qui, pour être authentiques, doivent porter le cachet de cette administration.

Or les revendications des indigènes à la propriété d'un terrain à titre melk, ce qui signifie propriété privée, dans le sens que nous attachons à ce mot, ne doivent être prises en considération, qu'autant qu'elles sont appuyées par des titres authentiques, c'est-à-dire, par une inscription sur les registres du Bit-El-Man, et un titre, une pièce, établissant la propriété, pièce ou titre, portant le sceau du domaine turc.

Les Arabes présentaient aux commissions chargées de l'application du sénatus-consulte, des quantités prodigieuses de papiers de toutes sortes pour établir leurs prétendus droits de propriété. Toutes ces pièces sont des actes de cadi ou de caïds, fonctionnaires changés de l'administration du pays, mais n'ayant jamais ou qualité pour aliéner, au profit des particuliers, le bien du Beylik (Etat).

Les cadis, comme juges, avaient à chaque instant à s'occuper des contestations entre indigènes sur, non point la propriété, mais la jouissance d'un morceau de terre, en arabe *argoub*. Le jugement rendu et transcrit était précieusement conservé.

D'autres fois, comme notaire, à la mort d'un chef de famille, le cadi était appelé à faire entre les héritiers le partage des biens du défunt et la jouissance du sol donnait lieu à un acte appelé trika, conservé pieusement dans les archives de la famille.

Des attestations de témoins, transcrites par un taleb (savant), moyennant rétribution, figuraient également parmi les papiers présentés aux membres des commissions.

A tous ces titres, dont les cinq sixièmes n'avaient aucune valeur, venaient se joindre une prodigieuse quantité d'actes faux, antidatés, établis pour les besoins de la cause, par un khodja quelconque (écrivain).

Mais je le répète, le titre melk, le seul valable, le seul authentique, constaté par acte émanant du Bit-el-Man, devait seul être admis, le gouvernement français s'étant offert à respecter les propriétés particulières, suivant le projet de convention dont j'ai parlé plus haut.

En droit comme en fait, la question était simple, claire, précise, limpide, nettement définie.

Le dépouillement des registres du Bit-el-Man, conjointement avec l'acceptation des titres émanant de cette administration et en portant le sceau, suffisaient, pour établir les droits de propriété. — Tout le reste, c'est-à-dire la, presque totalité du sol, revenait à l'État représenté par le domaine.

Au lieu de cela, que fit-on ?

Et d'abord, la composition des commissions instituées, toutes prises parmi les officiers des bureaux arabes, devait faire préjuger dans quel esprit seraient conduites les opérations.

Que pouvait l'agent du domaine, seul contre tous, et quelle suite pouvaient obtenir ses revendications au profit de l'État qu'il représentait ?

Les rapports présentés par les présidents, signés par les membres des commissions, présentèrent la recherche de propriétés melk, comme d'une difficulté inouïe, impossible quant à la découverte de la vérité. Chacun se livra à une étude plus ou moins savante de la constitution de la propriété sous les Turcs. Les anciens, les tolbas, les cadis consultés, firent chorus avec les chefs de cercle, les commandants de subdivision. La situation politique se ressentait déjà, disait-on, des préliminaires, que serait-ce quand on arriverait à l'application de la mesure édictée. Un indescriptible tohu-bohu s'ensuivit ; les instructions fournies par le gouverneur général furent interprétées de cent façons différentes ; bref, on obtint du chef de l'Etat cette déclaration : *Que tout détenteur du sol à titre permanent et traditionnel*

*serait, par cela seul, déclaré propriétaire.*

Or, les tribus détenant la terre collectivement, furent déclarées propriétaires collectifs; le sol de l'Algérie fut définitivement abandonné aux indigènes, à l'exception de neuf cent mille hectares reconnus, dont l'Etat se réservait la disposition, en vue, du le décret, de la création de nouveaux centres de population et l'agrandissement des périmètres de colonisation.

Neuf cent mille hectares ! C'était quelque chose, les colons se montraient satisfaits ; ils pouvaient attendre que la liberté des transactions sur les autres terres, rendues matière commerciale par suite de l'établissement de la propriété individuelle, vint ouvrir un champ illimité à leurs entreprises.

Hélas ! Sur ces neuf cent mille hectares, on a commencé par en donner, de la main à la main, six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents aux indigènes qui en étaient locataires. Quatre-vingt deux mille cinq cent quarante-quatre ont été affectés à la Société Algérienne, qui continue à les louer aux indigènes; dix-sept mille quatre cent cinquante-six restent provisoirement entre les mains de l'Etat, pour parfaire le complément à la susdite société, en exécution de la convention du 18 mars 1866; six mille huit cent quatre-vingt-quatre ont été vendus aux indigènes.

Que reste-t-il pour la colonisation ?

Aussi, l'administration répond-elle invariablement toute demande de concession : « Nous n'avons pas un pouce de terre disponible. »

Je me hâte d'ajouter qu'aujourd'hui la situation a changé grâce au séquestre appliqué aux territoires des tribus qui se sont révoltées en 1871 ; le champ le plus vaste est ouvert à la colonisation ; aujourd'hui on peut, mais voudra-t-on ? *The ist question.*

Du moment où les indigènes, dont le nombre total est de deux millions, étaient, par le fait de la générosité du chef de l'Etat, déclarés propriétaires des cinquante millions d'hectares dont se composent nos possessions algériennes, le rôle des commissions se bornait à constater la jouissance des détenteurs particuliers et collectifs et pour ce faire, elles se livrèrent à trois sortes d'opérations:

1° Reconnaître le territoire appartenant à chaque tribu; en déterminer le périmètre ;

2° Relever dans cette superficie, composée du bien de la tribu, la part afférente à chaque fraction ou douar, en tracer également le périmètre et dans ce périmètre, reconnaître les biens beyliks, les biens melks, les biens communaux ;

3° Reconnaître les parcelles occupées par chaque famille du douar, constituer la propriété individuelle.

Alors, mais seulement alors, les transactions entre européens et indigènes pouvaient s'effectuer en connaissance de cause, la vie succéder à la mort, le mouvement à l'immobilité, alors le crédit s'offrait à tous.

Mais pour arriver à ce résultat, il fallait du temps, beaucoup de temps.

Les commissions commencèrent à fonctionner en 1863, et les opérations se continuèrent sans interruption jusqu'en 1870. Or, pendant cette période de sept années, il est curieux d'apprendre sur combien d'hectares furent appliquées la première, la seconde et la troisième opération ; la seconde dérivant de la première et la troisième conséquence des deux premières.

Je n'ai pas à ma disposition les documents nécessaires pour fournir ce renseignement; Mais le calcul a été fait et publié. D'après la superficie reconnue, le temps employé, l'argent dépensé, il ressortait mathématiquement que le sénatus-consulte n'aurait reçu son application complète qu'au bout de deux cents et quelques années, aurait coûté environ cent cinquante millions et le petit calcul suivant démontrera que loin d'exagérer, je suis de beaucoup au-dessous de la vérité.

J'ai dit plus haut que j'avais été désigné comme vice-président de la commission chargée de la constitution de la propriété individuelle dans la tribu des Beni-Thour.

C'est moi qui, conjointement avec le secrétaire du commissariat civil et un géomètre, ai fait tout le travail sur le terrain.

Chaque parcelle reconnue et bornée, les détenteurs n'attendaient plus que leur titre de propriété, lorsqu'ils jugèrent à propos de s'insurger, et le séquestre appliqué à leur territoire vint réduire à néant les opérations faites en leur faveur, et rendre à la colonisation des terres que l'Etat n'aurait pu se procurer qu'avec le recours de l'expropriation.

La tribu des Beni-Thour avait été, en 1860, reconnue et levée par

un géomètre et, de plus, un travail de cantonnement avait été fait, travail à la suite duquel une certaine quantité de terre avait été réservée pour les besoins ultérieurs de la colonisation, et le reste donné en toute propriété aux gens de la tribu.

Les indigènes étaient satisfaits et même heureux d'abandonner quelques hectares dont ils n'avaient que la jouissance, en échange de la propriété du surplus.

Le cantonnement était une excellente mesure qui donnait satisfaction aux deux intérêts en présence : la colonisation et le droit des indigènes à ne pas être entièrement privés de ce dont ils jouissaient.

L'usufruit devenait propriété, et l'Arabe comprenait parfaitement l'avantage d'avoir vingt hectares à lui, au lieu de jouir de trente et même de quarante en commun et toujours sous le coup d'un changement, suivant le caprice du chef de la tribu.

Avec le cantonnement, les Arabes pouvaient vendre, louer, hypothéquer, dans l'état actuel ils n'ont qu'une ressource, celle de la rahnia (cession du droit de jouissance contre une somme de), c'est-à-dire l'anti-chrèse.

Dieu sait si on a crié lors de la mise à exécution du cantonnement ; les colons eurent bon dos ; nous ruinions les Arabes, nous les chassions, nous les refoulions, nous étions des spoliateurs ; le cantonnement était une mesure inique, cruelle, infime ; nous manquions à tous nos engagements, bref, tout était perdu, même l'honneur.

Et qui donc criait ainsi ? Les indigènes, les véritables intéressés ? Non, mille fois non ; mais les chefs, les hommes de grande tente, qui, par le fait de la désagrégation de la tribu, de la constitution de la propriété individuelle, voyaient cesser l'indivision et, par suite, s'écrouler le système de la féodalité et par suite leur puissance, et ne pouvaient se contenter de devenir simples particuliers, tout en restant grands propriétaires.

Aux grands et tout puissants seigneurs féodaux venaient se joindre ceux qui, encore aujourd'hui, ne veulent pas comprendre que l'Algérie a été suffisamment commandée, que le moment est venu de l'administrer : ceux qui ont tout à gagner au maintien du *statu quo* ; les membres, en un mot, de la franc-maçonnerie arabophile, et ceux-ci malheureusement tiennent la corde, approchent le souverain, empereur ou président de ré-

publique et, qui plus est, le circonviennent et ont toujours comme dernier argument : La question politique, l'insurrection, c'est tout dire.

Mais je suis loin du petit calcul que j'annonçais tout à l'heure ; j'y reviens.

La tribu des Beni-Thour occupe un territoire dont la superficie est de trois mille six cents hectares.

Les deux premières opérations du sénatus-consulte appliquées, c'est-à-dire les terres melk dégagées de celles appelées arch (communes à tous), les biens beylik et les communaux reconnus et groupés, il restait à répartir entre chaque famille, le ou les lots cultivés par elles, dresser le plan parcellaire du territoire ainsi morcelé, établir un état indicatif des parcelles, avec le nom des ayants-droit et, finalement, établir les titres de propriété de chaque famille avec la quotité revenant à chaque membre, en cas de licitation des lots indivis entre les membres d'une même famille.

Eh bien ! Ce travail a duré une année toute entière, a coûté à l'Etat la modique somme de quatorze mille francs, pour la troisième opération seulement.

Or, en admettant que chacune des deux premières opérations soit revenue à cinq mille francs l'une, soit dix mille francs pour les deux, on obtient, à l'aide d'une simple addition, une dépense totale de vingt-quatre mille francs, pour la mise en application du sénatus-consulte sur un territoire de trois mille six cents hectares d'étendue, d'où une dépense de six francs soixante-dix centimes par hectare.

Il y a cinquante millions d'hectares sur lesquels on devait opérer, c'est donc cinquante millions à multiplier par six francs soixante-dix centimes.

Étais-je au-dessous de la vérité tout à l'heure ? Non; puisque la dépense serait de trois cents millions à peu près.

Conclure est superflu, et ce soin peut-être laissé à chacun :

Deux motifs puissants s'opposent à la mise à exécution de la mesure dont il s'agit.

La dépense exagérée à laquelle elle entraînerait, eu égard à la modicité du prix de la terre en pays arabe et le temps indispensable pour arriver à sa complète exécution. Deux siècles ! Il est bien évident, vu la mobilité de nos institutions politiques, que toute chance de stabilité à part, le sénatus-

consulte de 1863 devait avoir, en l'an de grâce 2063, la même valeur qu'ont aujourd'hui les ordonnances royales de Clovis ou de Philippe-Auguste.

Aussi, dès 1870, les opérations cessèrent-elles complètement et, comme je l'ai déjà fait remarquer, l'insurrection eût-elle cela de bon, que le séquestre appliqué sur les territoires des tribus insurgées fournit d'immenses espaces et permit d'installer, en deux années, plus de villages qu'il n'en avait été créé depuis vingt ans.

Les opérations de la commission dont je fis partie, commencèrent au printemps de 1867 et ne furent terminées qu'au mois de juin de l'année suivante. Ces quinze mois employés à parcourir la tribu des Beni-Thour, ne furent en rien préjudiciables à mon exploitation dont madame P... avait pris l'administration, fonction dont elle s'acquittait on ne peut mieux.

Je profitai de cette promenade prolongée au milieu des indigènes, pour étudier de plus près les mœurs, coutumes et habitudes arabes.

Les dépenses occasionnées par un continuel déplacement, puisque nous campions, le plus possible, au centre de nos opérations, étaient couvertes par l'allocation de douze francs par jour, fournie par l'Etat.

Je profitai de toutes les occasions qui se présentèrent pour m'initier à tous les détails de la vie du kabyle, et dans les six mois que je passai à Azerou, petit village des Beni-Thour, je pris quelques notes pour ma satisfaction personnelle, ne me doutant guère qu'un jour viendrait où, après avoir définitivement quitté l'Algérie et dans l'attente d'une nouvelle position, j'aurais six grands mois à employer à écrire mes impressions, raconter mes déboires et présenter au lecteur quelques scènes vraies, c'est peut-être là leur seul mérite, de la vie algérienne.

Il y a dans le cours assez monotone de l'existence chez l'Arabe, quelques phases racontées déjà nombre de fois, mais toujours avec ce que j'appellerai des enjolivements.

Peut-être chez les gens de grande tente, chez les Mokrani, des Bou-Akaz et autres hauts et puissants seigneurs de la plaine et de la montagne, les enjolivements dont je parle sont-ils des faits vrais ; mais chez le commun des mortels les choses se passent beaucoup moins poétiquement.

La naissance, la circoncision, le mariage, les fêtes consacrées par la Religion et enfin la mort, terme de tout, sont pour l'indigène autant d'occasions de rompre la monotone uniformité de la vie sous le gourbi et l'Arabe saisit d'autant plus vite ces occasions que la plupart du temps et pour le plus grand nombre, la fête, ou la cérémonie consiste tout simplement à manger mieux et davantage.

Je vais le plus succinctement possible passer en revue les différentes cérémonies indiquées plus haut, cérémonies auxquelles j'ai souvent assisté, et raconter de visu.

A nombre de colons je n'apprendrai rien de nouveau, mais j'écris aussi pour ceux qui n'habitent point l'Algérie et ne connaissent ce beau pays que par les ouvrages, qui ont paru et qui malheureusement ne sont que des récits de batailles, de razzias et autres faits de guerre ou des recueils d'anecdotes qui représentent tout aussi fidèlement l'Algérie véritable que les contes des mille et une nuits donnaient une idée vraie des us et coutumes des musulmans de Stamboul et de Bagdad.

Comme il est bon de commencer par le commencement je prendrai le premier acte de la vie, celui qui consiste à y entrer, la naissance.

Une femme arabe ressent les premières douleurs, je parle de la femme du cultivateur, du khemmès ou du fellah ; elle rentre dans son gourbi, pose la natte sur laquelle elle couche ordinairement dans un coin, met près d'elle une cruche pleine d'eau ; défait sa ceinture qui lui sert d'oreiller et s'étend sur le dos. Allah fera le reste. Huit fois sur dix une ou deux heures après tout est terminé. C'est bien simple n'est-ce pas ?

Que si cependant l'accouchement se présentait laborieux, alors le mari, au lieu de se promener en fumant sa cigarette, laissant à la nature le soin de mener à bien la délivrance de sa moitié, va chercher deux ou trois matrones dont il requiert l'assistance ; celles-ci pour accélérer la sortie du futur petit Mohamed s'assoient tour à tour sur le ventre de la malade et se livrent à un mouvement de va-et-vient dont le résultat est d'arriver à une prompt solution.

De deux choses l'une, ou l'enfant sort et sort vite ou la femme tré-passe ; dans l'un et l'autre cas la chose ne traîne pas en longueur.

Si la malheureuse ainsi martyrisée se sent mourir, elle fait appeler son, mari, les matrones se retirent et les adieux, en prévision d'une sépa-

ration prochaine, consistent de la part de l'homme à passer sept fois sur le corps de sa femme en l'enjambant chaque fois et lui disant : Je te pardonne, puis à répéter la phrase sacramentelle ; La iah il Allah ou Mohamed raçoul Allah, Dieu seul est Dieu et Mahomet est son prophète.

Mais là Bédouine a la vie dure et bientôt, grâce au départ des accoucheuses, la nature agissant seule madame Ourdia met au monde un fils ; le père enchanté, ravi, transporté, tue un mouton, et, dès le soir, l'accouchée répare ses forces épuisées en absorbant une écuelle de couscous et deux ou trois morceaux de viande.

Dans là journée elle a pris divers acompte, car ses bonnes amies du douar, ses parents et les parents de son mari lui ont apporté force galettes de froment, jattes de leben (lait de beurre) ; pots de miel, mesures d'huile et beurre salé.

Chose étrange ! Elle mange comme six et ne s'en porte que mieux. Deux jours après, le lendemain quelquefois elle est debout et vaque à ses occupations comme si de rien n'était :

Le soir de la naissance d'un fils il y a fête au village. Si le père dû nouveau-né est riche les pauvres se ressentent de sa joie ; un ou plusieurs moutons sont égorgés et distribués ; le gourbi reçoit les parents et amis, chacun se retire chebâ : on sait ce que cela veut dire. Il est de rigueur lors cette circonstance, comme dans toutes les fêtes arabes, de faire parler la poudre.

Mais si c'est une fille qui vient de naître le front du père se rembrunit, la mauvaise nouvelle se lit sur son visage et chacun affecte de ne pas parler de l'événement. Pas de couscoussou, pas de moutons égorgés, un pauvre poulet étique pour faire du bouillon à la mère et c'est tout.

Les filles ne comptent pas dans la famille arabe : Demandez à un Arabe combien il a d'enfants, il vous répondra par le nombre de ses garçons. Il a par exemple cinq enfants, trois garçons et deux filles, sa réponse sera : J'ai trois enfants ; n'insistez pas, vous le désobligeriez.

A deux ans a lieu la première coupe de cheveux du jeune garçon. C'est une fête pour la famille, les voisins sont invités. Si le père le peut il offrira le couscous, tuera un mouton ; s'il est pauvre, deux poules bouillies accompagneront le tââm (couscous) fait avec un autre grain que le blé), le beurre sera remplacé par de l'huile rance.

Un pieux marabout est appelé, c'est lui qui abat les boucles de la tête de l'enfant qui, à partir de ce jour, aura la tête rasée et ne conservera qu'une touffe de cheveux sur le sommet du crâne, touffe de cheveux appelée Mahomet, ainsi nommée parce qu'elle doit servir à Mahomet le prophète, pour saisir l'homme au jour de la résurrection et le transporter au djennâ (paradis).

C'est à cet âge que l'enfant revêt le burnous, il devient Radjel (homme), mais ne prendra réellement cette qualité que plus tard, lorsqu'il sera circoncis, opération qu'il subit vers l'âge de sept ans.

Tout le monde sait en quoi consiste l'opération de la circoncision. A ceux qui ne le sauraient pas je dirai : reportez-vous au chapitre XVII, verset 10 de la Genèse et vous serez fixé.

La circoncision est, pour le musulman comme pour le juif, une fête de famille.

Le père attend une récolte abondante qui lui permette de dépenser quelques douros.

Dès la veille, les femmes de la dechra (village) sont dans leurs habits de fête, c'est-à-dire qu'elles ont échangé la melefa (pièce de cotonnade enroulée autour du corps) contre une chemise en coton d'un tissu par trop diaphane, à manches, de gaze mouchetées de pois rouges, bleus, jaunes ; une sorte de pièce d'étoffe serrée à la ceinture et dessinant, on ne peut mieux, les formes, part des épaules et descend jusqu'à la cheville, laissant à découvert la poitrine, le ventre et le devant des jambes, c'est le fouta ; sur le tout une autre étoffe de soie rouge, le plus ordinairement fripée, serrée également par une ceinture de soie rouge, marquant la cambrure des reins et faisant ressortir la partie du corps sur laquelle s'assoient ces dames ; sur la tête un cacouche, sorte de coiffure en soie rouge tombant sur la nuque, surmonté d'un foulard en soie noire avec bandes en or, mis de telle sorte que de loin on dirait d'un casque dont la pointe du foulard simulerait le cimier.

Autour du cou des colliers en argent, cuivre ou or, suivant l'état de fortune de la dame ; aux pieds et aux mains des bracelets ; les oreilles, surchargées de lourds pendants passés dans le cartilage supérieur de l'organe auditif, tombent emportées par le poids et pendent démesurément, ce qui ne laisse pas d'être fort laid. Quant au visage, il est peinturluré de la plus

horrible façon : les pommettes rouge vif, les yeux entourés d'un cercle noir qui les agrandit démesurément, les sourcils rejoints par un trait noir avec une mouche au milieu, les lèvres rougies, font d'une physionomie ordinairement gracieuse un masque des plus grotesques ; les mains et les pieds sont teints :

Ainsi accommodée, la plus jolie fille devient laide, et celle qui l'est naturellement est horrible.

Toutes ces dames, entassées dans l'étroit gourbi, causent en préparant l'inévitable couscoussou ; chacune met la main à la pâte :

Les hommes, dont toute la toilette consiste à avoir lavé leur burnous à la fontaine voisine, sont assis à l'écart et devisent gravement du cours des grains, des impôts trop lourds, de la difficulté des temps, du bœuf de Mustapha, de la vache d'Ahmet, des chèvres d'Ali et du poulain d'Aomar.

Le père du futur raccourci va de l'un à l'autre et reçoit les félicitations de chacun.

Bientôt arrivent les tebabla (musiciens) : deux clarinettes et un tambour composent tout l'orchestre ; l'aubade commence ; le cercle des spectateurs se forme ; la sœur ou la mère de celui en l'honneur de qui est donnée la fête se présente, le visage caché par un foulard, et exécute, aux sons discordants des clarinettes, les contorsions que j'ai décrites plus haut et qui constituent une véritable danse de caractère.

La nuit se passe en danses, youyou répétés par l'assistance femelle, absorption de café, ingurgitation de couscous au miel, au lait, au caillé, au leben, au beurre, à l'huile, au gras ou au maigre, suivant le goût des consommateurs ; aussi, le lendemain à l'aurore, l'oreille, l'œil et l'estomac satisfaits, l'assistance fatiguée d'une nuit sans sommeil, attend avec impatience que l'un des tebabla échange son instrument de musique contre un instrument tranchant avec lequel, suivant l'usage antique et peu solennel, il fait subir à l'enfant devenu adulte l'opération chirurgicale, pratiquée dans le cas de phimosis. Pardonnei-moi ce mot barbare, mais je ne sais comment dire.

*Ce que l'on comprend bien s'énonce clairement,  
Et les mots, pour le dire arrivent aisément.*

Je voudrais bien savoir comment Boileau s'y serait pris pour expliquer ce qui se passe, derrière la *melefa* de la maman, entre le tebel opérateur et l'enfant opéré.

Celui-ci ouvre la bouche pour crier ; mais le père a prévu le cas, et bourre son fils d'oeufs cuits durs : le pauvre enfant étouffe et se tait forcément.

Pendant l'opération, qui ne dure que quelques minutes, les femmes poussent leurs plus stridents youyou, les musiciens soufflent comme des marsouins dans leurs instruments, ou frappent à coups redoublés sur la peau d'âne, au risque de crever leur tambour, et l'enfant va se faire soigner.

Quelquefois une hémorragie se déclare ; le pauvre circonscrit paie de sa vie l'absurde coutume, ou bien l'opérateur inhabile entame ce qu'il aurait dû respecter, il en résulte de longues souffrances, parfois suivies de mort ; souvent aussi, lorsque la cérémonie a lieu pendant les chaleurs de l'été, la gangrène suit de près l'opération, et toute la science des marabouts, des *tebibs* (médecins) et rebouteurs en renom ne sauve pas le malheureux enfant.

Chez l'Arabe, le célibataire est inconnu ; ce genre est un produit de la civilisation ; le jeune homme à dix-huit ans pense au mariage, et le manque de ressources retarde seul la mise à exécution de ses projets matrimoniaux.

Acheter une femme est le rêve du berger sur le point de passer khem-mès ; se procurer les douros indispensables est le souci de ses veilles, le cauchemar de ses nuits solitaires.

Le Kabyle amasse sou par sou, se prive de tout pour grossir le sac de peau de bouc qui renferme son trésor, le prix exigé par le père de celle qu'il a choisie et fait demander. Car, bien qu'il n'ait pas cinq sous dans sa djebira, il n'en fait pas moins faire les démarches auprès des parents de celle qu'il veut acheter, et, chose étrange, la demande faite et accueillie en présence de témoins, le mariage, est contracté ; personne n'a le droit de rechercher celle qui, bien que promise, ne peut être emmenée, faute par son fiancé d'avoir pu se procurer la somme nécessaire au paiement de la dot ou don nuptial et aux frais de la noce.

La jeune fille attendra des années s'il le faut, mais elle ne redeviendra

libre que si celui à qui elle a été accordée se retire de lui-même faute d'argent.

Si le futur se désiste pour un autre motif, il est tenu de payer, probablement à titre de dommages et intérêts, la moitié du prix de vente spécifié.

En cas de contestation, le cadî décide et suit toujours pour rendre son jugement, les habitudes locales.

Ali a dix-huit ans, son père est un des riches de son village, ce qui veut dire qu'il possède deux zouïdjas (paires de bœufs), deux vaches, une jument et une vingtaine de brebis; voilà pour la partie mobilière de son bien; il a probablement aussi pas mal de douros cachés au coin du champ, sous un buisson ou bien au pied d'un figuier, mais nul ne le sait ; pour immeubles, il a sa maison construite en pierres sèches, couverte en tuiles creuses du pays, son beïra (jardin), son djenan (verger), et une douzaine d'hectares de terre dont il a la jouissance, suivant acte authentique du caïd de sa tribu. Il est notable, membre de la djemmââ (conseil municipal.)

Ali a entendu parler de la fille de Mohamed ben Kouïder, du douar des Oulad-Khaled, en termes des plus flatteurs. Douze printemps, yeux de gazelle, teint de rose dont elle porte le nom (Ourdia), cheveux noir aile de corbeau, dents de jeune chien, lèvres de corail, seins d'ivoire, croupe de pouliche, vraie houri échappée du paradis et ce qui ne nuit pas, elle file la laine, tisse le burnous, sait moudre et apprêter le couscous, faire le beurre, préparer le denn (beurre salé) ; c'est elle, qui les jours de fête, confectionne les gâteaux avec la semoule, les figes sèches et le miel, apprête les rfis, les bârers (sortes de pâtisseries).

Ali n'a jamais vu Ourdia, mais son coeur est pris sur la foi des on-dit et c'est avec toute la gravité que comporte la circonstance, qu'il va trouver Amar ben, Allal, l'auteur de ses jours et présente sa requête

— O Sidi, que la bénédiction d'Allah s'étende sur ta barbe blanche ! que Dieu te fasse miséricorde ! que Dieu allonge tes jour. ! que Dieu satisfasse à tous tes souhaits ! que Dieu te conduise ! que Dieu guide ton jugement ! que Dieu détruise tes ennemis ! que Dieu écarte de ta vieillesse les maux et les souffrances ! que Dieu t'accorde tous les biens ! que Dieu te comble de bénédictions ! Tu sais, seigneur que tu n'as pas de fils plus respectueux, plus dévoué qu'Ali, l'enfant de ton premier amour, ton premier né.

Je baise la semelle de tes souliers ; par ta barbe vénérée, par ta tête, par Mahomet le prophète envoyé par le Très-Haut, par Sidi Abd el Kader ben Djilali, accorde-moi la grâce que je vais te demander.

— Parle, ô mon fils, et que tes paroles soient pures comme l'eau qui sort du rocher de Takidampt. La vertu est en toi, je le sais, car c'est moi qui me suis plus formé ton cœur, et tu as suivi les préceptes de ton père, Dieu en soit loué ! Parle donc et ne crains pas.

— Sidi, reprend Ali encouragé, tu connais le vénérable, le juste, le saint, le vertueux, le sage, le prudent, le fort, Sidi Mohamed ben Kouïder, du douar des Oulad-Kaled, djebel (montagne) des Beni-Yenni.

— Je le connais.

Sidi Mohamed ben Kouïder a pour fille, Ourdia. C'est elle, qu'avec la permission d'Allah et la tienne, ô Sidi, je désire pour femme. J'ai parlé.

— Tu l'auras en châ Allah (si Dieu veut), ô mon fils. Il est écrit: Là où le cœur va, l'homme suit. Dès demain, j'irai voir Mohamed ben Kouïder. Va et que le salut soit sur toi.

Le père réunit quelques voisins d'un certain âge, choisit dans son troupeau une brebis bien grasse, donne à un de ses serviteurs tous les accessoires pour préparer un repas ; blé, huile, beurre fondu, semoule sont entassés dans les chouaries (couffins), et chargés sur un mulet; la mère, le visage caché par un foulard, le corps enveloppé dans un burnous d'homme, est hissée sur l'animal, entre son mari qui monte en croupe et le mouton tout égorgé, posé en avant sur le bât du mulet; les voisins engagés pour servir de témoins, suivent, soit à pied, soit à cheval ou à âne ; le khemmès marche derrière son maître, activant par quelques coups de bâton, la marche trop lente de l'animal qui porte les victuailles, et le cortège se rend chez le père de la jeune fille, que l'on a eu soin de prévenir et de faire sonder par un tiers.

La petite troupe, arrivée à son but, s'arrête et les saluts commencent. Ils sont longs comme toujours, mais finissent enfin, et l'on s'assied.

La conversation roule sur des objets légers et indifférents. Dans ces circonstances, les indigènes apportent une réserve, un art de parler sans rien dire, une dignité complètement inconnue chez nos paysans.

Par une transition habile, la demande arrive au milieu de la conver-

sation, et l'on procède aussitôt à la discussion des conditions du mariage.

Le père du jeune homme se tient coi et laisse à ceux qu'il a amenés avec lui, le soin de débattre ses intérêts. Tout le long de la route, il leur a, bien entendu, recommandé de faire en sorte d'obtenir Ourdia, la perle de la montagne, au plus bas prix possible. Lui, qui n'est pas amoureux, ne voit qu'une chose, la quantité de douros qu'il va lui falloir sortir de son escarcelle, et son cœur saigne d'avance.

Mohamed ben Kouïder interroge sur le prix qu'il exige pour sa fille, répond avec la plus grande gravité

Cent vingt douros.

Cent vingt douros ! exclament en chœur les assistants ; mais jamais nos filles ne se sont vendues si cher.

Akdak (c'est comme ça), ou si vous aimez mieux, c'est à prendre ou à laisser ; ne marchandez pas, c'est inutile, prix fixe.

Amar bon Allal se sent défaillir, mais l'usage veut qu'il reste impassible.

Cent vingt douros ! reprennent les amis du malheureux Amar, avec un air de stupéfaction profonde ; mais Sidi Mohamed, tu es fou, archifou ; où veux-tu que cet honnête Amar ben Allal ; ici présent, aille pêcher une somme aussi forte ? Tu veux sa ruine, sa mort ou plutôt celle de son fils Ali. Réfléchis, ô Sidi ; par Allah ! tu perds la tête. Cent vingt douros !... mais avec cent vingt douros, on aurait cinq vaches avec leurs veaux.

Ta fille sait travailler, bessâ (c'est vrai) ; elle est jeune, bessâ ; elle est belle, bessâ ; elle est la fille de son père bessâ ; le bon, le grand, le sage, le juste ; le vertueux Mohamed ben Kouïder, bessâ ; mais en te donnant soixante douros, ta fille est payée à sa juste valeur.

C'est au tour de Mohamed à pousser les hauts cris à cette offre, si éloignée du chiffre de ses prétentions.

L'assistance insiste, il refuse et bientôt ; c'est un vacarme à réveiller un mort.

Mohamed ben Kouïder consent enfin à retrancher vingt douros, mais son dernier mot est dit ; à moins de cent douros tout rond, sa fille restera fille.

Les pourparlers sont rompus, jamais Amar ne consentira à mettre un

prix aussi élevé à la femme destinée à son fils. Encore si c'était pour lui ! mais il a dix-huit garçons à marier, et ses femmes, à elles quatre, ne lui ont donné que six filles; la vente de celles-ci ne compensera jamais la dépense occasionnée pour l'établissement de ceux-là.

Tout à coup, comme le *Deus ex machinâ*, arrive un grave personnage, au front austère, à la démarche lente et compassée ; c'est le marabout vénéré du djebel des Beni-Yenni ; le bien-aimé d'Allah, le sage et vertueux Sidi Abou Bekr ben el Moktarben el hadj Ahmet ould Bel-Kassem ben Mustapha el Djaouïa.

Chacun se lève à son aspect, et c'est à qui le premier baisera dévotement la corde en poil de chameau qui ceint sa tête ou le pan de son burnous.

Ya moumenin (ô croyants) ! Pourquoi ce tumulte ? Pourquoi ces cris ? Il est écrit: « Assignez librement à vos femmes leur dot, et s'il leur plaît de vous en abandonner quelque chose de plein gré, jouissez-en commodément et à votre aise. »

— Toi, Mohamed ben Kouïder, que la bénédiction de Dieu t'accompagne partout ! tu es l'homme juste et intègre, connu pour tel, et tu ne voudrais pas aller contre la parole du Seigneur ; consulte ta fille avant de refuser au vénéré Amar ben Allal, que Dieu le protégé ! et toi, ô Amar fils d'Allal, Allah t'a comblé des biens terrestres, ne te retire pas pour quelques douros, sans avoir pris avis de ton fils Ali.

Sur ces paroles pleines de sagesse, la discussion reprit, et, grâce à l'influence du pieux marabout, les parties furent bientôt d'accord.

Pendant le temps que dura le débat, les femmes avec les enfants se sont tenus à l'écart; mais déjà, elles comprennent à l'attitude des assistants et à l'aspect des visages, que la négociation est heureusement terminée ; et elles se hâtent de prêter leur concours aux parents des fiancés. Ensemble elles préparent le couscoussou, tandis que les hommes dépouillent la brebis, la découpent avec tout le soin et la gravité que comporte cette importante opération.

Dès que le repas est préparé, l'homme le plus âgé invoque les bénédictions du ciel et déclare l'union des deux époux accomplie. Au même instant, un des assistants, qui n'attend que ce moment, décharge en l'air son fusil ou son pistolet. La poudre a parlé, le mariage est cimenté, léga-

lement contracté et l'une des deux parties ne pourrait plus obtenir l'annulation d'un contrat sans titre condamnée à payer une somme égale à la moitié de la dot.

Les Arabes ne reconnaissent ni clergé ni magistrature officielle, malgré l'intervention du *cadi*, comme interprète de la loi et rédacteur du contrat.

C'est une innovation que le grand nombre et la diversité des affaires ont rendue nécessaire dans les villes, mais contre laquelle les gens de la campagne n'ont cessé de protester.

Il est à peine un mariage sur vingt qui figure sur les registres du *cadi* et des contrats n'en sont pas moins religieusement exécutés de part et d'autre.

A quelques jours de là, le montant de la dot, ou pour parler plus exactement, le prix de vente, est versé entre les mains du père de la jeune fille et l'on a soin de faire un relevé exact des dépenses provenant, soit du repas, soit des cadeaux, soit des frais occasionnés par la noce, pour pouvoir les réclamer en cas de divorce.

Tous ensemble, à l'exception des fiancés, se rendent à la ville la plus voisine ou au marché pour procéder aux achats du *melbous* (trousseau). Les Juifs, dès qu'ils les aperçoivent, courent au devant d'eux, et avec des paroles mielleuses et une bassesse qui ne saurait se décrire, les amènent jusqu'à leurs marchandises.

A leurs yeux éblouis, ils étalent les riches mouchoirs brodés d'or et de soie aux couleurs étincelantes, les colliers, les bracelets, les boîtes à amulettes, les étoffes à bandes d'or, les foulards rouges, bleus, verts, noirs, jaunes, les parfums, etc. ...

Les achats faits, l'*artz* (la fête), le mariage proprement dit, est fixé et tous se retirent pour se réunir le grand jour et fêter dignement cette importante cérémonie.

L'époque des mariages est ordinairement l'été, dans les deux mois qui suivent les travaux de la moisson.

On choisit, autant que possible, le moment de la pleine lune. Phébé fait alors tous les frais de l'illumination.

La veille du jour fixé pour la cérémonie il y a grand gala dans la demeure de la jeune fille ; les poulets sont saignés, le beurre, la farine, les

piments sont triturés, la cuisine indigène fait appel à toutes ses ressources.

Pendant ce temps, des matrones sont occupées à la toilette de la fiancée.

Ourdia compte douze printemps, ses bras sont grêles, ses seins à peine indiqués par une pointe faiblement assurée et cependant, déjà, sa bouche possède une grâce lascive, son regard inquiet et vif, ses caresses, troublent ceux qui, naguère encore, la traitaient en enfant.

Connaît-elle son fiancé ? Non. Que lui importe ? c'est un homme.

La toilette, cet art féminin, emploie sous le gourbi, comme partout, le rouge vif, le carmin, le blanc, le noir.

Les dignes matrones accomplissent ces soins en riant. Il faut une toilette robuste, solide, qui puisse résister à toute la journée du lendemain et frappe par son éclat ; aussi le rouge n'est-il pas épargné sur les pommettes et sur les lèvres; les sourcils sont réunie par un trait noir; une affreuse pommade, faite de henné et d'huile, assujettit les cheveux roulés dans une sorte de tulle noir ; un foulard rouge brodé d'or entoure la tête et retombe sur la nuque : une melefa, pièce d'étoffe non taillée, s'enroule autour du corps ; deux agrafes en argent la retiennent aux épaules un peu au-dessus des seins; une ceinture de soie rouge serre la taille et dessine ces formes très-accentuées chez les femme arabes et qu'elles s'efforcent de rendre plus proéminentes encore ; de lourds anneaux en argent massif entourent les chevilles et font ressortir le modelé de la jambe; aux bras, des bracelets également en argent ; aux oreilles, les pendants dont j'ai déjà parlé ; enfin, autour du cou, un ou plusieurs colliers composés de perles, de morceaux de corail, de pièces de monnaie et de boîtes à amulettes. Un voile blanc et uni est placé sur la tête et retombe de chaque côté, formant une sorte de manteau qui couvre le tout.

La toilette achevée, la fiancée représente ce mélange d'élégance et de mauvais goût particulier aux femmes de la campagne de tous les pays.

La soirée se passe en joyeux propos, mais ne se prolonge pas fort avant dans la nuit.

Après le repas, les femmes causent entre elles et le diable seul sait ce qu'elles disent.

Les conseils à la fiancée ne sont point épargnés, aussi ne sera-t-elle pas empruntée lorsque, le lendemain, elle recevra son époux.

Quant aux hommes, parents et amis du père, gravement assis devant la maison commune, au milieu de la place publique, ils devisent, en fumant et humant la liqueur du kaouadji, des récoltes, des événements politiques, et, le plus souvent, des roumis qu'Allah, dans sa colère, a envoyés aux enfants de l'Islam.

Le lendemain, vers le milieu du jour, les parents du fiancé vont, musique en tête, chercher la belle Ourdia.

Le cortège se compose des parents et des invités d'abord et aussi d'une foule d'affamés, de coureurs de mariage, de désœuvrés, de mendiants, que l'espoir d'attraper un morceau de viande ou une cuillerée de couscous, attire des villages circonvoisins.

Quant au fiancé, il a le droit de se promener ; l'usage veut qu'il se tienne à l'écart ; la fête ne commencera pour lui qu'au moment où il pénétrera dans le sanctuaire et deviendra l'heureux possesseur de la belle Ourdia, moment qu'il attend, j'en suis sûr, avec une impatience fébrile.

Jusque-là, le suprême bon ton est d'afficher une superbe indifférence et ne pas plus s'occuper de la fête, dont on est le héros, que si cela ne vous regardait pas.

C'est absurde, mais c'est ainsi.

Le village tout entier est dans l'attente; quelques gamins sont montés sur le coteau voisin et cherchent à apercevoir le retour de ceux qui sont allés chercher la mariée. Les femmes, les jeunes filles, dans leurs plus beaux atours, sont réunies dans la maison d'Ali et tout en discourant, bavardant, comme de véritables portières, s'occupent de préparer le festin.

Amar, le père d'Ali, a bien fait les choses. Quatre moutons ont été égorgés pour la circonstance ; un mulet est revenu du moulin chargé de farine ; l'huile, le beurre, le miel, le leben sont en abondance. La diffa sera réellement pantagruélique ; on parlera longtemps chez les BeniYenni, de la somptuosité de la fechta et le voisin, Ab-del-Kader ben Chiffa, le vieux ladre, en crèvera de jalousie.

Tout à coup, un cri strident retentit; c'est Ahmet le petit pâtre qui; tout en gardant son troupeau sur la colline, vient d'apercevoir le cortège

qui accompagne la Rossa (mariée). Aussitôt, les femmes sortent du gourbi, les hommes, les enfants, les vieillards, se portent à la rencontre des arrivants et bientôt l'on distingue le son criard des clarinettes et l'on entend parler la poudre.

Une vingtaine de cavaliers escortent la mule, sur laquelle est huchée la belle Ourdi, et qui n'en semble pas plus fière pour l'honneur qui lui incombe ; un des frères d'Ali guide l'animal à l'aide d'une ceinture de laine rouge passée autour du cou ; à droite et à gauche, une main appuyée sur le palanquin, marchent à pas comptés, les deux plus proches parents des fiancés.

Quant à la mariée, elle doit littéralement étouffer, enfermée qu'elle est, aussi hermétiquement, dans son long voile qui l'enveloppe entièrement et aussi dans cette espèce de cage à poulets, qu'on appelle palanquin, formé de quatre roseaux destinés soutenir une étoffe rouge, cachant aux regards de tous, celle que son mari verra seul désormais.

Le cortège s'avance, précédé et suivi des parents et amis des deux familles et aussi d'une foule de gens attirés par l'appât d'une nuit de réjouissances gratuites et l'idée d'attraper, de ci de là, quelques rogatons.

Les musiciens soufflent avec ardeur dans leurs instruments et frappent à tour de bras sur leurs tambours ; les cavaliers caracolent et exécutent cette fantasia si renommée, en partant au galop et déchargeant en l'air leurs longs fusils qu'ils lancent et rattrapent, font tournoyer au-dessus de leur tête avec une adresse véritablement extraordinaire. Les uns, couchés sur l'encolure de leurs chevaux lancés à fond de train, ramassent à terre un objet quelconque ; d'autres arrêtent court leurs montures, qu'ils enlèvent des quatre pieds, rassemblent, font cabrer et se livrent à tous les exercices de la haute-école en écuyers consommés.

A l'entrée du village, la mariée est reçue par le youyou des Femmes, les décharges de mousqueterie, les cris des gamins, les aboiements des chiens.

Le frère d'Ali, celui qui tient la ceinture rouge, guide le mulet jusqu'à la porte de la maison d'Amar ben Allal ; la mère, les sœurs du fiancé reçoivent la mariée en lui jetant au visage du blé, des fèves et des figues, sorte de bienvenue à la nouvelle arrivée et qui signifie qu'elle recevra dans sa nouvelle famille, asile et protection.

Deux hommes, parents les plus proches, les étrangers se tiennent à l'écart, prennent une melea et la déploient pour cacher à tous les yeux la jeune fille, que le père de l'époux reçoit dans ses bras au sortir du palanquin et transporte, comme un sac de farine, jusque dans l'intérieur de la maison.

Les coups de feu retentissent de plus belle, les femmes glapissent leurs you-you sur un ton des plus aigus, les enfants crient, les tambours résonnent, les clarinettes vous écorchent le tympan, les chiens font retentir l'air d'aboiements furieux, c'est un charivari épouvantable pendant un quart d'heure et tout le temps que dure l'expansion de cette bruyante allégresse, Ali, l'homme heureux, se tient à l'écart, soupire, attend le moment où le ciel s'ouvrira pour lui et trouve que c'est bien long.

Le vacarme s'est enfin calmé, les musiciens essoufflés se reposent, les cavaliers ont mis pied à terre et les chevaux au piquet attendent, en hennissant, la musette d'orge. Les groupes se forment et les conversations particulières s'engagent, c'est le moment du repas ; chacun attend que mesdames du gourbi aient terminé les apprêts du festin.

Il y a là deux ou trois cents estomacs bien préparés pour faire honneur aux nombreux chefnâs (plats en bois garnis de couscous) que des hommes apportent de tous les points cardinaux.

Il est d'usage, chez les Arabes, de faire, à tout individu qui donne une fête, un présent au moins égal à celui que, dans pareille occasion, on vous a fait. Je m'explique

Amar ben Allal a, depuis plusieurs années, assisté à un certain nombre de fêtes, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, mais n'a pas eu occasion d'être lui-même moule-l'artz (maître de la fête). Chez tous ceux qui l'ont invité, il a régulièrement porté son offrande, qui consiste en un chefnâ de couscous, plus ou moins vaste, mais tout préparé, un mouton tout saigné, tout dépouillé, quelquefois même tout bouilli ou tout rôti, une jatte de leben, un pot de beurre fondu et salé, du miel, de l'huile et toujours une pièce de monnaie qui varie depuis deux francs jusqu'à cent francs.

Or, le jour où lui Amar donne à son tour une fête, tous ceux à qui il a donné lui rendent ce qu'il a offert on plutôt prêté, car c'est bien réellement un prêt.

On conçoit quelles prodigieuses quantités de victuailles arrivent alors de tous les environs. Un chefnâ garni se compose, de son contenu en couscoussou tout cuit et d'un mouton. Le tout représente une valeur de vingt-cinq francs.

Il n'est pas rare de voir à une fête, quatre-vingts chefnâs, quelquefois davantage, être distribués à la foule d'affamés, venus de six lieues à la ronde.

Rien de curieux comme cette distribution que je vais essayer d'esquisser.

Le soleil va bientôt disparaître derrière la montagne; c'est le moment solennel, la vraie fête pour les cinq sixièmes des nombreux assistants. Les invités sont placés six par six sur la place publique, assis gravement sur leurs talons, position fort gênante pour dîner, mais qui ne les empêchera pas, tout à l'heure, de fonctionner comme gens à jeuns depuis huit jours.

Les musiciens ont été les premiers servis ; ceux-ci mangent continuellement ; ils ne cessent de souffler dans leurs instruments que pour prendre la cuillère et entonner des quantités prodigieuses de couscoussou.

On dit communément de quelqu'un qui mange vite et beaucoup, qu'il ne fait que tordre et avaler ; le musicien arabe ne tord même pas, il avale.

Lorsque chacun a pris place, les parents, amis et officieux arrivent, portant autant de chefnâs qu'il y a de groupe de six personnes; les enfants présentent les cuillères en bois, le pot rempli de merga (bouillon), le leben et le miel ; il y en a pour tous les goûts. Certains arrosent avec les trois choses ; ils trouvent ce mélange agréable, affaires de goût; mais je crois fort que ce qu'ils recherchent, c'est la quantité. Se remplir le ventre sans bourse délier, quelle aubaine !

Chaque convive prend une cuillère et entre en fonctions après avoir prononcé dévotement le : Esmella obligatoire, sorte de remerciement à Dieu.

Personne ne souffle mot; la langue a bien assez à faire de ramasser le contenu de la cuillère et conduire le délicieux tââm, du palais au gosier. Une fois là, la pâte descend toute seule. La cuillère est toujours remplie le

plus possible, ce qui rend les bouchées énormes ; aussi, lors de l'inglution, on aperçoit un gonflement le long du cou, c'est la boule de pâte qui passe le long de l'oesophage et fait assez ressembler l'Arbico à un dindon qu'on emboque.

Mais qu'apporte donc le frère d'Ali ? que contient ce mouchoir, qui tout à l'heure ornementait agréablement la tête de la vieille Meriem ? Ah ! fort bien ; c'est la viande de mouton, bouillie et découpée par morceaux de la grosseur du poing.

Le frère d'Ali s'approche d'un groupe et, l'un des coins du mouchoir entre les dents, l'autre dans la main gauche, il choisit de la droite les morceaux, les tâte, les retâte, les pèse, cherche les gros, remet les petits, prend du gras qu'il joint au maigre, flaire et finalement remet de la main à la main, un morceau de viande à chacun des convives.

Il fait le tour et tout le monde est satisfait. Le morceau reçu, est tout aussitôt mis en réserve dans le capuchon du burnous ; ce qui fait distribuer force coups de bâton ou taloches aux chiens du douar ; les pauvres bêtes, attirées par l'odeur, flairent le dos des convives et cherchent à introduire leurs longs museaux dans le guelmoun (capuchon).

Les femmes qui n'ont pas de capuchon pour serrer leur viande, l'introduisent délicatement entre leur poitrine et la melefâ. Une invitée ne rentre pas chez elle, sans emporter, dans ce singulier garde-manger, sept ou huit morceaux de viande, des figes, deux ou trois galettes et quelques menues pâtisseries.

Les chefnâ sont vides, les estomacs sont pleins, ce dont peut s'assurer le maître de la fête, par les hoquets sonores et retentissants, accompagnés du Amd'Allah (louange à Dieu) qui s'échappent de toutes les profondeurs.

Nous venons d'assister au repas des gens de bonne compagnie ; tournez-vous, s'il vous plaît, ami lecteur et tout d'abord, si vous n'avez pas le cœur solide, tenez sous votre sens olfactif un flacon de vinaigre quelconque, car nous allons passer à la tourbe des affamés ; mendiants, parasites grouillants, aux bournous en loque, aux crânes couverts de teignes, à la tignasse hérissée et garnie de poux, à l'odeur fétide.

Ils sont nombreux, quelques centaines ; n'importe, ils mangeront les restes, rongeront les os, lécheront les plats. Pour eux tout est bon, même

les épluchures.

Une vingtaine de chefnâs sont apportés, mais de cuillères point. Et chacun se précipite. Trente, quarante, cinquante individus se jettent sur le même plat ; les plus forts parviennent à y mettre la main et la retirent pleine, les plus faibles pleurent de ne rien attraper et des bourrades qui leur sont distribuées.

En un clin d'oeil, les chefnâs sont vides; c'est le tour des enfants ; ils promènent leurs doigts tout autour de l'immense récipient et se lèchent ; ils ont au moins le goût de ce qu'ont mangé les autres.

Avez-vous assisté à la distribution des eaux grasses, à une nichée de petits cochons ? le museau, les pattes, tout trempe dans la sauce ; un petit, poussé par les autres, entre tout entier dans l'auge, puis un deuxième, puis un troisième. Eh bien ! ces estimables animaux mangent encore très-proprement, en comparaison de ces messieurs les alloufs (cochons) à deux pattes, dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Mais voici le bouquet.

Deux individus arrivent, portant, dans n'importe quoi, une natte, un vieux burnous, des couffins, une couverture percée, une centaine de morceaux de viande, et, au cri de : *Ya-moumenin* (eh ! croyants) ! envoient, au milieu de la foule, des poignées de morceaux de moutons, des os, des rognures, des détritrus, des morceaux de tête, une moitié de jarret, une patte, une corne ; tout est bon: Et la bataille s'engage sur toute la ligne .C'est à qui attrapera quelque chose au vol ; les coups, les injures pleuvent comme grêle ; un morceau de viande est saisi par vingt doigts qui ne veulent pas lâcher prise ; chacun tire à soi.

C'est un tohu-bohu général et pour mettre le holà, quelques chaouchs administrent, au hasard, les coups de bâtons, de telle sorte que beaucoup n'attrapent dans la bagarre que des horions et tel, croyait se mettre sous la dent un morceau de viande, se retire l'estomac vide et l'œil poché.

Alors c'est un concert de Malédictiones en termes de haut goût : que le diable te mange les tripes, charogne fils de charogne ; que Dieu te crève les deux yeux, te sèche la langue, juif fils de juif ; que la peste t'étouffe, cochon fils de cochon; que le feu brûle ta maison ; que la teigne, la gale, la lèpre soit sur toi et sur les tiens, jusqu'à la trentième génération, voleur fils de voleur, etc., etc.

C'est, bien entendu, au maître de la fête que s'adressent toutes ces aménités.

Le calme se rétablit enfin ; les musicien, ayant de reprendre leur enragée musique, vont faire un tour à la cuisine pour se donner des forces, et les gens de la noce digèrent en attendant le lever de la lune, qui doit éclairer les danses et les représentations mimées dont j'ai déjà fait la description.

Pour l'assistance, la fête se prolonge jusqu'à l'aurore et ne commence que vers minuit pour Ali, le fiancé; que nous avons laissé se morfondre à l'écart et se plaindre, à tous les échos d'alentour, de la longueur des préliminaires.

Patience, ô Ali, patience; l'heure marche et voici le moment, où les matrones, après un dernier conseil, vont se retirer dans le gourbi voisin et laisser la belle Ourdia, attendre seule la venue de l'époux.

— Approche, ô Ali, va recevoir la récompense due à ta trop longue patience; va et souviens-toi des conseils que t'ont prodigués tes amis du douar; n'oublie pas qu'il est écrit : l'homme est le maître, la femme l'esclave.

Et Ali s'avance en tapinois, le capuchon rabattu sur les yeux, presque honteux ; il n'approche qu'en tremblant, son cœur bat bien fort quand il pousse, d'une main frémissante la porte du sanctuaire où l'attend Ourdia, la désirée.

Mais pourquoi ce bâton qu'il tient à la main et dépose dans un coin du gourbi ? ne tremble pas, jeune fille; pour aujourd'hui du moins, ton seigneur et maître ne caressera tes blanches épaules, qu'avec ses lèvres de feu ; pour aujourd'hui, le bâton n'est qu'un symbole.

Cette nuit, tu es véritablement maîtresse ; tu tiens en ton pouvoir cet homme que tu ne connais même pas, que tu vois pour la première fois ; ton règne hélas ! sera de courte durée; profite-en, car demain peut-être, l'amant timide aura fait place au maître jaloux et brutal ; le bras qui serre amoureusement ta taille, se verra, armé du fatal bâton et tes épaules meurtries, porteront les marques indélébiles de la brutalité du mari.

A peine Ali a-t-il adressé à sa belle et rougissante épouse, ces paroles d'amour, que, dans tons les temps, dans tous les pays et dans toutes les langues, murmurent les jeunes mariés, qu'Ourdia, suivant l'usage, réclame

le droit de première entrevue ; Ali donne immédiatement une pièce de monnaie, dont la valeur est proportionnée à son aisance ou à sa générosité ; puis il s'assied sur la même natte que sa femme et lui fait quitter, un à un, les bracelets, les pendants d'oreilles, ce que fait celle-ci de bonne grâce.

Si loin que puisse aller le narrateur, il arrive un moment où il doit s'arrêter. Jetons un voile sur le doux mystère, qui n'en est un pour personne ; éloignons-nous ; n'écoutons pas et détournons nos regards.

Tudieu ! quelle enragée musique ! avec quelle ardeur ou plutôt quelle frénésie, les teabla soufflent dans leurs clarinettes ! quel roulement sur la peau d'âne des tambours ! c'est à rendre sourde l'assistance entière. Eh ! mais, c'est précisément pour empêcher tout autre bruit de parvenir aux oreilles des gens de la noce. Pensez donc, un gourbi et souvent une simple toile, sont peu faits pour assourdir les sons, et la belle Ourdia, la vierge aux douze printemps, ne reçoit peut-être pas dans un parfait silence, les caresses de son fougueux époux.

Pendant ce temps, la vieille Meriem attend près de la porte de la chambre nuptiale : elle écoute ; au bout de quelques instants, elle entre et reparaît aussitôt, montrant à l'assistance la chemise de la mariée.

Si le vêtement porte ces marques, auxquelles la vanité de l'homme attache tant de prix, elle pousse de joyeux you you, auxquels répondent les autres femmes. Grande alors est la joie de la famille ; les coups de feu retentissent sans interruption, les musiciens font rage : mais si au contraire, la chemise immaculée apporte un mécompte inattendu, il y a prétexte à divorce, et toujours une haine à mort s'établit entre les deux familles.

Hâtons-nous d'ajouter, que jamais le cas ne se présente ; la jeune fille aurait-elle cinquante mille fois cessé d'être vierge, que toujours, les preuves qui ne prouvent rien du tout, de la virginité, apparaissent nombreuses aux yeux de la multitude. La femme arabe a pour ce cas, comme pour bien d'autres, son sac à malices bien garni.

Cette cérémonie terminée ; les danses, les coups de fusil, continuent jusqu'au jour, après quoi chacun se retire.

L'époux sort de sa retraite et va faire ses ablutions ; peu à peu, tout rentre dans l'ordre, le gourbi reprend son aspect accoutumé, c'est la dure

vie du ménage qui commence.

Ourdia, hier encore, jeune vierge aux rêves d'or, est femme aujourd'hui ; le rêve s'est envolé pour faire place à la réalité ; elle comprend déjà qu'elle est la chose, la machine à jouissance d'un homme, demain elle sera la femme adultère.

La femme arabe n'a ni vertu ni pudeur. Presque toutes sont infidèles. La femme arabe est l'ennemie née de son mari ; son excuse est dans la manière dont celui-ci la traite. Elle le trompe chaque fois qu'elle le peut, le vole pour le plaisir de le voler, et souvent, se défait, par le poison, du maître qui la frappe et gêne par sa présence, ses débordements.

Ce que désire la femme arabe, c'est le divorce ; seulement alors elle est libre.

Deux ou trois années de beauté et de licence lui font oublier tous ses maux passés et futurs.

Protégée par ses propres parents, qui ne rougissent pas de profiter de ses amours criminelles, elle tient au milieu des bois, sous la voûte étoilée, sa cour d'amour où chacun se rend et vante ses prouesses et ses vols.

La reine de céans, accorde ses faveurs à tous ses adorateurs indistinctement et parfois au matin, elle a remporté plus de victoires que l'insatiable Messaline.

Peu à peu, l'un de ses habitués devient le préféré. La fatigue, les déceptions, le besoin d'une protection, les ennuis que font naître les rivaux jaloux, ramènent la femme égarée dans le sein de la société. Elle se remarie et personne ne songe à lui reprocher ses déportements de la veille.

Terminons ces études de mœurs arabes, par un dernier tableau, celui du dernier acte de la vie, la mort.

Dès qu'un indigène est en danger de mort, les vieillards les parents, les amis, arrivent et assistent le moribond jusqu'à la fin. Les enfants regardent de loin ; les épouses, les sœurs, la mère, assistent à l'agonie et se désolent avec un luxe de cris, une abondance de contorsions, un luxe de larmes, qui n'ont rien de commun avec la véritable douleur.

Le taleb du village récite les versets du Koran appropriés à la circonstance :

« En quelque lieu que vous soyez, la mort viendra vous atteindre ; elle ira vous chercher sur des tours élevées. La jouissance de la vie d'ici-

bas est peu de chose. La vie future est le vrai bien, pour celui qui craint Dieu.»

La dernière parole du moribond doit être l'invocation suprême de tout bon musulman : « Dieu seul est Dieu et Mahomet est son prophète. » Dès que l'ange Azraël a touché de son aile le front du croyant, autrement dit, dès qu'il a rendu son âme à son vrai maître, le diable, les femmes sortent en poussant des cris de désolation, s'arrachent ou plutôt font semblant de s'arracher les cheveux, de s'égratigner le visage ; sur un ton monotone et traînard, elles répètent, comme une leçon apprise par coeur, les vertus que n'a jamais possédées le défunt. Cependant les frères, les parents tiennent à honneur de rendre les derniers devoirs à celui qui n'est plus.

Le corps est lavé en entier, chose que, de son vivant, le trépassé n'a jamais faite, puis enseveli dans une étoffe de cotonnade et cousu comme dans un sac.

Les voisins fabriquent un brancard avec deux perches et quelques cordes de diss ou d'alfa, posent le cadavre sur une natte, le roulent, l'assujettissent solidement sur la civière improvisée, pour, qu'il ne puisse tomber pendant le trajet du douar au cimetière.

La tombe est creusée à trente ou quarante centimètres de profondeur ; dès que le corps est descendu dans la fosse, et qu'il est étendu dans sa dernière demeure, la tête tournée, du côté de l'Orient, les assistants récitent ensemble une prière, rejettent la terre dans le trou et maçonnent, en pierres sèches et plates, une sorte de couverture, pour que les chacals et les hyènes ne puissent venir, la nuit, dévorer les restes de celui qu'au jour du jugement dernier, Mohamed viendra chercher.

Les femmes déposent sur la tombe, fraîchement comblée, le pot qui servait au défunt à prendre ses repas, recommencent de plus belle leurs lamentations, puis chacun retourne au domicile mortuaire et mange les galettes confectionnées pour la circonstance.

Si le mort était riche, il est d'usage de tuer un bœuf ou une vache du troupeau et d'en partager la viande entre les gens du village.

Cette libéralité est faite d'office par le cheik, président de droit de la djemmâa, au grand désespoir des survivants héritiers, qui ont grand soin de donner la bête la plus maigre et la plus efflanquée du troupeau.

# TROISIÈME PARTIE

## CHAPITRE XVII

La guerre de 1870. — Son retentissement en pays Arabe. — Effet produit sur les indigènes par la captivité de l'empereur. — Le buste de la République. — Causes de l'insurrection. — Les maires à l'élection. — Le colon politique. — Coup de main à Alger. — L'anarchie. — Le gouverneur général chassé et conspué.

Mais il est temps de reprendre le cours de mes tribulations comme colon ; j'approche du moment où véritablement elles comblèrent la mesure et devinrent telles, que l'idée d'abandonner un genre de vie si fécond en déceptions de toutes sortes, commença à germer dans mon esprit.

J'approche, on le voit, de l'année 1870, année fatale, écrite en lettres de sang pour la France comme pour l'Algérie.

La guerre avec la Prusse venait d'éclater. Là-bas comme ici, les colons attendaient, anxieux, les nouvelles; les feuilles publiques, à chaque arrivée de courrier, étaient littéralement arrachées aux porteurs ; hélas ! le bruit de nos revers se répandit avec rapidité; aux joies, à l'ivresse, à l'enthousiasme des premiers jours, succédèrent bientôt la stupeur et la honte.

Les indigènes étaient à l'affût des moindres détails et suivaient nos désastres avec un intérêt extraordinaire.

Il ne se passait pas de jour que mes khemmès ne me fissent, questions sur questions au sujet des événements dont la France était alors le théâtre.

Le soir, après les travaux, les conversations dans les douars étaient alimentées par les récits exagérés et fantastiques des batailles dont l'écho retentissait jusque dans les tribus les plus éloignées.

Les tirailleurs indigènes qui avaient assisté aux désastres de Reichoffen, de Wissembourg, de retour dans leurs tribus, racontaient ces terribles rencontres avec des détails puisés dans leur imagination terrifiée et bientôt les scènes de carnage étaient colportées et grossies outre mesure ; la France perdait aux yeux de l'Arabe en grandeur, en prestige ce que gagnait la Prusse.

L'Arabe, je l'ai dit et répété, n'a de respect que pour la force brutale et la maxime de Bismark a le talent de posséder toutes ses sympathies. Nous étions battus, donc nous avons tort; nous étions les plus faibles, donc à nous le mépris.

Deux chiens se battent, un troisième survient et mord celui qui a le dessous ; pourquoi ? Il n'en sait rien, sous ce rapport il est homme ; car, inconscient, il met en pratique la devise :

*La raison du plus fort est toujours la meilleure.*

Je dois cependant faire une remarque importante et dont j'affirme la parfaite véracité.

Les deux premiers mois de la guerre, l'Arabe vit avec peine nos défaites ; ils s'intéressait au succès de nos armes, prenait fait et cause pour nous et, dans sa conversation, le nom de la Prusse était toujours accompagné d'une épithète peu flatteuse pour le peuple allemand.

Je suis convaincu que l'indigène, au début de la campagne, n'a pas eu un instant l'idée, l'arrière-pensée de profiter de nos désastres pour secouer le joug. L'idée de s'insurger n'est venue que plus tard, après Sedan.

La captivité de l'empereur et la proclamation de la république, le décret Crémieux sur la naturalisation des israélites, firent le plus mauvais effet sous la tente et sous le gourbi. Je vais demander au lecteur la permission de m'appesantir un peu sur les faits qui, selon moi, ont été sinon la cause, du moins une des causes de l'insurrection de 1871.

Ces faits sont tout politiques et je n'aime pas à m'aventurer sur ce terrain glissant ; aussi m'abstiendrai-je de tous commentaires, me bornant

à constater ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu.

Et d'abord, l'Arabe ne comprend pas, ne peut pas comprendre un gouvernement de tous par tous ; une république est pour lui une époque de transition, une révolution, le renversement d'un pouvoir établi, un moment de trouble, une compétition de tous les appétits, un déchaînement de toutes les passions, un gâchis en un mot, mais ce n'est pas une forme de gouvernement, c'est l'absence de gouvernement.

Pour l'Arabe comme pour Racine :

*« Le pire des États, c'est l'État populaire. »*

Aux yeux de l'Arabe, la république est synonyme de faiblesse, d'anarchie, l'âge d'or des voleurs, brigands et coupeurs de routes.

La république a pour emblème une femme, l'être faible par excellence, et dont l'indigène fait peu de cas et tient en mince estime.

Cent fois, des Arabes m'ont demandé ce qu'était ce buste placé dans le prétoire de la justice de paix de Dellys, représentant un corps de femme, le sein découvert, la tête couverte du bonnet phrygien qui ressemble, à s'y méprendre, au cachouche (coiffure de la bédouine), et je ne saurais peindre l'air de stupéfaction et de profond mépris qu'exprimait leur physionomie, lorsque je leur disais que c'était la république.

Ils comprenaient le buste de l'empereur; les épaulettes, le grand cordon, la moustache cirée, les frappaient ; au moins c'était un homme ; mais une femme, oh !...

Le nom de l'empereur Napoléon III fut habilement exploité par les chefs ; les indigènes aimaient, adoraient l'empereur; c'était de leur part de la reconnaissance pour tout ce qu'avait fait ce souverain en leur faveur. N'avait-il pas dit, dans une lettre au maréchal Pélissier : L'Algérie n'est pas une colonie, mais un royaume arabe ; je suis aussi bien l'empereur des Arabes que l'empereur des Français. N'avait-il pas abandonné en toute propriété le sol de l'Algérie aux indigènes ?

L'insurrection de 1871 a été, pour la masse, une tentative ajoutée à tant d'autres pour nous jeter à la mer, reconquérir l'indépendance perdue ; mais dans l'esprit de certains chefs, surtout au début, ce ne devait être qu'une protestation contre le régime civil en faveur du régime militaire.

Mokrani, le grand chef, Mokrani, le descendant des Montmorency (du moins il s'en vantait), Mokrani, l'hôte assidu de Napoléon III aux fêtes de Compiègne, Mokrani, l'homme de grande tente, le haut et puissant seigneur de la Medjana, ne voulait pas obéir à qui ne portait pas un sabre.

L'idée de révolte commença à germer dans les esprits à partir du 4 septembre, mais à l'état latent, au moins chez l'indigène de la subdivision de Dellys.

Lorsque se produisit le premier acte, prélude du grand drame qui devait se jouer trois mois plus tard, je veux parler de la défection des spahis de Soukharas sur la frontière est de la province de Constantine, les Kabyles en accueillirent la nouvelle sans trop d'émotion et comme, un fait isolé d'insubordination.

La guerre avec la Prusse se prolongeait, les colons accueillirent avec enthousiasme les moindres récits de bataille où nous avions l'avantage et racontaient aux Arabes nos moindres succès en les exagérant ; ceux-ci, habitués à considérer le Français comme invincible, se refusaient à admettre nos désastres persistants qui, cependant, n'étaient que trop réels.

On voyait encore à Alger et dans les villes de l'intérieur quelques pantalons rouges ; donc nous n'étions pas complètement épuisés, la fortune pouvait changer.

Cependant je remarquais chez les gens des Bèni-Thour, les jours de marché, sur les routes, dans les villages que je traversais en allant à la chasse, un je ne sais quoi dans les allures qui me donnait fort à penser. Il y avait dans l'air quelque chose d'insolite.

Mes khemmès commençaient à m'interroger moins, à rester chez eux plus que d'habitude ; causaient-ils entre eux, ils se taisaient à mon approche et ne m'abordaient plus avec la même franchise ; leur air était contraint, embarrassé ; il y avait évidemment quelque chose.

Le caïd Saïd, mon ami, me disait souvent :

« Ça va mal, le beylik ne sait plus ce qu'il fait. On tergiverse, on hésite, on semble avoir peur, les Arabes relèvent la tête, les vols augmentent, on ne semble pas s'en occuper ; si je fais emprisonner un individu, il est relâché le lendemain, je n'ai plus d'autorité, ça va mal. » Ce fut bien pis

quand les Arabes virent le commissaire-civil remplacé dans son administration par un marchand de bois, chaux, plâtre, ciment, blé, orge, etc. ..., qu'ils connaissaient et avec qui ils étaient à tu et à toi; un simple mercanti avec qui ils commerçaient journellement, et aussi quand ils virent les colons quitter la pioche et la charrue pour s'ériger en administrateurs, comme président, vice-président, secrétaires et membres de comité de défense nationale.

L'autorité en paletot râpé, en blouse et en bras de chemise, ne pouvait leur entrer dans la tête et, plus d'une fois, les indigènes me firent part de leur désappointement en termes amers et profondément courroucés,

J'avoue que je baissais la tête, ne sachant trop quoi leur répondre.

A partir de ce moment, les symptômes devinrent de plus en plus marqués ; les journaux d'Alger étaient d'une violence extrême, des attaques continuelles étaient lancées contre les autorités, les militaires étaient traités de capitulards et de traîtres ; le décret Crémieux, sur la naturalisation des israélites, vint mettre le comble à l'exaspération.

L'insurrection était dans tous les esprits, il ne s'agissait plus que de trouver le moment favorable ; les attaques contre les personnes et contre les propriétés, prélude ordinaire de toutes les révoltes, se répétaient journellement et l'impunité était acquise à tous les vols. L'autorité avait été remplacée par l'anarchie.

La politique avait envahi tous les cerveaux ; les débits de boissons étaient transformés en véritables clubs; où les orateurs en bourgeron étalaient à, qui mieux mieux les sottises, les idées saugrenues, parsemées d'invectives et de menaces à tout ce qui conservait un semblant d'autorité.

Montés à ce diapason, les esprits ne connurent bientôt plus aucun frein. Une petite révolution était imminente, la révolte était à l'ordre du jour ; la France donnait l'exemple; Paris proclamait la Commune ; l'Algérie devait suivre ; à sa capitale l'honneur d'attacher le grelot.

Le préfet était contraint de donner sa démission, le gouverneur général chassé de , son palais ; embarqué au milieu des sifflets et des huées, d'un ramassis de toutes les nations, où pour l'honneur du nom français, je veux croire que les étrangers étaient en majorité.

Chose étrange ! une poignée de pâles voyous firent la loi à toute une population, et que fallait-il pour mettre à la raison ces émeutiers au petit pied, ces tribuns lilliputiens, ces agitateurs aussi lâches qu'imbéciles ? Oh ! peu de chose en vérité ! les regarder en face et leur présenter quelques chassepots suffit aux braves marins, bien décidés à ne pas laisser mettre à la porte le commandant supérieur de la marine et tous ces braillards, enfonceurs de portes ouvertes, qui n'avaient pas craint de s'en prendre à un vieillard sans défense, s'enfuirent comme une volée d'étourneaux devant la mâle attitude des matelots de l'amirauté.

Malheureusement toutes ces infamies, toutes ces saletés eurent une grande influence sur l'esprit des indigènes ; ils conçurent pour nous un profond mépris et nous crurent bien bas, car il faut qu'un peuple soit bien descendu, pour se livrer à des actes de lâcheté pareils à ceux dont Alger a été un moment le théâtre.

Pour comble de stupidité, les journaux n'eurent de cesse que quand ils virent, s'embarquer pour France les quatre derniers régiments.

A quoi bon des soldats ? L'Algérie ne bougera pas, et si les Arabes étaient assez fous pour tenter un soulèvement, ne sommes-nous pas là, nous, les Don Quichotte par excellence ? Ainsi raisonnaient messieurs les folliculaires, et le premier coup de fusil tiré, ceux qui devaient tout avaler, tout tuer, se gardèrent bien de prendre le mousquet, mais taillant de plus belle leur vaillante plume de Tolède, ils changèrent de style et aboyèrent contre les bureaux arabes, les seuls auteurs de tout le mal.

L'autorité militaire avait fomenté l'insurrection, c'étaient nos généraux qu'il fallait pendre hauts et courts ; les Arabes nos frères, ces petits agneaux, n'avaient fait qu'obéir à un mot d'ordre, dont il fallait chercher la première lettre dans la ténébreuse confrérie des bureaux arabes.

Oh ! que Boileau a eu raison quand il a dit :

*De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,  
Qui marchent sur la terre et nagent dans la mer,  
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,  
La plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.*

Et s'il n'était que sot, mais c'est qu'il est méchant.

## CHAPITRE XVIII

L'insurrection est décidée. — Ma visite au Caïd Saïd. — Journées des 16 et 17 avril. — Nefra sur le marché du Tnin. — Une panique. — Je sauve mes bœufs. — J'abandonne ma ferme. — Fuite des colons. — Premiers assassinats. — Onze victimes.

Nous étions dans les premiers jours d'avril, la poudre parlait sur la frontière de la Tunisie ; des villages français avaient été brûlés, des colons assassinés.

Mokrani avait envoyé au général commandant la division de Constantine sa déclaration de guerre ; la Kabylie était travaillée par les émissaires du caïd Ali ou Hassi. Le vieux cheik El Haddad appelait à la guerre sainte les enfants du prophète ; le moment était venu de jeter à la mer les roumis, ces chiens de Français, que la protection d'Allah ne couvrait plus.

Les Arabes croyaient fermement qu'il ne nous restait plus un soldat. A part quelques individus plus intelligents à l'esprit desquels il ne pouvait venir qu'une grande nation comme la France ne pouvait être anéantie complètement en si peu de temps, les indigènes étaient persuadés que nous étions devenus la proie des Prussiens, qu'en France il ne restait absolument que les femmes, les enfants et les vieillards.

Les Marabouts répandaient les récits les plus mensongers ; certains allaient jusqu'à fixer le jour où le dernier des Français quitterait le sol de l'Algérie.

Le caïd Saïd, des Beni-Thour, dont j'ai parlé plusieurs fois, était malade, et son fils aîné Mohamed, âgé de vingt ans, le remplaçait.

Le samedi 15 avril, tous mes khemmès étaient en l'air ; des nouvelles avaient été apportées pendant la nuit ; les tribus des Beni-Mansour

s'étaient soulevées, le cercle d'Aumale tout entier était en armes, les colons avaient dû abandonner leurs villages et des fermes isolées avaient été pillées; la route de Sétif était coupée, les poteaux télégraphiques renversés, le gros des insurgés s'approchait, marchant vers le Nord, et le caïd Ali ou Rassi venait de lever l'étendard de la révolte, appelant aux armes les nombreuses tribus des Amaraoua, des Flisset-ou-Melil, et les Kabyles des massifs de Tizi-Ouzou. Le cheik El Haddad et les tribus du bord de la mer, depuis les Flisset-el-Bar jusqu'aux montagnes de Bougie et de Djidjelli, avaient poussé le cri de guerre.

Je commençai à comprendre la gravité du mal ; jusque là, je m'étais refusé à croire à une véritable insurrection; les journaux mal renseignés, ou ne voulant pas dire la vérité, pour ne pas effrayer outre mesure les populations des campagnes, ne parlaient que de quelques mouvements dans le Sud et annonçaient l'arrivée de troupes venant de Toulon.

Je fis appeler le cheik du village d'Abdallah-Moussa, mon voisin, et lui demandai son avis sur la gravité des nouvelles apportées pendant la nuit; sa réponse fut très précise, et la voici :

— Pour le moment, il n'y a encore aucun danger ; mais dans quelques jours, si le Beylik n'envoie pas de soldats, tout le pays sera soulevé ; tiens-toi sur tes gardes, veille la nuit surtout; les voleurs de profession sont sur pied ; du reste, ajouta-t-il, ce soir et les nuits suivantes, je te donnerai quelques hommes de garde.

Je le remerciai, et comme deux avis valent mieux qu'un, je fis seller ma jument et me rendis au village de Cherarda, où demeurait le caïd Saïd.

Je le trouvai entouré d'une trentaine d'Arabes, parmi lesquels je remarquai bon nombre d'étrangers; je connaissais les gens des Beni-Thour, une grande partie des Taourga, et ceux qui causaient avec Saïd n'appartenaient pas à ces deux tribus.

La présence d'étrangers en un pareil moment me parut d'un mauvais augure ; je me tins sur mes gardes.

Après les salutations d'usage, je pris à part le caïd et lui demandai la vérité sur la situation, mais la vraie vérité.

— Je te crois assez mon ami, lui dis-je, pour ne pas supposer un instant que ton intention soit de me laisser couper le cou par tes coreli-

gionnaires ; que vous cherchiez à nous chasser et à reprendre possession de votre indépendance, je le comprends jusqu'à un certain point, vous croyez le moment propice, c'est fort bien ; je n'ai pas la prétention de te prouver que vous ne réussirez pas plus aujourd'hui qu'il y a, dix ans, que la France, bien qu'affaiblie par la guerre avec la Prusse, est encore assez forte pour battre un ramassis de Kabyles et d'Arabes sans discipline, sans chefs capables et armés en dépit du sens commun. Non, je sais que je prêcherais dans le désert et que tu me répondrais : que c'est l'affaire d'Allah et non celle du canon et des mitrailleuses.

Ce que je te prie de me dire et au besoin de m'affirmer par serment, c'est que, quoi qu'il arrive et dès qu'il y aura danger, tu me feras prévenir pour que j'ai le temps d'aller jusqu'à Dellys.

Si tu as un tant soit peu de mémoire, tu te rappelleras, que depuis quinze ans, j'ai été pour toi et les tiens, un ami et que j'ai le droit de faire appel à ta loyauté.

Tu es un homme de poudre, mais tu n'es pas un assassin et si, face à face, nous devons bientôt échanger des coups de fusil, tu ne voudrais pas me laisser lâchement égorger.

Si ton Dieu ordonne la guerre sainte, je ne sache pas un seul verset du Coran qui admette l'assassinat.

Mon petit discours devait faire de l'effet, du moins je le croyais ; je prenais le caïd par l'honneur du guerrier, je crus avoir touché la corde sensible et j'acceptai pour vraie la promesse qu'il me fit de me prévenir dès qu'il y aurait réellement danger.

Pour le moment, me dit-il, les Beni-Thour ne songent pas à bouger ; au contraire, si les Beni-Slyem, les Beni-Ouagnenoun se présentaient, nous les recevrons à coups de fusil, malheureusement nous n'avons que très peu d'armes et le beylik ne paraît pas disposé à nous en donner. Le Caïd Ali et son sof (parti) sont en pleine révolte depuis ce matin ; une nefra (consultation entre chefs) a eu lieu au marché du Tleta, mais n'a pas abouti ; les avis sont partagés, les uns veulent la guerre, les autres la voudraient bien aussi, mais n'osent pas se prononcer ; ils attendent.

Si les Kabyles voyaient seulement un bataillon d'infanterie, personne ne bougerait ; malheureusement, à Dellys, il n'y a pour toute garnison,

que des mercantis et des juifs. Mais, sois tranquille, à chaque instant je reçois des nouvelles et dès qu'il y aura danger, tu seras prévenu.

— Jure-le moi, lui dis-je alors.

— Ou Allah ! je te le jure, répondit le caïd, en mettant la main droite sur sa poitrine.

Je lui serrai la main et regagnai la ferme, bien convaincu que je serais prévenu à temps.

On verra par la suite quelle confiance on peut avoir dans la parole d'un Arabe.

La journée du samedi se passa sans incident; les khemmès vaquèrent comme d'habitude à leurs occupations, on était en pleins labours de printemps, je faisais piocher les vignes et préparer le potager pour monter comme d'habitude les carrés de légumes dont je vendais encore les produits pendant l'été.

En rentrant, je remarquai que pas un des hommes à la journée n'était à son travail; j'en demandai la cause, il me fut répondu que les Arabes étaient occupés à mettre leurs grains en silos et à cacher ce qu'ils avaient de plus précieux, car on s'attendait d'un moment à l'autre à l'arrivée des Kabyles, qui ne se feraient pas faute de ramasser ce qu'ils pourraient trouver.

La soirée se passa en conversation sur les événements; les nouvelles s'entrecroisaient, l'un avait entendu dire ceci, un autre cela, un autre avait voulu se rendre à tel village, mais avait dû rebrousser chemin, le pays étant soulevé.

Pour moi, je fabriquai un certain nombre de cartouches et je tins mes armes prêtes, non point que j'eusse l'intention de résister, je savais la chose impossible, mais j'étais décidé à me défendre, au moins contre les rôdeurs de nuit, quitte à céder devant le nombre et à gagner Dellys, dès qu'éclaterait l'insurrection, ce qui évidemment ne pouvait tarder.

Vers huit heures du soir, je vis arriver quatre Arabes que m'envoyait le cheik d'Abdallah-Moussa ; je leur donnai du pain et du caillé m'entretins longuement avec eux, leur remis à chacun un fusil ou un pistolet et allai me coucher.

Ma chambre, placée au premier étage, avait deux fenêtres sur la cour et deux sur la campagne ; au moindre bruit mes chiens, qui faisaient

bonne garde, m'auraient réveillé et j'étais prêt. Mon domestique Poisson était resté avec les hommes de garde et les kemmès, et m'avait promis de veiller avec eux.

La nuit se passa parfaitement calme ; dès le lendemain matin, un des hommes du caïd m'apporta, de sa part, l'avis que tout était tranquille et que je pouvais dormir sur mes deux oreilles ; le caïd était malade et me pria de lui envoyer du sulfate de quinine si j'en avais ; il me faisait aussi demander quelques pelles et quelques pioches, pour faire faire, avec des hommes de corvée, une sorte de retranchement à un endroit appelé Cherabâ, point culminant d'où on découvre la tribu kabyle des Beni-Slyem.

En cas d'incursion des tribus limitrophes, la position de Cherabâ pouvait tenir longtemps et servir d'abri aux femmes, aux enfants et aux troupeaux.

Ce camp retranché n'indiquait rien de bon ; cependant, puisque le caïd me faisait dire d'être tranquille, ce n'était probablement qu'une mesure de précaution.

Les khemmès allèrent au labour, nous étions au dimanche, le lendemain lundi avait lieu le marché au village de Reybeval, je résolus d'en profiter pour vendre quelques bêtes. Il était prudent d'avoir un peu d'argent sur soi en cas de malheur et aussi de diminuer le nombre des bœufs, sujet d'encombrement en cas d'alerte.

Après le déjeuner, je pris mon fusil, mes chiens, je passai le Sebaou, pour aller, dans la plaine des Issers-Djedian, tirer quelques cailles ; j'emmenai avec moi un des mes Arabes.

J'ai dit que les Arabes relevaient la tête outre mesure depuis quelque temps, mais jamais je n'avais eu à me plaindre d'eux particulièrement. Je jouissais parmi les indigènes d'une certaine considération, j'avais toujours été pour eux, sévère parfois, mais juste et beaucoup connaissaient le chemin de la ferme, quand ils étaient malades ou avaient besoin de quelque chose.

Mme P... avait toujours été généreuse et bonne, nombre de gens avaient eu recours à elle en maintes circonstances.

Ce qui surtout contribuait à m'attirer de leur part, respect et considération, c'était, sans contredit, les rapports d'amitié que je n'avais cessé

d'entretenir avec les autorités de Dellys, tant civiles que militaires, chez lesquelles j'ai toujours trouvé la plus grande bienveillance et la meilleure volonté quand j'ai eu besoin de leur concours, dans les petites difficultés qui ne peuvent manquer de s'élever entre colons et Arabes.

J'étais donc allé à la chasse; je ne tardai pas à remarquer que les gens que je rencontrais, qui tous me saluaient ordinairement du bonjour traditionnel (sbalkrer), affectaient de passer, sans même me regarder.

Un moment il m'arriva de traverser un champ de blé où mon chien faisait lever nombre de cailles ; tout-à-coup, j'entendis un arabe crier, non après moi, il n'osait pas encore, mais après l'indigène que j'avais avec moi et qui me suivait et lui intimer l'ordre d'avoir à quitter son champ. C'était la première fois que pareil fait se produisait.

Je fis semblant de ne pas entendre ou plutôt de ne pas comprendre, mais au lieu de battre le champ, en suivant les détours que faisaient les chiens, je rappelai ceux-ci et me dirigeais vers l'extrémité de la pièce de blé.

L'arbico cria de plus belle et les grossièretés commencèrent à pleuvoir, toujours après mon arabe c'est vrai, mais s'adressant évidemment à moi.

Nous étions deux, nous n'avions à faire qu'à un seul individu, je pouvais donc me montrer sans crainte, aussi, m'arrêtant et prenant la parole, je priai celui qui vociférait de loin de vouloir bien s'approcher et m'expliquer, depuis quand il était défendu de chasser dans les jeunes blés encore en herbe.

Pour toute réponse, je reçus une bordée d'injures où, parmi les épithètes de chien de chrétien, juif fils de juif, charogne fils de charogne, je distinguai cette phrase significative, que bientôt je ne chasserais plus qu'au fond de la mer.

La colère alors s'empara de moi, je désarmai mon fusil par mesure de prudence et, le prenant par le canon pour m'en servir comme d'une massue :

Viens, dis-je à mon arabe, et tu vas voir comment je corrige les insolents ; je courus sur l'arabe provocateur, qui prit ses jambes à son cou et s'enfuit dans la direction du village des Oulad m'Hammed, en criant comme si je l'eusse écorché vif.

Cette scène m'en disait, à elle seule, plus que tous les racontars dont j'avais les oreilles rabattues depuis la veille.

Je repassai le Sebaou et rentrai chez moi véritablement inquiet.

Je me gardai bien de parler à Mme P... de ce qui venait de m'arriver ; mais je l'engageai à mettre en paquet le linge, l'argenterie, ce que nous avons de quelque valeur, pour le cas échéant, être prêts et ne pas être pris au dépourvu, s'il fallait absolument abandonner la ferme.

L'après-midi du dimanche fut employée à ces préparatifs de départ et j'avais le cœur gros, on le croira sans peine, à la pensée d'être obligé peut-être, de quitter ma campagne où j'avais englouti mon patrimoine tout entier.

Ma ferme ! mais c'était tout ce que je possédais ; depuis quinze années j'y mettais soins, travail, argent, je l'aimais pour tous les déboires dont elle était la cause ; depuis le premier arbre, le premier pied de vigne, la première baie, j'avais tout planté, tout soigné et c'était alors que je commençais à jouir de mes dépenses, alors qu'elle était véritablement agréable, qu'il fallait tout abandonner ! Qu'allais-je devenir ? Et Mme P... tout en entassant dans les malles, linge, livres, etc. ..., pleurait.

Ne vous désolez pas, disait Poisson, vous avez du courage et moi j'ai des bras ; monsieur ne mourra pas de faim. Moi mourir de faim, oh ! non, car j'étais bien décidé à faire payer cher à messieurs les arabes, le cruel moment qu'ils me faisaient passer et, si je devais mourir, ce ne serait pas de faim mais d'une balle.

La nuit vint et je pris les mêmes précautions que la veille. Mes khemmès m'avaient aidé à corder les malles ; je cherchais à lire sur leurs visages, mais ils restaient impassibles. Les femmes vinrent s'assurer, par elles-mêmes, de la réalité de mes préparatifs de départ et pas plus que pour les hommes, je ne pus lire sur leurs physionomies.

Le lendemain, lundi, je fus debout de grand matin, la nuit avait été tranquille, Ahmet ben Sââdi, le cheik d'Abdalla-Moussa, ainsi qu'un autre indigène, Mohammed ben Ali, vinrent me trouver, le premier ne resta qu'une seconde ; il partait, me dit-il pour aller du côté de Tizi-Ouzou ; le second resta près de moi et me dit : « Dépêchetoï, demain, il sera trop tard. »

— Mais, lui dis-je, je ne puis pourtant pas abandonner ma maison, moi parti, elle sera vite pillée; j'attendrai jusqu'au dernier moment et puis, à la grâce de Dieu.

— Crois-moi, reprit-il, défie-toi de tous tes gens, ils n'attendent que le signal ; à Dellys on est prévenu; les insurgés sont à deux heures d'ici, dès qu'ils mettront le pied sur le territoire des Beni-Thour, nous serons obligés d'entrer dans le mouvement, pour ne pas être pillés nous-mêmes. Les Taourga vont se lever si ce n'est déjà fait, les Mahi-Eddin, à l'exception du caïd El Ounès, sont d'accord ; celui-ci se voit seul, ses enfants eux-mêmes sont contre lui.

— Mais enfin, repris je, sera-ce donc pour aujourd'hui ? il va, y avoir marché et je me propose d'y aller, crois-tu qu'il y ait danger ?

Ce soir, demain au plus tard, le mouvement éclatera; cela ne tient qu'à un fil; au premier coup de fusil, tout le monde se lèvera.

Cette fois j'étais prévenu, bien prévenu; aussi je ne perdis pas une minute, je pris au hasard dans le troupeau, une douzaine de vaches, tauracins et génisses et les fis conduire au marché du Tnin, situé à trois kilomètres de la ferme, un peu au-dessus du village européen de Reybeval ; je montai à cheval et partis, muni de deux petits pistolets de poche, chargés à gros plomb de chasse.

Je parcourus le marché où je remarquai une grande affluence d'Arabes.

Les juifs étaient à leurs places, assis devant leurs étalages d'étoffes; les bouchers kabyles abattaient, comme d'habitude, chèvres et moutons ; les cafetiers préparaient gravement la délicieuse liqueur ; la place était comme à l'ordinaire, encombrée de grains de toutes sortes, blé, béchena, fèves, gilben ; les colons allaient et venaient.

Allons, me dis-je, tous ces gens-là s'occupent de leurs petites affaires et n'ont pas l'air de vouloir nous égorger aujourd'hui ; mon ami le caïd a raison, le danger est encore loin et m'approchant d'Ahmet ben Yahia, celui de mes Arabes qui avait amené les bêtes au marché, je m'informai des prix.

— Hum !... me dit-il, je crois fort que tu ne vendras pas aujourd'hui.

— Mais, repris je, il ne s'agit pas de vendre cher, le temps n'est pas

aux spéculations ; le tout est de se débarrasser avec le moins de perte possible.

— Mais encore, reprit-il, tu ne veux pas cependant donner tes vaches pour rien et, d'après ce qu'on vient d'en offrir, c'est kif-kif (la même chose).

En effet, trois ou quatre revendeurs s'étaient présentés et les prix offerts étaient véritablement dérisoires.

Je fixai à Ben Yahia un prix minimum et me rendis au village chez un colon de mes amis, Lambert, qui devait être assassiné le lendemain matin. Le malheureux ! il laissait une femme et sept enfants, dont l'aîné avait quatorze ans et le dernier six mois.

Je l'engageai fortement à envoyer sa famille à Dellys, à ne pas attendre que les chemins fussent coupés ; je lui fis part des craintes que j'avais, des renseignements qui m'étaient fournis ; la femme pleurait ; quant à Lambert, il était décidé à ne pas abandonner son bien, le pain de sa famille ; si je dois être ruiné, me disait-il, autant mourir tout de suite. Je lui représentai qu'il se devait à ses enfants, qu'être garçon ou père de famille était tout différent ; dans son cas, il ne s'appartenait pas et se devait aux siens.

Tout à coup et comme nous parlions de ce qui menaçait la colonie tout entière, une immense clameur s'éleva sur le marché, il était une heure et demie ; nous sortîmes précipitamment ; les Arabes fuyaient de tous côtés en criant : la razzia ! la razzia !

Déjà, m'écriai-je, oh ! oh ! et mes bêtes qui vont être volées dans la bagarre ; allons, c'est décidément pour aujourd'hui ; je serrai la main à Lambert qui déjà avait sauté sur son fusil, je criai à sa femme : Partez, partez vite, emmenez vos enfants, Dieu pourvoira au reste, et je courus sur le marché.

Quatre spahis occupaient les quatre angles de la place ; quatre gendarmes, le maréchal des logis en tête, sabre en main, caracolait au milieu des Arabes affolés, frappant de ci de là sans se servir du taillant de leur arme.

Tout le monde criait, vociférait ; les juifs pliaient bagages en invoquant Moïse, les marchands chassaient devant eux leurs mulets, ânes, bœufs, vaches et moutons, en adjurant Allah ; les colons se rangeaient en

armes sous la conduite du lieutenant de la milice; le tambour battait le rappel.

J'aperçus Mohamed, le fils du caïd Saïd, ce moutard à qui, dix ans auparavant, j'avais donné des jouets et des bonbons ; monté sur un fort beau poulain de quatre ans, le burnous au vent, le jeune chef paraissait et enlevait son cheval des quatre pieds, à la grande admiration des assistants. Je m'approchai et lui demandai ce que signifiait tout ce vacarme.

— Mais, je n'en sais absolument rien, me répondit-il ; tout à l'heure, un individu est arrivé sur le marché en criant : la razzia ! la razzia ! il n'en a pas fallu davantage, chacun s'est sauvé en criant aussi : la razzia ! Personne ici ne songe à mal, nous n'avons pas d'armes, et cependant les gendarmes frappent sur les Arabes à coups de sabre.

— Es-tu bien sûr, lui dis-je, que ce n'est qu'une panique ?

— Parfaitement sûr, et je te jure par Allah, que pour aujourd'hui du moins, les Beni-Thour ne bougeront pas.

— Mais demain, fis je ?

— Ah ! demain; Dieu le sait.

Encore une fois j'étais rassuré et je ne pensai plus qu'à mes vaches. Je questionnai divers indigènes, l'un d'eux me dit avoir vu Ben Yahia poussant devant lui les animaux et se dirigeant, par la traverse, du côté du village de Barlia. J'y courus et bien m'en prit. Comme j'arrivais à l'entrée du douar, j'aperçus Ben Yahia que deux Arabes tenaient en respect, pendant que deux autres frappaient à tour de bras sur les bêtes pour les emmener, ce dont ils ne pouvaient venir à bout, les animaux persistant à suivre la route qui conduisait à leur écurie.

A cette vue, la colère s'empara de moi, je ne sais comment je m'y pris, mais en un clin d'œil j'avais renversé un des Arabes qui tenaient Ben Yahia, jeté le second dans une haie de figuiers de Barbarie et, tirant mes deux pistolets de mes poches, je criai aux deux autres que j'allais leur brûler la cervelle s'ils ne conduisaient mes vaches jusqu'à la ferme.

Mes deux voleurs, que je connaissais parfaitement, n'osèrent pas bouger. Ben Yahia délivré, rassembla les animaux et, un pistolet à chaque main, j'attendis qu'il eût gagné la grande route.

Pendant ce temps, mes quatre bandits me faisaient force excuses, me disant qu'ils ne savaient pas que les animaux m'appartinssent, qu'ils

croyaient, au contraire, que l'Arabe qui les conduisait venait de les voler pendant la bagarre et les emmenait.

Je feignis de les croire, et prenant l'air le plus calme possible, je tournai les talons et retournai prendre ma jument que j'avais laissée toute sellée chez Lambert.

Le calme s'était rétabli, mais les Arabes quittaient le marché avec une précipitation de mauvais augure; les conversations étaient animées et j'entendis, par-ci par-là, quelques épithètes mal sonnantes à l'adresse des gendarmes.

Je montai à cheval et rentrai au trot.

Mme P... était dans une inquiétude mortelle ; le bruit de la panique sur le marché s'était vite répandu ; Ben Yahia venait d'arriver sain et sauf et déjà il avait raconté qu'on l'avait arrêté, battu, tué, qu'il m'avait laissé aux prises avec une douzaine d'Arabes de Barlia ; bref, il avait pu mal grossi les faits.

Je commençai par rassurer tout le monde en affirmant que, pour le moment, il n'y avait aucun danger; mais, ajoutai-je, il faut partir.

Tout était prêt, le chariot chargé contenait les caisses de linge, les effets d'habillement ainsi que la literie, un fauteuil, quelques chaises, mes livres, mes papiers, enfin tout ce qu'on avait pu entasser.

Mon cabriolet était tout attelé et le troupeau venait de partir pour Dellys, sous la garde de deux bergers qui avaient ordre de suivre la grande route.

Il était trois heures quand je quittai la ferme, je n'oublierai jamais ce moment-là. Ce que j'éprouvai ne peut se décrire ; c'était tout à la fois de la douleur, de la honte et de la colère.

Fuir, me sauver, abandonner tout ce que je possédais, et cela devant tous mes khemmès qui assistaient, eux, leurs femmes et leurs enfants, à mon départ précipité; il y avait là plusieurs Arabes du village voisin et aussi un ancien berger que j'avais eu tout enfant, à qui j'avais appris à parler français, Saïd ben Ramdan; celui-là pleurait. C'est le seul.

Mohamed ben Ali voulut m'accompagner quelques instants et marcha à côté de moi; je lui serrai la main en le quittant. C'est le seul, je l'ai su depuis, qui n'ait pas mis le pied à la ferme pendant que les autres pillaient, saccageaient et brûlaient, le lendemain, à huit heures du matin.

J'avais trois chiens : Porthos, Ouaitte, deux excellentes bêtes de chasse et une petite épagneule que, j'appelais Chiffon ; cette dernière seule fut sauvée. Grâce à sa petite taille, elle prit place dans la voiture ; quant aux deux autres, ils suivirent quelque temps le cabriolet; puis se mirent à chasser dans les blés et reprirent le chemin de la ferme.

Mon domestique Poisson était resté ; je lui avais laissé ma jument toute sellée et bridée; un fusil à deux coups, un pistolet et des cartouches ; il devait garder la maison avec mes khemmès, mais au moindre danger, je, lui avais bien recommandé de rentrer, à Dellys.

Tout le long du chemine je rencontraï des colons qui fuyaient; emportant dans des charrettes, hardes; matelas, et tout ce qu'ils avaient pu empiler.

Oh ! l'horrible chose que de quitter ainsi sa maison; son champ et fuir devant des Arabes ! ... Et comme je me faisais à moi-même le serinent de me venger, à la première occasion !

Il était cinq heures quand je franchis le mur d'enceinte de Dellys où je devais rester enfermé pendant quarante-trois jours.

Le commissaire civil prévenu à onze heures parle caïd El Ounès bon, Mahi-Eddin, que les Taourga faisaient défection, qu'il allait au plus vite, faire replier tous les colons, avait envoyé un gendarme à cet effet; le général; de, son côté, avait envoyé aux pontonniers qui font le service de la traïlle sur le Sebaou, l'ordre de se replier immédiatement.

Il était temps, le premier assassinat fut commis cinq heures de l'après-midi ; le nommé Blanc, instituteur à Reybeval, fut la première victime. Le malheureux se sauvait, mais au lieu de suivre la grande route, il voulut couper à travers champ s; des gens du douar de Ben-Archao l'aperçurent et le tuèrent. Ils étaient trois pour accomplir ce haut fait. Trois contre un pour assommer un homme sans défense, voilà la bravoure du guerrier arabe tant vantée par quelques écrivains.

A sept heures du soir, une autre tentative d'assassinat avait lieu contre le sieur Rouchon, aubergiste à Reybeval ; comme les autres, il se sauvait dans une voiture ; trois kilomètres avant d'arriver à Dellys, plusieurs coups de fusil furent tirés, une balle lui traversa le mollet.

Le curé de Reybeval et trois autres personnes furent également assaillis par une fusillade assez vive, personne heureusement ne fut atteint.

Onze colons, parmi lesquels Lambert, celui dont j'ai déjà parlé, n'avaient pu se décider à abandonner leurs maisons ; les femmes et les enfants étaient partis, ils crurent avoir le temps d'emporter encore quelques objets et cacher le reste. Les malheureux ! ils avaient confiance dans les Arabes qu'ils employaient.

Les indigènes du douar de Barlia, distant de Reybeval de trois cents mètres seulement, vinrent, le soir du lundi 17 avril, offrir leurs services, aux onze malheureux colons qui, les connaissant de longue date, vivant côte à côte avec eux, travaillant ensemble, crurent pouvoir se fier à ceux qui s'offraient à les protéger. Acceptant avec reconnaissance les offres de leurs voisins, ils leur donnèrent du pain, du café et, la nuit se passa en causeries intimes ; mais le lendemain matin, les défenseurs se firent égorger ; ils étaient, trois cents contre onze, les lâches ! ils tuèrent en détail huit malheureux affolés, qui ne songèrent même pas à se défendre.

Cependant les trois derniers, refusent de se laisser égorger comme des moutons à, l'abattoir et les poches garnies de cartouches, le fusil en bandoulière, ils se précipitent dans la maison d'école, dont ils barricadent la porte.

Lambert était un des trois qui, pendant une demi-heure, tinrent en échec trois cents bandits, trois cents assassins.

Pendant ce temps, les gens de la tribu des Taourga arrivent en foule, pour prendre leur part de la curée humaine ; la besogne était faite aux trois quarts, les colons étaient égorgés.

Chiens fils de chiens, s'écrient les premiers arrivants, en s'adressant aux gens de Barlia, pourquoi ne nous avez-vous pas attendus ? Le sang des roumis est-il donc pour vous seuls ?

La maison d'école servait de cible et Lambert tirait, tirait toujours, déjà sept des assaillants étaient mortellement atteints, lorsque Ahmet, le fils d'Aomar ben Mahi-Eddin, le chef des insurgés de Taourga, arrivant au galop de son magnifique cheval noir, donna l'ordre de mettre le feu à la maison d'école et d'enfumer, comme des sangliers dans leur bauge, les trois braves qui résistaient toujours.

Aussitôt les fagots amoncelés près des demeures des colons et destinés à chauffer le four, furent apportés et bientôt les malheureux, asphyxiés par la fumée, furent obligés de grimper jusque sur la toiture du bâtiment.

Un des trois, le fils du maître d'école assassiné la veille, reçut une balle au moment où il passait la tête par une ouverture faite à la toiture et, deux mois après, on voyait encore la traînée de sang le long du mur noirci. Un second fut abattu au moment où, perdant la respiration, il cherchait à ouvrir une fenêtre du premier étage ; quant à Lambert, sautant d'une hauteur de huit mètres, il vint donner, tête baissée, au milieu de la tourbe des assaillants. En un clin d'œil, il fut haché, chacun tenant à honneur de faire son trou dans ce corps déjà cadavre.

Et les plus acharnés, les plus avides du sang de ce malheureux-père de famille, étaient précisément ceux à qui, une heure auparavant, il offrait une 'tasse de café confectionné par lui-même au foyer domestique. Et c'est sur de pareils monstres, qu'aujourd'hui encore, j'entends nombre de gens s'apitoyer !

Mais nous ne sommes pas au bout, j'ai d'autres atrocités à vous raconter.

Jourdan, colon à Reybeval, reçoit à bout portant, un coup de feu qui lui traverse la cuisse ; il tombe, trois Arabes le prennent, le portent sur son lit, pillent sa maison, ferment les fenêtres, se retirent en tirant la porte à eux, mettent le feu aux quatre coins et brûlent le tout.

Canette se sauve, atteint la berge du Sébaou; six Arabes le poursuivent, tirent sur lui et le manquent; d'autres arrivent, tirent aussi, mais ne sont pas plus adroits ; la chasse continue, le gibier n'est pas atteint et cela dure dix minutes ; enfin, le malheureux sent ses forces l'abandonner, son pied glisse, il s'abat et les chasseurs d'hommes, trop maladroits pour atteindre leur victime à la course, lui envoient trois balles à bout portant. Canette demande grâce, supplie ses bourreaux. Un tigre plus tigre que les autres, lui promet la vie s'il fait la prière de tout bon musulman : *La iah ila Allah, ou Mohamed raçoul Allah* ; le malheureux est fort empêché, il ne sait pas un mot d'arabe. Répète, lui dit-on : *La iah ila Allah*,... et Canette bégaie la formule ; à peine a-t-il prononcé le dernier mot, qu'il reçoit un coup de bâton sur la tête et les monstres l'achèvent.

Rey est sur le seuil de sa porte, il se demande où fuir ; passe Ali Srier, l'ancien cheik de Barlia qui, depuis dix ans que Reybeval est créé, passe toutes ses journées au village, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

Rey l'appelle, lui demande aide ; Ali Srier s'approche et, pour toute réponse, plonge son poignard dans le ventre du colon et coupe proprement le cou à celui dont, il y a deux heures, il serrait la main.

Soudon a soixante-trois ans, il n'a pas voulu fuir la veille, quoique n'ayant rien à sauver; c'est un maçon qui vit du travail de ses mains, au jour le jour; mais il est assez vieux, dit-il, pour faire un mort; Ali Mansour le voit, l'ajuste et l'abat d'un coup de fusil.

Onze ils étaient, onze furent assassinés.

## CHAPITRE XIX

Pillages et incendies. — Les colons dans Dellys. — La garnison. — Les assaillints. — Sorties. — Quarante-trois jours de blocus. — La colonne du général Lallemand. — L'aman. — L'indulgence du vainqueur. — Le vrai coupable échappe comme toujours. — La recherche des cadavres. — Inhumation des restes des colons assassinés.

Mais vous en avez assez de cette boucherie. Retournons donc à Dellys et laissons les indigènes, briser, piller, saccager, brûler les fermes et les villages et se livrer à l'orgie de la destruction. Hommes, femmes, enfants, tous concourent à la sarabande ; ce qui ne peut être emporté est brisé ; il ne doit rien rester de ce qui a appartenu aux chrétiens.

Dès huit heures du matin, le mardi 18 avril 1871 les villages et les fermes de la vallée du Sebaou étaient en feu, le pillage avait été lestement opéré, ils étaient si nombreux. Aux Beni-Thour, aux Taourga, étaient venus se joindre les gens des Issers-Djedian, des Oulad-Smir, des Issers-Droh. Pensez donc, vingt mille indigènes pour saccager une centaine de maisons, c'est vite fait et ces messieurs vont vite en besogne. C'est si bon de détruire et surtout si facile ; faire le plus de mal possible à ces Français abhorrés, quelle volupté sans pareille !

Et les scènes de désolation que je viens d'imparfaitement retracer, se passaient en même temps à Tizi-Ouzou, à Azib-Zamoun, à Bordj-Menaïel, à Dra-El-Mizan, à Bordj-Boghni, au col des Beni-Aïcha, à l'Oued-Corso, à Palestro, où quarante-trois colons périrent, assassinés par leurs voisins, les Kabyles des Beni-Khalfoun.

Pas une maison ne fut épargnée ; tout, absolument tout fut pillé, sac-cagé, brûlé.

La province de Constantine eut à subir les mêmes horreurs; des familles entières tombèrent sous le yatagan des Arabes, les villages furent détruits, les fermes, les usines, furent incendiées ; le mot d'ordre était bien donné; chaque indigène avait à cœur de faire disparaître, du sol de l'Algérie, la moindre trace qui pût rappeler le souvenir des chrétiens.

Pour nous, les malheureux sinistrés des environs de Dellys, nous nous étions réfugiés dans l'intérieur de la ville; chacun s'était casé comme il avait pu, les troupeaux, sauvés de la bagarre, erraient dans les rues et poussés par la faim, commettaient des dégâts dans les jardins des particuliers, dont ils brisaient les clôtures.

Le premier moment de panique passé, on commença à se reconnaître, on compta ceux qui manquaient à l'appel ; hélas ! il y avait onze absents.

Pendant la nuit du lundi au mardi, on avait entendu quelques coups de fusil du côté de la ferme Ruaud et aussi du côté de Bou-Medas ; ces deux points avaient été, attaqués. Ruaud fut assassiné et le sieur Janin, propriétaire à Bou-Medas, dut échanger, avec les assaillants, quelques coups de feu. Trois de ses serviteurs furent tués, en défendant leur maître, qui ne dut son salut qu'à l'obscurité, qui lui permit de fuir, emportant sa femme évanouie dans ses bras.

Les portes de la ville furent fermées. Les fortifications de la place consistent, tout bonnement, en un mur d'enceinte crénelé, d'un développement de mille neuf cents mètres. En dehors, sur un point culminant, se trouve un fortin ou petit fort, qui domine et protège la ville, contre des ravins couverts de broussailles, qui permettraient à l'ennemi de s'approcher sans être vu.

Les moyens de défense se composaient de quatre pièces de canon, approvisionnées à vingt-cinq coups chacune ; quant à la garnison, elle consistait en deux compagnies d'infanterie, une de zouaves éclopés, débris des batailles qui s'étaient livrées sur la Loire, lors de la guerre avec la Prusse et une de turcos, sur lesquels on n'osait guère compter. Les pontonniers desservaient les pièces d'artillerie, ils étaient neuf, y compris le sous-officier, commandant du détachement. A ce noyau de troupes régulières, venaient s'ajouter, six gendarmes, une dizaine de douaniers, quelques spahis attachés au bureau arabe, une escouade d'ouvriers d'ad-

ministration et la milice, composée des habitants de Dellys et des colons réfugiés dans la ville, ce qui formait un effectif de deux cents hommes à peu près, sur lesquels, cent au moins étaient composée de tout jeunes gens et de juifs, citoyens français de par le décret Crémieux, qui n'avaient jamais tenu un fusil.

Quant aux assaillants, ils étaient environ dix-huit mille ; la dixième partie seulement, était armée et encore, les uns avaient un fusil de chasse, d'autres une vieille carabine ou bien un pistolet à pierre ou un fusil de munition volé ; les Beni-Slyem et les Flisset-el-Bar avaient leurs longs fusils, qui datent du dix-septième siècle. Beaucoup n'avaient que peu ou point de munitions. Tel possédait un fusil, n'avait pas de poudre ; tel autre avait de la poudre, mais les balles manquaient ; la masse n'avait pour armes, que leurs flissas (couteaux kabyles) et leurs bâtons.

Il était difficile, avec un armement aussi défectueux, de tenter un assaut sérieux.

Pendant cinq jours, nous passâmes toutes les nuits aux créneaux ; le métier commençait à devenir fatigant ; heureusement, un bâtiment de l'État nous amena du renfort. Trois cents mobiles de l'Hérault furent débarqués, plusieurs pièces de marine, deux mitrailleuses nous furent prêtées, ainsi qu'une compagnie de marins.

A partir de ce moment, nous étions en mesure de tenir, pendant dix ans, contre cent mille Arabes ; car ces messieurs, quoi qu'en disent leurs admirateurs, ne sont rien moins que braves. Il font beaucoup de bruit, tirent force coups de fusil, caracolent, poussent des hurlements de bêtes fauves, mais de besogne fort peu, à moins d'être dix contre un.

Toute leur bravoure consiste à martyriser leurs prisonniers et leur couper le cou avec une grande, très grande dextérité. Se battre un contre un et face à face, jamais, au grand jamais.

Ils étaient une vingtaine de mille ; toutes les tribus du cercle étaient, en partie, réunies autour de la place : c'étaient les Beni-Thour, les Taourga, les Isser-Djedian, une partie des Isser-Droh et des Oulad-Smir ; l'autre partie opérant à Azib-Zamoun et à Bordj-Menaiel, et les Kabyles de l'autre côté de l'Oued-Oubey et du bord de la mer, c'est-à-dire les Flisset-el-Bar, les Beni-Sliem et les Beni-Ouaguénoun, et nous n'étions que cinq cents. Le mur qui nous abritait était, à certains endroits, facile à escalader, et

j'affirme, sans crainte d'être démenti, qu'un millier de zouaves eût eu bientôt raison de nous.

Trois camps bloquaient la ville ; le premier, composé des Kabyles proprement dits, les Flisset-el-Bar, les Beni-Sliem les Beni-Ouaguenoun, commandés par le marabout Si Taïeb ; le second, dont le quartier général était Bou-Medas, comprenait les deux tribus du territoire civil, les Beni-Thour et les Taourga, sous les ordres du vieux Aomar ben Mahi-Eddin ; et le troisième, qui occupait les hauteurs de Sidi-Meskous, avait pour chef Sidi Mohamed el Grebissi et comprenait les gens de l'autre côté du Sebaou, Issers-Djedian, Issers-Droh et Oulad-Smir.

Aomar Zamoun commandait, pour le compte d'Ali ou Kassi, les contingents formés des tribus qui s'étendent depuis les Amraoua jusqu'à l'Isser et se composant des fractions du grand tout, les Flisset ou Melil.

Ali ou Kassi, avec son sof, était occupé autour de Tizi-Ouzou qu'il bloquait, pendant que les Kabyles des Beni-Raten, Beni-Illiten, Beni-Fraoussen, Beni-Aïssi et autres entouraient et assiégeaient Fort-National, dont le blocus ne dura pas moins de soixante jours.

Fort heureusement, nos adversaires nombreux, mais peu guerriers, se contentèrent de parader à distance respectueuse et ne tentèrent aucun mouvement offensif sérieux.

Tous les matins régulièrement, une des portes de la ville s'ouvrait pour donner passage aux bestiaux qui, sous la conduite des colons et de quelques hommes échelonnés en tirailleurs, allaient pâturer pendant deux heures.

On profitait de ces sorties quotidiennes pour réparer les conduites approvisionnant les fontaines de Dellys, que les Arabes n'eurent même pas l'intelligence de couper complètement.

Sur deux nuits, nous en passions une dans notre lit et une aux créneaux, métier fort peu dangereux, mais en revanche fort ennuyeux.

L'administration militaire faisait à la municipalité l'avance de rations de pain ou de biscuit, riz, sucre et café, que celle-ci distribuait aux colons et aux ouvriers fort en peine de nourrir leurs familles par suite d'un chômage forcé. Les bestiaux furent également nourris, grâce aux fourrages de l'Etat distribués sur bons remboursables.

Le blocus de Dellys dura quarante-trois jours, au bout desquels, grâce à une colonne de cinq à six mille hommes sous les ordres du général Lallemand, messieurs les Arabes demandèrent l'*aman* (pardon).

Autant les indigènes s'étaient montrés arrogants au moment de la levée de boucliers, autant ils se montrèrent piteux, plats et rampants, dès que tout fut terminé. Ce peuple belliqueux et fier n'avait eu de courage que contre des colons sans défense ; des hommes isolés, des femmes et des enfants ; assassiner et voler, piller et brûler, tels furent les brillants faits d'armes qui signalèrent l'insurrection de 1871.

Cette prise d'armes n'a pas été un fait de guerre, mais, une attaque à main armée sur une vaste échelle, contre les personnes et les propriétés ; les assaillants n'étaient pas, comme dans les premières années de la conquête, des hommes jaloux de défendre leur territoire, leur religion, leurs foyers, leurs coutumes, leur indépendance, contre l'envahissement d'un conquérant ; mais tout simplement un ramassis de voleurs et d'assassins, dont le but était le pillage et pas autre chose.

Les combattants étaient tous gens employés chez les Européens, khemmès, bergers journaliers des colons et non point ce que l'Arabe appelle les hommes de poudre, c'est-à-dire les guerriers.

Nous avons été victimes, non d'un fait de guerre, non d'une commotion politique, mais d'un brigandage en grand, et les auteurs de cette prise d'armes méritaient d'être fusillés, depuis le premier jusqu'au dernier sans pitié ni merci, traités, non en belligérants, mais en assassins et en coupeurs de route.

A quelque point de vue qu'on se place, même au point de vue politique, une seule mesure aurait dû être prise, passer par les armes tous ces bandits, au fur et à mesure qu'ils tombaient entre nos mains.

De deux choses l'une : ou le gouvernement veut conserver l'Algérie et en faire une colonie ou plutôt une seconde France, ou il ne le veut pas. Dans le premier cas, il ne doit pas attirer des colons pour les faire égorger périodiquement tous les quinze ans ; quels que soient la patience et le courage des immigrants, ils finiront par se lasser de ces boucheries intermittentes.

Si le gouverné remplit exactement ses devoirs à l'égard du gouvernant, il a le droit d'exiger sécurité et protection.

L'insurrection de 1871 n'a pour elle aucune excuse, pas même celle du fanatisme.

Ceux qui se sont révoltés contre notre autorité, sont précisément ceux qui nous connaissaient davantage, ceux qui, journallement, étaient en contact avec nous; tous, gens le plus souvent l'objet de la bienveillance et de la sollicitude de l'administration du pays.

Encore une fois, nous avons eu affaire, non à des fanatiques, mais à des voleurs et à des assassins, je ne saurais trop le répéter, et comme tels ils devaient être traités.

Quelques pauvres diables ont bien été poursuivis ; ceux convaincus de crimes de droit commun, ont été condamnés, quelques-uns à la peine capitale, le plus grand nombre aux travaux forcés à perpétuité ou à temps, on bien à la réclusion pour un temps plus ou moins long, triste satisfaction donnée aux mânes des malheureuses victimes, puisque la tête, les chefs, les instigateurs de la révolte, les, véritables auteurs de tout le mal, ont encore une fois échappé à la punition. Ce sont eux qui auraient dû porter leur tête sur l'échafaud, ils ne l'avaient pas volé.

Aussi qu'arrive-t-il ? Les indigènes relèvent la tête plus que jamais, ils sont tout disposés à profiter de la première occasion pour recommencer. Ce n'est, je le prédis, qu'une affaire de temps. Ils ne se font pas faute de le dire et je n'ai pas grand mérite à annoncer une nouvelle insurrection, comme devant se produire à la première occasion, car je l'ai entendu répéter cent fois par les indigènes eux-mêmes.

Un caïd me disait, il n'y a pas longtemps: vous autres Français, vous ne savez ni récompenser ni punir, et il avait raison.

Jamais si belle occasion ne se présentera pour se procurer, sans bourse délier et sans manquer à la légalité, les terres dont on a besoin, pour installer en Algérie une population dense, qui, par le nombre, puisse contrebalancer d'une manière sérieuse et efficace, la menace toujours suspendue sur nos têtes, d'une levée de boucliers, de la part de ceux que dans notre aveuglement, nous persistons à vouloir traiter autrement qu'en ennemis.

Ce que je disais au début, je le répète ici: L'assimilation est une utopie irréalisable. Nous sommes trop humains pour procéder à la manière des Anglais, par extermination, notre intérêt du reste s'y oppose ; pendant

longtemps encore les colons auront besoin des indigènes.

Par la capitulation et la convention signées par le maréchal de Bourmont et le dey d'Alger, nous sommes tenus à conserver aux habitants du pays, leur religion et leurs propriétés, mais en tant que cette capitulation, que cette convention ne sera pas violée, car il est de toute justice que dans un contrat, les parties soient tenues à la stricte observation de ses clauses ; que l'une vienne à, se soustraire à ses engagements, ipso facto, l'autre est dégagée ; il y a résiliation et qui plus est, droit à dommages et intérêts.

Dans les premières années de la conquête, cette application stricte et rigoureuse du droit, eût été injuste, et loin de profiter des soulèvements, des révoltes, et nous en faire une arme contre les indigènes, déchirer la convention, retirer notre parole, il était naturel de donner l'aman à ce peuple, qui, les armes à la main, défendait, je ne dirai pas sa patrie ou sa nationalité, mais ses foyers, qu'il croyait menacés.

Mais en 1871, après quarante ans d'occupation, après les mesures libérales, désintéressées, prises en faveur du peuple arabe, en dépit de l'intérêt français ; alors que les indigènes viennent d'être l'objet d'une prédilection marquée de la part du souverain, qui leur abandonne, en toute propriété, le sol tout entier de l'Algérie; profiter de notre affaiblissement momentané, pour, faisant cause commune avec notre ennemie, la Prusse, essayer de nous jeter à la mer, détruire nos établissements agricoles, pousser la barbarie jusqu'à brûler les usines, les moulins à huile, dont ils sont les premiers à tirer avantage, incendier les bâtiments où gratuitement, l'Etat met à leur disposition les moyens d'arriver pour l'avenir, au progrès et à la civilisation, tels que l'école des arts et métiers de Fort-National, assassiner traîtreusement nos colons, qui, en 1866, leur ont donné du pain quand ils mouraient de faim ; oh ! c'est trop fort ; une pareille ingratitude, une semblable noirceur crient vengeance ; leur pardonner aujourd'hui ne serait plus de la générosité, mais de la faiblesse et vouloir qu'ils recommencent demain. Et cependant c'est le pardon, l'amnistie, la levée du séquestre, qu'osent prêcher quelques individus malintentionnés.

La leçon n'a pas suffi, eh bien ! soyez tranquilles, ils la renouveleront.

Mais, arabophiles de toutes les tailles et de tous les degrés, vous ne voyez donc pas que l'Arabe ne se soumettra jamais; vous le connaissez donc bien peu, ou plutôt, vous affectez de le voir autre qu'il n'est ; du jour où la révolte ouverte sera devenue impossible, il essaiera encore de vous chasser par mille moyens cachés.

Les assassinats qui se commettent tous les jours, les vols qui se succèdent plus fréquents que jamais, les incendies, que vous avez la bonté d'attribuer au phénomène physique de la combustion spontanée, ne vous disent donc rien, ou bien ne voulez-vous pas comprendre

J'ai grand peur que vous ne soyez du nombre de ceux dont il est dit :

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Je n'aime pas les Arabes, parce que je les connais, je vais plus loin : je les déteste, pour tout le mal qu'ils m'ont fait en échange du bien dont je les ai comblés.

Ce n'est pas un jour, un mois, un an que j'ai passés au milieu d'eux, mais seize années qui se sont écoulées, non point à Alger ou dans n'importe quelle ville, à ne voir du peuple arabe que les Maures, Biskris, Mozabites ou Ya-Ouleds, mais bien au cœur du pays, entre l'Arabe et le Kabyle ; en contact continu avec eux, parlant leur langue, les étudiant chez eux, au naturel, si je puis m'exprimer ainsi.

J'écris pour les colons et je cherche à les prémunir contre les erreurs et les fautes. Ce n'est pas aux anciens que je m'adresse : ils sont tout aussi savants que moi et savent à quoi s'en tenir; mais aux immigrants nouveaux, à ceux que l'administration attire par l'appât d'une concession, à ceux qui, chassés de leur pays par la haine de l'étranger, vont chercher en Algérie, une seconde patrie, en échange de celle que les hasards de la guerre leur ont fait perdre.

A ceux-là, je dirai : Servez-vous des indigènes, puisque vous ne pouvez vous en passer au moins quant à présent, mais sachez une chose : plus vous traiterez avec bienveillance, avec bonté, un Arabe, plus vous aurez pour lui de ces attentions si naturelles de maître à domestique, et plus vivace sera la haine que vous lui inspirerez. Dix ans, quinze ans, vous aurez chez vous le même Arabe, vous en aurez fait votre factotum, votre confident, votre ami, c'est alors qu'il vous trompera, vous volera, vous,

assassinera s'il y trouve son intérêt. Méfiez-vous toujours.

L'animal le plus sauvage peut quelquefois s'attacher à son maître, l'Arabe jamais ; il n'aime que lui ou plutôt que son ventre, c'est par là qu'il faut le prendre ; il ne connaît qu'une chose, son intérêt.

Je connais un Arabe, élevé dans une honnête famille de colons, dont il fait presque partie, et cela, depuis vingt ans au moins ; il vole son bienfaiteur de la façon la plus indigne, j'en ai eu deux fois la preuve.

J'ai eu, j'avais encore il y a six mois, des Arabes, que j'aurais cru un peu honnêtes ; ils me trompaient pour le plaisir de me tromper.

Ma ferme a été pillée, brûlée, par ceux que j'employais, en qui j'avais toute confiance.

Le caïd des Beni-Thour pouvait me prévenir, lorsque éclata l'insurrection ; le lundi matin, il savait que les Taourga, nos voisins, faisaient défection, il me l'avait promis et qui plus est juré, il n'en a rien fait, et pendant seize ans je l'avais traité en ami. Son fils, que j'ai connu enfant, que maintes fois j'ai reçu chez moi, a assisté et coopéré à la destruction de ma ferme et le mardi matin, après m'avoir donné, la veille, une poignée de main, il chevauchait dans mon jardin, tirant sur les poules et sur les canards de ma basse-cour, à la grande hilarité de mes khemmès, ouvriers et employés quels qu'ils soient.

Un indigène d'Aballah-Moussa, Si Ali ben Saïd, que j'ai toujours traité on ne peut mieux, à qui souvent j'ai rendu service, qui, grâce à moi, est parvenu à se créer une aisance relative, allait, le lundi, trouver mes bergers, au moment où ils emmenaient le troupeau à Dellys et voulait les forcer à faire demi-tour et gagner la montagne.

Je n'en finirais pas, si je voulais citer les faits dont j'ai été témoin ou victime et qui toujours prouvent que l'Arabe est foncièrement mauvais. J'ai dit que le blocus de Dellys avait duré quarante-trois jours et qu'une colonne, commandée par le général Lallemand avait, en vingt-cinq jours, pacifié toute la Kabylie, immense résultat, eu égard à la faiblesse numérique du petit corps d'armée dont disposa cet officier supérieur.

Nous fûmes enfin libres d'aller et venir et notre première sortie fut employée à rendre les derniers devoirs aux victimes de la férocité des indigènes.

Triste spectacle, hideux tableau, épouvantable besogne que celle de

rechercher et ramasser les débris épars des cadavres abandonnés. Ici une jambe, là un bras ; plus loin une tête ou plutôt les ossements de ces diverses parties du corps, car les hyènes et les chacals avaient, rongé les chairs, emportant au loin les membres arrachés aux cadavres, pour se livrer en paix à leur festin de viande humaine.

Le curé de Reybeval, escorté par les francs-tireurs et une partie de la milice, recueillit; pieusement ces précieux débris ; une fosse commune fut creusée dans le cimetière du village, et les prières des morts récitées ; mais je n'affirmerais pas qu'aux paroles d'oubli et de pardon prononcées par le prêtre ne vint se joindre une pensée de Vengeance, dans l'âme des assistants.

## CHAPITRE XX

Visite à ce qui fut ma ferme. La fable de La Fontaine *Caveant con-*  
*sules*. — L'impôt de guerre et l'indemnité aux victimes de l'insurrection.  
— La commission des indemnités. — Je suis nommé, Président. — Ce  
que j'y gagne et ce que j'y perds. — Le peuplement quand même. — Mon  
entrevue avec le gouverneur général.

La funèbre cérémonie achevée, chacun alla visiter ce qui fut sa de-  
meure. Quelles tristes pensées ont dû assaillir les esprits, quand les mal-  
heureux survivants retrouvèrent des murs noircis et démolis, là, où six se-  
maines auparavant, ils se reposaient après les travaux du jour ! les jardins  
dévastés, les puits comblés, les champs ravagés, tel est le spectacle qui se  
présenta tout d'abord à ceux qui comptaient sur la récolte pour faire face  
aux besoins de leur famille.

Ce que j'éprouvai, à l'aspect de ma ferme en ruines, est difficile à  
rendre. Plus une fenêtre, plus une porte, plus une poutre, une planche, un  
madrier; tout ce qui était bois ou fer avait été arraché, les gonds descel-  
lés, les murs lézardés, noircis par l'incendie, la toiture enlevée, ma noria  
détruite et comblée, la conduite d'eau brisée, mes arbres mutilés ou ar-  
rachés, partout les traces du plus stupide vandalisme, de la plus imbécile  
sauvagerie, la ruine dans sa hideuse horreur ; tel fut le tableau qui s'offrit  
à mes regards.

Mais que leur avais-je donc fait à ces misérables ! De quel crime  
étaient coupables les malheureux colons qu'ils ont assassinés ! Du crime  
que ne pardonne jamais le méchant : de s'être montré supérieur à lui, être  
dégradé ; bon, juste, humain, compatissant à lui, mauvais, injuste, cruel,  
sans cœur et sans entrailles.

Rappelez-vous la fable de La Fontaine : Un homme trouve sur son chemin un serpent engourdi par le froid ; il le prend, le réchauffe dans son sein, et le premier acte de la bête venimeuse, dès qu'elle revient à la vie, est de piquer son bienfaiteur et le tuer.

Tant que vous serez bon pour l'Arabe, il vous méprisera ; soyez, fort et sévère, menez-le au bâton, il ne vous en détestera pas moins, mais il n'osera pas bouger.

Nos lois en matière criminelle ne valent rien, appliquées aux indigènes ; je l'ai dit plus haut, ce qu'il leur faut, c'est un code draconien. Au cheval rétif, il faut la cravache et l'éperon.

Ceux qui disent le contraire, ou se trompent, ou vous trompent, et je crois fort qu'il y a chez eux de l'un et de l'autre.

Consultez les officiers des bureaux arabes, consultez les colons, je parle de ceux qui ne mettent pas la question politique par-dessus tout, qui ne veulent point de la fraternité quand même, qui ne crient pas : l'égalité ou la mort ! qui ne sont point pour le : périsse une nation plutôt qu'un principe ! Consultez les gens sérieux et qui connaissent véritablement le peuple arabe, sur l'opportunité de l'application du droit commun à l'indigène, et vous verrez que tous sont unanimes pour condamner la mesure, la déclarer prématurée, intempestive, nuisible et diamétralement opposée au but qu'on veut atteindre.

Est-ce donc d'un trait de plume qu'on change les mœurs d'un peuple ?

Le temps seul peut aplanir les difficultés ; mais jusque-là, si vous ne voulez être dévoré et subir le sort de tous ceux qui ont établi leur domination sur le Nord de l'Afrique, prenez garde ; voici le moment où doit être jeté le cri d'alarme : *Caveant consules*.

L'insurrection vaincue, il s'agissait de faire payer aux révoltés, les frais de la campagne et une somme suffisante pour indemniser les colons du dommage causé.

L'amiral de Gueydon, alors gouverneur général civil de l'Algérie, se montra à la hauteur de sa mission et, grâce à sa fermeté, des sommes considérables furent perçues.

Pour la subdivision de Dellys seule, l'impôt de guerre s'éleva au chiffre respectable de huit millions.

Indemniser les colons victimes de l'insurrection, n'était pas chose facile. Deux écueils se présentaient, difficiles à éviter : Donner trop ou trop peu.

Chaque sinistré fut invité à fournir un état de ses pertes matérielles, mobilières et immobilières.

Une commission, dont le gouverneur prit le titre de président, fut instituée à Alger, pour examiner les demandes, apprécier l'exactitude et le bien fondé des réclamations, fixer la somme revenant à chacun, somme qui devait, le plus équitablement possible, représenter le montant des pertes éprouvées.

Cette réunion d'hommes, choisis parmi les principaux propriétaires de la plaine, les notabilités commerciales et industrielles, prit le nom de Commission centrale des indemnités.

La mission qui lui incombait était, on le comprendra sans peine, d'une grande difficulté et d'une délicatesse extrême. A elle seule, il lui était impossible d'apprécier les pertes des colons de la province de Constantine et même de ceux du département d'Alger ; aussi créa-t-on, par chef-lieu de cercle, une sous-commission dont les membres choisis parmi les sinistrés, eux-mêmes, étaient parfaitement à même d'apprécier les dommages causés à leurs voisins.

Ces sous-commissions locales devaient recevoir les demandes, faire justice des exagérations, proposer pour chacun une allocation, le plus en rapport possible avec la perte éprouvée. Le travail de proposition terminé, la commission centrale se livrait à un examen nouveau et arrêtait définitivement et sans recours possible, le chiffre des sommes à allouer.

J'eus l'honneur d'être désigné comme président de la sous-commission locale, du cercle de Dellys. Lourde responsabilité que j'assumai, avec l'intention et la volonté de rendre à chacun ce qui lui était dû, mais qui ne réussit qu'à m'attirer de nombreux ennuis et me faire perdre une dizaine de mille francs.

L'homme, vu de près, dès que la question argent est en jeu, est décidément un vilain animal.

Cinq cents états de perte au moins, me sont passés par les mains, j'ai donc eu, comme les six membres dont se composait la sous-commission, à examiner la bonne foi de cinq cents individus.

Hélas ! je ne veux pas être accusé de médisance ; mais je suis obligé de dire, qu'une fois de plus, j'ai été à même de constater que, bien loin peut aller la mauvaise foi humaine, l'âpreté au gain, le peu de vergogne de celui que Dieu a créé à son image.

Certains avaient poussé l'impudeur jusqu'à réclamer trente fois la valeur de ce qu'ils avaient perdu. Toutes les réclamations furent empreintes d'une exagération manifeste et partout le même fait s'est produit. Le vice-président de la commission centrale m'écrivait :

« Le gouverneur général est outré de la mauvaise foi, qui a présidé à l'établissement des états de pertes ; si les sous-commissions locales ne font pas bonne et prompte justice des exagérations monstrueuses qui se produisent partout, il est décidé à ne pas s'occuper administrativement des réparations en argent aux victimes de l'insurrection et laissera ce soin aux tribunaux, devant lesquels devront se pourvoir les intéressés.

Les sous-commissions reçurent, par circulaire, l'ordre le plus formel, de n'avoir à présenter que des chiffres vrais et représentant strictement l'évaluation de la perte.

Pour le cercle de Dellys seulement, le total des demandes s'élevait à la somme de douze millions ; deux furent distribués et je suis parfaitement convaincu que tous les sinistrés ont été amplement dédommagés.

Je vais même plus loin, car je prétends que beaucoup, ont eu le double et même le triple de ce qu'ils avaient perdu.

Aussi, bon nombre de colons ne se faisaient-ils pas faute d'avouer, qu'avec deux insurrections semblables, ils seraient tous riches.

Malheureusement, il est arrivé que, quelques-uns trop scrupuleux, ayant produit des états de pertes vrais et sans exagération aucune, subirent comme leurs collègues moins délicats ; des réductions proportionnelles et payèrent, par une perte réelle, pour la mauvaise foi du plus grand nombre.

L'amiral de Gueydon avait mené à bien la pacification du pays et, qui était plus difficile, était parvenu à faire payer aux tribus insurgées, l'imposition de guerre, sur laquelle furent prélevées, ainsi que je le disais tout à l'heure, les indemnités réparties entre les sinistrés ;

Le surplus devait servir, dans la pensée du gouverneur, à faire face aux dépenses occasionnées par le nouveau mode d'administration qu'il

inaugurait. Les crédits étaient restreints ; l'Assemblée nationale n'était guère disposée, vu les milliards donnés à la Prusse et les préoccupations budgétaires, à allouer des sommes folles pour l'Algérie.

L'amiral de Gueydon avait été longtemps gouverneur à la Martinique et s'était bien trouvé, paraît-il, d'un système d'organisation, dont il était l'inventeur et qu'il se proposait d'appliquer à notre colonie d'Afrique.

La proclamation qu'il adressa au pays, lors de sa prise en possession du gouvernement de notre seconde France, fut fort remarquée par tout le monde et chacun commenta, à sa façon, cette phrase significative : « Je ne connais absolument rien des questions algériennes, c'est pourquoi j'ai accepté la tâche de vous administrer. »

Au premier abord, il paraissait au moins singulier d'entreprendre de se mêler de ce qui vous est complètement étranger ; on eut bientôt le mot de l'énigme.

L'amiral gouverneur voulait dire, et les actes de son passage aux affaires le prouvent surabondamment.

— Je ne vous connais pas, je ne sais pas le premier mot de vos aspirations ; climat, mœurs, usages, essais tentés, mesures prises par mes prédécesseurs, j'ignore tout et veux tout ignorer ; j'ai dans mon sac ou plutôt dans ma cervelle, un plan tout fait ; hic et nunc, je vais l'appliquer. Je me garderai bien de prendre votre avis, n'en ferai qu'à ma guise ; malgré vous, s'il le faut et, dans tous les cas, sans vous, je vais faire votre bonheur.

Incontinent, le gouverneur breveté se mit à l'œuvre et commença par mettre à bas toutes les institutions existantes.

Démolir n'est pas difficile, aussi les rouages administratifs furent-ils bientôt disloqués ; réédifier était moins aisé.

Le navire ne tarda pas à aller à la dérive, malgré ou plutôt à cause de celui qui tenait le gouvernail, tout amiral qu'il fût. Les bureaux arabes furent supprimés et remplacés par les circonscriptions cantonales, sorte d'institution qui, participe du militaire et du civil, avec tous les inconvénients du premier sans les avantages du second.

Les censeurs furent créés ; le service topographique désarmé. Comme projet, l'Algérie devait posséder un parlement colonial, un budget

colonial, un code de l'indigénat et *tutti quanti*. Bref, le gouverneur général ne tendait qu'à centraliser et réunir dans ses mains tous les fils et tous les rouages administratifs. La France, ayant fort à faire chez elle, le gouvernement laissait le champ libre aux innovations fantaisistes de monsieur l'amiral.

Cependant, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Les plaintes, les récriminations furent entendues et la dislocation arrêtée à temps.

Le général Chanzy fut chargé de remettre en état l'administration algérienne bien malade, de par les remèdes empiriques de son prédécesseur.

L'amiral avait cependant d'excellentes intentions, il faut lui rendre cette justice ; il voulait le bien, mais se trompait quant aux moyens. Son idée dominante était la colonisation par le peuplement. Le : *Crescite et multiplicamini* de l'Évangile était sa maxime favorite.

Vous voulez une concession ? Combien avez-vous d'enfants ? Vous êtes marié et Dieu ne vous a pas gratifié de vertus prolifiques, arrière ; puisque vous n'êtes pas bon à faire des enfants, vous ne serez jamais qu'un mauvais colon.

Vous demandez une augmentation de terres ; vous alléguez les vingt années passées dans le pays, les sommes dépensées en plantations, constructions, améliorations de toutes sortes ; vous avez pour vous les meilleures recommandations, celles des autorités locales, mais vous êtes célibataire : *Vade retro*. — Soyez ivrogne, fainéant, ignorant comme une carpe, n'importe ; mais ayez des enfants et vous aurez de la terre. Tant plus vous aurez de petits, tant plus vous aurez d'hectares. Le père, la mère, la grand'mère, la trisaïeule et douze enfants, dont l'aîné aura douze ans et le plus jeune vingt-quatre heures, constitueront un droit à autant de fois dix hectares qu'il y aura de tête dans la famille et, dans le cas présent, à une ferme de cent soixante hectares.

C'est ici ou jamais le cas de dire : « Bon sens, tu n'es qu'un mot ! »

Tels furent, pendant deux années, les errements suivis on haut lieu. Quelle belle propriété se fût constituée la mère Gigogne sous le gouvernement de monsieur l'amiral comte de Gueydon, de prolifique souvenir.

Aussi, fus-je assez mal venu lorsque, profitant d'une tournée du gouverneur dans le cercle de Dellys, je fus présenté à Son Excellence, et pris la liberté grande d'exposer à monsieur le dispensateur en chef de la propriété de l'Etat, que, malgré toutes mes démarches antérieures, je n'avais que cinquante hectares, dont vingt achetés de mes deniers ; superficie tout à fait insuffisante et hors de proportion avec l'importance de mes moyens d'exploitation.

Je ne puis résister au plaisir de raconter mon entrevue avec le plus haut fonctionnaire de l'Algérie.

C'était un lundi de je ne sais plus quel mois de l'année 1871 ; j'habitais encore Dellys, les bâtiments de ma ferme n'étant point encore réédifiés. Le gouverneur venait de débarquer, et les réceptions officielles terminées, était parti pour Reybeval, désireux de voir par lui-même les traces encore nombreuses de l'insurrection kabyle. Les autorités militaires et civiles accompagnaient, bien entendu, l'amiral.

Monter à cheval et me rendre à Reybeval fut pour moi l'affaire d'une heure, et j'arrivai sur le marché du Tnin, au moment où M. de Gueydon écoutait les réclamations des indigènes.

Je fus présenté au gouverneur comme un des principaux colons de la contrée, je m'inclinai profondément, ainsi qu'il convient à tout solliciteur, désireux de s'attirer la faveur de celui dont il attend quelque chose, fût-ce la revendication d'un droit acquis. J'expliquai le plus brièvement possible que j'habitais le pays depuis longues années, que, sur la promesse à moi faite à plusieurs reprises, de me donner une quantité de terres respectable, j'avais fait d'importantes constructions inutilisées, faute d'espace et pour mes cultures et pour mon bétail, et enfoui un capital improductif, hélas ! pour le même motif.

J'ajoutai que la création de centres européens dans la vallée du Sebaou, m'enlevait tout espoir d'agrandissement, puisque d'après le décret du 16 octobre 1871, les immigrants Alsaciens et Lorrains, destinés au peuplement des villages en voie de création autour de moi, ne pourraient ni vendre, ni louer, avant neuf années de présence sur les lieux ; que je me voyais réduit à mes cinquante hectares, quantité suffisante pour vivre, c'est vrai, mais qui ne me permettait pas d'utiliser, comme par le passé, grâce aux locations consenties par le domaine, les écuries, hangars, gran-

ges, greniers, etc., qu'à grands frais j'avais fait construire. Qu'il ne me restait qu'un espoir; puisque je ne pouvais ni louer ni acheter, c'est que monsieur le gouverneur, prenant en considération et ce que j'avais déjà fait dans le pays et l'impossibilité où j'allais me trouver de continuer une exploitation dans d'aussi déplorables conditions, voulût bien me faire attribuer, sur les terres disponibles (elles l'étaient toutes à cette époque), un certain nombre d'hectares qui me permît, non point de m'enrichir, mais de ne pas me ruiner, par l'entretien d'une ferme dont le rendement n'était plus en rapport: avec, l'importance.

Monsieur le gouverneur m'écouta avec la plus, grande attention, sans m'interrompre ; je, crois entre nous que son attention était ailleurs et que, s'il m'entendit, il ne m'écoutât pas. Dès que j'eus terminé :

— Combien avez-vous d'enfants ? me dit-il.

A cette question *ex abrupto*, je restai interloqué.

— Je vous demande combien vous avez d'enfants? répéta-t-il.

— Je n'en ai pas, monsieur le gouverneur.

— Comment, vous n'avez pas d'enfants ?

— Mais non, monsieur le gouverneur, et je ne vois rien là de bien extraordinaire.

— Êtes-vous marié ?

Cette fois je répondis résolument :

— Non, monsieur l'amiral, ce qui ne m'empêche pas de faire de la culture depuis quinze ans:

— Eh bien ! mariez-vous et je vous donnerai trente hectares ; faites des enfants (textuel) et, comme à tous, je vous ferai avoir de trois à dix hectares par tête.

Je m'inclinai de nouveau et me retirai, regrettant, à part moi, de ne pas être de la famille des lapins; j'aurais été vite propriétaire de nombreux petits d'abord et de non moins nombreux hectares ensuite.

Cependant, s'il m'était difficile de me créer des droits à l'obtention de la prime offerte à la propagation de l'espèce humaine, je pouvais, à un moment donné, obtenir les trente hectares promis ; pour ce faire, je n'avais qu'à me présenter devant monsieur le maire, prononcer le fameux oui; j'y perdais ma liberté, j'y gagnais du terrain; il y avait, jusqu'à un certain point, compensation.

Hélas ! promettre et tenir font deux. Je me suis marié, j'ai même un enfant, mais je n'ai pas obtenu un pouce de terrain.

Trois fois, j'ai rappelé la promesse qui m'a été faite; je n'ai pas même eu les honneurs d'une réponse.

De guerre lasse, j'ai fini par où j'aurais dû commencer ; j'ai abandonné l'Algérie; je suis en France où je n'obtiendrai peut-être pas davantage quoi que ce soit ; mais, au moins, j'aurai fui la fièvre et son cortège de maladies endémiques au pays; je ne serai plus volé, archivolé par messieurs les Arabes, et si je ne dois avoir qu'un morceau de pain à partager entre ma femme et mon enfant, nous le mangerons tranquilles, sans craindre, pour le cher bébé, les ardeurs d'un climat meurtrier.

## CHAPITRE XXI

Je retourne habiter Ben-Ameur. — Nouveaux mécomptes. — Je prends des fermiers. — Le loup et le mouton. — Un fatal événement. — Je suis seul. — Mon isolement. — L'hiver de 1872 à 1873. — Je reprends la direction de mon bien.

Cependant les indemnités avaient été payées, les colons étaient retournés chez eux ; la campagne agricole allait s'ouvrir ; la récolte précédente avait été perdue ou à peu près et s'était faite dans de déplorables conditions.

Beaucoup partaient le matin pour les travaux de la moisson et du dépiquage et rentraient le soir dans Dellys, n'osant pas encore s'aventurer à passer la nuit dans les champs.

D'habiter les maisons, il n'y fallait pas songer : les murs seuls étaient debout et encore, pour beaucoup de constructions en terre, ce qui n'était pas démolí menaçait ruine ; or, si l'on veut bien se rappeler que les villages de Ben-Choud et de Reybeval sont distants de Dellys, l'un de onze, l'autre de dix-sept kilomètres, on comprendra combien les malheureux colons eurent à supporter de fatigue pour faire leur récolte.

Quant à moi, les épreuves par lesquelles je venais de passer, les déboires de toutes espèces qui étaient venus m'assaillir, la perte nouvelle de dix mille francs que j'éprouvais par la réduction opérée sur le chiffre de mon état de pertes, par la raison que j'ai indiquée plus haut, à savoir : que j'avais subi le sort commun d'un prorata déguisé, alors que j'avais évalué le montant de ce que, j'avais perdu avec conscience et probité. Toutes ces tribulations réunies m'avaient, je l'avoue, fort écoeuré ; je ne me sentais plus le courage de recommencer.

L'automne était arrivé, les travaux de reconstruction commençaient seulement; je ne pouvais habiter une maison sans toiture, sans portes ni fenêtrés, ouverte à tous les vents ; j'en arrivais à me poser sérieusement là question d'un changement complet dans mon genre de vie et pensais à abandonner le métier de colon.

Madame P..., depuis l'insurrection, sans être positivement malade, avait à chaque instant des malaises, des lassitudes, des indispositions qui ne présageaient rien de bon. On n'assiste pas impunément à des spectacles du genre de ceux dont nous venions d'être les témoins. Les secousses morales influent sur le physique et la santé se ressent toujours, plus ou moins, des grandes affections de l'âme. Une considération qui ne contribuait pas Peu à l'éloignement que j'éprouvais pour habiter de nouveau ma ferme et faire valoir par moi-même, c'était l'idée de me retrouver en Présence des indigènes; d'être obligé de reprendre à mon service des gens qui m'avaient volé, pillé, brûlé et qui ne m'avaient point assassiné que parce que je m'étais dérobé, par une fuite précipitée, au sort qui, comme aux autres, m'était réservé.

Cette idée m'était insupportable ; je sentais qu'il me serait impossible de ne pas voir dorénavant, dans chaque Arabe que j'emploierais, un des brigands qui n'avaient pas craint d'attenter à mon bien et à ma personne s'ils l'eussent pu faire:

Cependant je ne voulais pas perdre l'année agricole qui allait s'ouvrir; je me décidai à prendre un moyen mixte, à essayer le système du fermage à moitié fruits, opération qui consiste à fournir à un ou plusieurs fermiers le sol, les moyens d'exploitation, le cheptel et à partager les produits par parts égales.

Le difficile était de trouver un individu capable et à peu près honnête.

Je pris pour fermiers deux anciens garçons -de ferme qui, pendant longtemps, avaient été employés chez un de mes amis; grand propriétaire des environs et dont j'avais toujours entendu faire l'éloge.

Les conditions bien établies, le compromis entre eux et moi passé devant notaire, enregistré, je crus être tranquille pendant trois ans, limite du bail à ferme que je venais designer, me réservant le droit à un des pavillons ainsi qu'à une place pour mes chevaux et ma voiture.

Quant aux produits ; tout, absolument tout, depuis les légumes, les œufs jusqu'aux fourrages et céréales, devait être également partagé.

D'après l'inventaire fait et accepté, je fournissais, indépendamment de la ferme proprement dite, c'est-à-dire du terrain et des bâtiments, un cheptel composé de bœufs de travail, vaches, brebis et bêtes de trait, évalué à huit mille francs, ainsi qu'un matériel d'exploitation dont l'estimation s'élevait au chiffre de quatre mille francs. Le travail et les frais de main-d'œuvre étaient à la charge des fermiers et j'avais stipulé, pour plus de sûreté, divers articles au sujet de l'entretien et de la bonne conservation des arbres, haies, fleurs et autres objets d'agrément.

Le système que j'inaugurais fut pour moi la source de nouvelles tribulations, non point que mes fermiers cherchassent à me tromper; c'étaient au contraire, j'en suis, convaincu, de fort honnêtes garçons ; ils avaient même une qualité, bien rare chez les ouvriers d'Algérie, la sobriété.

Mais l'un d'eux avait un caractère épouvantablement acariâtre et grincheux ; bon travailleur du reste, mais d'une humeur massacrate depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher et depuis le premier janvier jusqu'à la saint sylvestre ; ne supportant pas la moindre observation, bête comme une oie, entêté comme un mulet ; il suffisait de dire blanc pour qu'il répondit noir et, ce qui était tout à fait insupportable, grossier et insolent comme une porte de prison.

Quant à son camarade, c'était un vrai mouton, ne répliquant jamais, poli, mais paresseux comme une couleuvre.

J'étais sien monté et j'en avais bel et bien pour mes trois années.

Pour comble d'ennuis, mes deux fermiers égaient entrés chez moi avec leurs deux bras et une ferme volonté de travailler, mais sans la plus petite avance pour faire face aux dépenses indispensables de première mise ; de telle sorte que je fus obligé, dès le premier jour, de fournir et de quoi vivre en attendant la récolte, et de quoi faire les achats de semences, payer les bergers, des avances aux khemmès, le salaire des journaliers, etc.

Les premiers mois, bien que ma patience fût souvent mise à une rude épreuve, je me contentai d'observer, sans me permettre le moindre mot, puis, j'insinuai bien doucement; que, peut-être, il serait préférable

de faire ceci, de ne pas faire cela; je me permis, toujours en mettant une sourdine à mon dire, de conseiller telle mesure ; malgré toute la bénignité, tous les détours, toutes les circonlocutions, toute l'aménité dont j'ornais mes humbles observations, je n'obtenais de l'un, qu'une réponse, toujours la même : comme Monsieur voudra et, bien entendu, il n'en faisait qu'à sa tête. Si je m'adressais à l'autre, oh ! alors, c'était pendant un quart d'heure, les réflexions les plus désobligeantes, les réponses les plus saugrenues et j'en étais pour quelques grossièretés, qui naturellement me faisaient bondir ; mais je ne pouvais qu'user du seul droit que me donnait mon bail, me taire, tourner les talons et regretter amèrement l'abdication de mon individualité en faveur de deux individus, l'un mouton, l'autre loup, bêtes et insupportables tous deux, chacun dans son genre.

J'en étais là de mes ennuis, quand un événement inattendu et bien grave; par ses résultats, vint, tout à coup et au moment où je m'y attendais le moins, jeter un immense deuil dans mon cœur et un grand trouble dans mon existence.

Mme P..., dont la santé avait été ébranlée, par suite des derniers événements, tomba sérieusement malade le vendredi 10 août 1872 et le jeudi suivant, à midi, rendait, son âme à Dieu. Six jours avaient suffi pour m'enlever celle que j'avais tant aimée, à qui j'avais tout sacrifié.

Ce que j'éprouvai, l'immense vide qui se fit autour de moi, quand je me trouvai seul, l'horrible douleur qui vint déchirer mon cœur, quand il fallut dire un dernier adieu à celle qui, pendant seize années, avait été pour moi une compagne admirable de dévouement, ne peut se dépeindre et je n'essaierai même pas.

Il est de ces immenses souffrances morales qui ne se disent ni ne se décrivent, elles se ressentent, voilà tout.

J'étais seul, bien seul, sans un ami, car je ne puis donner le nom d'amis à ces connaissances de hasard, qui viennent chez vous, comme vous allez chez elles, causer de la pluie et du beau temps, raconter ou écouter les on-dit du voisinage, médire, par-ci par-là, de tous et de chacun ; passe-temps ni agréable ni ennuyeux, mais certainement inutile, qui, cependant, fait dire de celui qui s'en abstient, qu'il est un être insociable, un sauvage, un ours.

Telles étaient les quelques personnes que je voyais de temps à autre à Dellys et qui, le dimanche, étaient bien aise de prendre la ferme pour but de promenade.

Quant aux colons mes voisins, je n'avais avec eux que les rapports indispensables, nécessités par le genre d'existence que j'avais choisi, rapports de colons à colons. D'intimité, jamais; je savais trop combien est vrai ce passage de La Fontaine :

*Laissez-leur prendre un pied chez vous  
Ils en auront bientôt pris quatre.*

Les colons d'Algérie sont malheureusement encore, pour la grande majorité, gens qui ne se fréquentent et ne causent que le verre en main. J'avoue que j'ai toujours professé la plus profonde antipathie pour ce genre d'exercice qui consiste, comme on dit vulgairement, à lever le coude.

Le peu de goût, je pourrais dire l'aversion, que j'ai toujours eu pour le débit, qu'on appelle en France le cabaret, n'a pas peu contribué à me faire perdre en considération, aux yeux de mes voisins, qui, ne comprennent pas qu'on puisse vendre son blé, son foin, ses bœufs et ses montons, sans trinquer et conclure le marché devant un verre d'absinthe ou un champoreau.

J'étais donc seul, et la maison me parut bien grande et bien vide, quand, un mois après le fatal événement, je retournai à Ben-Ameur.

Dès le premier jour, je n'eus plus qu'une pensée : m'éloigner de ces lieux où j'avais été si heureux et où je me sentais si malheureux.

Oh ! l'horrible chose, de revoir : à tous les instants du jour, les objets qui ont appartenu à celle qui n'est plus. Les moindres détails reviennent en foule ; vous vous rappelez des circonstances auxquelles, dans le moment même, vous n'aviez pas fait attention.

Je retrouvai l'appartement tel que je l'avais laissé, lorsque, sur l'avis du médecin, nous partîmes précipitamment pour Dellys. C'était un mercredi matin, et le lendemain jeudi, tout était fini. Le lit de la pauvre malade était défait, les tiroirs béants semblaient me dire : Regarde ce bonnet, vois ce fichu, ce col, ces manchettes ; c'était à elle. Sur la table, près du lit,

la tasse où elle a bu sa tisane au moment de partir, et je pleurais en liberté, personne ne me gênait.

Je pouvais souffrir sans être importuné par les banales et froides consolations des étrangers, j'étais seul, bien seul avec mes souvenirs. Si j'essayais de sortir; c'était Zizi, sa vache favorite, qui semblait me demander sa maîtresse, ou bien mes chiens qui furetaient, inquiets, cherchant après celle qu'ils ne, devaient plus caresser.

Je descendais au jardin ; là encore, tout me rappelait Mme P .... Ici, nous nous arrêtions dans nos promenades ; là, elle soignait elle-même ses rosiers, ses oeillets; voici le banc où, le soir, elle venait s'asseoir et travailler, pendant que je surveillais l'arrosage.

A chaque instant, mes khemmès parlaient de leur maîtresse, et j'éprouvais un atroce plaisir à les entendre. Madame avait fait ceci; madame avait dit cela.

Le soir, je n'avais personne pour préparer mes repas ; mon domestique Poisson m'avait quitté depuis six mois, pour s'installer sur la concession dont il avait hérité. J'en étais réduit à, mon Arabe Ahmet Si Djouzi. Il faisait pour le mieux, mais j'étais obligé de surveiller sa cuisine ; elle était, il est vrai, bientôt faite, je n'avais guère envie de manger; une soupe quelconque, deux œufs et du laitage composaient tout le festin. Je couchais mon petit Arabe, celui que j'avais recueilli, lors de la famine de 1866 ; je lui faisais faire sa prière, à laquelle il ajoutait toujours : « Mon Dieu, recevez ma marraine dans votre saint paradis. » Je l'embrassais et pour moi et pour, elle qui l'avait tant aimé, et je rentrais chez moi. J'essayais de lire, mon esprit était ailleurs ; je voulais dormir, impossible; alors je me promenais de long en large dans ma chambre et je pensais à quoi ? A elle, toujours à elle.

Cette existence ne pouvait durer, je serais devenu fou ou je me serais brûlé la cervelle ; il fallait, à tout prix; faire diversion à ma douleur, fuir un isolement qui ne faisait qu'entretenir mes souvenirs; c'est alors que commença cette existence de nomade, que j'ai menée pendant six mois.

J'allais à Dellys ; au bout de quarante-huit heures, j'en avais assez, je revenais à la ferme; deux jours après, je partais pour Alger où je passais huit jours.

Il s'agissait de tuer le temps, pendant l'hiver qui arrivait à grands pas ; nous étions en octobre , c'était donc cinq mois, cinq longs mois à passer ; j'étais décidé à faire un voyage en France au printemps, je voulais revoir ma famille ; peut-être trouverais-je à me marier.

Vivre seul, dans une ferme isolée, sans personne à voir, eût été une existence insupportable. Avec le genre de vie que j'avais adopté, la présence d'une femme est indispensable. Il est mille détails d'intérieur, tels que les soins de la basse-cour, la surveillance de la laiterie, mille riens qui ne sont pas du ressort de l'homme.

Une autre considération non moins importante, c'était l'habitude que j'avais d'une vie toute d'intérieur ; depuis si longtemps, j'étais habitué à ne m'occuper d'aucun de ces détails qui constituent le bien-être, le confort dans le ménage.

Je trouvais toujours tout prêt, mon linge parfaitement en ordre; quand je rentrais, la table était mise, le repas préparé, je n'avais qu'à prendre ma part du modeste dîner.

Après une journée passée au dehors, soit avec mes ouvriers ou mes laboureurs, soit à la chasse, je me trouvais, en rentrant, parfaitement heureux, entre Mme P... et mon petit Amar.

Le foyer domestique n'était pas, comme maintenant, froid, vide, désert, Enfin ! Dieu m'avait accordé une suite assez longue d'heureuses années, j'avais tort peut-être de me plaindre et d'accuser le sort.

L'homme n'est pas sur terre pour jouir d'un bonheur constant ; j'avais eu ma part sans avoir rien fait pour la mériter, me plaindre outre mesure serait de l'ingratitude ; j'ai heureusement, conservé la croyance et une vie future et je puis affirmer, que bien douce est la consolation, pour celui qui croit retrouver, dans un monde meilleur, ceux qu'il a aimés sur terre. Je plains du plus profond de mon cœur l'homme assez déshérité, pour arrêter aux portes du tombeau notre être tout entier ; il est bien des cas, où, si ce n'était l'idée d'une autre vie qui vous soutient, on n'hésiterait pas à se débarrasser d'une existence bien lourde parfois. Que faut-il ? une balle, un peu de poudre, une seconde de courage ? Quelques sous procurent la, première, et le second se trouve toujours au fond de la bouteille.

L'hiver de 1872 à 1873 fut pour moi bien long et bien triste ; je comp-

tais les jours qui me séparaient encore de mon départ, que j'avais fixé à la fin de mars ou aux premiers jours d'avril; je tenais à terminer complètement les labours d'hiver et mettre en train les travaux du printemps, mon intention étant d'être de retour pour le mois de juin, époque de la maturité des blés en Algérie, moment où commencent, pour les colons, les grands travaux de la moisson.

J'étais parvenu, grâce à un arrangement à l'amiable, à résilier le bail consenti, l'année précédente; à mes deux fermiers; mais pour arriver à ce résultat, j'avais dû menacer mes associés de leur intenter un procès, me fondant sur la non-exécution de diverses clauses insérées dans l'acte de fermage ; J'avais tous les droits pour moi, mais je préfèrai abandonner à chacun d'eux un billet de cinq cents francs et éviter les lenteurs d'une action à soutenir; le plus mauvais arrangement vaut mieux, dit-on, que le meilleur procès.

J'avais vu partir, sans regret, celui qui, par son caractère grincheux et insupportable, avait eu le talent, pendant unie année entière, de m'aga- cer horriblement les nerfs et j'avais conservé comme domestique Joseph, le second de mes fermiers.

Celui-ci était marié et sa femme, d'après nos conventions, devait s'occuper de la basse-cour, de la lapinière, en un mot, de tous les détails d'intérieur de la ferme.

Je savais pouvoir compter sur les deux époux pendant les absences fréquentes que je fis alors que j'habitai seul, et aussi pendant les trois mois que je me proposai de passer en France.

Rien évidemment ne remplace l'œil du maître et quand les chats n'y sont pas, les rats dansent; aussi les travaux étaient loin de se faire avec la même régularité, que moi présent ; je fermais les yeux sur bien des négligences, heureux d'avoir trouvé quelqu'un qui, en mon absence, se montrait gardien fidèle de la propriété.

## CHAPITRE XXII

Immigration Alsacienne-Lorraine. — La commission des centres. — Les nouveaux villages. — Un aperçu sur les causes de réussite ou d'insuccès. — Qui va piano va sano. — Le mieux est l'ennemi du bien.

Vers la fin de l'année 1872, commencèrent à affluer en Algérie les Lorrains et les Alsaciens qui avaient opté pour la nationalité française.

L'amiral De Gueydon, gouverneur général civil, avait pris, à la suite de l'insurrection kabyle, de nombreux arrêtés, frappant de séquestre les terres des insurgés.

Toutes les tribus autour de Dellys avaient plus ou moins fait parler la poudre et la vallée de Sebaou allait enfin voir s'implanter de nombreux villages.

Une Commission, dont je fis partie, présidée par le commandant de la subdivision, avait été instituée pour étudier, sur le terrain, les emplacements les plus avantageux pour l'installation des villages projetés. Sa mission à présenter à l'administration un projet d'ensemble relatif à la création de centres européens, étudier les points les plus favorables pour l'assiette des villages, le nombre de feux de chacun, eu égard à la quantité des eaux disponibles ou susceptibles d'aménagement, fixer le nombre d'hectares à attribuer à chaque famille, suivant la qualité du sol, les routes à établir pour relier entre eux les centres au fur et à mesure de leur peuplement, faire, en un mot, toutes les études et les recherches propres à éclairer l'administration et lui faciliter la tâche, si ardue, de mener à bien l'installation, dans un pays inconnu, de gens qui, soit de gré, soit de force, s'expatrient et vont chercher fortune un peu au hasard. J'ai assisté à la

création de plusieurs villages, tels que Reybeval, Tnin, Oulad-Kaddache, Abboville ; j'ai vu successivement se construire ceux du col des Beni-Aïcha, Belle-Fontaine, Blad-Guitoun, Bordj-Menaiel, Azib-Zamoun, sur la route d'Alger à Dellys. J'ai suivi, pas à pas, les progrès de quelques-uns, et j'ai pu constater combien certains languissaient et finissaient par se dépeupler complètement ; le hameau de Tnin, par exemple, qui, de dix-huit feux dont il se composait au début, en 1862, est tombé à trois, et cela en moins de dix années.

La recherche des causes de la réussite ou de l'insuccès d'un centre européen, offre, ce me semble, un certain intérêt ; ce qui est vrai pour un, ne l'est pas moins pour tous.

J'ai voulu découvrir ces causes, j'ai questionné les habitants et, si je ne les ai pas toutes trouvées, j'ai fait néanmoins quelques observations qui trouvent ici leur place.

Et d'abord, je crois qu'il est bon de faire remarquer, qu'en fait de réussite ou d'échec dans le métier de cultivateur en Algérie, une large part doit être laissée, au hasard, ce dieu aveugle, qui protège les uns et mal-mène les autres, sans raison apparente.

Dans les discussions auxquelles se livraient les membres de la Commission dont je faisais partie, nommée Commission des centres, et dont le but était l'étude de toutes les questions propres à élucider cet important problème, de l'installation des colons dans les meilleures conditions possibles ; j'ai toujours remarqué peu d'accord dans les appréciations de chacun. Toutes les commissions des centres, qui fonctionnèrent dans les trois provinces, étaient composées de huit membres.

*Président.* — Le commandant de la subdivision ou du cercle ; à tout seigneur tout honneur.

*Vice-président.* — Le commissaire civil, même motif.

*Secrétaire.* — Un agent des domaines (?).

*Membres.* — Le médecin de colonisation,

Le conducteur des ponts et chaussées,

L'officier du génie,

Un colon,

Un géomètre.

Chacun, on le voit, avait son rôle, sauf les trois premiers, dont je ne

me suis jamais bien expliqué l'utilité.

Peut-être devraient-ils se contenter de présider, remplacer le président empêché et rédiger les rapports et les procès-verbaux des séances, toutes les questions se trouvaient traitées par les membres, seuls compétents :

*Le médecin*, — pour tout ce qui touche à l'hygiène, la salubrité, les eaux, etc.

*Le conducteur des ponts et chaussées*, — pour le tracé des routes, assiette du village, rues, etc.

*L'officier du génie*, — pour le côté stratégique et militaire; au point de vue de la défense, en cas d'insurrection.

*Le colon*, — l'étude des terrains, les appréciations de ce qui a trait à la culture et au bétail, le nombre d'hectares nécessaire ; le communal, son emplacement, etc.

*Le géomètre*, — la levée du terrain, la confection des plans, le lotissement, le piquetage, la mise en possession des colons.

Encore une fois, que signifient la présence du commandant de la subdivision, du commissaire et de l'agent des domaines ? Car, enfin, quand ont été traitées les questions d'hygiène, routes, assiette de village, rues, fontaines, qualité des terres, communaux, choix de tel point de préférence à tel autre, par raison stratégique ; quand le terrain a été levé, alloti, piqueté et borné, c'est-à-dire quand le rôle de chacun des membres de la Commission est rempli ; que reste-t-il qui nécessite la présence des trois premiers fonctionnaires ?

Rien, ce me semble.

Et cependant, j'ai toujours remarqué que ceux dont je parle, qui par eux-mêmes n'ont aucune spécialité, tranchaient à eux seuls toutes les questions ; que leurs dires étaient toujours suivis de l'assentiment général. Les membres proprement dits, semblaient n'émettre une opinion que pour la forme, par acquit de conscience, pour ainsi dire, et les projets, arrêtés d'avance dans le cerveau du chef, passaient comme lettres à la poste.

Indépendance où donc es-tu ?

A Dieu ne plaise, que je conteste aux trois autorités dont il s'agit, une intelligence remarquable, jointe à une ferme volonté de faire bien !

mais il n'est pas donné à l'homme d'être universel et les résultats obtenus seraient, je crois, beaucoup plus pratiques par suite d'une discussion plus approfondie, plus étudiée et surtout plus libre de toutes les questions, si ces Messieurs ne pesaient de la supériorité de leur position, comme chefs, sur les membres de la Commission.

Convenez avec moi qu'il n'en saurait être autrement. Le cas est délicat et je ne m'y arrêterai pas davantage; à bon entendeur, salut.

Et voilà une des causes qui, quelquefois, par hasard, rarement, jamais si vous voulez, font que tel village est mal placé, manque d'eau, de moyens de communication, a des terres mal distribuées, bref, est établi dans de mauvaises conditions.

Je ne citerai qu'un exemple à l'appui de mon dire ou plutôt j'en citerai deux :

1° Le village de Tnin, déplorablement installé en face Reybeval, de l'autre côté du Sebaou, sur un mamelon à pic de cent cinquante mètres de hauteur, inaccessible aux voitures, à huit cents mètres de la source la plus proche.

2° Ouled-Kaddache, qui, une fois les rues percées, empierrées, les bordures faites, a dû, pour cause d'insalubrité, être porté sur la hauteur qui domine la plaine marécageuse où on l'avait primitivement placé.

Dans les deux cas que je viens de citer, si l'opinion de la majorité des membres de la Commission chargée de l'installation de ces deux centres avait été suivie ; je m'exprime mal : si les membres de la Commission n'avaient craint de déplaire à leur chef hiérarchique qui était aussi leur président, nul doute que ces villages n'eussent reçu un autre emplacement.

Je parle de *visu* et de *auditu*.

Passons à d'autres causes.

Les lots donnés en concessions sont ou plutôt étaient trop exigus ; je dis étaient, car aujourd'hui, on se montre moins parcimonieux ; la moyenne, pour les villages de Reybeval, Ben-Choud, Ouled-Kaddache, a été de quatorze hectares par famille ; j'ai expliqué plus haut, dans le cours de cet ouvrage, l'immense différence entre les propriétés en France et leurs similaires en Algérie. Avec quatorze hectares, le paysan est riche, le colon ne peut pas végéter avec la même quantité. La France tout est fait, là-bas tout est à faire. Ici, les produits trouvent des débouchés faciles, des

prix sont élevés, grâce aux moyens de communications de toutes sortes ; là-bas, c'est le contraire, l'écoulement est difficile, les prix subissent une baisse proportionnée à la difficulté des transports. Ici, la propriété est constituée depuis nombre d'années et passe de main en main par héritage, donation ou vente, toute créée, toute organisée, en plein rapport ; là-bas, le colon est installé sur un sol quelquefois couvert de broussailles et de palmier nain ou épuisé par les cultures arabes, sans fumures et sans assolements réguliers et ses moyens d'action consistent, le plus souvent, dans ses deux bras et sa bonne volonté, triste capital, quand tout est à faire, depuis A jusqu'à Z et qu'il faut encore compter avec l'acclimatation qui ne s'obtient qu'à la longue.

Un fait digne de remarque, c'est celui-ci :

L'administration crée un village dont le nombre est de quarante feux ; elle installe quarante familles ; lorsque le village est prospère, vingt familles seulement l'habitent et sont devenues propriétaires des vingt autres concessions, dont les premiers occupants ont disparu, chassés par la misère, quand leurs os ne peuplent pas le cimetière voisin ; ce qui prouverait assez que la proportion des réussites par rapport ses échecs est de un à deux, et cette remarque peut-être faite, non pas sur un ou deux centres créés depuis une dizaine d'années, mais sur tous.

Quinze ou vingt mille demandes de concession, peut-être, sont enfouies dans les cartons du troisième bureau de la préfecture, appelé bureau de la colonisation ; je veux croire que, lorsqu'il s'agit du peuplement d'un village, le chef de ce bureau ne présenterai que ceux, dont les demandes examinées avec la plus scrupuleuse et la plus impartiale attention, auront été dignæ intrare ; mais où, quand et comment, ce fonctionnaire porte-t-il ses renseignements et sur quoi se fonde-t-il, pour admettre Pierre et exclure Paul ?

A cette question, je ne saurais répondre ; mais ce que je puis dire, parce que je l'ai vu, c'est que, sur trente colons dont les noms sortent triomphants sur la liste des élus, vingt au moins se rapportent à des gens qui ne sont rien moins que cultivateurs. Ce sont des boulangers, des serruriers, des voituriers, des maçons, des menuisiers, pépinière féconde d'où sortent les non-réussissants.

Si ; à ceux-ci, vous ajoutez ceux qui arrivent sur leur concession

sans aucune espèce de ressources, ceux qui, dès la première année, sont obligés d'emprunter et c'est la grande majorité, ceux qui, sur huit mois d'été, en passent régulièrement quatre à l'hôpital et quatre à traîner une vie languissante, ceux qui ne demandent une concession, qu'avec l'idée de la revendre le lendemain, ceux qui sont plus souvent à jouer aux boules et à boire l'absinthe, qu'à labourer leur champ, vous conviendrez que bon nombre de causes arrêtent, retardent et font rétrograder l'œuvre de la colonisation en Algérie.

Mais, va dire le lecteur, si tant d'obstacles viennent se mettre en travers des plus louables efforts, que faut-il donc faire pour arriver à les aplanir.

Vous m'en demandez trop. — Assez de gens sans moi ont cru trouver le nœud de la difficulté; chacun a son système et naturellement le préconise; tout le monde a, plus ou moins, traité la question algérienne, surtout ceux qui n'en connaissent pas le premier mot.

De nombreux essais ont été tentés, pas un n'a réussi complètement et de longtemps encore, il en sera ainsi ; il y a un dicton plein de sens qu'on ne médite pas assez :

Rome ne s'est pas bâtie dans un jour ; ou si vous aimez mieux : Tout vient à point à qui sait attendre ; on mieux encore: Qui va piano va sano.

Mais à l'époque de la vapeur, de l'électricité, allez donc prêcher la patience ; non, il faut aller vite, quitte à se casser le cou.

Il y a quarante-quatre ans que le drapeau tricolore flotte sur la Casbah. Qu'est-ce que quarante-quatre ans dans la vie, d'un peuple ? Une goutte d'eau, un grain de sable, moins encore, et l'on voudrait que l'Algérie fût couverte de voies ferrées, peuplée, florissante en un mot ; mais je ne sache pas que le plus grand génie comme le plus crétin de l'univers, n'ait pas passé par les phases obligées de l'enfance, de l'adolescence, de la puberté, pour atteindre le sommet de l'édifice humain, être homme et redescendre ensuite, suivant les lois immuables de la nature, qui veut que tout monte, atteigne son apogée et redescende ensuite, pour aboutir au terme fatal, la mort ou la dissolution du tout.

Est-ce en un jour que la ville fondée par les fils de la louve est devenue l'empire romain ?

Combien a-t-il fallu de temps, pour faire de la Lutèce de Pharamond, le Paris d'aujourd'hui ?

Encore une fois, patience, et pour ma part, je trouve fort encourageants, les résultats acquis, dans ce court espace de quarante-quatre ans, dont je parlais tout à l'heure.

Les Alsaciens et Lorrains, que l'administration installe depuis bientôt deux ans, se trouvent dans de bien meilleures conditions de réussite, que leurs devanciers des autres départements de la France.

Nos compatriotes, chassés par l'étranger, de leur pays devenu allemand, ont, il est vrai, des droits à une sollicitude plus grande, eu égard à la cause qui les amène en Algérie.

Cependant, les moyens employés semblent devoir produire dans certains centres de récente création, un effet tout opposé à celui que l'on est en droit d'attendre.

C'est ainsi que, pour ne citer qu'un village, celui des Oulad-Kadache, à douze kilomètres de Dellys, peuplé de familles alsaciennes depuis deux ans, il est à remarquer que les nouveaux colons n'ont pas fait un pas en avant, au point de vue du progrès, depuis le jour de leur installation et cependant, les encouragements de toutes sortes ne leur ont pas manqué; tout au contraire, on les a choyés outre mesure et tellement comblés de dons, grâce aux envois incessants du comité, chargé du secours à, distribuer aux Alsaciens-Lorrains, qu'ils ont pris l'habitude de ne faire absolument que boire outre mesure, s'en reposant sur la générosité publique, dont le comité d'Haussonville est le distributeur, du soin de les nourrir, les vêtir et subvenir non seulement à leurs besoins, mais encore au superflu.

Par les soins du Comité, les maisons ont été construites, les vivres, en pain, viande, riz, sucre, café et vin, sont gratuitement distribués ; des couvertures de laine, capotes, pantalons, chemises, flanelles, etc., donnés, ainsi que les instruments aratoires tels que : charrue, herse, brouette, bêche, pioche, râteau, voire même les bœufs de labour, une paire par famille, la semence en blé, orge, fèves et pommes de terre. Des arbres fruitiers, poiriers, pommiers, abricotiers, orangers, citronniers, ont été mis à leur disposition.

Tout, absolument tout, leur a été donné par surcroît.

Or, il est arrivé ceci, que, comblés et n'ayant à s'occuper ni du couvert, ni des vivres, ni des vêtements, pour eux et leurs familles, ils se sont déchargés, sur les indigènes leurs voisins, du soin de labourer leur terre et passent leur temps à chasser, jouer, dormir et surtout boire.

Le garde champêtre n'est occupé qu'à mettre le holà, car, après boire, les querelles, les coups se mettent de la partie ; les femmes et les enfants sont naturellement les premiers à éprouver les effets touchants de l'ivresse par l'absinthe et l'alcool de messieurs leurs époux.

Il est bon de faire remarquer, je parle de ceux que j'ai vus, que ce qui est arrivé en Algérie, en fait d'Alsaciens surtout, n'est pas la crème de la population, il s'en faut même de beaucoup et aussi que, sur la quantité, très peu sont cultivateurs ; tous ceux que j'ai rencontrés étaient ouvriers de fabrique.

De ce qui précède, il faut en tirer cette conclusion, que tant que, grâce au Comité alsacien-lorrain, les nouveaux colons seront hébergée et défrayée, tout ira bien, mais, comme cette distribution aura une fin, ils seront gros Jean comme devant, abandonneront leurs concessions dont ils n'auront ni au, ni voulu profiter et l'on comptera un déboire de plus dans les essais de colonisation.

On me traitera de pessimiste si on veut, mais je n'ai plus d'illusion ; j'ai vu les choses de trop près pour en conserver.

On a tellement abusé des grands mots de confraternité, de secours aux frères chassés par l'étranger, de générosité, d'humanité, etc. que je ne me laisse plus toucher. Je vois les choses telles qu'elles sont.

L'idée de peupler l'Algérie avec les habitants de nos deux provinces annexées, qui ont voulu rester Français, est excellente. Les dons de toutes sortes, offerts par tous et distribués par des personnes dévouées et animées des meilleures intentions, sont mesure excellente ; mais dans les meilleures- choses, il faut ne pas dépasser une certaine limite, l'abus même du bien est mauvais.

Il fallait aider les nouveaux arrivants, mais il fallait surtout exiger d'eux une bonne conduite d'abord, du travail ensuite ; refuser tout secours et cela sans pitié, à celui qui s'en montrait indigne. La qualité est toujours préférable à la quantité. Dix villages composés de travailleurs sobres et honnêtes, sont cent fois préférables à vingt autres, peuplés avec un ramassis

d'ivrognes et de fainéants:

J'ai grand peur qu'il n'en soit, pour l'Algérie, de l'immigration et du peuplement par les Alsaciens-Lorrains comme des colonies de 1848.

On se rappelle quel fiasco complet et ce qu'il advint de cette multitude de bijoutiers, horlogers, tapissiers, enfants des faubourgs de Paris. Tant que durèrent les distributions de vivres, tout alla bien, partout l'on entendait le gai refrain

*Ma Lisa,  
Mangeons tout  
Puis embarquons pour l'Afrique,  
Et dis qu'la  
République  
N'a pas des égards pour nous.*

Mais après... patatras ! les uns moururent de misères d'autres fournirent un contingent respectable à ce que j'ai appelé la bande roulante ; la plus grande partie fut rapatriée par les soins du gouvernement.

## CHAPITRE XXIII

Je pense au mariage. — De la difficulté de trouver une femme en Algérie. — Une digression. — Le portrait de feu M. Duhamel. — Je prononce le Oui sacramentel. — J'abandonne définitivement l'Algérie. — Mes adieux à ma ferme.

Me voici arrivé au terme de l'ouvrage que j'ai entrepris, lors de mon arrivée à Paris. La préface indiquait mon but ; l'ai-je atteint ? Peut-être. En tout cas, j'ai toujours atteint ce résultat, que les quatre mois employés à ce retour vers le passé, à cette sorte d'examen de conscience rétrospectif, n'auront pas été perdus entièrement pour moi.

Il est bon de jeter, de temps en temps, un coup d'œil en arrière. Se rappeler les fautes commises est un moyen de n'y plus retomber. Le passé guide le présent, prépare l'avenir. Ses instructions sont à l'homme, ce que l'histoire est aux peuples. Le passé, en un mot, c'est l'expérience.

L'automne de 1872 et l'hiver qui suivit, se passèrent dans un isolement complet. Chaque jour, je comprenais, davantage toute l'étendue de la perte que j'avais faite.

Avec Mme P... la vie à Ben-Ameur était, non seulement supportable, mais agréable et charmante, aux déboires près, dont j'avais été abreuvé par suite des derniers événements.

Elle n'était plus, et je compris, pour la première fois, la gravité des fautes commises, pendant les quinze années de ma vie de colon. Ma petite fortune engloutie dans la création et l'embellissement d'une propriété, que dorénavant je ne pouvais plus habiter, à moins de recommencer le passé, c'est-à-dire mener une existence en dehors des usages sociaux, ce qu'à aucun prix je n'aurais fait.

Vivre seul, éloigné de tous les siens, il n'y fallait pas songer ; le plus sage était de chercher à me marier, bien grave détermination, d'où dépend le bonheur de deux êtres.

Mariez-vous, a dit saint Paul, vous ferez bien; ne vous mariez pas, vous ferez mieux.

C'est du bonheur dans le mariage, qu'il est juste de dire : Beaucoup d'appelés, peu d'élus.

C'était cependant dans ma position, le plus sage parti à prendre, et je n'avais pas de temps à perdre, si je me décidais à faire, ce qu'on appelle une fin; je dépassais la quarantaine.

Se marier, c'est fort bien; mais encore faut-il trouver une femme.

Si le sexe faible se rencontre assez volontiers dans certaines occasions, si le nombre des demoiselles à marier est grand sous la calotte des cieux, encore faut-il un tantinet être connu et connaître celle à qui, de par le code, vous jurez affection, protection et fidélité.

A part quelques exceptions, qui, je me plais à le reconnaître, deviennent moins rares tous les jours, il est difficile de rencontrer en Algérie, une femme dont on puisse faire sa femme. Je prie le lecteur de remarquer que je dis difficile et non point impossible.

Les jeunes filles élevées dans les villes; se soucieraient probablement fort peu de partager l'existence d'un colon, et mettre, ce que l'on appelle, la main à la pâte, dans une ferme, quelque bien installée qu'elle soit, et pour ce qui est de s'allier à ses pairs, toujours à quelques exceptions près ; ils sont par trop colons, dans l'acception ordinaire du mot. Ces considérations, mûrement pesées, je me décidai à m'en remettre à ma famille, du soin de me trouver celle qui porterait mon nom, ne me réservant le droit de veto que dans le cas d'une incommensurable laideur ou d'un vice rédhibitoire.

Je savais qu'au point de vue de la parenté, je pouvais m'en rapporter à mes parents, et quant à la question dot, je ne m'en occupais que très subsidiairement. A ce sujet, j'ai des idées qui ne sont peut-être pas celles de tout le monde, mais je les crois bonnes et je m'y tiens.

Puisque je suis arrivé au chapitre mariage, je vais me permettre une petite digression.

Si on consulte cinquante personnes sur les avantages ou les inconvé-

nients du mariage, cette institution tant vantée et tant décriée ; si on pose catégoriquement la question : lequel est préférable de l'état de mari ou de celui de célibataire ? Quarante seront pour le célibat, et cependant, il y a gros à prier que tous les cinquante se marieront. Pourquoi ?

Si vous examinez attentivement cinquante ménages, vous reconnaîtrez sans peine, qu'il y en a bien vingt-cinq de mauvais et quinze de passables contre dix de bons. Donc le mauvais l'emporte sur le bon et cependant, bien que tout le monde connaisse cette vérité, chacun se marie et se mariera. Pourquoi ?

Si, ne s'en rapportant pas à son propre jugement, à ce que, de visu, on est à même de constater tous les jours, à savoir, que les mauvais ménages l'emportent de beaucoup sur les bons, voire même sur les médiocres et les passables, on consulte les auteurs qui ont traité à fond la matière; pas un qui ne présente l'institution, dont il s'agit, sous les plus sombres couleurs et cependant, après étude approfondie des dires, de tous, l'homme se marie. Pourquoi ?

A toutes ces questions, la réponse variera. Les, uns diront : Sans le mariage, le monde finirait, ce qui est faux. Les animaux ne se marient pas et les espèces ne s'en reproduisent pas moins. D'autres envisageant la question au point de vue religieux, ne verront dans l'institution qui unit indissolublement l'homme à la femme, que le sacrement lui-même. D'autres, au contraire, ne considérant le mariage que sous le rapport social, n'y verront que, la continuation de la société par la famille et la transmission du patrimoine. Certains vous répondront : Je me marie, parce que mon père s'est marié ; ceux-là font comme tout le monde; le pourquoi, le comment les intéressent fort peu.

Lors de la discussion du code civil par le conseil d'État, Napoléon prononça cette phrase significative :

« Le mariage ne dérive point de la nature. La famille orientale diffère entièrement de la famille occidentale. L'homme est le ministre de la nature et la société vient s'enter sur elle. Les lois sont faites pour les, mœurs et les mœurs changent. »

Mais si le mariage ne dérive point de la nature, je me demanderai comment il se fait, que de tout temps, partout, même chez les peuples les moins civilisés, chez les sauvages de l'Amérique et de l'Afrique, l'homme

ne vit point, sous ce rapport, à la manière de la bête, puisqu'il prend une ou plusieurs femmes, n'importe, mais qui toujours sont siennes, dans l'acceptation de ce que le mot a de plus possessif, ce qui veut dire qu'elles lui appartiennent à l'exclusion de tous autres.

Il n'est pas que je sache un peuple, une fraction de peuple, une tribu quelque sauvage qu'elle soit, qui ne pratique le mariage, en tant qu'association de l'homme et de la femme pour la procréation.

La civilisation a fait de cette association, le mariage tel que nous le connaissons, c'est-à-dire une institution assez mauvaise, laissant beaucoup à désirer ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que de tout temps et en tous lieux, il a existé dans sa forme la plus primitive, monogamie ou polygamie, n'importe, mais toujours avec cette idiosyncrasie. (pardon pour l'expression), qui fait dire à l'homme : Ma ou mes femmes.

Donc le mariage dérive de la nature ; donc le mot de Napoléon n'est pas exact.

Chez l'homme le mariage est naturel, instinctif, comme l'accouplement chez la bête.

Et voilà, suivant moi, la réponse aux points d'interrogation posés plus haut.

Ceci est tellement vrai, que l'Internationale pure venant, par impossible, à triompher, ses membres les plus ardents seraient les premiers à défendre, unguibus et rostro, celle qu'ils auraient associée à leur existence et de laquelle ils auraient un enfant et trouveraient fort mauvaise la prétention de celui qui, trop zélé partisan des idées nouvelles, voudrait substituer la pratique à la théorie et s'approcher trop près de la femme que pour mieux défendre et garder pour eux seuls, ils appelleraient bel et bien ma femme, deux mots qui, à eux seuls, comportent tout le mariage suivant la nature.

Avez-vous lu, cher lecteur, une petite historiette intitulée : *Le portrait de feu M. Duhamel* ?

Il s'agit d'un Monsieur, jeune beau du boulevard de Gand, tourmenté du désir de mettre un terme à sa vie de garçon, autrement dit désireux de prendre femme.

En vain, il avait cherché parmi toutes les demoiselles à marier de lui connues, celle qui, dans la limite du possible, pourrait lui apporter cette

dose de félicité dans le mariage, qui pour lui signifiait : un intérieur agréable, une maison bien tenue, une femme ne l'aimant ni trop, ni trop peu, susceptible, en un mot, de lui faire honneur ; car le gandin dont il s'agit, et que j'appellerai Octave, est du nombre de ceux pour qui le monde est tout.

En vain, il passait en revue celles dont, sans déroger, il eût pu faire sa femme ; jeunes filles on jeunes veuves, aucune ne répondait à l'idéal d'Octave.

Un jour, qu'assis, par une belle journée de printemps, devant le perron de Tortoni, il assistait au défilé des élégantes, du quartier Bréda, tout en réfléchissant à la difficulté grande, pour un gentleman de son espèce, de rencontrer ce merle blanc, qui a nom une femme accomplie, il ressentit une titillation des plus intenses dans les fosses nasales ; une contraction nerveuse vint imprimer à son visage une grimace on ne peut moins aristocratique et, finalement, Octave fit retentir les échos du bruit d'un éternuement sonore ; l'écho renvoya un : Dieu vous bénisse, suivi d'un rire argentin.

Octave leva les yeux et vit une femme qui marchait fort vite en descendant le boulevard.

Se lever et la suivre, fut pour lui aussitôt fait que pensé.

Bref, la dame était veuve, jeune, jolie, du meilleur monde ; un mois après Octave conduisait à l'autel celle qu'il ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam, en lui répétant :

*Dieu nous bénisse !*

Le vœu fut exaucé, Julie de B... répondait à l'idéal d'Octave, autant que la réalité peut ressembler à la fantaisie.

Quand au portrait de feu Duhamel, le premier mari, qui sert de titre à cette très véridique histoire, il avait, pendant les trente jours qui précédèrent le second mariage, passé de la chambre à coucher au salon, du salon à la salle à manger, de la salle à manger au grenier et, le lendemain du bienheureux jour, il fit un dernier voyage chez le marchand de bric à brac, où vous pouvez le voir, entre un pastel représentant un canard sauvage voletant sur un marécage et l'apothéose du petit Caporal.

Quant à la morale de l'histoire, la voici :

1° Trop chercher est souvent inutile.

2° Le hasard, ce grand maître, vous sert quelquefois bien.

3° Avoir présent à la mémoire ce dicton : Comme on fait son lit on se couche.

Faites votre femme, et cela dès le premier jour.

Vous avez pour vous une expérience qu'elle n'a pas, mettez-la à profit.

Le contraire a lieu le plus souvent ; l'homme ne commence à se montrer homme qu'au bout d'un certain temps, il est trop tard.

Les premiers jours, le mari se contente d'être amant et la jeune fille en profite ; elle a pour elle trois auxiliaires formidables ; le premier, son instinct de femme qui la guide ; le second, votre abnégation complète ; vous ne cherchez qu'à lui plaire ; le troisième, les conseils que n'a pas manqué de lui donner la maman ou, à son défaut, la grande tante.

Vous obéissez en jouant à l'adorable petit tyran et vous êtes tout étonné, un beau jour, de vous apercevoir que le jeu était sérieux.

Mais ma digression est assez longue, je n'ai pas la prétention d'ajouter une page aux innombrables écrits qui ont paru sur la femme et sur le mariage. Ce qui précède est la continuation de ma confession. J'ai raconté mes fautes, en prévenant le lecteur que mon but était de le détourner des écueils auxquels j'ai laissé successivement se briser illusion, position, patrimoine ; il, m'est bien permis de dire, en terminant, que si j'ai commis nombre de bévues ; j'ai à mon avoir un acte de sagesse ; je veux parler de la détermination prise par moi de me marier et me bien marier, ce que j'ai fait ; bonheur que je souhaite de tout mon cœur à ceux de mes lecteurs encore célibataires.

Une fois marié, je retournai en Algérie, avec l'idée que j'allais dire un adieu définitif à ce beau pays, où s'étaient écoulés les vingt plus belles années de ma vie.

C'était au mois de juin de l'année 1873, ma ferme, que pendant les trois mois de mon séjour en France, j'avais confiée aux soins de Joseph, mon domestique, n'avait pas trop périclité ; je trouvai la moisson terminée, le dépiquage des grains commencé. Je me hâtai d'achever la récolte, ce qui m'occupait pendant les mois de juillet et d'août.

Ma femme ne fut pas plutôt à Bon-Ameur, qu'elle ressentit les pre-

mières atteintes de la fièvre ; elle eut même, dans les premiers jours de septembre, un accès qui frisa l'accès pernicieux ; le cas était d'autant plus grave qu'elle était enceinte et ne pouvait, sans inconvénient, suivre le traitement usité en pareil cas.

Moi-même je ne tardai pas à ressentir les effets d'une chaleur torride ; j'avais à me préoccuper de la santé de ma femme et aussi de l'enfant qu'elle portait, je savais combien est meurtrier le climat d'Afrique pour les enfants ; ces considérations, jointes à l'impossibilité où j'étais de continuer l'exploitation de ma ferme avec une quantité de terres si peu en rapport avec les constructions réédifiées depuis 1871 et au refus de l'administration de m'accorder un accroissement de contenance, me décidèrent à abandonner la vie de colon, quitter l'Algérie et rentrer définitivement en France. Je mis en vente Ben-Ameur ainsi qu'une petite maison, qui me servait de pied à terre à Dellys, et je m'occupai, sans retard, de trouver des acquéreurs pour le matériel et le bétail.

J'avais passé l'été ; les pluies d'automne allaient commencer ; je résolus, avant de partir, de faire, voir à ma femme la Kabylie, et quelques sites de la plaine de la Mitidja. Nous fîmes une excursion à Tizi-Ouzou et Fort-National, nous visitâmes Blidah, les gorges de la Chiffa et les villages échelonnés sur la route de la Kabylie.

Mes affaires arrangées, nous fûmes prêts à partir et le 7 janvier dernier je prenais la diligence de Dellys à Alger, pour m'embarquer, le samedi suivant, à bord du vapeur de la Compagnie Valery.

Quitter Ben-Ameur, dire un dernier adieu à ce que l'on a créé, où quinze années de l'existence se sont passées avec alternatives de bons et de mauvais jours, abandonner pour toujours une position faite, quelque défectueuse qu'elle soit, rompre avec de vieilles habitudes d'indépendance, laisser derrière soi tous les vieux souvenirs, ne se peut faire sans un grand déchirement intérieur.

Aussi, n'étonnerai-je personne, quand je dirai que, lorsque la diligence passa devant ce qui avait été ma ferme, devant ces arbres que j'avais plantés et soignés, ce jardin, l'objet de tontes mes attentions, cette maison, cette avenue, au haies qui longent la route sur une longueur d'un kilomètre, lorsque enfin je me penchai à la portière, au détour du chemin, pour dire un dernier adieu à tout ce que j'aimais, je versai d'abondantes

larmes ; ma pauvre femme comprit bien ma douleur et l'étendue du sacrifice que je m'imposais, car elle me serra la main; ses yeux étaient humides et son regard voulait dire : Je te rendrai en affection, en dévouement ce que tu abandonnes.

Le voyage s'effectua sans encombre, les deux journées de séjour à Alger furent employées aux quelques visites indispensables, ainsi qu'aux acquisitions d'objets arabes que l'Algérien allant en France, ne manque jamais d'emporter avec lui.

Enfin, le Samedi 10 janvier, nous montions à bord du *Lou-Cettori*, capitaine Cambiaggio, et trente heures plus tard nous débarquions à Marseille. Cette fois, j'étais en France et pour longtemps j'espère.

## CHAPITRE XXIV

### Conclusion.

Je viens de lire dans un journal, que l'Assemblée nationale va nommer une commission dont les membres seront pris dans son sein, et dont la mission sera de faire une enquête sur l'Algérie.

Une interpellation relativement à la mise en état de siège du département d'Alger, mesure récente, prise par le gouverneur général, a servi de prétexte et devant les dires de l'autorité locale, complètement en désaccord avec l'opinion publique, le gouvernement cherche à savoir où est le vrai.

A quoi aboutira l'enquête ? Très probablement elle aura le même résultat que celle déjà faite, il y a, cinq ans, par M. le comte Lehon, résultat complètement négatif. Et cependant, si jamais enquête réunit les éléments les plus propres à assurer le triomphe de la vérité, ce fût celle dont je viens de parler.

L'honorable député qui en fut chargé parcourut les trois provinces et, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, chacun fut appelé à émettre son avis.

Ce fut une véritable enquête de *commodo et incommodo*.

Un questionnaire fut établi, où figurait tout ce qui a trait à notre colonie : agriculture, commerce, industrie, douanes, impôts, administration; toutes les questions étaient largement représentées par des demandes, auxquelles les intéressés furent appelés à répondre.

Hélas ! l'intention qui avait guidé le chef de l'Etat était bonne, mais... Il en a été ce qu'il en sera de la nouvelle enquête.

De deux choses l'une, ou la commission fonctionnera dans les hautes sphères de l'administration et la conclusion sera que tout est pour le mieux dans la meilleure des administrations algériennes, ou elle s'adressera aux seuls intéressés, ce qu'a fait M. le comte Lehon, et alors l'enquête restera dans le silence et l'oubli et, comme toujours, rien ne sera changé ; le statu quo aura raison.

Et cependant l'Algérie est loin d'être arrivée à la perfectibilité en fait d'organisation et d'administration.

Il y a, je ne dirai pas quelque chose, mais beaucoup de choses à faire.

Pour faire un civet, il faut d'abord le lièvre, pour coloniser, il faut des colons. Pour avoir des colons, il faut savoir les attirer et surtout savoir les retenir.

Voici quarante-quatre ans que l'Algérie, en droit, de par la présence de notre drapeau flottant sur la Casbah, appartient à la France; mais, en fait, elle ne lui appartient réellement que depuis 1844, c'est-à-dire depuis trente ans. Or, pendant ce laps de temps, combien de colons se sont fixés en Algérie ?

Combien sont revenus, faute d'avoir trouvé à s'établir !

Actuellement, le chiffre de la population européenne est de deux cent et quelques mille âmes, dont soixante-dix mille créoles, c'est-à-dire, nés dans le pays ; la différence, soit cent trente mille se compose de colons proprement dits. Leur nombre est de cent mille, tout au plus, les trente mille restant, ne faisant pas, à proprement parler, partie de la population algérienne ; ce sont les magistrats, fonctionnaires, négociants, touristes, rentiers, tous gens qui n'habitent la colonie que momentanément et dont les yeux sont incessamment tournés vers la mère patrie.

Cent mille immigrants dans l'espace de trente ans ; voilà donc tout ce que l'administration algérienne peut mettre à son actif. Evidemment c'est peu.

Je n'exagère pas, en portant au quadruple le chiffre de ceux qui, venus dans le pays, avec l'idée de s'y fixer, sont retournés en France ou ont été en Amérique, tenter une fortune, que ne leur offrait pas l'Algérie, que l'administration, en somme, n'a pas su fixer et attacher et qu'il est juste de porter à son passif.

C'est beaucoup.

J'en conclus, que tout n'est pas pour le mieux, dans le mode d'administration et de gouvernement de nos autorités algériennes.

Comment peut et doit se peupler l'Algérie ? Par l'excédant de population de la France d'abord, des nations voisines ensuite. Pour que ce trop plein, émigre vers cette seconde France, il est de toute nécessité, que la colonie offre à l'émigrant ce qu'il ne trouve pas dans son pays natal et le lui offre par surcroît, pour compenser; ce je ne sais quoi qui tient si fort au cœur de l'homme et qui a nom : l'amour de la patrie.

Par suite du morcellement toujours croissant de la propriété en France, il arrive un moment, où, dans une famille, à la mort du chef, le petit domaine partagé entre les enfants, n'offre plus à chacun qu'un lopin de terre insuffisant pour faire face aux besoins; c'est alors que, cédant sa part, le paysan se décide à émigrer.

La première question qu'il fait, avant de fixer son choix sur la contrée qui, désormais devra assurer du pain à sa femme et à ses enfants, sera, bien évidemment, celle-ci : Où trouverai-je de la terre ? Et malheureusement, la réponse est toujours : en Amérique; au Canada, n'importe où, mais pas en Algérie.

En Algérie, la terre disponible est une mythe ; même avec de l'argent on ne peut s'en procurer; ceci est matériellement vrai.

Or, pas de terres, pas de colons.

Par-ci, par-là, on voit arriver quelques ouvriers, maçons, tailleurs .de pierre, charpentiers, menuisiers; terrassiers, etc., et encore, ces derniers en trop grande quantité, vu le peu de travaux, chôment-ils la plupart du temps.

Dans l'état actuel, deux millions d'habitants occupent les quatorze millions d'hectares du Tell ; c'est donc un habitant par sept hectares; soit; quatorze habitants par kilomètre carré (100 hectares). Est-ce qu'avec une si faible densité, il est possible d'exploiter le sol, les mines, les forêts et les autres richesses ? Est-ce qu'il est possible d'alimenter, avec quelque profit, le trafic du chemin de fer et seulement d'entretenir les routes et les chemins, que l'on trace en tous sens, à travers l'immensité du pays ? La force est en complète disproportion avec la résistance.

Autant vaudrait prétendre instituer, en France, une civilisation flo-

rissante avec sept ou huit millions d'habitants (la proportion est la même) sous cette différence, que toute la population française produit, tandis que, sur les deux millions d'habitants du Tell, il y a un million et demi d'Arabes, qui ne produisent et ne consomment que la dixième partie d'un Français, et encore, les indigènes, vont-ils en déclinant tous les jours. Les statistiques prouvent que la population subit une décroissance rapide.

Ceux qui ont mission d'administrer l'Algérie, ont l'air d'ignorer cet axiome d'économie politique, qui consiste à établir une certaine harmonie entre les surfaces à cultiver, les étendues à desservir, les revenus à procurer, les dépenses à effectuer et un chiffre de population intelligente et laborieuse.

Tant que la terre fera défaut en Algérie, le peuplement sera impossible.

Et la terre fera, défaut, tant que la propriété individuelle ne sera pas constituée et que l'Européen ne pourra conséquemment acheter à l'indigène avec sûreté.

Resserré par les territoires des nouveaux centres de colonisation de Reybeval et des Ouled-Kaddach, je me vis tout à coup, réduit à mes cinquante hectares de terre, dont se composait ma ferme. Pendant dix ans, j'avais pu, grâce aux locations consenties par le domaine, jouir de cent hectares et quelquefois cent cinquante. Malgré toutes mes démarches, je n'ai jamais pu acquérir un pouce de terrain.

L'administration ne vendait pas, la mise en application du sénatus-consulte, n'étant pas terminée dans, le cercle, de Dellys, et les indigènes ne pouvaient non plus aliéner la moindre parcelle de terre pour le même motif.

Attirez donc de nouveaux colons, alors que ceux déjà installés, depuis vingt années, sont contraints d'abandonner l'Algérie, faute d'obtenir, soit un agrandissement, soit au moins la possibilité d'acheter.

J'avais à côté de chez moi, deux indigènes, qui, n'ayant pas pris part à l'insurrection de 1871, n'étaient point séquestrés ; se sont les nommés El Ounas bon Mahiddin, ancien caïd des Taourga, et Ousnadji ex chaouch du bureau arabe de Tizi-Ouzou.

Eh bien ! ces deux indigènes propriétaires, à titre Melk, d'une trentaine d'hectares, contigus à ma propriété, étaient tout disposés à vendre,

moi, à leur acheter; mais nous ne pûmes traiter, la commission chargée de la constitution de la propriété individuelle et dont je faisais partie, n'ayant pas reconnu les Melk autrement que par *group*, et ce, par ordre supérieur, alors que le décret de 1863, ainsi que le règlement d'administration publique qui s'ensuivit, portait, que le but à atteindre, était la désagrégation de la tribu, la répartition du sol entre les ayants droit, pour permettre l'établissement de la matrice foncière et, par suite, les transactions entre Européens et Indigènes.

Depuis deux ans, le peuplement a fait un pas en avant ; les terres séquestrées, par suite de l'insurrection, ont permis la création de nouveaux villages, composés, ainsi que je le disais plus haut, d'Alsaciens et Lorrains. Ici encore, l'administration aura fort à faire, si elle ne veut échouer une fois de plus.

Dix villages dans de bonnes conditions de réussite, ai-je dit précédemment ; valent mieux que vingt, dans de mauvaises conditions.

Nous faisons tout par engouement. Etre Alsacien ou Lorrain, est aujourd'hui un titre à l'obtention d'une concession; rien de mieux, mais il se trouve dans le nombre de nos compatriotes, chassés de leurs foyers Par les hasards de la guerre, quantité d'individus, qui n'ont jamais été cultivateurs ; leur donner de la terre, n'est pas un grand soulagement à leurs misères, puisque, huit fois sur dix, ces sortes de colons ne réussissent pas, abandonnent ou vendent, après avoir traîné, pendant plusieurs années, une existence misérable.

Bon nombre de gens sans aveu sont venus, qui, dans leur pays, exerçaient diverses industries qui n'en sont pas, contrebandiers, braconniers, vivant au jour le jour.

On prend tout ce qui se présente et on croit réussir ; erreur.

Il y a un an, j'ai lu, à la quatrième page du journal *L'Akhbar*, une annonce de vente d'un matériel agricole et d'un cheptel, précédée de ces mots :

« Un cultivateur, depuis vingt ans en Algérie, qui n'a jamais pu obtenir un pouce de terre, rentre en France et voudrait céder le matériel qui servait à l'exploitation d'une ferme dont il était locataire, etc. ... »

Cette annonce a paru au moins six fois dans la feuille publique. Que penser du mode d'administration employé, quand on voit pareils faits se

produire ?

De la terre, de la terre et encore de la terre, tel est le cri poussé par tous ceux qui connaissent l'Algérie et: aiment ce beau pays.

Donnez de la terre, ou tout au moins vendez-en, à un prix raisonnable, aux enchères et de la main à la main; faites que l'immigrant puisse travailler en paix, sans être continuellement volé et souvent assassiné par les Arabes ; que les moyens de communication soient abordables et l'Algérie verra se détourner à son profit le courant qui emporte, chaque année, vers le nouveau monde, Français, Allemands, Espagnols et Italiens.

La politique importe peu au vrai colon, je veux dire à celui qui cultive ; il a cela de commun avec le paysan de France.

Le régime sous lequel il vendra le mieux ses produits sera le préféré.

Ce n'est pas lui qui demande à être juré, électeur, qui crie par dessus les toits : la liberté ou la mort, ce sont les habitants de la ville et, surtout, ces individus à qui convient si bien l'épithète de déclassés.

La terre ne manque pas en Algérie; quatorze millions d'hectares pour deux millions d'habitants, voilà certes un chiffre éloquent.

Si vous craignez de frustrer l'indigène en lui prenant quelques parcelles ; appliquez au plus tôt ce qui existe en théorie depuis bientôt onze années, à savoir que le sol sera matière commerciale.

Vous ne pouvez pas donner ; faites que l'immigrant, achète avec sécurité.

Au lieu de décréter par un trait de plume le droit commun, éditez, au moins provisoirement, des lois pénales, draconiennes si vous voulez, le méchant seul s'en plaindra.

Pour l'indigène, la prison à terme est insignifiante ; l'amende le touche peu, l'impunité, huit fois sur dix, l'enhardit.

Quand l'Arabe verra le voleur puni, non pas de trois à six mois de prison, mais transporté au loin, ce qu'il redoute le plus ; l'assassin, non pas à cinq ou à dix ans de travaux forcés, mais à la peine capitale; alors, il comprendra qu'il y a quelque danger à sortir du droit chemin et la peur fera plus que toutes les déclamations philanthropiques et assimilatrices de ceux qui dorment en paix dans les villes, à l'abri des coupeurs de routes, grâce à l'active surveillance de la police.

Lorsque j'ai parlé, dans le cours de cet ouvrage, des bureaux arabes, de ses attributions et de ses pouvoirs, j'ai dit que sous l'administration militaire la sécurité était complète et j'en ai donné les raisons.

Remplacez, si vous le voulez, les officiers par des juges de paix ; mais mettez à leur disposition des moyens d'action ; car il est absurde de croire qu'une ou plusieurs tribus arabes puissent être surveillées avec le même personnel et les mêmes lois répressives qu'un canton en France.

Tout ce que je viens de dire, tout ce qui a été dit et tout ce qui se dira et s'écrira par la suite, pourrait peut-être se résumer ainsi :

Le jour où le gouvernant et l'administrateur seront convaincus de cette vérité : qu'ils sont faits pour le gouverné et l'administré et non point le gouverné et l'administré pour eux, la moitié de la tâche sera accomplie.

Ce jour est loin encore, si tant est qu'il ne doive jamais arriver.

La morale de cette histoire très véridique que je viens de raconter, la voici :

Celui qui, en Algérie, veut réussir et, sinon faire fortune, au moins pourvoir à la subsistance de sa famille, s'assurer du pain pour ses vieux jours et créer à ses enfants un patrimoine, devra ne pas s'écarter de certaines règles de conduite qui, dans le métier de colon plus encore que dans celui de paysan en France, sont indispensables, règles que je résumerai de la manière suivante :

Se montrer scrupuleusement honnête dans tous les rapports avec les indigènes. L'Arabe, voleur, faux, hypocrite, sait parfaitement apprécier la probité, la franchise, la loyauté ; jouir d'une bonne réputation auprès d'eux, importe plus qu'on ne le croit généralement dans les transactions, les affaires de commerce, les relations de maître à domestique, toutes les occasions, en un mot, où le colon est en rapport avec lui, ce qui veut dire journellement ; car, l'Européen ne peut se passer de l'indigène ; c'est presque toujours, par son intermédiaire que le colon vend ses produits ; c'est lui qui alimente les marchés ; c'est à lui qu'on a forcément recouru pour la main-d'œuvre et tous les travaux d'une ferme.

L'Européen, comme ouvrier, est rare, je l'ai déjà dit.

Éviter, autant que possible, de s'attirer la haine de l'Arabe, recommandation qui semble être implicitement contenue dans le conseil précé-

dent mais que je formule cependant à part, pour en faire bien comprendre l'importance.

L'Arabe ne pardonne pas, certaines offenses, l'honneur conjugal est chez-lui le seul point sensible, je me trompe, il en a un autre, sa bourse. Éviter les essais dispendieux en matière d'agriculture ; se méfier des intronisations prônées par certains journaux ; ne jamais perdre de vue que les conseillers ne sont point les payeurs. J'ai connu un propriétaire, fort à l'aise, qui s'est ruiné pour, avoir trop expérimenté.

N'employer, surtout dans les débuts, la main-d'œuvre étrangère qu'avec la plus grande circonspection ; une gelée blanche, une journée da sirocco, viennent souvent anéantir une récolte amenée presque à terme, à grands frais.

Étudier le genre de produit du pays où on se trouve et se contenter d'améliorer les modes de culture, sans importer aveuglément les usages de son pays natal.

Ce qui est vrai dans le Dauphiné est faux à Cherchell.

J'ai été à même de constater que bon nombre d'individus ont dû revenir aux méthodes moins avancées; après avoir fait école en impatrisant leurs modes de cultures.

Il est un juste milieu qu'il faut savoir conserver.

Bien connaître la composition de la terre sur laquelle on est appelé à agir.

Dans une même contrée, dans le territoire d'un même village et même dans une même propriété, le sol varie et varie beaucoup. Telle parcelle sera argileuse, compacte ; telle autre siliceuse ; l'alluvion se rencontrera à côté de la marne, le sol profond près d'un morceau où le rocher se trouvera à quelques pouces de profondeur.

Les Arabes savent parfaitement discerner, pratiquement bien, entendu, le genre de semence qu'il convient de confier au sol.

Les consulter n'est pas inutile ; ils ont pour eux l'expérience et se trompent rarement quand ils vous disent : là, les fèves viennent bien, ici, l'orge, plus loin, le blé.

Telle plaine n'a jamais produit que de mauvaises herbes, telle autre est bonne pour le sainfoin ou la minette.

Il est bon de savoir, qu'en Algérie, le fourrage vient naturellement et

n'a pas besoin, comme en France, d'être semé.

Les meilleurs sont : le sainfoin, la minette; l'alefa (langue de bœuf) ; quant à l'herbe proprement dite, elle pousse partout, au printemps.

L'élève du bétail est une des principales ressources en Algérie, l'importation des animaux de grande taille est mauvaise ; le mieux est d'employer à la reproduction l'espèce du pays, extraordinairement rustique avec un étalon exotique. Pour le gros bétail, je recommanderai dans les endroits montagneux, les abords de la Kabylie par exemple, la vache de Guelma, aussi rustique que la vache kabyle, mais d'une taille plus élevée et préférable comme laitière:

Une vache de Guelma nourrie convenablement, donnera, indépendamment de ce qui est nécessaire au veau, six litres de bon lait par jour, et le produit, si l'étalon est de belle race, sera, dès la première année, double du veau kabyle, triple au point de vue de la force, comme bête de travail, à l'âge de trois ans.

Pour le mouton, le meilleur est celui que les indigènes désignent sous le nom de kebch ta l'arab (mouton arabe), par opposition au kebch ta l'bled (mouton du pays), qui n'a que peu ou point de valeur.

La chèvre, en pays montagneux, est d'un excellent rapport et se vend l'été, comme viande de boucherie sur les marchés, de préférence au mouton.

La peau de chèvre est aujourd'hui, de la part des kabyles, l'objet d'un commerce important pour l'exportation.

Les bouchers européens achètent volontiers les chevreaux, qu'ils débitent à leurs pratiques comme agneau de lait et les Arabes estiment fort la viande du bouc qui a subi la castration.

Un beau mouton se vend communément de vingt à trente francs ; un bouc castré de quinze à vingt. Il est bon de se rappeler que la brebis ne porte que trois fois en deux ans et ne fait qu'un agneau, tandis que la chèvre produit deux chevreaux par portée, et cela trois fois en deux ans. Le mouton demande un terrain élevé et dégarni de broussailles ; la chèvre vit partout ; les bas-fonds marécageux lui sont toutefois contraires et occasionnent la diarrhée. La même remarque s'applique au mouton.

Les cultures industrielles, pour le moment du moins, ne doivent être pratiquées que dans quelques endroits privilégiés, les plaines de la

Mitidja, dû Chélif, de l'Habra ou dans les vallées ; mais pour ce genre de culture, une main-d'œuvre européenne est indispensable, l'arrosage obligatoire, les moyens d'écouler les produits, aléatoires bien souvent.

La grande culture, les céréales en un mot, sont de beaucoup préférables ; le blé, l'orge, l'avoine, les fèves, le sorgho, le lin, les pois chiches, les lentilles viennent admirablement et sont d'une vente facile et rémunératrice.

Le colon, nouvellement installé devra, surtout au début, remarquer la manière de procéder des voisins plus anciens dans le pays ; une année d'observation attentive, lui en apprendra plus que tous les in-folio, d'autant plus que, pas un ouvrage traitant de l'agriculture en Algérie n'a encore vu le jour.

Comme hygiène, je ne saurais trop insister sur ce fait que, moins qu'en France, on ne doit en faire fi.

Les plus robustes sont souvent les plus éprouvés.

La fièvre, sous toutes ses formes, l'insolation, la diarrhée, qui dégénère si facilement en dysenterie, sont à peu près les seules maladies endémiques.

Je ne crois pas qu'un seul colon puisse se flatter d'avoir réchappé à l'un de ces trois fléaux.

Pour s'en, affranchir, il faudrait éviter l'action du soleil, la chaleur, le sirocco, les émanations du sol ; autant dire, éviter le métier de colon qui oblige aux travaux en plein air ; mais il est cependant certaines précautions que l'homme des champs, comme le citadin, peut et doit prendre.

L'hiver, le printemps et l'automne, la santé est toujours florissante ; l'été seul est à redouter, c'est-à-dire les mois de juin, juillet, août et septembre.

Le jour, la chaleur est étouffante, la nuit est très souvent fraîche, quelquefois froide, presque toujours humide.

Il est facile de comprendre, sans être très fort en médecine, que le sang, échauffé par un travail manuel joint à une température qui va jusqu'à quarante-cinq degrés et cela en plein soleil, se trouvera très mal d'un séjour trop prolongé à une fraîcheur humide, pendant les soirées, à plus forte raison pendant la nuit.

Donc, on ne doit jamais rester, ce que font tous les colons, en bras

de chemise dehors, une fois le soleil couché, un vêtement et un vêtement de laine est de rigueur.

Si on est obligé pour la garde de l'aire, du verger on de la vigne, de passer la nuit à la belle étoile, il faut s'abriter contre le serein au moins à l'aide de quelques -branchages formant hutte, ce .qu'on appelle en arabe gourbi : voilà contre les lièvres.

L'insolation sera évitée en portant toujours, au soleil, un chapeau de paille à larges bords et à forme élevée.

Quelques feuilles de mûriers ou de figuiers, un peu d'herbe, placées entre le fonds du chapeau et la tête, donnent de la fraîcheur et empêchent l'action du soleil.

Boire le moins possible pendant les grandes chaleurs et jamais d'eau pure ; il est toujours facile d'adjoindre quelques gouttes d'eau-de-vie ou même de vinaigre.

Quant à la diarrhée et la dysenterie, le meilleur préservatif est une ceinture sur le ventre, la privation de fruits verts, de toutes boissons alcooliques et surtout de l'absinthe qui, tous les ans, fait nombre de victimes chez les soldats, les ouvriers et les colons.

Je n'affirmerai pas qu'en suivant les quelques conseils que je me permets de donner, le colon évitera toutes les maladies, réussira dans son exploitation, autrement dit, deviendra centenaire et fera fortune ; je n'ai pas cette prétention ; mais, il aura quelques bonnes cartes dans son jeu et, la chance aidant, il pourra peut-être, gagner la partie; ce que je lui souhaite bien sincèrement.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

	Pages.
CHAPITRE PREMIER.....	I
CHAPITRE II.....	17
CHAPITRE III.....	31
CHAPITRE IV.....	49
CHAPITRE V.....	64
CHAPITRE VI.....	73
CHAPITRE VII.....	92
CHAPITRE VIII.....	107

## DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IX.....	123
CHAPITRE X.....	137
CHAPITRE XI.....	161
CHAPITRE XII.....	177
CHAPITRE XIII.....	198

## TABLE DES MATIÈRES

375

CHAPITRE XIV.....	224
CHAPITRE XV.....	242
CHAPITRE XVI.....	266

## TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE XVII.....	298
CHAPITRE XVIII.....	304
CHAPITRE XIX.....	319
CHAPITRE XX.....	329
CHAPITRE XXI.....	338
CHAPITRE XXII.....	346
CHAPITRE XXIII.....	355
CHAPITRE XXIV.....	363

3069,74. - Boulogne (seine). - Imp. JULES BOYER.